

John Adams Library,



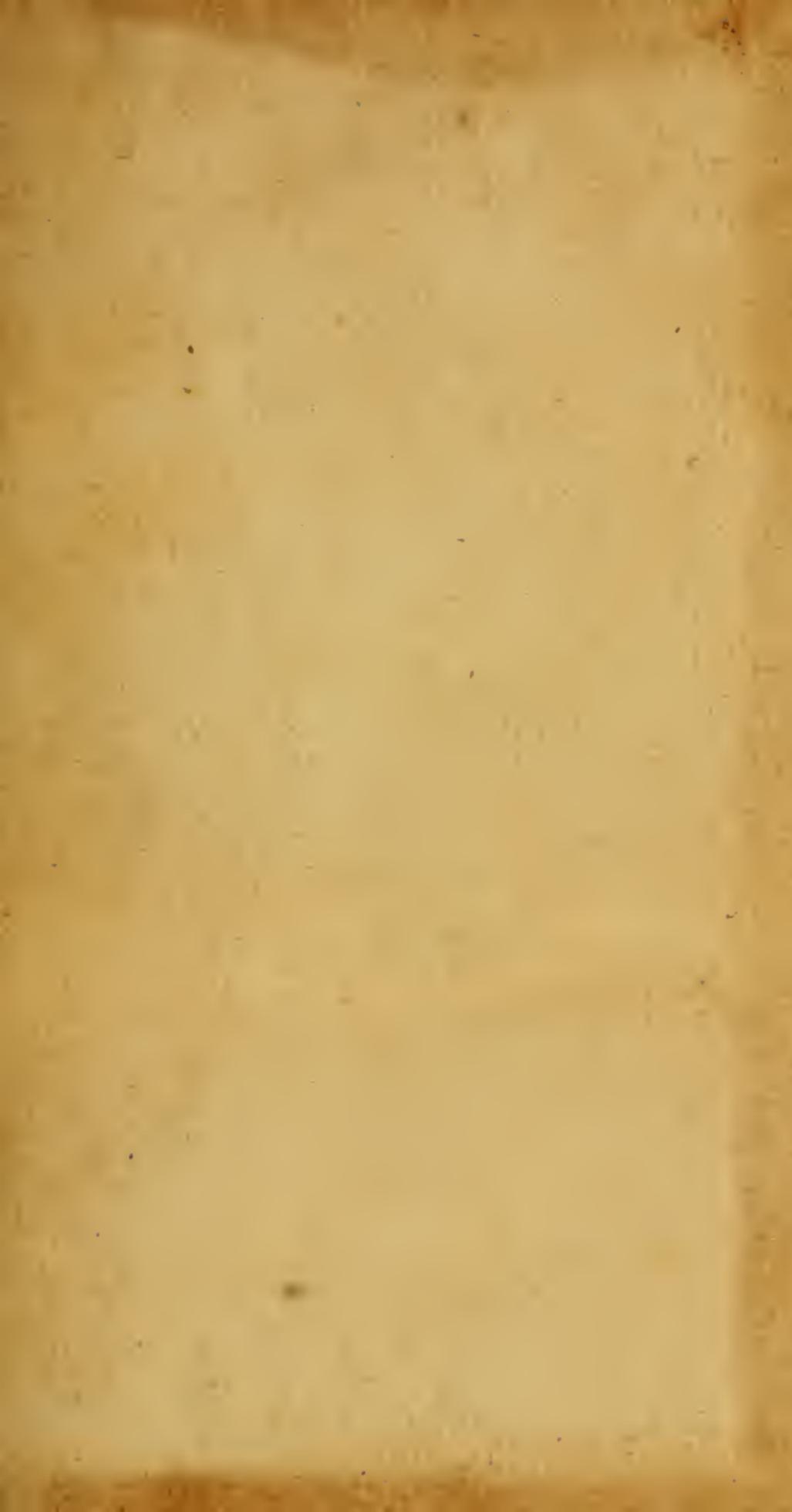
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N^o

★ ADAMS

★ 174.3







HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE,

Depuis sa Fondation jusqu'à présent.

TOME PREMIER.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 310

LECTURE 1

1888

BY THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

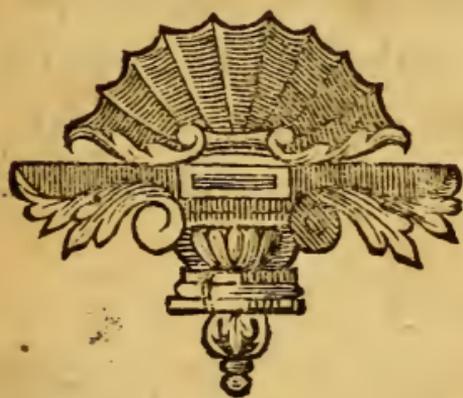
CHICAGO, ILL.

HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE,

Depuis sa Fondation jusqu'à présent.

*Par Monsieur l'Abbé L***.*

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez N. B. DUCHESNE, Libraire, rue Saint
Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît,
au Temple du Goût.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

*^xADAMS174.3

v.1



A SON ÉMINENCE
MONSEIGNEUR LE CARDINAL
DE BERNIS,

Commandeur de l'Ordre du
Roi, Ministre & Secrétaire
d'État des Affaires étrange-
res, ci-devant Ambassadeur
de France à Venise, l'un
des Quarante de l'Acadé-
mie Françoisé.



MONSEIGNEUR;

*L'ouvrage que je donne au
Public, avoit besoin de l'appui*

d'un nom respectable. J'assure
son succès en vous le consacrant. Il ne peut manquer
d'être favorablement reçu ;
lorsqu'il paroîtra sous les aus-
pices d'un Ambassadeur, que
Venise a connu & admiré ;
d'un Ministre, qui destiné
d'abord à des négociations im-
portantes en différentes Cours,
& choisi presque aussi-tôt pour
regler sous les yeux du Roi la
fortune de l'Europe, ne doit
cette rapidité de gloire qu'au
grand éclat de ses qualités
personnelles ; d'un Prélat, qui
parvenu aux dignités les plus
éminentes de l'Eglise & de
l'Etat, ne laisse appercevoir
dans son élévation que le mé-

rite récompensé & le vœu général satisfait.

L'Histoire de Venise renferme les traits les plus remarquables, du sentiment attaché à la haute naissance, des vertus propres du Citoyen, de la politique convenable à l'homme d'Etat. Ce tribut vous appartenoit, MONSEIGNEUR, à toutes sortes de titres. En vous l'offrant, je remplis une bienfaisance dont le Public me sçaura gré. Les Vénitiens verront à la tête de leur Histoire, un nom digne de trouver place parmi leurs noms les plus illustres. Vous verrez dans les louanges données à la mémoire de leurs grands Hommes,

le sort que la Postérité vous
réserve à vous-même.

Je suis avec respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ÉMINENCE,

Le très-humble &
très-obéissant serviteur,
LAUGIER.



PRÉFACE HISTORIQUE

DE tous les Etats qui méritent l'attention de l'univers, celui dont l'histoire nous est peut-être la moins connue, c'est la République de Venise. Cependant parmi les histoires dignes de trouver des lecteurs, il en est peu dont les détails puissent produire autant de lumieres, & faire naître plus d'intérêt. Ce n'est point ici une de ces Puissances fondées sur l'usurpation ou sur la révolte, nées & nourries dans le sang,

qui n'ont réussi que par violence, & dont tous les droits remontent à l'odieux droit du plus fort. La République de Venise a l'avantage de ne devoir son établissement à aucune cause dont elle puisse rougir. Si elle a pris naissance parmi les plus grands tumultes de guerre, ce n'a été que pour devenir un consolant asyle de paix. Sa force n'est point venue des malheurs qu'elle a fait souffrir, mais du grand nombre de malheureux qu'elle a retirés dans son sein; & presque toutes ses prospérités anciennes ont été l'ouvrage, non de son ardeur à opprimer les peuples, mais de sa constance à combattre les oppresseurs.

Reste brillant de l'ancienne République Romaine, la pureté de son origine, les causes de sa formation, la simplicité de ses premières loix, sa tranquillité

parmi les plus violens orages , son indépendance au milieu de cent peuples asservis , sa situation unique au milieu des eaux , le lent accroissement de ses ressources , les variations , les troubles , les réformes de son gouvernement , ses progrès au dehors , ses guerres sur mer & sur terre , la vaste étendue de ses conquêtes , l'immensité de son commerce , l'empire de ses forces navales établi & soutenu , son influence longtems décisive en Orient , son rôle plus longtems supérieur en Italie , son rang toujours distingué parmi les Puissances de l'Europe ; la singulière forme de son Aristocratie , la foible primauté de ses Doges , la profonde politique de ses conseils , la sage sévérité de ses maximes , le patriotisme incorruptible de ses citoyens , le bonheur rare , en don-

nant la loi à beaucoup de vaincus , de n'avoir jamais été la conquête d'aucun vainqueur ; par tous ces endroits la République de Venise fournit aux observations des philosophes une ample matière , ouvre aux réflexions des politiques un vaste champ , présente au génie des historiens un sujet sérieux & fécond , promet aux recherches des curieux l'occupation la plus satisfaisante ; & si mon goût particulier ne me fait pas illusion , je croirois que l'Histoire de cette République maniée par une plume qui auroit le feu & les graces que la mienne n'a pas , deviendroit une des meilleures sources d'instruction & d'amusement.

Je ne m'arrêterai pas davantage à exalter le prix de la matière que j'avois à mettre en œuvre , ou à excuser les défauts

de forme qu'elle a pris dans mes mains. Le goût du public en décidera, & son jugement m'apprendra jusqu'à quel point mon travail a été au-dessous de mon sujet. Je dois à son entière satisfaction quelques connoissances préliminaires qui répandront un jour favorable sur les endroits ténébreux de cette Histoire. Je vais donc exposer ici tout de suite ce que l'on doit penser de l'origine des Vénitiens, du privilège de leur indépendance, de la forme primitive de leur gouvernement, de l'ancienneté de leurs nobles.

I. Il en est des nations célèbres comme des grandes familles, dont la première origine perdue dans l'obscurité des tems, emprunte un caractère vénérable des nuages mêmes qui la couvrent, & se fait d'autant plus respecter, qu'elle se laisse

Origine des
Vénètes.

moins découvrir. Le peuple Vénitien est presque le seul qui montre une origine décidée dans des tems où la plûpart des nations qui dominent aujourd'hui l'univers , étoient encore confondues dans le cahos informe de la barbarie. Il faut remonter à des siècles voisins de l'antiquité fabuleuse , pour rencontrer les ténèbres où se perd la première source d'où ce Peuple fameux est sorti.

Les Vénitiens sont incontestablement originaires des Vénètes , peuple très - anciennement soumis aux Romains , & qui devint une portion distinguée de leur Empire. Il n'est aucun des historiens de l'ancienne Rome , qui ne fasse mention de la province de Vénitie située entre les Alpes & la mer Adriatique , dans les mêmes lieux où les Vénitiens modernes ont formé dans les

derniers tems leur Etat de terre ferme. Ce pays délicieux, sur lequel la nature a répandu ses faveurs sans économie, avoit pris son nom des Vénètes qui l'habitoient bien du tems auparavant que les Romains y eussent étendu leur domination. Mais d'où est-ce que ces Vénètes tiroient eux-mêmes leur origine ? Ici les opinions se partagent, & leur opposition donne lieu à une controverse historique, que je dois développer & éclaircir.

Plusieurs ont prétendu que les Vénètes d'Italie n'étoient qu'une colonie des Vénètes Gaulois, qui se joignirent aux Boiens, aux Insubres, aux Céromaniens, pour franchir la barrière des Alpes, & s'établir dans ce que nous nommons aujourd'hui la Lombardie. Cette opinion a des vraisemblances

très-propres à lui donner une forte de crédit : 1^o. la certitude de l'ancienne transmigration de diverses nations des Gaules au-delà des Alpes : 2^o. l'existence très-assurée d'une nation établie sur la côte méridionale de l'Armorique, dont la Capitale se nommoit *Venetia* ou *Dariorigum Venetorum*. César en parle fort au long dans le troisieme livre de ses Commentaires. Il nomme ce pays Vénitie, & les peuples qui l'habitoient Vénétes. Il les représente comme d'habiles marins, à qui la navigation étoit familiere, & qui, par cette raison, avoient la prééminence sur leurs voisins. On suppose donc que quelques uns de ces Vénétes partirent avec quelques autres es-fains de nations Gauloises, & que s'étant transportés au-delà des monts, ils choisirent par

goût & par l'impression d'une vieille habitude, la contrée qui les mettoit plus à portée d'exercer leur génie navigateur. La parfaite ressemblance de nom, l'exacte conformité de position sur le bord de la mer, sont les seuls rapports que l'on trouve entre les deux peuples, & les plus fortes présomptions que l'on ait pour leur donner une origine commune. S'il étoit possible de leur attribuer un même langage, la question seroit décidée. Mais ce dernier rapport est enveloppé sous des voiles impénétrables à toute critique. Or quand il s'agit de chercher l'origine d'un peuple dans une profonde nuit, & qu'on n'a d'autre flambeau que la lueur trompeuse d'une vaine ressemblance de nom, & d'une conformité de position encore plus équivoque, on risque de pren-

dre l'ombre pour la réalité, & de donner pour une solide décision ce qui n'est qu'une fantaisie imaginaire.

Une seule observation va détruire cette opinion qui a eu ses partisans parmi les anciens, comme parmi les modernes ; c'est que les Vénètes d'Italie, loin d'être unis d'intérêt avec ce qu'on nommoit à Rome les Gaulois Cisalpins, ont paru avec eux dès les commencemens en rivalité & en inimitié déclarée. Il eût pourtant été naturel que des peuples qui avoient formé de concert un même projet d'invasion, conservassent dans leurs habitations respectives une amitié que la communauté de patrie forme naturellement, & dont les nœuds ne pouvoient être trop étroits pour leur sûreté contre les ennemis du dehors. Nous voyons en effet que tous les au-

tres Gaulois Cisalpins furent constans à se prêter un appui réciproque, & à tenir leurs forces unies dans les besoins & les dangers communs. Les seuls Vénètes montrèrent toujours à cet égard des vues particulières qui ne permettent pas de les regarder comme faisant un même corps de nation avec les Gaulois Cisalpins.

Lorsque ceux-ci entrèrent victorieux dans Rome l'an 364 depuis sa fondation, les Vénètes, loin de favoriser leur entreprise, travaillèrent de tout leur pouvoir à la faire échoïer. Ils entreprirent les armes à la main sur les terres des Gaulois, & leur firent perdre par cette diversion le fruit de leur victoire. Durant les soixante-dix ans qui s'écoulerent depuis cette prise de Rome, jusqu'à la seconde guerre Punique, les Gaulois attaque-

rent plus d'une fois les Romains, & les Vénètes montrèrent toujours la même partialité contre les Gaulois. La fameuse bataille, où les Sénonois & les Boiens furent taillés en pièces par les Romains, produisit une paix de quarante-cinq ans, après laquelle les Boiens & les Insubres ayant appelé à leur secours des Gaulois d'au-de-là des Alpes, assemblerent une armée formidable sur le Pô, entrèrent dans la Toscane pour marcher droit à Rome. Les Vénètes dans cette occasion importante furent exacts à troubler les opérations de l'armée Gauloise, par une irruption qu'ils firent au nombre de vingt mille hommes sur les terres des Boiens : irruption que les Romains avoient sollicitée par une ambassade particulière qu'ils envoyèrent aux Vénètes.

- Ces faits très-connus de l'his-

toire ancienne , & que Mafféi a détaillés ſçavamment dans ſon Ouvrage intitulé *Verona illustrata* , prouvent que les Vénètes unis d'amitié & d'intérêt avec les Romains , regardoient les Gaulois Cifalpins comme leurs ennemis communs ; ſoit que le caractère encore tout barbare de ceux-ci contraſtât trop avec les mœurs de ceux-là , ſoit que l'inquiétude de cette nation remuante annonçât des prétentions funeſtes à tous leurs voiſins. Rien n'eſt plus remarquable que le ſecours des Vénètes imploré par les Romains, pour montrer qu'à Rome même on regardoit cette nation comme très jalouſe de la puiffance des Gaulois, & très-interreſſée à la détruire. Comment donc peut-on ſuppoſer que les Vénètes fuſſent eux-mêmes Gaulois ? Comment , s'ils n'avoient été qu'une branche for-

tie d'une même souche avec les Boiens, les Insubres & les Cénomaniens , auroient-ils brisé sitôt les nœuds de leur ancienne confédération? Comment se feroient-ils ligués avec les Romains , pour arrêter des progrès dont-ils eussent dû partager la gloire ? Quel singulier levain de discorde auroit pû anéantir toute intelligence entre des hommes qui n'auroient dû leur établissement qu'à leur union , & qui ne pouvoient en assurer la prospérité que par leur parfaite intelligence. Si quelque chose peut démontrer la fausseté de l'origine Gauloise attribuée aux anciens Vénètes , c'est leur penchant à traverser toujours les entreprises, & à favoriser constamment les ennemis des Gaulois Cisalpins.

Abandonnons donc cette première opinion comme sujette à des difficultés historiques , dont aucun raisonnement ne peut

donner la solution. Examinons la seconde opinion qui rend les Vénètes originaires de Paphlagonie, province maritime de l'Asie mineure, dont la capitale étoit Amastris, sur le Pont-Euxin. Il est constant qu'il y avoit autrefois dans ces contrées orientales une nation de Paphlagoniens que l'on nommoit Hénetes. On présume qu'une colonie de cette nation fut conduite par Anténor en Italie après le siège de Troye. Ces Hénetes dont la prononciation latine a changé le nom en celui de Vénètes, comme elle a fait *vesper* de *hesper*, étant entrés dans le Golfe Adriatique, aborderent dans le pays des Etrusques Euganiens qui occupoient toute la plaine entre cette mer & les Alpes. Pour s'y établir, ils furent obligés de faire la guerre aux anciens habitans. Les Euganiens

chassés par ces nouveaux hôtes, se retirèrent dans les montagnes qui sont aujourd'hui du pays des Grisons. Ils y furent conduits par un chef nommé Réthus, ce qui a fait donner à ces montagnes le nom d'Alpes Rétiques.

Les Hénetes ou Vénètes établis dans cette belle contrée de l'Italie, en demeurèrent paisibles possesseurs jusqu'à l'irruption des Gaulois Cénomaniens, sous le regne du vieux Tarquin. Ces Gaulois féroces & entreprenans, chasserent devant eux les Vénètes, & leur enleverent tout le Bressan; de sorte que cette ancienne colonie se trouva alors resserrée entre la mer, les Alpes, le Chiése & le Pô.

Cette opinion est appuyée sur des probabilités beaucoup plus fortes que la précédente. Outre la ressemblance de nom entre

les Hénetes Paphlagoniens & les Vénètes d'Italie , outre la conformité de leur position dans des Pays maritimes , les auteurs anciens ont remarqué entr'eux des rapports moins vagues & plus immédiats. Les Vénètes d'Italie avoient de commun avec les Hénetes Paphlagoniens , un grand amour pour les chevaux , dont ils conservoient soigneusement les bonnes races ; une grande attention à élever de très-belles jumens qu'ils ne laissoient point sortir de leur pays ; les honneurs particuliers qu'ils rendoient à Diomède , à qui ils sacrifioient un cheval blanc ; un goût décidé pour les jeux équestres & les courses de chariot ; une habileté si constante dans ce genre d'exercice , que longtems après une des quatre factions du Cirque se nommoit à Rome la faction Vé-

neté : usages & habitudes qui tiennent aux mœurs, qui décelent la tournure de génie que donne le climat ou l'éducation, & qui caractérisent aussi sûrement la patrie originaire des peuples transplantés, que certaines qualités désignent le terrain producteur des plantes étrangères.

De plus, en adoptant cette seconde opinion, on rend une raison naturelle de la constante partialité des Vénètes contre les Gaulois Cisalpins. Il n'est plus surprenant que ceux-là ayant vu une partie de leurs terres envahies par ceux-ci, les aient pris dès-lors en aversion; qu'ils se soient même passionnés contre ces nouveaux venus; que leur voisinage & leurs prospérités soient devenus la source de leurs plus cruelles inquiétudes; qu'ils se soient ligués

avec les ennemis de cette nation ; qu'ils ayent profité de toutes les circonstances pour traverser ses projets & l'empêcher de s'étendre. Ces faits qui forment une difficulté invincible contre la première opinion, se trouvent liés à la seconde, comme la conséquence au principe. Il résulte de tout cela un assemblage de preuves très-approchant de la démonstration ; pour le moins on en doit inferer une supériorité de vraisemblance, qui détruit l'équilibre des deux opinions, & qui fait pencher pleinement la balance du côté de la seconde. Je puis donc avancer sans témérité, que les Vénètes d'Italie n'eurent jamais rien de commun avec les Vénètes Gaulois, & que toutes les probabilités de l'histoire concourent à les faire descendre des Hénètes Paphlagoniens, Cette

origine leur est d'ailleurs infiniment plus glorieuse, puisqu'elle les rend colonie d'un peuple beaucoup plus anciennement civilisé, qu'aucune nation des Gaules.

Ces Vénètes Italiens furent longtems un peuple isolé & indépendant ; mais enfin ils subirent le joug des Romains : sur quoi il se présente une nouvelle discussion ; sçavoir, en quel tems & par quelle voie les Romains devinrent leurs maîtres. Il est certain que les armées Romaines n'ont passé le Pô pour la première fois qu'à l'occasion de la guerre qui leur fut suscitée par les Boiens & les Insubres. Le Consul Luc. Emile eut le bonheur de remporter sur eux une victoire complète en Etrurie. L'envie de dompter ces Gaulois Cisalpins, dont les mouvemens & les courses étoient pour la

République une source habituelle d'allarmes, inspira le dessein de les aller attaquer chez eux. Cette guerre finit par la prise de Milan, & Claude Marcellus triompha des Insubres. Les Romains maîtres dès-lors de tout le pays qui, par rapport à nous, est au-de-là du Pô, assujettirent successivement une grande partie de ce que les Gaulois possédoient en deçà de ce fleuve, & ils établirent deux colonies à Crémone & à Plaisance, comme ils avoient déjà fait à Boulogne & à Parme. Jusques-là les Vénètes n'avoient point été entamés ; ils étoient amis, alliés de la République Romaine ; ils n'étoient point ses sujets.

L'an 536, au premier bruit de l'arrivée d'Annibal en Italie, les Boiens & les Insubres se révolterent & prirent les armes en sa faveur. Les succès d'Annibal &

l'éloignement des armées Romaines, entraînent dans leur défection tous les autres Gaulois Cisalpins. Les Romains ne terminerent cette seconde guerre Punique que l'an 554. & quoiqu'ils l'eussent finie avec beaucoup de gloire, les Boiens, les Insubres & les Cénomaniens, ayant Amilcar à leur tête ne laisserent pas de braver le courroux de la République victorieuse en brûlant Plaisance, & en s'emparant de Crémone. Mais le Préteur Luc. Furius leur livra un grand combat, où ils furent entierement défaits, ce qui lui mérita le triomphe. Quelques années après, les Insubres & les Cénomaniens voulurent encore secouer le joug. Mais le Consul Corn. Céthégus battit cette armée de rebelles, & remporta sur eux une victoire qui lui procura les honneurs du triomphe

phe. Depuis ce tems-là toute la Gaule Cisalpine fut soumise aux Romains.

L'époque de la réduction des Vénètes sous l'obéissance de la République doit avoir précédé l'entrée d'Annibal en Italie. Silius Italicus fait mention d'un renfort que les Vénètes, & autres peuples d'Italie soumis aux Romains, leur envoyèrent avant la bataille de Cannes. Il est certain que l'an 568 toute la Vénétie étoit dépendante de Rome, puisque le Sénat envoya une armée pour empêcher une nation Transalpine de s'établir sur le terroir où fut bâtie depuis la Ville d'Aquilée. On ne sçauroit supposer que les Vénètes aient fléchi sous le joug des Romains durant la seconde guerre Punique; puisque Tite-Live qui raconte dans le plus grand détail les événemens de cette guerre,

ne dit pas un mot de la réduction de la Vénétie, événement si avantageux aux Romains, & si intéressant pour lui qui étoit de Padoue. Il faut donc que cette réduction ait eu lieu dans les quatre dernières années qui ont précédé la seconde guerre Punique; & vraisemblablement il en étoit parlé dans le vingtième livre de Tite-Live qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Pour ce qui est de la manière dont les Vénètes furent réduits sous l'obéissance des Romains, il paroît certain que ce ne fut point par voye de conquête. Dans aucun Historien il n'est fait mention de guerre des Romains contre les Vénètes; aucun monument n'attribue à qui que ce soit les honneurs du triomphe pour cause des Vénètes vaincus & subjugués. On ne voit de colonie établie

au-delà du Chiese qui servoit de barriere aux Vénètes , que plus de cent trente ans après l'époque de leur réduction. Or la coutume immémoriale des Romains étoit , selon Appien , d'envoyer des colonies dans tous les pays de conquête ; ce qui ne s'exécutant jamais sans enlever aux nations une partie de leur terrain au profit de la colonie Romaine , marquoit un pouvoir acquis par le droit de la guerre. La colonie d'Aquilée fondée l'an 573 , ne fut point établie sur le terrain des Vénètes , mais sur celui des Carniens , Tite-Live dit qu'elle fut conduite sur le terrain des Gaulois , ce qui doit s'entendre vraisemblablement de la nation Transalpine qui avoit entrepris de former un établissement dans ce canton , & contre laquelle les Romains furent obligés plus

d'une fois de prendre les armes. Aquilée fut le boulevard qu'ils lui opposerent, & le bouclier de protection dont ils couvrirent les Vénètes & les Istriens.

Dès que les Vénètes n'ont point été soumis par voye de conquête, il faut de toute nécessité qu'ils se soient donnés d'eux-mêmes aux Romains. Leur incompatibilité avec les Gaulois, la difficulté de se maintenir contre des voisins si entreprenans, y contribuèrent sans doute beaucoup. Ils ne pouvoient d'ailleurs choisir une domination plus douce que celle des Romains, qui traitoient les peuples non conquis, moins comme des sujets que comme des amis & des alliés, les laissant pleinement jouir de leurs libertés, leur permettant de se gouverner selon leurs loix, & n'exigeant d'eux que des secours d'armes, d'hommes &

d'argent en tems de guerre. Il n'est pas surprenant que les Vénètes, pour se procurer l'appui d'une Puissance supérieure, ayent mieux aimé s'incorporer à la République Romaine, que de demeurer exposés à de très-grands risques, en faisant un petit corps de nation séparé.

Depuis que les Romains eurent étendu leur domination dans toute l'Italie jusqu'aux Alpes, toute la partie qui contenoit les Gaulois, les Vénètes, les Carniens & les Istriens, fut nommée simplement Gaule Cisalpine; parce que les Gaulois étant ceux de tous ces peuples qui avoient donné plus d'occupation à la République, & leur conquête étant le fruit le plus brillant de la bravoure Romaine, on suivit à cet égard la maxime qui emprunte les dénominations générales des noms les

plus interressans. Les Vénètes & les Gaulois Cisalpins ne tarderent pas à devenir tous Romains. La langue Romaine absorba tous les langages particuliers, dont il resta pourtant toujours des traces dans les idiômes de ces nations diverses. Il en fut de même de l'habillement Romain qui devint universel dans l'Italie, & qui fit donner à la Gaule Cisalpine le nom de *Galliatogata*.

Les Vénètes soumis aux Romains portoient ce joug avec d'autant moins de répugnance qu'il étoit sans pesanteur. Ils continuerent à se gouverner eux-mêmes avec autant de liberté que s'ils s'étoient maintenus dans leur première indépendance. Ils n'avoient ni Préfet, ni Préteur, ni aucun autre magistrat étranger qui exerçât sur eux de juridiction habituelle. Ils n'é-

toient condamnés à recevoir de ces sortes de maîtres que passagèrement & dans les occasions extraordinaires, selon que l'intérêt commun ou particulier le demandoit. L'an 577 la ville de Padoüe livrée à des divisions intestines, ne trouva point en elle-même assez de ressources pour arrêter le progrès & les violences des factions opposées. Rome y envoya Emilius Lepidus pour y rétablir l'ordre ; sa présence fit cesser le tumulte, & il n'y séjourna qu'autant qu'il fut nécessaire pour éteindre le feu des partialités.

L'histoire ne nous apprend rien d'important au sujet des Vénètes jusqu'à l'irruption des Cimbres. Ces peuples habitoient la presque - isle appelée de leur nom Cimbrique, qui s'étend depuis l'embouchure de l'Albe vers le Nord. Ils se joignirent

aux Teutons répandus dans les îles Danoïses , la Scandinavie & la Basse Saxe. Le défaut de vivres, leur peu d'habileté dans l'agriculture , leur excessive multiplication déterminèrent un effain de ces nations Boréales à sortir de leur pays pour chercher de meilleurs établissemens. Ils partirent , & étoient déjà sur les frontieres d'Italie l'an 640. Rome envoya contre eux le Consul Papirius Carbo qui leur livra bataille dans la Carnie , près de Noréia. Il fut battu par les Cimbres selon l'opinion la plus commune. Mais sans doute que la victoire couta cher aux barbares ; puisque loin de pénétrer en Italie , ils repassèrent les Alpes , se jetterent sur la Gaule & y remporterent divers avantages. Leurs progrès allarmerent le Sénat Romain , qui choisit Marius pour leur donner la chasse. Cet

habile Général passa dans la Gaule Transalpine avec une armée.

Les Cimbres étoient alors en Espagne, d'où après avoir essayé vainement de vaincre les Celtiberes, ils retournerent sur leurs pas, dans l'intention de traverser la Gaule Romaine & de pénétrer en Italie à quelque prix que ce fût. Ils se partagerent en deux corps pour tenter le passage des Alpes par deux endroits différens, les Teutons par la Ligurie, les Cimbres par la Vénitie. Marius chargé de faire face aux Teutons les arrêta, les fatigua, leur livra bataille, & en fit un carnage horrible. Catulus qui devoit disputer le passage aux Cimbres fut moins habile ou moins heureux. Non seulement il les laissa pénétrer dans le Veronois, mais il fit en leur présence une retraite des

plus honteuses. Heureusement les Cimbres ne profiterent pas de leur avantage pour aller droit à Rome, où l'éloignement des légions & la consternation des habitans laissoient peu d'obstacles à leurs efforts.

Le Sénat se hâta de rappeler Marius au secours de l'Italie. Ce grand homme y passa avec beaucoup de diligence, & vint se camper sur les bords du Pô, où il lui fut aisé de faire sa jonction avec l'armée de Catulus qui avoit hiverné dans le Bressan. Cette réunion de forces mit les deux Généraux en état de combattre les Cimbres sans trop de désavantage. La bataille se donna dans la plaine de Verone, & les barbares y périrent presque tous. Il n'en échappa que quelques uns qui se sauverent dans les bois & les montagnes du Trentin, où ils s'établirent.

Les Vénètes perdirent beaucoup à cette irruption des Cimbres. Car soit que les Romains se crussent autorisés à regarder désormais la Vénétie comme un pays de conquête, parce qu'elle avoit été reprise sur des étrangers, soit que durant cette guerre les Vénètes eussent donné des marques d'infidélité qui méritoient la diminution de leurs privilèges : il est certain que depuis cette fameuse victoire, la Vénétie & toute la Gaule Cisalpine furent réduites en province ; c'est-à-dire qu'elles furent soumises à la juridiction & au gouvernement d'un Préteur Romain.

Les guerres civiles occasionnerent du changement dans la condition des villes d'Italie. Pour récompenser celles qui s'étoient maintenues fidelles, on imagina de leur accorder le droit

de bourgeoisie Romaine. D'abord on accorda ce droit sans y joindre celui de suffrage dans les Comices; ensuite on accorda les deux droits ensemble, & la communication de ce double droit s'étendit insensiblement à toute la Gaule Cisalpine. Les villes de cette province en eurent la principale obligation à César qui voulut par-là reconnoître leur affection à son service. En accordant ce droit, on incorpora chacune des villes qui devoient en jouir dans quelque une des tribus Romaines qui composoient les Comices; & de peur que ces citoyens étrangers venant à prévaloir par le nombre ne fussent en état de former des cabales funestes, on eut soin de partager en différentes tribus les diverses villes d'un même canton.

Les Gaulois Cisalpins obtin-

rent avec le droit de bourgeoisie celui de parvenir aux honneurs de la magistrature, d'entrer dans le Sénat, de servir dans les premiers corps de la milice, tels que les légions, les cohortes civiles & prétorienes. Mais comme le droit d'assister aux comices & d'y voter devenoit inutile à la plûpart des villes à raison de leur éloignement, Auguste pour les en faire jouir dans toute son étendue, ordonna que dans chaque ville les Décurions recueilleroient les suffrages, & les enverroient à Rome cachetés pour y être lûs en pleine assemblée des Comices.

Les guerres civiles qui avoient procuré cet avantage aux villes des provinces, introduisirent un abus qui tendoit à leur oppression. Ceux qui avoient l'ambition de dominer cherchoient à gagner l'affection des soldats ;

& pour récompenser leurs services, ils les envoyoit en colonies en divers lieux de l'Italie, sans se mettre en peine d'enlever tyranniquement aux propriétaires une partie de leurs fonds à dessein d'en gratifier la milice. Sylla fut le premier auteur de cet abus ; César s'arrogea le même pouvoir, les Triumvirs s'en prévalurent comme d'un droit établi ; & Auguste en usa sans aucune borne. De-là vint cette multitude de colonies répandues dans le pays des Vénètes ; mais cette nouveauté très-onéreuse d'abord fut accompagnée dans la suite de tant de privilèges, que les plus grandes villes devinrent jalouses du droit de colonie, & en firent la matière de leur ambition.

La situation des Vénètes fut assez tranquille jusqu'au regne de Marc Aurele. Alors les Cattes,

peuple de la Germanie ultérieure, pénétrèrent en Italie, & peu de temps après les Quades & les Marcomans y vinrent jeter la consternation. Marc Aurele alla les combattre en personne ; il leur livra bataille près d'Aquilée & la perdit. Mais il ne tarda pas à reprendre sur eux de l'avantage ; il les poursuivit jusques dans la Pannonie & vint à bout d'en triompher. Sous l'empire de Galien les peuples barbares se frayerent encore un chemin vers le centre de l'Italie, & envahirent tout le plat pays jusqu'à Ravenne. Claude le Gothique successeur de Galien marcha contre ces nouveaux ennemis, les joignit dans la Vénitie, & une bataille décisive qu'il gagna sur eux les força d'abandonner l'Italie & de se retirer au-delà des monts. Les irruptions des bar-

bars devenues fréquentes dans la Vénitie obligèrent les Empereurs d'y tenir habituellement des armées & d'y faire souvent eux-mêmes un long séjour ; ce qui fit naître la fâcheuse coutume de lever sur ce pays de grosses contributions en denrées & en argent pour la subsistance de ces Princes & de leurs troupes.

Sous Constantin l'ancienne forme de gouvernement changea en Italie. On la divisa en dix-sept provinces dont on forma deux diocèses , celui de Rome qui comprenoit dix provinces , & celui d'Italie qui renfermoit les sept autres. Chaque diocèse étoit gouverné par un Vicaire soumis à un des Préfets du Prétoire , entre lesquels Constantin avoit partagé l'Empire en quatre principaux départemens. Chaque province eut son Président particulier. La

Vénitie qui étoit une des dix-sept provinces , gagna à cet arrangement une plus grande étendue de territoire, ses limites ayant été reculées jusqu'à l'extrémité de l'Istrie.

Tels furent les Vénètes depuis leur origine jusqu'à la décadence de l'Empire Romain. Alors cruellement exposés aux ravages d'une foule de nations avides de sang & de butin, ils devinrent les tristes jouets & les déplorables victimes d'une brutalité qui ne respectoit aucune loi. De l'excès de leurs calamités naquit à leur voisinage la République de Venise, quelques uns d'eux ayant pris le parti de se réfugier dans les Isles du Golfe, pour se soustraire au fer des barbares ; & c'est de ces illustres réfugiés, que les Vénitiens d'aujourd'hui sont incontestablement descendus.

Indépendance
de l'Etat
Vénitien.

II. L'indépendance de l'Etat Vénitien, qui est le second objet que je me suis proposé de discuter, se montre dans l'histoire avec un embarras confus de présomptions pour & contre. On voit dans les fastes de cette République des actes de souveraineté qui ôtent toute idée de dépendance, & des traces de servitude qui effacent presque toute couleur de souveraineté. Il n'est pourtant pas si difficile qu'on le croiroit, de concilier cette opposition embarrassante, en distinguant entre l'indépendance qui consiste dans le droit de ne connoître au-dessus de soi aucun supérieur, & la liberté qui consiste dans le privilège de se gouverner selon ses propres loix, sous l'autorité d'un maître. Un peuple peut être libre sans être indépendant; & toute nation maîtresse de ses

loix, mais obligée à des services vis-à-vis d'une autre, ne peut se dire indépendante, quelque grande que soit d'ailleurs sa liberté.

On demande donc si l'Etat de Venise a été de tout tems un Etat libre & indépendant. Les auteurs Vénitiens se déclarent fortement pour l'affirmative; & non contents d'établir le privilège de la liberté, ils veulent l'indépendance de droit & de fait. Les auteurs anti-Vénitiens tiennent la négative plus obstinément encore; non seulement ils détruisent l'indépendance, ils attaquent même la liberté. Mais il est aisé de reconnoître qu'il y a autant d'humeur dans ceux-ci, que de partialité dans ceux-là. Un patriotisme outré aveugle les premiers, une rivalité indécente emporte les seconds. Les uns engagés par le

désir frivole de flatter leur patrie, les autres déterminés par le sot plaisir d'humilier des rivaux, exagèrent sans bonne foi tout ce qui favorise leur opinion, dissimulent sans pudeur tout ce qui lui est contraire; la passion anime leur controverse; l'amour de la vérité n'y a aucune part. Evitons, s'il se peut, ces excès de zèle & d'aigreur. L'histoire ne veut ni adulation, ni fatyre; c'est la vérité qu'elle cherche, & la vérité se cache à tous ceux sur qui la prévention a de l'empire, & la partialité de l'ascendant. Il me semble qu'en examinant les choses avec équité, on ne peut se dispenser de prendre le milieu entre les deux opinions, & de dire que l'Etat de Venise a toujours été un Etat libre, mais qu'il n'a pas toujours été un Etat indépendant.

De tout tems les Vénitiens ont joui du pouvoir de se gouverner selon leurs loix propres & nationales, de choisir leurs magistrats, d'instituer & de changer à leur gré leurs magistratures. Jamais il n'y a eu chez eux, à cet égard, ni nécessité d'intervention ou d'aveu de la part d'aucune puissance supérieure, ni voie d'appel en dernier ressort à aucun tribunal étranger. Je ne dirai point avec certains auteurs, que cette liberté appartenoit de droit aux premiers Vénitiens, parce qu'on doit les regarder comme des hommes, qui ayant été jettés par une espece de naufrage sur des terres abandonnées, & ne tenant plus au reste de l'univers par aucun lien, dûrent se retrouver dans l'état primitif de la nature, qui reprend essentiellement ses droits par la dissolu-

tion de la société. Il est vrai que les premiers Vénitiens furent des hommes que l'abandon forcé de leurs anciens maîtres, & la tyrannie insupportable de leurs conquérans, contraignirent à chercher un asyle au milieu des eaux. Mais en se séparant ainsi de la société ancienne pour former entr'eux une société nouvelle, acquirent-ils par cela seul la liberté que je viens de définir ? C'est un point de droit, dont la décision n'est ni de mon sujet, ni de ma compétence. J'entrevois seulement que ce principe meneroit beaucoup plus loin, qu'il n'est possible d'aller. Il en résulteroit que les Vénitiens dans leur origine, furent non seulement libres, mais dépendans ; ce qui est absolument faux, comme je le démontrerai tout à l'heure. Il en est donc de ce principe comme de

tous les argumens qui prouvent trop, & qui dès-lors n'ont aucune force concluante. Il me suffira donc de prouver que la liberté, dont j'ai fixé le caractère, se trouve par le fait établie à Venise dès les premiers tems.

J'avoue que si on veut faire remonter la naissance de cette République jusqu'au moment où les Vénètes de terre ferme commencerent à se réfugier dans les isles, pour se soustraire passagèrement aux fureurs des barbares qui dévastotent leur province, on trouvera que Rialte, la principale de ces isles & la première habitée, fut gouvernée quelque temps par des Consuls que la ville de Padoüe y envoyoit. Il se forma dans cette isle un petit bourg, dans lequel on bâtit une Église dédiée à saint Jacques; & ce bourg dépendant de la ville de Padoüe,

recevoit d'elle ses magistrats. La chose est certaine par l'histoire, & reconnue par les écrivains les plus partiiaux, tels que Sabellicus, Justiniani, Sanfovin, &c. Mais il est évident que ces tems-là ont précédé la vraie naissance de la République ; & quoiqu'il soit vrai que le bourg de Rialte lui a servi de berceau, si l'on veut être juste, on ne doit prendre pour le moment de sa naissance, que celui où les Vénètes expatriés s'établirent à demeure dans cette isle & dans les isles voisines, & commencerent à former entre eux une société particulière.

Or en examinant l'état primitif de cette société, on voit cesser soudainement dans ces isles tout envoi de Consuls étrangers, & on n'y trouve plus que des magistrats établis par le consentement libre des Insulaires.

De

De quelque maniere que ce changement ait été fait ; soit que les réfugiés se trouvant en assez grand nombre pour faire corps de nation , n'aient plus voulu reconnoître la juridiction des villes de terre ferme ; soit que ces villes ruinées , saccagées , mises en cendres , aient été distraites par leurs malheurs du soin de conserver le domaine de ces isles : il est certain que dès-lors les Insulaires s'établirent dans la possession de se gouverner à leur volonté , & de ne plus reconnoître pour loix , que celles dont ils tiroient leur force ; pour magistrats , que ceux qui tenoient leur autorité d'une délibération arrêtée à la pluralité des suffrages , dans l'assemblée générale de leur nation commençante. C'est ainsi que d'abord ils nommerent des Tribuns particuliers pour cha-

cune des isles, & qu'ils leur attribuerent toute juridiction pour administrer la justice, en subordonnant pourtant leur ministère au Conseil général de la nation. C'est ainsi qu'ayant reconnu dans la suite l'inconvénient de ce partage d'autorité, ils se donnerent un chef, à qui ils attribuerent les honneurs & le titre de Duc, sans mettre presque de bornes à ses prérogatives. C'est ainsi qu'ayant senti encore l'abus de cet excès de pouvoir attribué à un seul, ils s'appliquèrent par des tempéramens successifs à prévenir le risque de le voir dégénérer en pouvoir arbitraire. Dans tous ces changemens, on voit toujours une nation qui agit d'elle-même, qui ne suit l'impression d'aucun pouvoir étranger, qui ne prend conseil que de son intérêt, qui se décide selon les circonstances, qui n'a que sa sagesse pour guide

dans les règles qu'elle se prescrit. Ces faits ne peuvent être contestés que par l'ignorance ou la mauvaise foi. L'auteur de l'Examen de la liberté de Venise, que l'on croit être Dom Alphonse de la Cueva, plus connu sous le nom de Marquis de Bedmar, est le seul qui se soit avisé de les révoquer en doute, en conjecturant que les Tribuns & les premiers Ducs Vénitiens pouvoient bien avoir été choisis & nommés par d'autres que les Vénitiens mêmes. Je dis en conjecturant; car cet Auteur très-attentif à recueillir toutes les probabilités & tous les faits les plus contraires à la liberté originale de l'Etat de Venise, ne donne à ce sujet que des présomptions destituées de toute apparence de fondement, qui n'ont que sa partialité anti-Vénitienne pour principe, & qui ne méritent pas qu'on

s'attache à les réfuter. Dans tous les historiens nationaux, on voit dès les commencemens de la République, que pour tout ce qui appartient à son gouvernement intérieur, elle seule donne l'autorité sur elle-même, elle seule distribue les ressorts, règle l'administration, fixe les objets, & que toutes les loix qui composent son code moderne, ne sont que des additions ou des corrections faites aux anciens statuts délibérés en pleine liberté par la nation elle-même. Dans aucun historien étranger on ne trouve de trace du contraire. Il doit donc passer pour certain que la République de Venise n'a jamais été ni dominée, ni contrainte par aucune puissance supérieure dans l'institution & la réformation de ses loix; dans la combinaison & la collation de ses magistratures;

ce qui prouve qu'ayant eu le privilège rare de naître dans la liberté, elle a eu le bonheur plus rare encore de s'y maintenir.

On voit à la vérité quelques-uns de ses premiers Doges recourir aux Empereurs d'Orient pour obtenir des graces & des faveurs, telles que les qualités alors distinguées & éminentes d'Hypate, de Spataire, de Protospataire, de Protosebaste. Mais il est facile de se convaincre que ce recours à une puissance supérieure n'a jamais eu lieu que pour obtenir des dignités étrangères au gouvernement intérieur de l'Etat, des dignités qui n'avoient rien de commun avec les magistratures nationales, qui flattoient pourtant l'ambition des Doges, parce qu'elles donnoient un rang dans l'Empire. On ne voit point de postula-

tion pareille faite aux Empereurs, ni à aucune autre puissance du dehors, pour parvenir aux magistratures nationales. Ainsi loin qu'on en puisse rien conclure contre la liberté immémoriale de l'Etat Vénitien, il me semble que cette postulation bornée aux seules dignités étrangères, fournit la plus forte preuve de cette liberté.

J'ai dit que l'Etat de Venise avoit toujours été un Etat libre, mais qu'il n'avoit pas toujours été un Etat indépendant. Car on peut avoir ses magistrats, ses loix, & sa jurisprudence à soi, & cependant obéir à un maître. Les anciens Romains eurent beaucoup de sujets à qui ils laisserent ce privilège d'autonomie, ne se réservant de tous les droits de la souveraineté, que celui de lever sur eux des tributs, & d'en exiger des ser-

vices. Les Vénitiens n'ont-ils jamais eu de maître, à qui ils fussent obligés de rendre cet hommage de soumission ? Voilà ce qu'ils soutiennent avec beaucoup de chaleur, ce que leurs adversaires combattent avec beaucoup de véhémence, & ce qu'un historien exact doit discuter sans prévention & sans humeur. Je dis donc 1^o. que les Vénitiens ont été dans leur origine sujets de droit de l'Empire Romain.

La sujettion est nécessairement ou personnelle ou locale : personnelle, de manière qu'elle suive le sujet en quelque lieu qu'il se trouve : locale, de manière que sans sortir des limites d'un certain territoire elle affecte tous ceux qui s'y trouvent renfermés. Quelque parti que l'on prenne là-dessus, la dépendance de l'Etat Vénitien restera

prouvée de droit : parce que les premiers Venitiens sortis de Padoue & des villes voisines étoient sans contredit d'anciens sujets de l'Empire, & ne purent cesser de l'être, si l'on veut que la sujettion soit personnelle ; parce que les isles dans lesquelles ils se réfugièrent étoient certainement du domaine de l'Empire, & durent les y tenir liés, si l'on veut que la sujettion ne soit que locale. Il ne sert de rien d'incidenter sur la maniere extraordinaire dont cette République fut formée. Ce nouveau corps de société établi sans l'aveu des Empereurs & dans l'impuissance de trouver en eux des ressources, n'auroit été qu'un parti de rebelles, si habitant des isles renfermées dans l'enceinte du terrain impérial, il avoit refusé de reconnoître les Empereurs pour ses maîtres.

L'inhabitation antérieure de ces isles ne donnoit lieu à aucun privilège d'indépendance. Le Roi possède beaucoup de terres inhabitées en Canada & dans la Louisiane. Des François qui dans un tems de trouble y formeroient un établissement sans son aveu, seroient-ils fondés à se prétendre indépendans ? Une terre a beau être sans culture & sans habitans, dès qu'elle a un maître connu, elle imprime un caractère de sujettion à tous ceux qui l'habitent & la cultivent. Il n'est donc aucun titre d'où l'on puisse faire dériver l'indépendance des premiers Venitiens. Ils auroient été rebelles s'ils n'avoient pas été sujets.

Je dis en second lieu, que quoique la foiblesse des successeurs d'Honorius & les troubles qui agiterent l'Empire d'Occident jusqu'à son entière destruc-

tion fussent plus que suffissans pour anéantir tout exercice du droit de souveraineté sur le nouvel Etat de Venise, quoique les monumens de ce tems-là ne présentent aucune particularité d'où l'on puisse rien inférer de relatif à un Etat alors si médiocre, il est plus que vraisemblable que les Vénitiens n'eurent jamais intention, en se réfugiant dans leurs isles, de secouer le joug des Empereurs. Contens d'avoir trouvé un asyle contre la fureur des barbares, il est à présumer qu'ils regarderont comme un de leurs plus solides avantages de tenir encore à l'Empire d'Occident par des liens dont ils devoient naturellement faire gloire, & desquels seuls ils pouvoient espérer leur sûreté. Quels moyens pour eux de se maintenir, s'ils avoient été déclarés ennemis de

l'Empire ? Et comment n'auroient-ils pas été déclarés ses ennemis, s'ils avoient osé s'en prétendre indépendans. Tout ce que l'on peut conclure de la situation fâcheuse où étoient alors les affaires de l'Italie, c'est que de plus grands soins empêchèrent les Empereurs de faire beaucoup d'attention à l'Etat de ces Insulaires, qu'ils n'étendirent sur eux que foiblement leur protection & leur vigilance, & que ceux-ci regardèrent cette négligence de leurs maîtres, plutôt comme un abandon malheureux, que comme une émancipation favorable.

Le règne d'Odoacre, vainqueur d'Augustule & destructeur de l'Empire d'Occident, changea entièrement la constitution primitive des choses. Les Vénitiens furent-ils soumis à ce Roi barbare avec tout le reste

de l'Italie? C'est sur quoi il n'est pas facile de prononcer. Il paroît par le témoignage des historiens du tems , qu'Odoacre réunit sous ses loix tout ce que les Empereurs possédoient en Italie , ce qui ne présente aucune exception en faveur des isles Vénitiennes. D'autre part il est peu vraisemblable que ces Insulaires , après avoir sacrifié tant de choses pour se soustraire au joug des barbares , ayent subi sans résistance celui d'un Roi Hérule. Leur horreur invincible pout tout ce qui n'étoit pas Romain , dût leur inspirer à cet égard la plus forte des oppositions. La destruction de l'Empire d'Occident avoit achevé de dissoudre tous les liens de leur dépendance originaire. Ils n'avoient garde de transmettre volontairement les droits de leurs anciens maîtres , à un conqué-

rant que la violence seule avoit placé sur le trône des Césars. Pour reconnoître un pareil Roi, il auroit fallu qu'ils y fussent contraints par la force ; & leur position au milieu des eaux demandoit une conquête particulière. Or nous ne voyons pas qu'Odoacre ait jamais rien entrepris contre ces isles. Peut-être les jugea-t-il de trop peu de conséquence pour faire les frais de les conquérir ; & la courte durée de son règne ne lui en donna pas le tems. Odoacre n'ayant donc aucun droit sur les isles Vénitiennes, & n'ayant jamais entrepris de les assujettir, je crois qu'on en peut conclure sans erreur qu'elles se conserverent vis-à-vis de lui dans l'indépendance, où les avoit mises la destruction de l'Empire d'Occident. Si le besoin d'être protégés engagea les Vénitiens à re-

chercher l'appui de quelque puissance étrangere, il est plus apparent de croire qu'ils adresserent leur hommage aux Empereurs d'Orient, qui d'ailleurs devenus les uniques chefs de l'Empire, se crurent dès-lors autorisés à rentrer dans tous les droits dont son ancien partage les avoit dépouillés. En effet toute la suite de l'Histoire Vénitienne confirme le penchant qui tint toujours ces Républicains inclinés vers cette branche illustre de l'Empire Romain. Les Vénitiens suivirent en cela l'exemple des autres peuples d'Italie, qui n'obéissoient aux barbares que malgré eux, & qui d'inclination étoient tout dévoués à l'Empire de Constantinople.

Théodoric qui enleva l'Italie à Odoacre, & dont le règne fut long & heureux, vint à bout de rendre les isles Vénitiennes ses

tributaires. La lettre de Cassiodore, que j'ai rapportée dans le premier livre de cette Histoire, en fournit une preuve à l'évidence de laquelle il n'est pas possible de se refuser. On voit par le contenu de cette lettre, que les Vénitiens étoient obligés à des services envers le Roi Théodoric, qui d'ailleurs ne toucha jamais ni à leurs loix, ni à leurs usages. Sans doute que cette République naissante se voyant dans l'impuissance de soutenir la guerre contre un Roi tel que Théodoric, & remarquant son attention très-particulière à étendre ses droits sur tout ce qui anciennement avoit appartenu à l'Italie, aima mieux se condamner à lui payer tribut, que de s'exposer à des entreprises plus dangereuses de sa part. Les Vénitiens eurent peut-être moins de peine à subir cette espèce de

joug , parce que l'Empereur Zénon avoit cédé à Théodoric tous ses droits sur l'Italie.

Le règne des Goths ne fut pas long ; & aussitôt que les armées impériales eurent commencé à en ébranler les fondemens , les Vénitiens qui n'avoient été assujettis que malgré eux à ces barbares ; se livrerent à leur ancienne inclination pour le nom Romain , en se dévouant au service de l'Empereur d'Orient. Cela se voit manifestement par les secours qu'ils fournirent à Narsés pour son passage d'Aquilée à Ravenne , par l'accueil qu'ils lui firent à Rialte où il descendit , par l'autorité qu'il se donna de faire bâtir dans le sein de cet Etat les Eglises de saint Théodore & de saint Géminien , comme un monument de sa victoire sur les Goths. Depuis ce tems-là l'Empire d'Orient conserva

le domaine direct sur les isles Vénitiennes , qui cessèrent de faire partie de l'Italie , après la conquête des Lombards. Il est hors de doute que les Lombards n'eurent jamais sur elles ni droit, ni prétention , puisqu'on trouve dans les monumens anciens les vestiges d'un traité de limites fait entre les Vénitiens & eux.

Les François qui succéderent aux Lombards , ne posséderent rien eux-mêmes dans l'Etat de Venise. Cependant l'Empire d'Occident ayant été rétabli dans la personne de Charlemagne , cette nouveauté devint pour les Vénitiens une source d'embaras & d'inquiétudes. Ils avoient été détachés de l'Italie pour faire partie de l'Empire d'Orient , auquel ils se tenoient affectionnés par goût & par habitude. Charlemagne renfermoit dans ses prétentions tous

les anciens droits de l'Empire d'Occident, ce qui tendoit à réunir les isles Vénitiennes à son domaine. Il leur fit faire une rude guerre par son fils Pepin, Roi d'Italie. Il s'en fallut peu que cet Etat ne fût entièrement conquis; & son bonheur qui le sauva d'une ruine totale, procura la paix, par laquelle il fut mis hors des limites de l'Empire Latin, & il conserva la liberté de persévérer dans son dévouement à l'Empire Grec. Plusieurs des successeurs de Charlemagne renouvelèrent sur cet Etat une prétention qui sembloit abolie par le traité fait avec ce premier Empereur François. Quelques-uns même scurent se prévaloir de leur supériorité de puissance en Italie, pour exercer de grands droits sur les Vénitiens. Mais ce peuple ne fut jamais assujetti à leur égard, que

comme il l'avoit été vis-à-vis les Rois Goths, c'est-à-dire forcé-ment & dans la persuasion intime que cette autorité exercée sur eux étoit l'ouvrage de la loi du plus fort; au lieu que son dévouement à l'Empire de Constantinople avoit tous les caractères de la soumission propre des sujets envers leurs légitimes maîtres.

Cet assujettissement des Vénitiens aux Empereurs d'Orient, étoit encore dans son entier au commencement du neuvième siècle. Nous avons un monument de Justinien Participatio, dixième Doge de Venise, qui ne nous permet pas d'indouter. L'an 827, ce Doge fit bâtir une Abbaye de filles dédiée à saint Zacharie. Dans l'acte de la fondation rapporté par Sansovino, Participatio s'exprime de la sorte : « Faisons sçavoir à tous
« Chrétiens & Fidéles du saint

« Empire Romain, tant à ceux
« qui vivent présentement, qu'à
« ceux qui vivront après nous,
« Doges, Patriarches, Evê-
« ques, & autres hommes prin-
« cipaux; que nous Justinien,
« Consul impérial & Doge de
« Venise, par révélation de No-
« tre-Seigneur Dieu tout-puif-
« fant, & par l'ordre du séré-
« nissime Léon, Empereur &
« conservateur de la paix dans
« tout le monde, de qui nous
« avons reçu de grandes faveurs,
« avons fait bâtir à Venise ce
« Monastere de vierges, selon
« l'ordre dudit Empereur qui a
« voulu qu'il fût bâti des deniers
« de la chambre impériale, &
« en conséquence de la commis-
« sion que nous avons reçue de
« lui, nous avons ordonné,
« qu'on nous remit de l'or, de
« l'argent, & les autres choses
« nécessaires Et lorsque

« le bâtiment a été achevé ,
« nous avons tenu l'assemblée ,
« & avons ordonné que dans cet-
« te église on prieroit perpétuel-
« lement pour le salut du saint
« Empereur & de ses héritiers ;
« & nous avons délibéré de fai-
« re déposer au greffe de la
« Chambre de notre palais tou-
« tes les lettres qu'il nous a
« écrites à ce sujet en caractères
« d'or , & nous voulons qu'elles
« y soient conservées à jamais ,
« afin que personne ne puisse
« dire que ce monastere de saint
« Zacharie a été fait d'un autre
« trésor , que de celui du très-
« saint Empereur Léon. »

Cet acte rapporté par un au-
teur non suspect , est un pré-
cieux tableau où se trouve peint
au naturel l'état de la Républi-
que de Venise dans les tems de
sa dépendance. On y voit des
ordres donnés par les Empe-
reurs d'Orient au chef de cette

République, une chambre impériale établie dans son sein, & d'où l'on ne peut tirer de deniers qu'en vertu d'une commission émanée de la cour de Constantinople. On y voit que tous les membres principaux de la République, & les Doges eux-mêmes, sont nommés fideles du saint Empire Romain. On y voit des prieres ordonnées pour le salut de Léon l'Arménien, qui étoit mort excommunié par les Papes, à cause de son attachement opiniâtre à l'hérésie des Iconoclastes. La soumission de la République Vénitienne à cet Empereur peut-elle être caractérisée plus naïvement? Un Prince donne-t-il des ordres là où il n'a aucune autorité? Fait-il bâtir des églises dans des lieux qui ne sont aucunement de sa dépendance? Osera-t-on interpréter le terme de *se-*

dele au saint Empire Romain, d'une fidélité qui se borneroit aux nœuds d'une simple alliance ou confédération ? Ne sçait-on pas ce que signifie parmi les anciens le terme *fidele*, & peut-on lui donner d'autre signification que celui de feudataire ou de vassal ? Cette chambre impériale, dont il est parlé dans l'acte, paroît évidemment une chambre établie dans l'Etat de Venise, pour y déposer les deniers provenans des tributs que les Empereurs étoient en droit & en habitude d'en exiger. Ces prieres ordonnées pour le salut d'un Empereur schismatique, sont bien moins l'effet du tolérantisme des Vénitiens, qui étoient alors tout aussi zélés Catholiques qu'ils l'ont été depuis, que le devoir d'un peuple *fidele* à ses maîtres. On voit en même tems par cet acte, que la dé-

pendance de l'Etat de Venise se bornoit à peu d'objets. Le Doge ne donne point aux membres principaux de cet Etat le nom de sujets *subditi*, dont la signification seroit exclusive de la liberté que j'ai établie plus haut, mais celui de *fideles* qui ne peut signifier que la vassalité, sorte de dépendance dont les Princes & les Roix sont eux-mêmes susceptibles. Le Doge s'annonce comme ayant son palais, sa justice, son greffe, son fisc. On sçait d'ailleurs que les Doges de Venise dans les tems les plus anciens, se qualifioient Ducs par la grace de Dieu, qu'ils traitoient souverainement de la paix & de la guerre avec leurs ennemis particuliers, qu'ils ne mettoient dans les actes publics que leur nom & la date de leur règne, qu'ils avoient droit de battre monnoie ; & la plus
ancienne

ancienne de ces monnoies con-
nues, a d'un côté une Croix
avec ces mots, *Christus imperat*,
& de l'autre *Venetia*. Les Do-
ges de Venise ressembloient en
cela aux Ducs de Bénévent, qui
quoique vassaux & feudataires
de l'Empire Romain, exerçoient
dans leur Etat particulier une
autorité très-approchante de
l'autorité souveraine. L'Etat de
Venise en un mot étoit dans
l'Empire d'Orient ce qu'ont
été sous l'Empire François les
Princes possesseurs des grands
Fiefs, ce que sont encore au-
jourd'hui en Allemagne les
Electeurs & les autres Princes
de l'Empire.

Il est probable que cet Etat
visa comme beaucoup d'autres à
secouer ce reste de dépendance
dans les tems où l'Empire d'O-
rient commença à s'affoiblir par
les attaques continuelles qu'il

recevoit du dehors, & par les troubles journaliers qui l'agitoient au-dedans. L'autorité n'ayant plus le même nerf, la dépendance ne fut point aussi exacte. Dès qu'on vit jour à en élargir les liens, peu à peu on les dénoua l'un après l'autre. Ce qui étoit soumission & devoir, ne fut plus qu'égard & déférence. On respecta encore longtems une autorité, à laquelle on n'étoit plus subordonné que par un reste de ménagement ; en se donnant toujours plus de privilèges, en diminuant toujours d'avantage ses obligations, on arriva enfin à l'indépendance absolue. On ne peut guères la faire remonter moins haut, que vers la fin du neuvieme siècle, ou au commencement du dixieme, puisque peu de tems après on vit les Vénitiens sortir de leurs bornes, faire des conquêtes

en Dalmatie, province ancienne de l'Empire d'Orient, & ne plus agir avec leurs anciens maîtres, que comme on traite d'égal à égal, sinon pour l'étendue, du moins pour le caractère de la domination.

L'Etat de Venise a eu donc trois âges différens. Le premier, où il ne prétendoit point à l'indépendance, & cet âge de foiblesse a duré depuis sa naissance jusqu'à la fin du règne des Ostrogoths : le second, où il en eut l'espérance & la prétention ; & cet âge d'habileté a fini avec le neuvième siècle : le troisième, où il s'est montré avec une indépendance pleine & absolue, & cet âge de force, commencé au dixième siècle, n'a plus eu d'interruption. Toujours libre de se gouverner selon ses loix, & de disposer de ses magistratures, cet Etat a été dans

le premier âge soumis à l'Empire d'Occident jusqu'à l'abdication d'Augustule, passagèrement assujetti aux Rois Goths, entièrement séparé de l'Italie sous les Lombards & les François. Dans le second âge, vassal des Empereurs d'Orient, il a sçu, à la faveur des circonstances, & à force de souplesse, de ménagement & d'habileté, se frayer une route vers l'exemption de toute espece de servitude; & le moment où il y est parvenu, a commencé l'âge de sa virilité. Je dis que son indépendance une fois établie n'a plus eu d'interruption, & en cela je n'ai aucun égard aux prétentions des Empereurs Allemands dont quelques-uns ont eu le crédit de s'arroger sur l'Etat de Venise une sorte de supériorité. Il paroît que leur droit n'étant fondé que sur leur qualité de Rois

d'Italie, ne pouvoit rien avoir de légitime, depuis que par le partage fait sous Charlemagne, les isles Vénitiennes avoient cessé de faire partie de ce Royaume. En un mot il me semble qu'on ne peut attribuer aux Vénitiens, ou plus de privilèges, ou plus de servitude, sans aller contre la vérité de l'Histoire.

III. Le troisieme objet sur lequel j'ai entrepris de donner des éclaircissemens, concerne la forme primitive du gouvernement intérieur de l'Etat de Venise. Il y a trois formes principales de gouvernement, le démocratique, qui laisse l'autorité dans le corps de la nation, sans exclusion de citoyens; l'aristocratique, qui attribue l'autorité à une partie nombreuse de citoyens, à l'exclusion de tous autres; le monarchique, qui remet l'autorité sans partage entre les

Forme primitive du gouvernement de Venise.

main du chef de la nation. Si l'on en croit quelques auteurs, ces trois formes de gouvernement ont eu lieu dans l'Etat de Venise ; le démocratique d'abord, le monarchique ensuite, & l'aristocratique enfin. Mais ceux qui pensent de la sorte, n'ont guères approfondi l'histoire de cette République. Il ne faut que l'avoir méditée sérieusement & sans prévention, pour reconnoître que la forme de gouvernement monarchique n'y a jamais été introduite, & qu'il n'y a jamais eu de passage réel que de la démocratie à l'aristocratie ; de sorte qu'en tout tems cet Etat a mérité le nom & a eu le vrai caractère de République. Il est inutile d'observer que je ne considère plus ici cet Etat dans l'ordre de son indépendance au dehors, mais selon toute l'étendue de sa liber-

té au-dedans. Le pouvoir libre & suprême de faire des loix, & d'ériger des magistratures dans son intérieur, voilà l'autorité dont je parle ; & c'est cette autorité que je soutiens avoir été longtems commune à tous, réservée ensuite à plusieurs, & jamais confiée à un seul.

Il est de l'essence de la démocratie que tous les particuliers aient leur part à l'autorité publique. Tout Etat où l'autorité suprême & en dernier ressort ne réside que dans l'assemblée de la nation, à laquelle chaque citoyen indistinctement peut être député & avoir droit de suffrage, annonce une forme de gouvernement parfaitement démocratique. Un Etat pareil peut avoir des Chefs, il peut leur attribuer les plus grands privilèges d'honneur & de juridiction, sans

changer l'essence de son gouvernement.

Les premiers Vénitiens réunis fortuitement & par un même désespoir dans les isles du Golfe Adriatique, furent dans le cas de régler librement les conditions de leur société. Comme il n'y avoit entre eux personne qui fût en droit de donner la loi, ils ne purent y procéder que par la voye simple que la Nature inspire à tous ceux qui s'unissent volontairement, c'est-à-dire par une délibération faite en commun à la pluralité des suffrages. Voilà le premier fondement de l'autorité exercée dans l'intérieur de cette République : une délibération commune où chaque particulier donna son avis librement, sans que l'avis de l'un eût aucune prépondérance sur l'avis de l'autre. Cette maniere

de procéder est la démocratie elle-même, & tant qu'elle a subsisté, cet Etat a eu la forme essentielle du gouvernement démocratique. Or nous voyons par l'histoire que les premiers Vénitiens n'imaginèrent rien de plus convenable à leur petit nombre & à leur situation, que de régler en commun les affaires générales, & de faire décider tout le reste par des juges particuliers. Comme la nation étoit partagée en différentes îles, ils convinrent que chaque île auroit son propre magistrat pour y rendre la justice & y maintenir la police & le bon ordre; que ce magistrat se nommeroit Tribun conformément à l'usage établi dans les provinces du continent voisin où presque toutes les villes avoient leur Tribun; que chaque île particulière nommeroit

annuellement son Tribun par voye de délibération commune, & que le pouvoir législatif & le jugement de toutes choses en dernier ressort seroient réservés au Conseil général de la nation assemblée.

Telles furent les conditions primitives de leur société, où l'on voit que tout l'essentiel du gouvernement demeura résident dans la communauté : les Tribuns n'étant que les ministres, les instrumens, les comptables du Conseil général. La nation resta toujours maîtresse de les convoquer, & il fallut toujours la consulter pour toutes les choses où le bien commun étoit intéressé. Nous ignorons par qui & comment se faisoit la convocation de ce Conseil suprême. Nous ne sommes pas plus instruits de l'ordre qui regnoit dans ces assemblée

nationales. Nous ſçavons ſeulement que le clergé, la nobleſſe & le peuple y avoient entrée ſans diſtinction. Il y a même lieu de croire que dans les premiers tems les formalités en étoient peu régulières & peu ſéveres.

Les choſes demeurèrent dans cet état juſqu'à l'an 697 que les Vénitiens firent dans leur gouvernement un changement des plus conſidérables. Des querelles ſurvenues entre les Tribuns des différentes iſles, avoient produit une diſcorde générale & menaçoient la République d'un renverſement total. La néceſſité de faire ceſſer le défordre devenu exceſſif, obligea d'avoir recours à un remède extraordinaire. On convoqua une grande aſſemblée de la nation qui ſe tint à Héraclée. Là par voye de délibération com-

munne , on convint que sans sup-
primer les Tribuns particuliers ,
on établiroit un chef général ,
qui ayant autorité sur tous les
membres de la République veil-
leroit sur la conduite des magis-
trats subalternes , & sur qui la
nation se déchargeroit du soin
de décider en dernier ressort
de tous les cas particuliers.
On donna à ce chef de la Ré-
publique le titre de Duc ; & en
cela on suivit encore l'usage é-
tabli dans le continent voisin où
les gouverneurs généraux de
provinces prenoient la qualité
de Ducs.

C'est à cette époque que cer-
tains auteurs font commencer
le gouvernement monarchique
de Vénise, en supposant que ces
Ducs ou Doges nouvellement
institués , furent de vrais souve-
rains. Il est vrai qu'ils eurent une
autorité supérieure à celle de

tous les magistrats particuliers ; il est vrai qu'étant créés à vie cette autorité devint très-grande ; il est vrai encore que ces Doges prirent la qualité de princes ; qu'ils dispofoient dans l'intérieur de toutes les charges ; qu'au dehors & au dedans tout se faisoit en leur nom & par leurs ordres. Mais il est également certain que leur autorité n'alla jamais jusqu'à dominer la nation ; qu'ils ne tinrent jamais cette autorité que du suffrage libre de la nation qui fut toujours maîtresse d'y mettre des bornes & des réserves. Il est certain que la nation se réserva le droit d'élire ses Doges & de les déposer ; il est certain que le Conseil général de la nation fut toujours le tribunal suprême en qui résida exclusivement le pouvoir de faire des loix, d'ériger des magistratures nouvelles, & de supprimer les anciennes. Ainsi

la prérogative des Doges se borna à être les premiers magistrats & les premiers représentans de la nation , à la gouverner non selon les loix qu'ils lui im-
posoient , mais selon les regles qu'elle leur prescrivoit à eux-mêmes. Ils furent à peu près à cet égard ce que sont encore aujourd'hui les Rois de Pologne , chefs de la nation sans en être les maîtres , jouissant de tous les honneurs de la souveraineté & ayant la nation elle-même pour souveraine ; avec cette différence pourtant que ce qu'on nomme aujourd'hui en Pologne la nation , se borne à la seule noblesse , & que ce qu'on nommoit alors à Vénise la nation renfermoit tous les membres de la République sans exception d'un seul.

Les Doges se voyant élevés si haut qu'il n'y avoit plus pour eux que peu de pas à faire pour

parvenir au pouvoir monarchique , ne tarderent pas à vouloir franchir cet intervalle. Mais à mesure qu'ils essayoient d'étendre leurs prérogatives, la nation se montroit plus attentive à les contenir dans leurs bornes , & il en couta la vie à plusieurs de ces Doges entreprenans. Ils avoient eu d'abord la liberté de se choisir leur Conseil ; mais comme on vit qu'ils en abusoient pour agir arbitrairement ; on leur nomma des conseillers qu'ils furent obligés de consulter ; & tous ceux qui voulurent s'affranchir de cette servitude éprouverent la fureur du peuple. Plusieurs obtinrent le privilege d'associer leurs enfans au dogat , & par-là cette dignité fut quelque temps comme héréditaire dans deux ou trois maisons principales ; mais ils eurent toujours besoin pour cela

de demander à chaque fois un consentement exprès de la nation ; & enfin une révolution heureuse produisit dans le onzième siècle la loi qui défendoit à perpétuité ces associations comme pernicieuses à la liberté publique.

Ceux qui sont de l'opinion que les anciens Doges ont été souverains , & en particulier l'auteur de l'examen de la liberté de Vénise , se fondent sur les actes où ces Doges prenoient le titre de princes , & de princes par la grace de Dieu ; sur l'habitude dans laquelle étoient tous les princes étrangers de traiter avec ces Doges comme avec les maîtres absolus de l'État Vénitien ; sur ce que ces Doges avoient leur fisc , levoient des tributs , ordonnoient des amendes & des confiscations à leur profit , & sur

beaucoup d'autres apparences de pouvoir suprême. Mais ils n'ont pas observé ou n'ont pas voulu observer qu'en tout cela les Doges n'agissoient que comme lieutenans & chargés de pouvoirs ; qu'il y avoit dans le sein de la République un tribunal supérieur d'où dériveroit leur autorité & qui étoit en droit de leur en demander compte ; que le peuple Vénitien, loin de se croire sujet de ses Doges, se croyoit au contraire autorisé à les punir lorsqu'ils venoient à s'écarter de leur devoir ; & qu'un prince subordonné de la sorte aux recherches & à la vengeance de sa nation peut bien exercer la souveraineté vis-à-vis des étrangers, mais n'est point un vrai souverain vis-à-vis de ses peuples : de sorte que pour être exact il faut dire que la dignité ducale dans les tems

même où elle a paru plus privilégiée , n'a jamais été à Vénise qu'une première magistrature dont les prérogatives ont été plus ou moins étendues selon les circonstances , mais dont le pouvoir a toujours été inférieur au pouvoir suprême de la nation.

Sur la fin du douzième siècle, il se fit dans la République un nouveau changement. Au lieu des assemblées générales que l'on convoquoit dans les occasions importantes & qui avoient été souvent très tumultueuses , on délibéra de créer un grand Conseil stable & permanent , composé d'un très-grand nombre de membres que l'on éliroit annuellement par quartier , & qui exerceroient seuls le pouvoir suprême. Tous les citoyens sans distinction conserverent le droit d'éligibilité à ce tribunal ,

qui eut ses jours d'assemblée & qui se prescrivit à lui-même ses regles & ses formalités. On introduisit une nouveauté encore plus remarquable. On regla que l'élection des Doges qui jusques là avoit été faite par le peuple en commun, se feroit désormais par un certain nombre d'électeurs, qui seroient à cet égard les députés & les compromissaires de la nation. Ce double changement doit être regardé comme la premiere atteinte donnée au gouvernement démocratique, & comme un premier pas fait vers l'aristocratie, qui ne fut consommée que dans le siecle suivant.

Le pouvoir de faire des loix ; d'élire des magistrats, & de créer les magistratures n'étant plus exercé que par un certain nombre de citoyens, il fut aisé à ceux que leur naissance ou leur

fortune rendoient supérieurs aux autres , de se procurer l'entrée au grand Conseil exclusivement aux gens pauvres & obscurs. La porte fut ouverte aux brigues & aux cabales , & insensiblement on vit les plus riches & les plus intrigants dominer habituellement sur les autres dans les élections. Il ne restoit plus qu'un fantôme de démocratie consistant uniquement dans le droit exercé par le peuple en commun d'élire les membres du grand Conseil ; droit toujours plus assujetti par la crainte & la séduction ; jusqu'à ce qu'enfin un Doge plus hardi enleva au peuple ce droit, en rendant perpétuel le grand Conseil qui existoit alors, & toutes ses places héréditaires dans les familles de ceux qui y étoient inclus dans ce moment même. C'est ce qu'on nomme à Venise

la réformation du grand Conseil. Dès-lors le peuple demeura exclus sans retour de toute participation à l'autorité publique; elle fut toute entière renfermée dans l'intérieur de ce nouveau grand Conseil ; il ne fut plus possible d'être quelque chose dans l'Etat qu'autant qu'on étoit admis dans ce tribunal, qui devint lui seul le corps de la nation ; ce qui produisit l'aristocratie, qui a duré jusqu'à nos jours.

IV. Il me reste à dire un mot sur l'ancienneté des nobles Vénitiens. Il n'est point de nation qui renferme dans son sein des particuliers de si grande qualité, que ceux que l'on trouve à Venise. Plusieurs familles Vénitiennes peuvent le disputer aux maisons souveraines pour l'ancienneté de la noblesse. Si on vouloit même les en croire aveuglément, il n'y auroit pres-

Ancienne
noblesse des
Vénitiens.

qu'aucun de ces illustres citoyens qui ne fit dériver sa descendance de quelqu'un des héros de l'ancienne Rome. Mais il n'est pas question ici d'adopter les chimères particulières de tous ces nobles, dont l'orgueil aime à se repaître de la folle idée qu'ils sont faits pour aller de pair avec les plus grands princes. C'est partout le foible des maisons nobles de prétendre à des origines fabuleuses, & de s'attribuer au hasard une première illustration, par le mouvement d'une vanité qui cherche à se sauver à la faveur des ténèbres, & qui ne sert souvent qu'à leur donner un ridicule aux yeux du Public. Les titres imaginaires n'ajoutent rien aux titres réels. Les Vénitiens ont moins besoin que d'autres, de recourir à ce mélange, puisqu'on trouve parmi eux des nobles,

dont l'ancienneté se montre supérieure à tout, sans le secours d'aucune fable.

Il est certain que dès l'origine de leur République, plusieurs familles considérables de Vénitie se refugierent parmi eux, & y formerent une classe de nobles, dont l'origine est indubitablement Romaine. Il n'est pas moins vrai que ce fut parmi ces nobles que l'on choisit les Tribuns qui gouvernerent les isles Vénitiennes durant près de deux siècles. Il est encore constant que la race de quelques-uns de ces Tribuns s'est perpétuée parmi ce qu'on nomme à Venise les nobles *delle case vecchie*; de sorte que ces familles encore existantes peuvent se flatter d'une noblesse qui a douze ou treize siècles d'ancienneté, ce qu'on auroit peine à trouver dans aucune des maisons qui occupent

les trônes les plus brillans. Les Sanutes, dont le nom ancien étoit Candian, sont les plus distingués de cette premiere classe de nobles. On trouve un Thomas Candian parmi les Consuls envoyés de Padoue à Rialte avant la naissance de la République. On voit quelques-uns des premiers Doges du nom de Candian. Les Badouers, anciennement Participatio, qui ont eu un Doge au commencement du neuvieme siecle & plusieurs autres Doges consécutifs, les Memmes, autrefois Monégario ou Tribuns, les Faliers, les Ziani, les Dandolo, les Gradnigo, les Contarins, les Morosins, les Justiniani, les Soranzo, les Zéno, les Quirins, les Cornares, sont tous issus de ces anciennes familles qui ont possédé les premieres charges de la République, & qui en cela seul
ont

ont le titre de noblesse le plus glorieux, parce que dans les anciens tems on ne donnoit les grandes places, & surtout le Dogat, qu'aux personages de la premiere qualité. Toutes ces familles ont donc une prééminence en fait de noblesse, qu'il seroit difficile de leur contester. Si elles se disent descendantes des anciens Romains, elles ont pour l'avancer les présomptions les plus fortes; & cette prétention de leur part est appuyée sur des vraisemblances qui ne permettent pas de lui attribuer le ridicule attaché à certaines fables généalogiques. Il est vrai que ces nobles de la premiere classe sont à Venise le plus petit nombre; ils n'y ont pas aujourd'hui plus de privileges que les nobles du dernier rang. L'établissement & les loix de l'aristocra-

tie ont occasionné pour eux cette décadence ; cependant la supériorité de leur noblesse leur a toujours conservé un degré de considération que les autres n'ont pas.

Il y a une seconde classe de nobles beaucoup plus nombreuse, qui, quoiqu'inférieurs aux précédens, ont pourtant encore une ancienneté très-grande ; puisque sans remonter jusqu'aux anciens Tribuns, ils sont au moins issus de gens qui, dès les premiers siècles de la République, avoient été employés dans les premières magistratures de l'État, & qu'ils étoient reconnus pour anciens nobles, lors de la réformation du grand Conseil faite dans le troisième siècle. Cette classe renferme soixante & quatorze familles, dont les noms sont

très-connus & très-illustres.

La troisieme classe est formée de tous les nouveaux nobles qui ont acquis la noblesse durant la guerre de Gênes, tant ceux que le hazard fixa au grand Conseil, & qui s'étant trouvé dans le cas de l'inclusion lors de la réformation, devinrent nobles par là même, que ceux à qui on accorda la noblesse pour de l'argent, qu'ils fournirent dans le besoin pressant où la République se trouvoit. Les plus anciens n'ont pas cinq cens ans de Noblesse. Cette troisieme Classe est peu nombreuse, parce qu'il s'est éteint plusieurs des familles qui la formerent d'abord.

La quatrieme classe est composée de plus de quatre vingts familles, dont la noblesse achetée durant la guerre de Candie,

est toute des plus nouvelles. Sur quoi il est à remarquer qu'avant la réformation du grand Conseil, on n'avoit point encore imaginé à Venise que la noblesse pût s'acheter, ou s'acquérir. On appelloit nobles ceux qui descendoient de familles qui de tems immémorial avoit exercé les grands emplois, & dont l'origine se perdoit dans les ténèbres de l'antiquité. On nommoit Citadins ou Bourgeois ceux qui ayant une origine connue & point noble, tenoient pourtant un rang, soit par leur fortune soit par leurs charges. Tout ce qui étoit au-dessous demeuroit confondu sous la dénomination de peuple. Cette observation est très-importante pour faire connoître l'excellence des nobles reconnus pour tels avant la réformation du

grand Conseil ; c'est-à-dire avant qu'il y eût à Venise une espece de noblesse qui pût s'acheter ou s'acquérir. Il en faut aussi conclure que parmi les Citadins il pouvoit y avoir des familles très-anciennes, puisque ni la fortune, ni les services n'avoient pû jusques-là procurer aucune sorte d'ennoblissement.

Après la réformation du grand Conseil, la qualité de noble ne fut plus comme auparavant un privilège attaché à la naissance, qui ne pouvoit ni s'acquérir, ni se perdre ; mais une prérogative exclusivement résultante du bonheur d'être membre du grand Conseil. Depuis cette fameuse époque, on ne reconnoît pour nobles que ceux dont les noms se trouvoient écrits au livre d'or dans la liste

des familles qui devoient composer à perpétuité ce premier tribunal, sans avoir égard à l'origine illustre ou basse de ces familles. Il fut au pouvoir du grand Conseil d'admettre dans son sein de nouveaux sujets, & d'en exclure d'anciens, selon le degré de faveur ou de rigueur que méritoient leurs services. La noblesse devint une affaire purement dépendante de la destinée, qui mettoit les citoyens vis-à-vis de ce tribunal dans le cas de l'inclusion ou de l'exclusion. Plusieurs familles très-anciennes furent exclues, & par-là même dégradées; quelques familles Citadines furent incluses & ennoblies par conséquent.

Durant les calamités de la guerre de Gênes, on eut besoin d'argent. Après que toutes les autres ressources eurent été

épuisées pour trouver de quoi fournir aux nécessités urgentes de la triste situation où l'on se voyoit réduit, on s'avisa de vendre l'entrée au grand Conseil aux riches Citadins & autres populaires sans distinction. La noblesse devint vénale pour la première fois ; on l'accorda au plus offrant & dernier enchérisseur ; & cette vénalité produisit son effet ordinaire. Il en résulta un mélange & un alliage qui altéra beaucoup la pureté de la noblesse Vénitienne , & la mit à un titre très-bas : car des trente familles qui l'obtinent, à la réserve de trois ou quatre qui étoient Citadines , toutes les autres n'étoient que de simples marchands , d'ouvriers même & d'artisans du plus bas étage.

On fut un peu plus difficile durant la guerre de Candie ; &

des quatre-vingts familles à qui on vendit la noblesse ou l'entrée au grand Conseil, il n'y en eut que vingt-six qui fussent de simples marchands ; toutes les autres étoient ou d'anciens citoyens de Venise, ou de bons gentilshommes des provinces voisines. Il y eut même quelques-unes des anciennes familles qui avoient été dégradées par l'exclusion, qui profiterent de cette conjoncture pour se réhabiliter, en achetant l'inclusion. Il ne faut donc pas se laisser prévenir de la fausse idée qui présente la noblesse Vénitienne en général, comme la meilleure noblesse de l'univers. Il y a à Venise comme partout ailleurs, du choix & des différences à faire parmi les nobles ; & quoique la noblesse acquise par mérite ou par argent, donne les

mêmes droits & les mêmes privilèges que la noblesse immémoriale, il est pourtant certain qu'en genre de noblesse, ce qui est acquis ne peut jamais avoir la valeur intrinsèque de ce qui ne l'est pas. Ainsi avant de prodiguer certains honneurs à un noble Vénitien, il seroit bon de pèser à quel prix il a eu sa noblesse.

L'établissement de l'aristocratie a beaucoup donné de relief à cette qualité de noble Vénitien, puisque la souveraineté est devenue un bien commun à tous ceux qui ont cet honorable caractère. Egaux entr'eux, ils ne sont commandés que par leurs loix, & commandent à tout le reste. Ils sont les seuls à qui appartienne l'éligibilité pour toutes les grandes magistratures, & le droit de voter dans les délibérations où se trai-

tent les plus essentielles affaires d'Etat. Tout se fait par eux, ils sont tout dans l'Etat, ou plutôt ils sont l'Etat lui-même. Il ne faut pas être surpris que des prérogatives si éminentes leur enflent le cœur, & leur donnent une opinion si fastueuse de la qualité de noble Vénitien. La République est persuadée que le plus grand honneur qu'elle puisse faire à un Seigneur & à un Prince étranger, c'est d'écrire son nom au livre d'or, & de l'admettre au nombre de ses nobles. Plusieurs maisons souveraines ont reçu de sa part cette marque d'estime & de considération. Toute la maison de Bourbon, la maison de Savoye, la maison d'Est, celles de Brunswich & de Lunebourg, branches de cette dernière, sont au rang de ce qu'on nomme à Ve-

nise nobles par honneur. Diver-
ses maisons particulieres de
grands Seigneurs ont le même
avantage. Il est toujours beau de
partager une prérogative à la-
quelle une nation souveraine at-
tache la plus haute idée ; mais
comme on la partage avec une
infinité de gens, & en compa-
gnie très mêlée, il faut conve-
nir qu'un Prince qui veut bien
accepter la qualité de noble Vé-
nitien, fait beaucoup plus d'hon-
neur à la République qu'il n'en
reçoit.

Tels sont les éclaircissimens
préliminaires dont la nécessité
m'a paru indispensable, pour
qu'il ne restât ni ambiguïté sur
les faits, ni équivoque pour les
circonstances. Nous n'avions
point d'Histoire de Venise en
notre langue, c'étoit un champ
tout neuf à défricher. L'envie
de lui donner une première cul-

ture a été l'objet de mon travail. L'espérance de trouver l'accueil indulgent que le public a coutume de faire aux nouveautés même les plus imparfaites, m'a servi d'encouragement.

Les Historiens Vénitiens sont entrés-petit nombre, & la plupart n'ont écrit que depuis le tems où il n'étoit plus permis de dire toute vérité. Les premiers siècles de la République n'ont fourni aucun écrivain. Elle étoit alors resserrée dans des bornes si étroites, occupée de si médiocres objets, que rien de sa part n'excitoit la chaleur du génie. Née dans le tems où la décadence de l'Empire entraîna la décadence des lettres, & ayant eu une enfance longue & infirme, elle ne put se relever que très-tard de l'état d'ignorance, où l'avoient mise les embarras de sa première formation.

La chronique d'André Dandolo est le plus ancien monument que nous ayons de l'Histoire de Venise; elle n'est pourtant que du quatorzième siècle. Cette chronique moins partielle & plus exacte que tout ce qui a été écrit dans les tems postérieurs, ne donne que des notions abrégées des choses, sans développement & sans détail. L'histoire de Bernard Justiniani qui est du quinzième siècle, a beaucoup plus d'étendue, & renferme un plus grand nombre de particularités; mais on y trouve des inexactitudes sans fin, & on y remarque une partialité qui annonce des intentions opposées à la vérité de l'histoire, ou peut-être des chaînes contraires à la liberté de l'historien. Celle de Sabellius l'a suivie de fort près; cet auteur extrêmement inexact, a

parlé des Vénitiens , tout étranger qu'il étoit à leur République , moins en historien qu'en adulateur. Il tâche de se justifier de ce reproche dans la lettre apologétique qu'il a mise à la tête du second volume de ses rapsodies historiques , en assurant que sa qualité d'étranger le met à l'abri du soupçon d'avoir voulu faire sa cour à une République , à laquelle il ne tenoit par aucun lien. Il proteste qu'il n'a rien avancé que sur la foi des anciennes annales. Il observe que , tandis que tout le reste de l'Italie lui reprochoit d'avoir employé les couleurs les plus favorables & les moins vraies pour flatter les Vénitiens , ceux-ci se plaignoient de ce que toutes les fois qu'il avoit été question de parler à leur avantage , il ne l'avoit fait que d'un ton

froid & comme forcément ; d'où il conclut que par cela seul son impartialité est prouvée. Mais il ne faut que lire son histoire pour sentir combien cette apologie est vaine. Aussi n'a-t-elle pas détruit l'opinion qui est restée du peu de sincérité de cet écrivain.

Ceux qui sont venus après, ont écrit avec encore moins de liberté. La plupart n'ont fait que copier les idées de ces premiers historiens, & suivre sans examen la route qu'ils leur avoient frayée. Tels sont Marin Sanuto qui nous a laissé un livre des vies des Doges, où ce qui concerne le gouvernement intérieur est assez bien détaillé ; Pierre Delfino qui a composé une chronique de Venise ; Jean-Jacques Caroldo qui a fait une histoire de Venise depuis son origine jusqu'au mo-

ment où il écrivoit ; le Cardinal Gaspard Contarin qui a écrit cinq livres des magistrats & de la République de Venise ; le Cardinal Pierre Bombe & Pierre Justiniani qui en ont donné une histoire générale ; François Sanfovin qui a ébauché un tableau de la République de Venise en treize livres : tous auteurs du seizieme siecle.

Ces sources assez abondantes ne sont rien moins que pures. Il a fallu nécessairement recourir aux écrivains étrangers qui ont traité des choses relatives à l'Etat de Venise, pour découvrir la vérité qui est souvent ignorée, & plus souvent encore dissimulée par les auteurs Vénitiens. Il a fallu en bien des occasions corriger les uns par les autres. Plus d'une fois cette espece de confrontation a produit des diversi-

tés, des contradictions même, sur lesquelles il étoit difficile de prononcer sûrement. Je n'ai eu alors que le plus ou le moins de vraisemblance pour me décider. J'ai jugé des faits contestés, par les circonstances, les suites & les rapports qui m'ont paru ne pas l'être, & c'est de-là que j'ai tiré la probabilité supérieure, à laquelle je me suis arrêté.

Il ne m'a pas toujours été possible de mettre les dates. On en trouve très-peu d'assurées dans les auteurs Vénitiens; & on cherche inutilement dans les écrivains étrangers celles qui n'appartiennent qu'à l'histoire de Venise. J'avois besoin d'observer toutes ces choses pour persuader au lecteur que la matière que j'avois à traiter n'étoit point facile à débrouiller, que j'ai eu intention d'être exact, & qu'il

doit me pardonner les inexac-
titudes qui me seront sans doute
échappées en grand nombre, ou
par inattention, ou faute de lu-
mieres. Enfin je proteste à tous
ceux qui voudront bien me fai-
re appercevoir mes fautes, que
je recevrai leurs avis avec une
vraie reconnoissance.

Fin de la Préface.

S O M M A I R E

D U L I V R E P R E M I E R.

Irruption des Goths en Italie. Grande victoire remportée sur eux par Stilicon. Conduite perfide de Stilicon & sa mort. Rome prise & saccagée par Alaric. Premiers Vénètes réfugiés dans les isles du Golfe Adriatique. Bourg & Eglise bâtis dans l'Isle de Rialte. Entrée des Huns en Italie. Nouveaux réfugiés dans les isles du Golfe. Attila porte le fer & le feu dans la Vénitie. Attila est arrêté par le Pape Saint Léon. Attila retourne dans la Pannonie & il y meurt. Commencement de la République de Venise. Forme primitive de son gouvernement. Irruption des Vandales Africains en Italie. Nouveau pillage de Rome. Etat des premiers Vénitiens. Décadence entière de l'empire d'Occident. Entrée des Herules en Italie. Chute de l'empire d'Occident. Odoacre roi d'Italie. Vénitiens soumis à l'empire d'Orient depuis la conquête d'Odoacre.

Mœurs des premiers Vénitiens. Théodoric entreprend la conquête de l'Italie. Odoacre vaincu par Théodoric. Théodoric maître de toute l'Italie. Progrès du nouvel Etat de Venise. Lettre de Cassiodore aux tribuns des isles Vénitiennes. Vénitiens assujettis roi Théodoric & à ses successeurs. Première guerre des Vénitiens contre les pirates Esclavons. Décadence des Ostrogoths en Italie. Progrès de Bélisaire contre les Ostrogoths. Vitigés vaincu par Bélisaire. Rome assiégée par Tortila. Rome entièrement ruinée. Narsés envoyé en Italie. Narsés secouru par les Vénitiens. Les Ostrogoths entièrement détruits. Eglises bâties à Venise par Narsés. Narsés outragé par l'impératrice Sophie appelle les Lombards en Italie.



HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

L'Amour de la liberté, l'horreur de la tyrannie, les successives irruptions de divers effains de barbares, la triste expérience de leur implacable brutalité, la langueur de l'empire Romain expirant & hors d'état désormais de reprendre des forces suffisantes, toutes ces causes réunies ont donné naissance à la République de Venise. Quelques malheureux fuyant les Insultes & le joug d'une multitude de nations féroces & entreprenantes, cherchant dans le sein des eaux la sûreté bannie de leurs terres habituellement dévastées, ont été les premiers fondateurs.

Depuis que le partage d'autorité & la division d'intérêts eurent commencé

à défunir toutes les parties qui composoient le vaste corps de l'empire Romain ; depuis que les vertus du citoyen anéanties eurent cessé de mettre un frein au dépit des nations vaincues, d'opposer une barriere à l'inquiétude de celles qui ne l'étoient pas ; tous les peuples du Nord entraînés par le même esprit de rapine, se répandirent l'un après l'autre comme des torrens dans les belles provinces de l'Empire, & y signalerent à l'envi leur fureur par tout ce que le pillage, le massacre, l'incendie peuvent produire de plus détestable.

Transportés d'abord sur les rives du Danube, ils formerent dans la Pannonie divers établissemens ; de-là par les Alpes Juliennes il leur fut aisé de pénétrer dans l'Italie qui devint le théâtre de leurs sanguinaires exploits. Le beau pays de la Vénitie fut le plus exposé par sa situation aux ravages causés par le flux & reflux de ces barbares tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, toujours indomptables.

*Irruption
des Goths en
Italie.*

Dès le commencement du quatrieme siecle les Goths avoient porté le fer & le feu dans l'Illirie & la Thrace. Leurs progrès furent quelque tems suspendus par l'activité du grand Théodose.

Mais après la mort de ce Prince , la foiblesse d'Honorius & d'Arcade inspirant une nouvelle audace à cette belliqueuse nation , Alaric leur roi conçut le hardi dessein de se rendre maître de l'Italie , & de terminer ses conquêtes par la prise & l'incendie de Rome.

An 400.

Ce fut l'an quatre cent que ce prince conjointement avec Radagaïse franchit pour la première fois le passage des Alpes Juliennes. Il courut toute la Vénitie , ravageant la campagne , enlevant les hommes & les bestiaux ; c'est à quoi se bornèrent alors ses succès. Ce premier essai de ses forces n'étoit que le prélude du grand fracas de guerre qu'il projettoit de faire bientôt. Il employa quelques années à en concerter le plan & à en arranger les préparatifs. Enfin l'orage qui devoit porter la désolation dans l'Italie éclata. Alaric & Radagaïse à la tête d'un nombre innombrable de barbares altérés du sang des Romains entrèrent dans la Vénitie. Là ils partagerent leur armée immense en deux corps. Radagaïse prit les devants avec deux cent mille hommes , il se jeta dans la Ligurie où il mit tout à feu & à sang.

Tel qu'un ouragan furieux qui arrache, qui brise, qui renverse, Radagaise faisant marcher devant lui l'épouvante, & ne laissant après lui qu'un ravage affreux pénétra dans la Toscane, & mit le siège devant Florence.

Grande victoire de Stilicon,

Tout étoit en allarmes à la cour d'Honorius. Stilicon qui avoit toute la confiance de ce Prince & qui la méritoit par ses qualités militaires, fut choisi pour arrêter ce terrible débordement. Tandis que les Florentins réduits à la dernière extrémité n'avoient plus d'espérance, Stilicon arrive, il surprend l'ennemi, il le défait & le met en fuite. Radagaise est obligé de se sauver précipitamment avec les débris de son armée dans les montagnes de Fiesoli; il y est bientôt investi de toutes parts & s'y trouve sans ressource. Dans cette situation désespérée, il fait un effort pour échapper à son vainqueur par la fuite; mais il est pris par les Romains qui lui ôtent la vie sur le champ. Le reste de son armée mourant de faim est forcé de se rendre à discrétion; & bientôt après la plûpart de ces barbares vendus par bandes comme des troupeaux de bêtes, périrent de honte & de misère.

Après

Après une si grande victoire, il ne tenoit qu'à Stilicon d'être le salut de l'Empire en employant contre Alaric son armée triomphante, avec la capacité qui lui étoit ordinaire, & qui le rendoit supérieur à-tous les obstacles. Mais l'envie de prolonger une guerre utile à sa gloire & favorable à son ambition l'engagea à ne faire les choses qu'avec un ménagement qui tenoit de la perfidie. Stilicon rouloit dans son esprit les vues les plus vastes. Il ne se proposoit rien moins que de se frayer parmi les troubles qui agitoient l'Empire une route vers le trône impérial. Dès lors il n'étoit pas de son intérêt de finir la guerre; il devoit au contraire en entretenir le feu jusqu'à ce que le désordre devenu extrême lui présentât des circonstances capables d'assurer ses projets.

Stilicon marcha contre Alaric, qui, Conduite
 tandis que Radagaisé ravageoit la perfide de
 Toscane, s'étoit avancé lentement à Stilicon, & sa
 travers la Vénitie, & étoit venu cam- mort.
 per aux environs de Ravenne, laissant partout des traces de sa violence & de sa fureur. Stilicon ne balançoit point à lui livrer bataille. L'action fut vive &

sanglante, la perte fut grande de part & d'autre, & les Romains demeurèrent vainqueurs. Alaric étoit perdu, si Stilicon avoit voulu profiter de sa victoire. Mais au lieu de cette vivacité qu'il avoit mise jusques là dans ses opérations, on ne remarqua plus dans lui dès ce moment qu'une lenteur affectée qui sembloit ignorer la nécessité de pousser un ennemi si cruel, & éviter les occasions de le détruire. Cette conduite ouvrit les yeux à Honorius, & lui fit comprendre que celui en qui il avoit mis toutes ses espérances étoit l'ennemi dont il avoit le plus à se défier. Les mécontentemens & les soupçons devinrent si continuels & si grands, qu'Honorius se crut dans l'indispensable nécessité de se défaire d'un homme qui, au lieu de le servir, le trahissoit avec artifice. Il prit occasion d'un renfort de troupes que Stilicon avoit demandé, pour lui envoyer des gens qui avoient ordre de le tuer & qui exécuterent fidèlement leur commission.

Rome prise
par Alaric.

Il est des situations malheureuses où l'on ne peut prendre aucun parti qui ne devienne funeste. La mort de Stilicon qui venoit de délivrer Honorius

d'un ennemi d'autant plus dangereux qu'il étoit plus caché, fit perdre à l'Empire le seul homme qui pouvoit en être le soutien. Les armées Romaines n'ayant plus à leur tête aucun chef qui fût digne de vaincre, n'opposèrent plus aux efforts d'Alaric que des résistances lâches & timides. Ce barbare connut bientôt l'incapacité des nouveaux Généraux à qui il avoit à faire. Il s'en prévalut pour pousser les Romains à son tour. Ses attaques presque toutes victorieuses laissèrent toute l'Italie en proie à ses impitoyables hostilités. Il marcha vers Rome, en fit le siège, l'emporta d'assaut, & l'abandonna à la fureur du soldat. Ainsi cette capitale de l'univers qui avoit donné la loi à l'Europe, à l'Asie & à l'Afrique, subit enfin elle-même le joug. Alaric au comble de ses vœux ne jouit pas long-tems d'une si grande conquête. Il mourut subitement lorsqu'il méditoit une entreprise sur la Sicile. Ataulphe son beau-frere lui succéda. Celui-ci après avoir saccagé l'Italie assez long-tems, en sortit l'an 412 pour aller chercher ailleurs matiere à de nouveaux pillages.

An 409

Premiers
Vénètes ré-
fugiés dans
les isles du
Golfe.

Les Vénètes fatigués à l'excès des maux effroyables qu'ils eurent à souffrir dans le passage continuel de ces armées ennemies, commencerent à sentir tous les désavantages de leur position dans un pays délicieux à la vérité, mais tout ouvert, & devenu la route ordinaire des barbares pour pénétrer au centre de l'Empire. Le désir de se soustraire aux efforts violens & redoublés de la tempête qui les menaçoit incessamment, en détermina plusieurs à chercher des retraites inaccessibleles. Dès le premier ravage des Goths, ils coururent se réfugier en grand nombre dans les isles situées au fond du Golfe Adriatique à peu de distance du continent. Ces isles jusqu'alors inhabitées n'avoient par elles-mêmes d'autre mérite que de leur offrir un abri en attendant que l'orage fût passé. Incultes & peu susceptibles de culture, elles ne pouvoient leur fournir que le secours de la pêche, dépourvu de toute autre commodité : de sorte qu'aussitôt que l'éloignement des armées laissoit entrevoir quelque apparence de calme, ils se hâtoient de quitter ces tristes asyles pour rentrer dans leurs premières habitations.

Il y avoit déjà quelque tems que l'une de ces isles nommée Rialte ser-voit de port à la ville de Padoue ; & comme le commerce maritime de cette ville n'étoit pas alors de grande conséquence , le port de Rialte ne pouvoit être que d'une très-médiocre considération. C'étoit là que les bâtimens chargés pour Padoue arrêtoient avant d'entrer dans la riviere. Il est donc naturel de penser que l'isle de Rialte n'étoit pas sans habitans comme les autres, & qu'il y en avoit au moins quelques uns pour le service des bâtimens qui y abordoient. Sans doute que cette Isle commença à se peupler davantage lors de l'invasion des Goths , puisque peu d'années après leur retraite, les magistrats de Padoue songerent à y faire un établissement durable & à lui donner la forme de ville.

Ce fut l'an 421 qu'on commença à bâtir à Rialte. Une Église dédiée à saint Jacques , avec quelques maisons autour , furent les foibles commencemens de cette ville, qui sous le nom de Venise a acquis dans la suite une si grande célébrité. La ville de Padoue

An 421.

Bourg bâti
à Rialte.

qui esperoit tirer de cet établissement de grands avantages pour son commerce, y envoya des Consuls d'année en année qui gouvernerent la nouvelle ville jusqu'à l'arrivée d'Attila en Italie.

Entrée des
Huns en Ita-
lie.

L'Empire Romain, semblable à ces vieux édifices usés par le tems, qui paroissent devoir crouler à la premiere secouffe, continuoit à menacer ruine de toutes parts. De nouveaux barbares marchant sur les traces des Goths avoient déjà formé des entreprises sur les provinces de l'Orient. C'étoient les Huns sortis du fond de la Scythie, nation cruelle & avide de sang. Ils avoient alors à leur tête le terrible Attila devenu fameux par la férocité de son caractère & par son ardeur pour les combats. Il ne tarda pas à en donner les preuves les plus effrayantes dans la Thrace, la Mysie & l'Illirie. Il en vouloit à Constantinople, mais il fut arrêté par les troupes de Théodose le jeune, & se vit contraint de tourner ailleurs ses projets. Il venoit tout récemment de se jeter dans les Gaules où il se signaloit par l'incendie des villes & le massacre des citoyens. Il n'y eut pas un meilleur succès. Vaincu

où plutôt entièrement défait par les légions Romaines , il se retira dans la Pannonie , emportant une rage furieuse de l'affront qu'il avoit reçu , & le desir d'en tirer une vengeance d'éclat.

En peu de tems il eut assemblé une armée nombreuse composée de Gépides , de Daces , de Turcilinges , de Quades , d'Herules , tous peuples disposés à servir sa colere inhumaine. Avec eux il tourna vers l'Italie, dans la résolution d'assouvir sa rage en versant le sang de tous les Romains.

Dès qu'on sçut qu'il approchoit de la Vénitie , l'épouvante fit désertter les villes & les campagnes qui devoient se rencontrer sur son passage. Les peuples de cette province infortunée reprirent brusquement le chemin de leurs isles. Ceux de Padoue & des environs se jetterent en foule à Rialte , à Chioggia , à Malamauco , à Albiola , à Palestrine. Ceux d'Altino se répandirent dans toutes les petites isles qui sont auprès de Torcello ; ceux de Concordia coururent à Caorlo ; ceux d'Aquilée à Grado. A mesure que l'armée d'Attila avançoit , la désertion

Nouveaux
réfugiés dans
les isles du
Golfe.

devenoit plus générale. Hommes, femmes, enfans, tous fuyoient, emportant leurs meubles & leurs effets autant que le désordre & la précipitation pouvoient le permettre.

An 452.
Attila devant
Aquilée.

Attila parut enfin devant les murs d'Aquilée. Le siège de cette fameuse colonie l'arrêta quelque tems. Mais enfin il vint à bout de la prendre ; il la fit saccager très inhumainement, & après y avoir mis le feu il passa à Concordia, à Oderzo, à Altino, à Padoue où il fit couler des fleuves de sang & où il ne laissa que des ruines. Il s'avançoit vers Rome à grands pas, faisant partout le dégât le plus horrible. Mantoue, Pavie, Plaisance, Parme, Modene éprouverent toute la rage de ce prince qui se nommoit à si juste titre le fléau de Dieu. Ravenne lui ouvrit ses portes. De-là il étendit ses partis au-delà de l'Apennin qui fondirent sur la Toscane comme une tempête dont les fureurs n'épargnent rien.

Attila arrêté par S.
Léon.

C'en étoit fait de l'Italie & de l'Empire, si Valentinien n'eût trouvé dans le Pape Saint Léon un médiateur vraiment ange de paix, puisqu'il fut capable de fléchir Attila. Le saint Pontife

vint courageusement au devant de ce
barbare. Il avoit à sa suite l'un des
consuls & une partie du Sénat Romain.
Quand il fut en présence d'Attila :
» Grand Roi, lui dit-il, le Sénat & le
» peuple Romain, autrefois le vain-
» queur du monde & présentement
» vaincu, m'envoie pour implorer
» humblement votre clémence. De
» tous les événemens qui ont illustré
» votre regne, le plus glorieux & le
» plus mémorable, c'est de voir hu-
» milié devant vous un peuple qui a vû
» si long-tems toutes les nations & tous
» les rois à ses pieds. Vous avez vaincu
» tous ceux dont Rome avoit été vic-
» torieuse. Nous vous conjurons
» maintenant de vous vaincre vous
» même. Vous n'avez plus d'autre
» gloire à acquérir que celle de domi-
» ner par la clémence sur des peuples
» que vous avez soumis par la ter-
» reur. Nous nous avoions vaincus ;
» nous sommes prêts à subir la loi.
» Epargnez le sang d'une foule de mal-
» heureux qui se soumettent à vous
» sans résistance.

Tandis que Saint Léon parloit de la
sorte, Attila avoit les yeux fixés sur

cet homme vénérable qui portoit sur son front le noble caractère de la vertu. A peine eut-il fini de parler, que le Consul & les Sénateurs se prosternèrent fondant en larmes devant Attila. Un spectacle si nouveau excita dans l'ame de ce Roi cruel un heureux sentiment d'humanité. Il parut tout-à-coup s'adoucir, & moyennant un tribut qu'on promit de lui payer, il s'engagea à ne pas passer plus avant, & à quitter bientôt l'Italie. Les officiers de son armée frappés de ce changement comme d'un coup de foudre, ne purent s'empêcher de lui représenter vivement combien il étoit contraire à ses intérêts & à sa gloire d'abandonner si facilement la plus brillante des conquêtes. On prétend qu'il leur répondit qu'il y étoit forcé par une raison supérieure, que tandis que Léon lui parloit, il avoit vû paroître à ses côtés deux hommes d'un extérieur auguste, qui tirant l'épée sur lui, le menaçoient de lui donner la mort, s'il ne se rendoit pas aux vœux du saint Pontife.

Attila retourne en Pannonie où il mourut.

Quoi qu'il en soit, peu de temps après l'entrevue dont je viens de parler, Attila reprit le chemin de la Pannonie, &

mourut presque incontinent d'un excès de débauche qu'il fit la nuit de ses noces.

Aussitôt que le débordement de cet impétueux torrent eut cessé, les Vénètes réfugiés sortirent du sein des eaux où ils éprouvoient une grande disette, pour aller retrouver l'abondance dans leurs habitations de terre ferme. Le retour ne fut pas pourtant aussi général que la fuite l'avoit été. Il paroît certain qu'un très-grand nombre de ces transfuges, pour éviter désormais l'embarras de ces transmigrations précipitées, & pour s'éloigner des périls du continent dont la menace les tenoit dans un continuel effroi, prirent le parti de se fixer dans ces isles qui avoient fait leur sûreté. Dès ce moment elles commencèrent à être presque toutes habitées, & de toutes les différentes Peuplades qui y demeurèrent établies, il en résulta une nation particuliere d'insulaires qui eurent leurs loix & leurs magistrats sans aucune dépendance des villes du continent dont ils étoient précédemment citoyens. Ces villes horriblement dévastées, & faisant céder tous les autres soins à la pressan-

te nécessité de se relever de leurs ruines, laisserent à cette partie de leurs habitans qui les avoient abandonnées, la liberté de se gouverner comme ils voudroient. Il en fut de cette nation dispersée comme de gens qui dans un naufrage se sauvent chacun où ils peuvent pour échapper par des moyens divers à la calamité commune.

Commence-
ment de la
République
de Venise,

Ce moment doit donc être regardé comme la véritable époque de la naissance de la république de Venise. Jusques-là il n'y avoit eu dans les isles que la petite ville de Rialte, colonie dépendante des magistrats de Padoüe & gouvernée par des Consuls qui lui étoient envoyés du continent. Alors plusieurs villes semblables se formerent dans les isles voisines, & la nation se trouva partagée en deux, les Vénètes insulaires faisant un corps séparé des Vénètes du continent, amis, mais indépendans les uns des autres, tous également soumis & affectionnés à l'Empire Romain, qui commençoit à n'avoir sur eux qu'une autorité bien foible & bien chancelante par les guerres affreuses qui déchiroient son sein incessamment.

La frivole envie de donner un peu

plus d'ancienneté à l'origine de cette République célèbre a fait prendre à plusieurs pour le moment de sa fondation celui où l'on commença à se réfugier dans les isles du Golfe lors de la première irruption des Goths. Il est plus naturel de s'arrêter au temps où plusieurs des Vénètes établis à demeure dans ces isles, y furent en assez grand nombre pour se former en corps de nation, ce qui certainement n'a eu lieu qu'après l'expédition d'Attila en Italie. Alors parut le phénomène de plusieurs petites villes bâties dans le sein des eaux. Ce phénomène n'eut d'abord rien de fort remarquable. Quelques maisons élevées à la hâte, placées au hazard sur différentes pointes de terres qui montraient une superficie étroite au dessus des ondes, n'offroient que le spectacle d'un amas de masures dispersées sur une multitude d'écueils. C'est de ces isles réunies & de ces masures converties en palais, que s'est formée par succession de tems l'immense ville de Venise dont Rialte est devenu le centre.

Ces premières masures furent habitées par ceux des citoyens à qui une

naissance illustre inspiroit plus d'opposition à la servitude, & qu'un sincere attachement à la religion rendoit plus incapables de supporter le joug des Huns idolâtres & des Goths Arriens. Ils porterent dans leur retraite le gout de liberté, la simplicité de mœurs, la pureté de foi dont bientôt il ne devoit rester autour d'eux que le nom & l'apparence. La pauvreté qui les y suivit les obligea à n'estimer les hommes que par leur travail & leur utilité. Les besoins mutuels devinrent le principe de leur union. L'égalité exactement maintenue fit concourir avec le même zèle tous les particuliers au bien commun, & produisit parmi eux cet amour de la patrie, cet esprit de citoyen sans lequel une république ne peut subsister, & avec lequel elle est toujours florissante.

Forme primitive
du
gouvernement
de Venise.

Le premier soin de ces tranfuges heureusement séparés du reste du monde, fut d'établir parmi eux une forme de gouvernement qui assurât leur société. Ils vouloient une autorité capable de maintenir l'ordre & qui ne pût pas dégénérer en pouvoir absolu. Après bien des délibérations ils se décidèrent pour l'établissement de la puissance tri-

bunitienne; & comme tout le corps de la nation se trouvoit dispersé en différentes isles, il fut résolu que chaque isle auroit son Tribun qui seroit chargé de rendre la justice à ceux de son ressort; qu'on porteroit devant lui toutes les causes des particuliers; que ces Tribuns seroient choisis annuellement par le suffrage commun des insulaires sur qui ils devoient exercer leur autorité; & qu'ils seroient comptables de leur administration à l'assemblée générale de la nation qui seule auroit droit de traiter des affaires d'Etat. Ce système de gouvernement, très conforme aux principes de la démocratie, établissoit la subordination sans nuire à l'égalité, & ne retranchoit de la liberté que ce qui auroit pû dégénérer en licence. Aussi eut-il d'abord les effets les plus heureux.

Les Vénètes insulaires jouissoient des douceurs d'une vie exempte de trouble, tandis-que l'Italie étoit toujours en proie à de nouvelles calamités. Trois années s'étoient à peine écoulées depuis la retraite d'Attila, que du fond de l'Afrique un essain d'autres barbares vint à Rome ajouter des playes plus cruelles à toutes celles qu'on avoit déjà

Inruption
des Vandales
Africains en
Italie.

An 455.

souffertes. Genferic Roi des Vandales attiré par l'Impératrice Eudoxie, que le tiran Maxime avoit épousée par force après avoir assassiné Valentinien son premier mari, ne montra que trop d'ardeur à servir la vengeance de cette princesse au desespoir. Genferic avoit conquis l'Afrique sur les Romains & en jouissoit depuis vingt ans. L'espoir de se rendre maître de Rome le rendit très-diligent à assembler une armée capable de surmonter les plus grands obstacles. Ce qui paroîtra incroyable; c'est qu'il vint à bout d'embarquer trois cent mille hommes; & ce qui est plus incroyable encore, c'est que les apprêts d'un embarquement si prodigieux furent si secrets, qu'on n'en eut nouvelle à Rome qu'au moment du débarquement de ces troupes innombrables. Si l'Histoire n'est pas fautive en cet endroit, il faut convenir que les divisions intestines avoient détruit dans l'Empire toute espece de vigilance & l'avoient plongé dans le plus léthargique sommeil.

Nouveau pil-
lage de Ro-
me.

L'arrivée imprévue d'une armée capable de tout engloutir, répandit dans Rome une si grande terreur que

tous les habitans se mirent à fuir pêle-mêle dans les montagnes & dans les bois. Saint Léon craignant pour ses timides ouailles la dent du loup meurtrier, courut au-devant de Genferic & le pria instamment de ne point commettre de violence contre une ville que le fer du cruel Attila avoit épargnée. Mais sa priere n'eut aucun succès. Genferic étoit Arrien, & on n'a vû que trop souvent l'hérésie plus impitoyable que le paganisme même, demeurer sourde à la voix de l'humanité pour faire triompher un bisarre préjugé de secte. Genferic méprisa l'âge, la dignité, la vertu, l'éloquence de Saint Léon. Il entra dans Rome, & durant quatorze jours il y commit tous les excès que peut inspirer la rage d'un barbare animé par un faux zèle de religion. De-là il se répandit dans la campagne; sacquant, brulant les villes & bourgades; il prit Capouë d'assaut, la pilla & la renversa de fond en comble; il voulut assiéger Naples, & n'ayant pû forcer la garnison, il se retira à Carthage avec un butin immense, emmenant des esclaves sans nombre, & Eudoxie elle-même captive.

Etat des
premiers Véné-
tiens.

Cette invasion des Vandales remplit toute l'Italie du plus cruel effroi. On se crut par-tout à la veille de voir renaître toutes les lamentables horreurs dont le souvenir étoit encore si récent. Rien ne contribua davantage à retenir les Vénètes insulaires dans leurs nouveaux asyles. Quoiqu'ils y fussent privés des délices & des commodités dont ils avoient joui dans le continent, ils se félicitoient de n'être plus exposés aux risques affreux de ces irruptions désolantes qui ne laissoient de sûreté nulle part. Ils aimoient leur pauvreté, parce qu'elle éloignoit d'eux tout ce qui auroit pû servir d'attrait à la cupidité des barbares; trop heureux de vivre dans une obscurité qui ne les rendit pas dignes de l'attention de tous ces sauvages conquérans qui étoient le fléau du reste du Monde. Ils avoient alors la mer pour toute ressource, & ne pouvoient subsister que par la navigation & le commerce. Ils ne négligerent rien pour se procurer par cette voye les secours au moins les plus nécessaires. La pêche & le trafic du sel furent dans ces commencemens leur plus solide richesse. Elle étoit à peine suffisante à leur fournir les

choses dont on ne peut se passer ; ils y suppléoiẽt par beaucoup d'économie & de frugalité. Cette privation de toute abondance & de tout luxe rendoit leurs mœurs plus simples & plus pures. Les passions ne trouvoient aucune prise pour troubler la tranquillité de leur sort, & jamais ils ne furent peut-être plus véritablement heureux.

Le souvenir des belles & riches contrées qu'ils avoient abandonnées auroit été une source de regrets, si les malheurs effroyables dont ils les voyoient incessamment menacées, ne leur en avoit pas peint le séjour des plus lugubres couleurs. Le feu étoit au sein de l'Empire ; divers compétiteurs se disputoient la force en main la couronne impériale ; c'étoient chaque jour scènes plus tragiques, usurpateurs détrônés par d'autres usurpateurs, tirans massacrés par d'autres tirans. L'Empire tenoit visiblement à sa fin, & il étoit réservé à une nouvelle nation de barbares de frapper le dernier coup qui devoit opérer sa destruction.

Les Hérules, peuple sorti de la Scythie avec les Huns, après avoir bataillé longtemps contre les Ostrogoths & les Gé-

Décadence
entière de
l'Empire
d'Occident.

Entrée des
Hérules en
Italie.
An 476.

pides, s'étoient fixés auprès des bouches du Danube. L'envie de se procurer de meilleurs établissemens & les divisions qui agitoient l'Empire d'Occident, les déterminèrent à aller tenter fortune en Italie. Ils avoient pour Roi Odoacre, prince aussi avide de conquêtes que tous ceux qui l'avoient précédé, mais plus digne de commander à des hommes par la modération & l'humanité dont il fut le premier des barbares qui donna l'exemple. Sans autre prétexte que la soif de conquérir, Odoacre entra en Italie avec une armée. Il s'empara sans résistance de toute la Vénétie où il fit le dégât. Augustule qui occupoit alors le trône impérial envoya contre lui une armée qu'il composa du peu de légions qui lui restoient & de levées faites à la hâte dans les provinces. Il choisit Oreste son pere pour la commander. Oreste marcha en grande diligence à la rencontre d'Odoacre; mais à peine se vit-il en présence de l'ennemi que tous les soldats de nouvelle levée quitterent son camp & désertèrent. Il ne lui resta que les légions, de sorte que se trouvant trop foible pour hasarder une bataille, il se retira sous les murs de

Pavie. Odoacre l'y suivit, & le força de se renfermer dans la ville. Il en fit le siège, l'emporta d'assaut & y mit le feu. Devenu maître des légions Romaines, il les fit passer au fil de l'épée. Il emmena avec lui Oreste à Plaisance où il le tua de sa propre main.

Il ne fallut que ce succès pour soumettre toute l'Italie à Odoacre. La plus part des villes craignant le sort de Pavie qui venoit d'être reduite en cendres ouvrirent leurs portes & subirent la loi du vainqueur. Augustule voyant son pere mort, ses légions anéanties, & ne sçachant où trouver des forces pour se maintenir, perdit cœur. Il partit de Ravenne, se rendit à Rome où ayant quitté la pourpre il renonça à l'Empire; prince vraiment digne de perdre par la dernière des lâchetés une couronne qui n'avoit jamais été plus déplacée que sur sa tête.

Chute de
l'Empire
d'Occident.

Odoacre fit cesser la violence partout où il rencontra de la soumission. Il marcha à Rome non en destructeur, mais en Roi. Tout le peuple vint en foule à sa rencontre. Il fut reçu avec de grandes acclamations, il monta au capitolé où les Romains lui rendirent hommage. Maître des lors de toute l'I-

Odoacre
Roi d'Italie.

talie, il la gouverna tranquillement, & vint à bout de faire goûter son empire à des peuples à qui il en devoit tant coûter, après s'être vûs les maîtres du Monde, de finir par être d'humbles sujets & dans la dépendance d'un Scythe.

Cette chute de l'Empire d'Occident rendit les Vénètes insulaires entièrement indépendans, & devint l'époque de leur liberté parfaite. Quoiqu'ils eussent vécu jusques-là selon leurs loix particulieres, & qu'ils eussent leurs propres magistrats, ils avoient toujours reconnu les Empereurs pour leurs maîtres. Il est vrai que tant d'années de troubles & de guerres avoient beaucoup affoibli l'autorité de ces princes, qui ne conservoient plus sur plusieurs terres de leur domination d'autre droit réel que le domaine suzerain sans y exercer par eux-mêmes d'autre puissance. Mais enfin le nouvel État de Venise faisoit toujours partie de l'Empire d'Occident. Il n'en fut véritablement démembré que lorsque l'Italie soumise à des Rois barbares vit toute la constitution de son gouvernement bouleversée. Odoacre qui en fit la conquête se prétendoit maître de tous les lieux où les Empereurs avoient dominé. Les

Vénètes insulaires n'eurent aucun égard à cette prétention ; & comme ils n'avoient pas été vaincus , ils se conserverent dans l'indépendance , & commencerent à faire un Etat séparé. Ce peuple que l'amour de la liberté avoit expatrié , regarda toujours les barbares qui dominoient dans le continent voisin , comme ses plus mortels ennemis ; il conserva aussi constamment de l'affection & du zèle pour l'Empire d'Orient , dernier reste de l'ancien domaine des Césars ; & il se montra très-attentif à profiter de sa situation pour se défendre des entreprises des premiers , & pour appuyer l'autorité des seconds.

Vénitiens
soumis à
l'empire d'O-
rient depuis
la conquête
d'Odoacre.

Chaque jour l'envie de se soustraire à un joug humiliant faisoit passer dans le sein de la République naissante de nouveaux réfugiés ; mais quoiqu'il lui importât beaucoup d'acquérir des sujets , elle rejettoit sévèrement tous ceux qui auroient pû troubler sa tranquillité par leurs vices. Elle ne vouloit personne qui fût capable de nuire ou incapable de servir. Il falloit des mœurs pures , une conduite simple , une vie laborieuse pour obtenir d'elle la qualité de citoyen. Ces commencemens qui

Mœurs des
premiers Vé-
nitiens.

paroissent obscurs, furent peut-être les jours les plus brillans. Toute la nation n'étoit que comme une famille, où, chacun attentif à ses devoirs, les uns trouvoient dans les autres une mutuelle assistance; & tous regardant la patrie comme leur mere commune, travailloient de concert à faire prospérer ses desseins. Une exacte piété régnoit parmi ces Insulaires. La présence de plusieurs saints évêques qui durant les derniers troubles avoient abandonné leurs sièges à dessein de consoler leurs ouailles dans leur dispersion, contribua beaucoup à maintenir la religion dans sa pureté.

Le regne d'Odoacre en Italie ne fut pas long. Depuis que les peuples du Nord, entrés de toutes parts sur les terres de l'Empire, en avoient assujetti les provinces, l'espoir d'y faire des établissemens avantageux attiroit incessamment de ces climats disgraciés de la nature, quelques troupes d'aventuriers qui cherchoient à glaner sur les conquêtes des autres. Il n'y avoit deormais plus de place pour les nouveaux venus. Cependant les Ostrogoths vouloient avoir leur part des terres conquises. Plûtôt que de demeurer sans établissement, ils prirent;

priront la parti de faire la guerre aux barbares qui les avoient devancés , afin de les contraindre à leur ceder une portion de leurs conquêtes.

Ils avoient alors pour roi Théodoric , prince rempli de sagesse & d'équité, incapable par conséquent de former des entreprises sans autre droit que le droit du plus fort. D'ailleurs Théodoric étoit fort attaché à l'empereur Zenon qui régnoit en Orient , & il n'eût pas voulu s'exposer au risque de lui déplaire. Cependant les Ostrogoths jaloux de la fortune des Hérules, ne cessoient d'exciter leur Roi à se mettre en mouvement vers l'Italie pour la partager du moins avec Odoacre. Théodoric pressé de la sorte voulut avant toutes choses avoir l'agrément de l'empereur Zénon. Il étoit assez indifférent à Zénon par qui l'Italie fût possédée , dès qu'il ne se sentoit pas en état de faire valoir sur elle ses droits. Il étoit même préférable pour ses intérêts qu'elle fût envahie par un prince qui lui étoit affectionné, que de la laisser assujertie à un roi ennemi déclaré de l'Empire. De plus en mettant les barbares aux mains les uns avec les autres ,

*Théodoric
entreprind la
conquête de
l'Italie.*

il trouvoit un moyen naturel de les affoiblir, & même avec le temps il pouvoit esperer de les détruire.

Odoacre
vaincu par
Théodoric.
An 469.

Zénon consentit donc très-volontiers à la proposition que lui fit Théodoric, & l'exhorta à marcher promptement contre Odoacre. Les Ostrogoths s'ébranlerent tout-à-coup & parurent bientôt après sur les frontieres de l'Italie. Odoacre sentit le péril qui le menaçoit, & se hâta de se mettre en défense. Il fit avancer ses troupes dans la Vénitie pour les opposer comme une barriere aux Ostrogoths. On en vint aux mains, & après un combat des plus opiniâtres Odoacre mis en déroute, se retira précipitamment vers le Pô. Théodoric victorieux se montra devant Verone qui se rendit à lui à la premiere sommation. Odoacre revenu de sa premiere épouvante osa lui venir présenter une seconde fois la bataille sous les murs de Verone; mais elle lui réussit encore plus malheureusement que la premiere. A peine eut-on commencé à se charger qu'une bonne partie de ses troupes l'abandonna lâchement, le reste se fit tuer; & ce prince voyant toutes choses désespérées, se sauva à Rome en grande hâte. Les Romains

qui sçavoient que Théodoric étoit autorisé par l'empereur Zénon, fermerent leurs portes à Odoacre fugitif, de sorte qu'il fut obligé de s'aller enfermer dans Ravenne.

Théodoric profitant de sa victoire, acheva de soumettre toute l'Italie Cispadane. Ensuite il passa le Pô avec son armée, & vint mettre le siège devant Ravenne. Odoacre s'y défendit vaillamment, le siège dura pres de trois ans. Enfin il fallut se rendre, & les deux Rois signerent un accord par lequel Odoacre se réservant une petite partie de l'Italie, céda tout le reste à Théodoric. Le vainqueur viola très-indignement la foi d'un traité qui lui étoit si avantageux, par une insigne supercherie qui montre qu'il restoit encore bien de la barbarie dans ce prince doué d'ailleurs des plus grandes qualités. A peine Théodoric se vit-il maître de Ravenne, que sur une querelle suscitée mal-à-propos aux gens d'Odoacre, il fit mourir ce prince, son fils & ses principaux officiers. Ainsi maître de toute l'Italie il entra dans Rome où il fut reçu avec la plus grande joye. Il comprit que c'est en vain qu'on a des

Théodoric
maître de
toute l'Italie.

An 493

armes pour se faire craindre, si l'on ne regne pas sur les cœurs. Il s'appliqua à rendre sa domination si douce, qu'on crut voir renaître les heureux tems d'Auguste & de Trajan.

Progrès du
nouvel Etat
de Venise.

L'entrée des Ostrogoths en Italie fut accompagnée de moins de calamités que toutes les invasions précédentes; cependant elle produisit assez de terreur, pour opérer de nouvelles désertions dans la Vénétie qui fut d'abord le théâtre de la guerre. La nouvelle Venise, depuis long-temps asyle ouvert à tous les transfuges qui vouloient se dérober au fer des barbares, acquit dans cette occasion de nouveaux sujets. Ce lieu de sûreté étoit destiné à tirer ses accroissemens des ravages, & sa prospérité des malheurs du reste de l'Italie. Cette République insulaire se voyoit deslors dans un état florissant. La navigation avoit fait chez les Vénitiens (je les nommerai ainsi de formais) des progrès considérables. Leurs vaisseaux avoient la mer libre & trafiquoient tranquillement dans tous les ports du Golfe Adriatique. L'embouchure des fleuves leur étoit ouverte, & ils y pénétroient sans opposition. Il n'étoit bruit

dans toute l'Italie que de ce nouveau peuple de navigateurs , de la singuliere position de leurs villes , de l'industrie avec laquelle ils tiroient parti de l'élément qui passoit alors pour le plus ingrat.

Il nous reste un monument bien précieux de ces tems-là qui nous donne une idée exacte des premiers Vénitiens , & qui met en évidence la considération dont ils jouissoient. C'est une lettre de Cassiodore , ministre du roi Théodoric, adressée aux Tribuns maritimes. Ce grand homme dont les talens supérieurs firent la gloire du regne de Théodoric , connoissoit parfaitement l'Etat de Venise où il avoit été. Il s'est attaché à peindre les choses comme il les avoit vûes dans la lettre dont il est question & que je vais mettre ici dans son entier.

Lettre de
Cassiodore
aux Tribuns
des isles Vé-
nitienes.)

» Aux Tribuns maritimes, Cassiodore
» sénateur & préfet du prétoire. Nous
» avons envoyé dernièrement des ordres
» pour faire venir à Ravenne les vins &
» huiles d'Istrie qui sont cette année en
» grande abondance. Vous qui avez dans
» le voisinage grand nombre de vais-
» seaux, soyez diligens à en faire le char-

» gement & le transport. Il vous en
» doit peu couter d'user de diligence dans
» un trajet si court , vous qui souvent
» parcourez des espaces comme infinis.
» Votre situation vous rend la naviga-
» tion très-familier, puisque sans sortir
» de chez vous , vous allez par mer de
» maison en maison. Si les vents con-
» traire vous empêchent de vous hafar-
» der en pleine mer , vous avez la com-
» modité d'une multitude de fleuves , sur
» lesquels vos barques sans craindre les
» vents & la tempête parcourent les
» terres voisines ; & quand on les consi-
» dere de loin on diroit qu'elles mar-
» chent à travers les gasons & les prairies.
» Dans cette espece de navigation le ti-
» rage de vos matelots vous sert de voile.
» Il me prend envie de rapporter ici ce
» que j'ai vû de l'extraordinaire situation
» de vos demeures dans le sein des la-
» gunes. L'illustre province de Vénitie
» autrefois remplie de nobles citoyens,
» s'étend du côté du midi jusqu'au Pô &
» à Ravenne , elle jouit à l'orient du
» bel aspect de la mer Adriatique. Là un
» flux & reflux alternatif ouvre tantôt &
» tantôt laisse à découvert une partie de
» la plage , de sorte qu'en un instant on

» voit des bras de mer & des isles là où le
» moment d'auparavant on n'avoit vû
» qu'un continent uniforme. C'est au
» milieu de ces lagunes que vos habita-
» tions se trouvent placées à la maniere
» des oiseaux aquatiques. A leur exemple
» vos demeures sont dispersées sur cete
» vaste mer. Vous unissez ensemble les
» terrains étroits que la nature vous y
» présente. Vous rassemblez les sables
» qui sont autour pour les opposer aux
» efforts de la marée, & ce foible rem-
» part est suffisant pour résister à la vio-
» lence des eaux. Le poisson est la nour-
» riture commune de tous vos habitans.
» Là le pauvre & le riche mient la même
» vie, ont le même sort. Des maisons
» uniformes & entierement semblables
» bannissent loin de vos citoyens toute
» idée de diversité de fortune. Cette éga-
» lité prévient toute occasion de jalousie
» & de dispute. Ainsi vous vous garan-
» tissez heureusement d'un vice qui en-
» fante par-tout ailleurs tant de calamités.
» Toute votre attention se borne à vos
» salines. Ce sont là vos champs & vos
» moissons. Le sel vaut pour vous la plus
» riche monnoye, puisqu'il vous fournit
» toutes vos subsistances. On peut se passer

„ d'or , on ne peut se passer de sel ; puis-
 „ qu'il est l'assaisonnement nécessaire de
 „ tous les mets. Préparez donc vos vais-
 „ seaux en toute diligence , afin que quand
 „ vous en ferez avertis par Laurentius
 „ que nous vous avons envoyé pour re-
 „ ceuillir les vins & les huiles, vous pui-
 „ ssez les transporter promptement.

Vénitiens
 soumis
 Théodoric.

Cette lettre donne de grands éclair-
 cissimens sur un siècle dont nous avons
 d'ailleurs peu de connoissance. Elle mon-
 tre sans ambiguïté que les Vénitiens
 étoient alors gouvernés par des Tri-
 buns , puisque c'est à eux que la lettre
 est adressée. Elle met dans le plus grand
 jour l'état des villes de Venise , de leur
 commerce , de leur marine , de leurs
 ressources. Elle peint naïvement la fru-
 galité, la modestie, la simplicité de leurs
 premiers habitans , & la grande union
 qui régnoit parmi eux. Elle prouve
 même que cet Etat, quoique séparé du
 reste de l'Italie & gouverné par des loix
 bien différentes , n'étoit pas dans une
 entière indépendance des rois Ostro-
 goths. La manière dont Cassiodore
 parle aux Vénitiens a plus l'air d'un
 maître qui commande que d'un ami
 qui prie. Il n'est pas douteux que les

rois barbares qui s'établirent sur les ruines de l'Empire d'occident n'aient prétendu étendre leur autorité sur tous les lieux qui étoient soumis à la domination Romaine. Odoacre ne regna pas assez long-tems pour faire valoir pleinement cette prétention. Sans doute que Théodoric, dont le regne fut beaucoup plus long & plus heureux, ne voulut point qu'après avoir soumis tout le reste il y eût au fond des lagunes du Golfe un petit Etat indépendant de ses loix. Il est vraisemblable que les Vénitiens pour ne pas courir le risque d'être conquis, se rendirent au moins tributaires de Théodoric & de ses successeurs; & s'obligerent à leur égard à certains services moyennant qu'on leur laissât pleine jouissance de leurs usages & de leurs loix. La lettre de Cassiodore qui prouve certainement que les Vénitiens étoient tenus à des services obligés, prouve en même tems que cette obligation n'avoit apporté aucun changement à la constitution primitive de leur R. publique.

Les Vénitiens soumis de la sorte à l'empire des Ostrogoths continuerent à exercer paisiblement leur commerce,

& à profiter pour cela de tous les avantages que leur fournissoit leur jouissance exclusive de la mer Adriatique dont ils étoient alors presque les seuls navigateurs. Ils avoient été jusques-là simples spectateurs des guerres sanglantes qui désolèrent toutes les parties de l'Europe : bien-tôt une nécessité imprévue les força de prendre eux-mêmes les armes. Ils n'avoient été jusques-là que commerçants & matelots, ils furent obligés de devenir soldats.

Première
guerre des
Vénitiens.

Les Esclavons, autre nation barbare sortie des climats glacés de la Scythie, avoient quitté leur patrie depuis bien des années & s'étoient transportés d'abord sur les rivages de la mer Noire. De-là se partageant en deux, une partie avoit tourné vers les pays d'au de-là du Danube, l'autre ayant traversé ce fleuve s'étoit établie dans la Dalmatie. Ces derniers gagnant toujours du terrain davantage s'étoient avancés jusques sur le bord de la mer Adriatique. Ils venoient d'y former un établissement & d'y bâtir la ville de Narenta. De-là ils s'étoient jettés dans l'Istrie, y portant le fer & le feu de toutes parts.

Les Istriens fuyant la rage des Esclavons imiterent la conduite des Vénètes leurs voisins, en se précipitant dans une isle voisine de leur continent qui leur servit d'asyle contre ces barbares, & ils y bâtirent une ville qui prit le nom de Justinople, du nom de l'empereur Justin qui régnoit alors en Orient. On la nomme aujourd'hui Capo d'Istria.

Les Esclavons répandus dans toute la Dalmatie, & établis sur les bords de la mer, ne se contenterent pas d'exercer leurs brigandages sur terre. Ils construisirent des vaisseaux, & se mirent à étendre leurs pirateries sur toute l'étendue du Golfe. Les Vénitiens ne tarderent pas à se ressentir d'un voisinage si incommode. Ils ne pouvoient plus mettre en mer sans courir le risque de tomber entre les mains de ces brigands sans miséricorde, ils furent donc obligés d'armer des bâtimens en guerre pour protéger leur commerce & leur navigation. Les premiers combats qu'ils eurent à livrer contre les pirates de Narenta apprirent à ceux-ci que désormais ils n'attaqueroient pas les Vénitiens impunément, & devinrent la source d'une guerre longue & opiniâ-

tre, qui dura entre les deux peuples jusqu'au moment que Narenta & toute la Dalmatie furent conquises par les Vénitiens, comme nous le verrons dans la suite.

An 527.
Décadence
des Ostro-
goths en Ita-
lie.

Le grand Justinien venoit de succéder à l'empereur Justin son oncle. Ce prince destiné à être le restaurateur de l'Empire, après avoir pacifié les troubles domestiques de sa cour, eut la guerre contre les Perses qu'il vainquit par la valeur de Bélisaire son général. De-là il tourna ses forces contre les Vandales qu'il extermina & reconquit l'Afrique sur eux. Des succès si brillans firent craindre aux Ostrogoths qui possédoient l'Italie, qu'on ne leur en voulût. Théodoric n'étoit plus. Sa fille Amalafunthe, encore plus grande reine qu'il n'avoit été grand roi, venoit d'être mise à mort par le perfide Théodat qui lui étoit redevable du trône. Théodat plein d'incapacité & de vices, effrayé des progrès de Justinien, lui envoya une solennelle ambassade pour éviter d'entrer en guerre avec un prince qui joignoit tant de bonheur à tant de puissance. Justinien répondit fierement à ses ambassadeurs que

Théodat n'avoit d'autre parti à prendre que d'abandonner l'Italie & les isles adjacentes , & de se rendre sans délai à Constantinople où on lui feroit un état convenable.

Théodat n'eut garde d'obéir à un commandement si fier. Il se prépara au contraire à se défendre de son mieux. Bientôt après Bélisaire passa en Sicile avec une armée , & il se rendit maître de toute l'isle en peu de tems. Théodat toujours plus épouvanté, envoya une seconde ambassade à Constantinople qui n'eut pas plus de succès que la première. Bélisaire après avoir soumis la Sicile passa en Italie. Toutes les Villes furent charmées de se rendre à lui. Il rencontra à Naples de la résistance, parce que Théodat y avoit une forte garnison. Il fut obligé d'en faire le siège. Après diverses attaques qui lui avoient mal réussi , il vint à bout de pénétrer dans la ville par surprise , il s'en rendit maître & la saccagea impitoyablement.

Théodat se tenoit tranquillement à Rome , ne montrant dans un péril si extrême ni force ni résolution. Les Ostrogoths indignés de sa nonchalan-

Progrès de
Bélisaire.

ce , prirent le parti de se choisir un autre roi. Ils proclamerent Vitigés, homme sans naissance, mais véritablement guerrier. Cette révolution déconcerta le lâche Théodat. Il prit la fuite vers Ravenne , mais il y trouva en arrivant un assassin envoyé par Vitigés qui lui ôta la vie.

Vitigés
vaincu par
Bélifaire.

Le nouveau Roi mit tout en œuvre afin de pouvoir résister à Bélifaire. Mais celui-ci avoit pour lui tous les naturels du pays , dégoutés du joug des Ostrogoths que Théodat leur avoit rendu odieux par son avarice , & ravis de rentrer sous la domination de leurs anciens maîtres. Bélifaire se présenta devant Rome où il fut reçu à bras ouverts. Vitigés ayant enfin assemblé une armée , vint assiéger Bélifaire dans Rome même. Il le pressa vivement , & il se donna à cette occasion divers combats dont les deux partis eurent tour à tour l'avantage. Le siège étoit poussé avec la dernière vigueur. Rome mourant de faim alloit se rendre , lorsqu'un secours arrivé à propos ôta à Vitigés toute espérance d'en devenir maître. Il conclut une treve avec Bélifaire qui ne la garda qu'autant de tems qu'il en eut besoin pour bien ra-

vitailer Rome & la mettre hors de toute insulte. Aussitôt apres il recommença hardiment les hostilités, méprisant les clameurs des Ostrogoths qui en faisoient les plus vives plaintes. Il pouissoit l'ennemi de poste en poste ; mais il étoit obligé d'arroser du sang de ses troupes tout le terrain qu'il gaignoit sur l'opiniâtre résistance des Ostrogoths. Enfin il mit le siège devant Ravenne où Vitigés s'étoit renfermé. Comme ce siège trainoit en longueur, & que cette guerre devenoit onereuse de plus en plus à Justinien, ce Prince fit partir un envoyé pour Ravenne qui étoit chargé d'offrir la paix à Vitigés, à condition qu'il renonceroit à toute l'Italie méridionale, & qu'il se contenteroit de régner au de-là du Pô. Vitigés signa le traité sans difficulté, trop heureux de sortir d'embarras à si bon compte. Mais Bélisaire croyant qu'il y avoit de la honte à ne pas ruiner entierement un ennemi qui ne pouvoit plus lui échapper, refusa de signer la paix ; & ayant renouvelé ses attaques il emporta Ravenne, s'empara de tous les trésors de Vitigés, & l'emmena prisonnier lui-même à Constantinople.

Rome af-
siégée
par
Tottila.

Ce succès ne finit point la guerre. Les Ostrogoths songerent à se choisir un autre roi. Ils élurent d'abord Ildovald, & ensuite Ardéric, qui furent tués l'un & l'autre après quelques mois de regne. Enfin pour le malheur de l'Italie leur choix tomba sur Tottila qui reprit bientôt de la supériorité sur les Généraux de Justinien. Le nouveau Roi après avoir combattu & vaincu en diverses rencontres les armées Romaines, regagna sur eux presque tout le terrain qui avoit été enlevé à Vitigés. Il s'avança jusqu'à Naples dont il fit le siège, & qui fut obligé de se rendre à lui. Tant de pertes furent attribuées à l'absence de Bélisaire, & Justinien se hâta de renvoyer en Italie cet habile Général qui eut bien de la peine à rétablir les choses. Tottila renonçant à toute autre entreprise, parut subitement devant Rome & en forma le siège. Bélisaire ne voulut point s'enfermer dans la ville; il aimoit mieux tenir la campagne pour être plus à portée de procurer des secours aux Romains qui commencerent bientôt à manquer de tout.

Rome en-
tièrement
ruinée.

Tous les soins de Bélisaire n'empêcherent point la prise de Rome.

Tottila en fit raser les murs, & incontinent après il y mit le feu. L'incendie gagna toutes les parties de cette ville immense. Jamais calamité ne fut plus horrible, toutes les maisons en flammes, tous les citoyens éplorés fuyant au loin dans la campagne, Rome sans édifices & sans habitans, devenue le jouet d'un barbare qui mettoit sa gloire & sa joye à anéantir pour jamais une ville qui avoit dominé l'univers, & à n'y laisser que de la solitude & des ruines. A peine eut-il achevé cette cruelle exécution, qu'il s'éloigna pour achever de soumettre celles des villes d'Italie qui tenoient encore pour l'Empereur. Bélisaire profita de son éloignement pour tâcher de rétablir la malheureuse Rome. Il y vint avec son armée, & fit travailler ses soldats avec tant d'ardeur qu'en moins de trois semaines il eut construit autour de la ville un retranchement en façon de rempart avec un bon fossé. Ensuite il releva ses murs, & la rendit habitable à ses citoyens dispersés qui y accoururent de toutes parts.

Ann 546.

Tottila entreprit une seconde fois d'en faire le siège. Mais le ressentiment

Narsès envoyé en Italie.

des maux qu'on avoit soufferts fit de tous ses habitans autant de soldats, & leur inspira un désespoir capable de les rendre invincibles ; de sorte qu'après bien des tentatives infructueuses, Tottila fut contraint de s'en éloigner. Bélisaire venoit d'être rappelé à Constantinople, & Justinien avoit choisi Narsés pour lui confier la conduite de la guerre qui continuoit en Italie avec chaleur & avec un avantage à peu près égal de part & d'autre. Narsés emmenant avec lui de puissans renforts, traversa la Dalmatie & l'Istrie, & arriva devant Aquilée. Pour pénétrer plus avant il avoit deux routes à choisir, l'une le long de la mer, l'autre par Trévise, Vicence & Vérone. Celle-ci étoit devenue très difficile par l'attention qu'avoit eue Tottila de s'emparer de tous les passages. Celle-là étoit impraticable à cause de la multitude de fleuves & de marais qui rendent cette côte d'une incommodité extrême pour la marche d'une armée.

Narsés secouru par les Vénitiens,

Dans cette perplexité Narsés eut recours aux Vénitiens, & leur demanda des vaisseaux pour le transport de son armée par mer depuis Aquilée jusqu'à Ravenne. Il n'eut pas de peine à les

obtenir, les Vénitiens n'ayant rien plus à cœur que de voir l'empire des Ostrogoths anéanti, & les armes de Justinien triomphantes. Ils préparèrent avec beaucoup de zèle tous les bâtimens nécessaires au passage de l'armée qu'ils conduisirent avec sûreté à travers leurs lagunes. Narsés voulut descendre à Rialte afin d'examiner de plus près l'étonnante situation des lieux dont il avoit oui parler avec surprise & qu'il reconnut avec admiration.

Tandis qu'il étoit à Rialte les villes du continent voisin lui envoyèrent diverses députations, & entre autres la ville de Padoue profita de cette circonstance pour réclamer la justice de l'Empereur contre les Vénitiens insulaires. Les Padouans se plaignoient de ce que ceux-ci leur avoient enlevé l'ancienne jouissance des lagunes, & prétendoient se faire rétablir dans le droit qu'ils avoient eu de tout tems d'y naviger librement, droit dont les Vénitiens affectoient de les exclure depuis bien des années. Narsés entendit les raisons de part & d'autre, mais il ne voulut point prendre sur lui de décider le différend. Il n'avoit garde

de désobliger les Vénitiens qui venoient de lui rendre le plus important service ; il ne vouloit pas non plus déplaire aux Padouans dans la crainte qu'ils ne favorisassent contre lui les Ostrogoths. Il les exhorta à vivre en bonne intelligence les uns avec les autres , disant que cette affaire demandoit un long examen , & beaucoup plus de tems qu'il ne lui étoit possible d'en donner dans une conjoncture où des objets plus pressans l'obligeoient de se rendre à Ravenne.

Nous voyons par là que deslors il y avoit de la dispute entre les Padouans & les Vénitiens , & que la libre navigation dans les lagunes en étoit le sujet. Ce fut là une source d'altercations & de mécontentemens qui rendit irréconciliables dans la suite ces deux peuples qui anciennement n'en faisoient qu'un , & les engagea à se faire une guerre sans relâche qui fut souvent funeste à tous les deux.

On prétend que Narcs avant de partir de Rialte fit vœu, s'il réussissoit dans son entreprise, de bâtir dans ce lieu-même deux Églises, l'une à saint Théodore, l'autre à saint Géminien, & de consacrer à cette œuvre pieuse les dépouilles

des ennemis qu'il auroit vaincus. A peine eut il débarqué ses troupes à Ravenne, qu'il fit ses dispositions pour aller combattre Tottila. Il en trouva bientôt le moment favorable. L'action commencée avec beaucoup de vigueur par les légions Romaines, soutenue avec une égale fermeté par les troupes Ostrogothes, tourna enfin au désavantage de ces dernières. L'armée de Tottila fut mise en déroute après un grand massacre qu'en firent les soldats de Narsés & Tottila lui-même demeura au nombre des morts.

An 552.

Malgré cette grande victoire les Ostrogoths ne désespérèrent pas de se rétablir. Ils élurent un nouveau roi nommé Teias qui donna encore bien de l'inquiétude à Narsés. Mais enfin une bataille décisive termina cette longue guerre. Les Ostrogoths entièrement défaits par les Romains furent contraints de mettre bas les armes; Teias leur roi avoit été tué durant l'action, & ses soldats après avoir donné les marques les plus signalées de bravoure subirent la loi du vainqueur. Ainsi finit l'empire des Ostrogoths, & l'Italie fut réunie à l'Empire dont elle avoit été démembrée soixante & seize ans auparavant.

Les Ostrogoths entièrement détruits.

Eglises bâ-
ties à Venise
par Narsès.

Cette guerre dont la province de Vénitie fut un des principaux théâtres, y occasionna des ravages qui comme il étoit déjà arrivé plus d'une fois, tournerent au profit de l'Etat de Venise. Comme cet Etat demeura tranquille, tandis que toutes les contrées voisines étoient en combustion, plusieurs y coururent comme à l'asyle ordinaire de ceux qui ayant perdu tout le reste, avoient encore une vie à sauver. La ville de Rialte tira encore un autre fruit de cette guerre par la fidélité de Narsès à accomplir son vœu, en y faisant bâtir les deux Eglises dont nous avons parlé plus haut, & qui sont encore aujourd'hui deux des principales Eglises du quartier de saint Marc.

An 565.

La mort de Justinien apporta un grand changement aux affaires d'Italie. Le gouvernement de l'Empire resta entre les mains de l'impératrice Sophie & de son fils Justin le jeune. Narsès méritoit assurément par ses grands services de retrouver auprès de Justin & de Sophie tout le crédit & toute la considération dont Justinien l'avoit fait jouir jusqu'à sa mort. Mais il avoit fait de trop grandes choses pour n'avoir pas des envieux; & on ne voit que trop

Narsès ou-
tragé par
l'impératri-
ce Sophie,
appelle les
Lombards en
Italie.

dans les cours des princes de ces ames basses à qui le mérite fait ombre & qui s'acharnent à le persécuter.

Des personnes de ce caractère firent comprendre à Sophie & à Justin qu'il étoit dangereux pour leur autorité de laisser le gouvernement de l'Italie à Narsés. Ils représentèrent cet habile Général comme un homme qui tranchoit du souverain , & qui ne pouvoit manquer d'aliéner les esprits par la hauteur & la dureté de ses procédés , si même il n'avoit pas des vûes encore plus pernicieuses. Il leur fut facile de donner du soupçon à un prince foible & à une femme naturellement ombrageuse. Sophie au lieu de reconnoître dans ces discours les traits d'une maligne rivalité , les prit pour de la vérité & du zele. Ainsi pleine de colere & d'indignation contre Narsés , elle ne cessa de tourmenter son fils Justin jusqu'à ce qu'il lui eût nommé un successeur. Affectant ensuite d'accompagner cette disgrâce de l'outrage le plus piquant , elle écrivit elle même à Narsés qu'il pouvoit revenir à Constantinople , & qu'afin qu'il n'y fût pas sans occupation on lui donneroit le soin de distribuer le fil aux femmes du palais , ce

qui convenoit mieux à un eunuque , que de commander les armées & de gouverner les provinces.

Rien n'étoit plus indigne de la majesté du trône , qu'une insulte de cette espèce. Narsés en fut outré. Il auroit peut-être souffert avec constance son malheur, si on se fût contenté de le rappeler d'Italie, parce qu'après tout, ceux qui gouvernent sont les maîtres d'employer les gens comme il leur plaît ; mais il ne put résister au dépit que lui inspira l'aigreur d'un propos si bas. Il répondit donc , à ce qu'on prétend, que dans peu il ourdirait une trame que ni Sophie avec son insolence, ni aucun de ses confidens, n'auroient la force de rompre, où même l'adresse de démêler.

Ici commence un nouvel ordre de choses. La face de l'Empire va changer une seconde fois ; & l'Etat de Venise va éprouver en même tems une révolution , qui semblant présager sa décadence , deviendra la source de sa plus grande splendeur.

Fin du premier Livre.

SOMMAIRE

S O M M A I R E

DU LIVRE SECON D.

Irruptions des Lombards en Italie. Les malheurs de l'Italie favorables au nouvel Etat de Venise. Aggrandissement de la ville de Rialte. Transport des Evêchés du continent dans les isles Vénitiennes. Schisme entre l'Eglise d'Aquilée & celle de Grado. Guerre du Patriarche d'Aquilée contre celui de Grado. Troubles de la République de Venise. Mauvaise administration des Tribuns. Discorde générale dans l'Etat de Venise. Assemblée générale tenue à Héraclee. Discours du Patriarche de Grado. Election du premier Doge de Venise. Prérogatives de la dignité Ducale. Bonne conduite du nouveau Doge. Traités faits par lui avec les Lombards. Affaire du Patriarchat d'Aquilée terminée par le Pape Grégoire II. Ravenne prise par les Lombards. Lettre à ce sujet du Pape Grégoire III. au Doge

de Venise. Assemblée générale tenue à Héraclée. Discours de l'Exarque de Ravenne. Discours du Doge pour appuyer la demande de l'Exarque. Ravenne assiégée & prise par l'Exarque, avec l'aide des Vénitiens. Mauvaise conduite du Doge Urse. Il est attaqué dans son palais & assassiné. Changement passager dans la forme du gouvernement Vénitien. Divisions intestines dans la République de Venise. Assemblée générale tenue à Malamauco, où l'on rétablit la dignité ducale. Bon gouvernement du Doge Théodat. Cabale contraire au Doge Théodat. Galla lui fait crever les yeux, & usurpe sa place. Galla exilé bientôt après. Première servitude imposée aux Doges de Venise. Nouveau Doge aveuglé & exilé. Discorde entre les Patriarches d'Aquilée & de Grado apaisée par le Pape Adrien. Erection de l'Evêché de Castello ou de Venise. Premier fils de Doge associé au Dogat. Mauvaise conduite du Doge Jean. Charlemagne, Empereur. Traité des Vénitiens avec Charlemagne. Assassinat du Patriarche de

Grado par le fils du Doge. Nouvelles divisions dans l'Etat de Venise. Conjuratation contre le Doge Jean. Plaintes faites à Charlemagne contre les Vénitiens. Le Doge Jean s'appuye de la protection de Nicéphore, Empereur d'Orient. Le Doge Jean & son fils obligés de prendre la fuite. Assemblée générale au sujet des intentions de Pepin, roi d'Italie. Pepin déclare la guerre aux Vénitiens. Entreprise de la flotte Grecque contre Commacchio. Les Vénitiens donnent du secours à Nicétas, Général de la flotte Grecque. Grand mouvement à Venise. Le Doge Obélerio est chassé. Les François entrent dans l'Etat de Venise. Extrême embarras des Vénitiens. Discours de Victor d'Héraclée aux soldats de sa flotte. Combat naval entre les Vénitiens & les François. Victoire des Vénitiens. Paix des Vénitiens avec les François. Ils restent soumis à l'Empire d'Orient,



HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE ;
LIVRE SECOND.



CEUX qui ont l'autorité en main ne comprennent pas toujours combien il leur importe de reconnoître les grands services par une grande faveur , de montrer du moins par des égards remarquables qu'ils sentent le prix des belles actions. Quelquefois ils ont l'aveuglement de se croire supérieurs à cette bienséance ; mais il est rare que cette erreur tourne à leur profit , & ne nuise pas autant à leur prospérité qu'elle fait de tort à leurs sentimens. Sophie & Justin en firent la fatale expérience.

Jamais homme n'avoit servi l'Etat plus utilement & plus glorieusement que Narsés. Au lieu de recevoir d'eux des récompenses, se voyant flétri par leurs mépris, il ne balança pas à employer pour la ruine de l'Etat les mêmes ressources dont il s'étoit servi avec tant d'avantage pour sa défense.

Il restoit sur les bords du Danube une nation barbare dont l'Italie n'avoit point encore éprouvé la fureur. C'étoient les Lombards, peuple originaire de la Scandinavie, & établi en Pannonie après tous les autres. Narsés avoit de grandes intelligences avec cette nation belliqueuse ; il en avoit même tiré des secours dans la guerre qu'il venoit de terminer avec tant de gloire contre les Ostrogoths. Ce fut cette nation même qu'il se proposa de faire servir à sa vengeance en l'attirant en Italie. Il écrivit à leur roi Alboin pour l'exhorter à abandonner une province où il étoit mal établi, pour venir se rendre maître du plus beau pays de l'Univers. Alboin n'hésita pas à embrasser un moyen si heureux de s'aggrandir, & se prépara en toute diligence pour cette expédi-

Irruption
des Lom-
bards en Ita-
lie.

tion dont il se promettoit les plus grands succès.

An 568.

On sçut enfin que toute la nation des Lombards'étoit en pleine marche, & qu'elle étoit déjà entrée dans le Frioul. Le pillage, le massacre, l'incendie étoient par-tout les déplorables traces de leur passage. Alboin pénétra dans la Vénitie, & fut bien-tôt maître de tout le pays situé entre les Alpes & l'Apennin. Narsés pour lui faciliter cette conquête avoit eu soin de licentier la plûpart des troupes dont il avoit eu le commandement. Longin qui lui succéda se vit hors d'état de faire résistance, de sorte que les progrès des Lombards devenant de jour en jour plus considérables, ils triompherent par la force de toutes les villes que l'épouvante ne leur avoit pas soumises.

Cette soudaine révolution, qui enleva pour toujours l'Italie à ses anciens maîtres, mit le comble aux calamités dont ce pays infortuné étoit affligé depuis tant d'années. Les précédentes guerres accompagnées de famine & de peste avoient épuisé les villes & les campagnes. L'avidité de ces derniers conquérans réduisit les peuples, tant de fois

vaincus, à un extrême état de misère. Les terres furent enlevées à leurs possesseurs, dont le féroce ennemi ne balançoit point à se défaire ou par la mort ou par l'exil, pour jouir sans partage de tout ce qui étoit à sa bienfaisance.

Les isles Vénitiennes furent encore dans cette occasion l'asyle de tous les malheureux à qui il ne restoit plus de ressource. L'entrée des Lombards en Italie, qui acheva de ruiner & d'asservir les peuples de terre ferme, procura de grands avantages à l'Etat de Venise. Ses isles s'enrichirent des dépouilles, se peuplerent par la désertion des pays voisins. Le Patriarche d'Aquilée fut des premiers à s'enfuir aux approches d'Alboin ; & emportant avec lui tous les trésors de sa cathédrale, il vint établir son siège à Grado qui prit dès-lors le nom de nouvelle Aquilée. La ville de Padouie ayant été prise & détruite par les Lombards, tout ce qui put se sauver d'habitans courut se réfugier à Rialte. Ceux d'Oderzo traités aussi inhumainement se jetterent dans les isles de Jezulo plus voisines de leur continent, & y bâtirent ensuite la Ville d'Héraclée. Ceux d'Altino se précipi-

Les malheurs de l'Italie favorables au nouvel Etat de Venise.

terent vers Torcello, ceux de Concordia coururent à Caorlo. Ainsi des débris des villes anciennes se formerent plusieurs villes nouvelles sous la protection & au profit de la République Vénitienne; & comme les Lombards soumièrent toute l'ancienne Vénitie à leur domination permanente, les nouveaux réfugiés se virent forcés de demeurer dans leurs retraites, pour éviter la servitude qui fut établie partout où ces maîtres durs & altiers donnerent la loi.

Aggrandissement de la ville de Rialte.

La petite ville de Rialte ne pouvoit plus suffire au prodigieux accroissement de ses citoyens. On fut obligé de bâtir dans les isles de son voisinage; & cette ville commença deslors à prendre la forme singulière que Venise a eue depuis; plus de soixante petites isles ayant été habitées successivement autour de Rialte pour composer enfin cette ville prodigieuse qui paroît toute entière assise sur la surface légère des flots.

Transport des Evêchés du continent dans les isles Vénitiennes.

Les Lombards furent obligés de batailler long-tems avant de demeurer paisibles possesseurs de l'Italie. Les Exarques de Ravenne faisoient inces-

samment des efforts pour conserver , augmenter même un reste de Parti qui tenoit toujours pour les Empereurs. Les successeurs d'Alboin eurent continuellement à lutter contre ces adversaires opiniâtres. Les villes prises & reprises étoient les victimes de cet acharnement réciproque. Outre que ces barbares étoient naturellement cruels , ils étoient Arriens ; & comme ils avoient la force en main , ils auroient bien voulu rendre leur religion dominante. Ce faux zèle exposa par-tout les Catholiques à leurs outrages & à leurs persécutions. Lotharis, un de leur rois, plus ardent que ses prédécesseurs à faire usage de son pouvoir pour l'utilité de sa secte , ordonna que dans toutes les villes où il y avoit un Evêque Catholique , il y auroit en même tems un Evêque Arrien. Ainsi l'on vit les deux religions se combattre à armes presque égales ; avec cette différence pourtant que la faveur du Prince étant pour l'Evêque Arrien , l'Evêque Catholique étoit toujours sûr de succomber dans la concurrence.

L'état d'oppression auquel se trouva réduite toute la partie de l'Eglise Ca-

tholique soumise aux Lombards, engagea plusieurs Evêques de la Vénitie à profiter de la facilité qu'ils avoient de se réfugier dans les isles vénitiennes où le mélange des religions n'avoit pas lieu, pour y transporter leurs sièges. Nous avons vû que le Patriarche d'Aquilée s'étoit déjà établi à Grado. Celui d'Oderzo choisit pour sa résidence la nouvelle Héraclée qui venoit d'être bâtie. Celui d'Altino transporta sa cathédrale à Torcello, celui de Concordia à Caorlo, & celui de Padoüe à Malamauco. L'Etat de Venise gouverné ainsi pour le spirituel comme pour le temporel avec une entière indépendance du continent, devint plus considérable qu'il n'avoit encore été. Ayant désormais son clergé propre, comme il avoit depuis long-tems ses magistrats, on peut dire qu'il fut alors parfaitement isolé, & qu'il ne tint plus par aucun lien à aucune puissance étrangère : avantage de la plus grande conséquence pour la sûreté & la prospérité de ses loix.

Schisme entre l'Eglise d'Aquilée & celle de Grado.

Les Lombards ne voyoient qu'avec un extrême dépit cet heureux état des isles Vénitiennes. Ils auroient bien voulu étendre jusqu'à elles leur autorité ;

mais soit que les guerres qui les occupoient ailleurs opérassent une diversion qui les empêchoit de tourner leurs armes de ce côté-là; soit que la difficulté d'aborder à ces isles défendues par une marine infiniment supérieure à la leur, les détournât d'en entreprendre la conquête, ils laisserent ce petit Etat jouir tranquillement de son indépendance. Une seule chose parut intéresser leur attention, ce fut le Patriarcat d'Aquilée transporté à Grado. Ils étoient maîtres du Frioul, & par conséquent d'Aquilée. Ils ne pouvoient souffrir qu'une ville étrangere eût enlevé à cette ville de leur obéissance la plus belle de ses prérogatives. Après la mort de Sévere, Patriarche de Grado, arrivée en 606, Agilulfe leur Roi fit élire l'Abbé Jean pour être son successeur dans l'ancienne Aquilée. En même tems on nomma à Grado un autre Patriarche nommé Candidien, ce qui produisit un schisme d'autant plus opiniâtre qu'il se trouva appuyé sur une diversité de créance; Jean étant opposé à la condamnation des trois Chapitres; Candidien au contraire étant ferme dans la Foi Catholique.

An 630.
Guerre du
Patriarche
d'Aquilée
contre celui
de Grado.

Fortunat, successeur de Jean & infecté des mêmes erreurs, ne pouvoit souffrir ce partage d'autorité. Cet intrus ne se vit pas plutôt en place, qu'il songea à employer la voye des armes contre le Patriarche de Grado. Les Lombards lui prêterent des troupes avec lesquelles il pénétra dans l'isle, pillla la Cathédrale, tua ou blessa presque tous ceux qui entreprirent de lui résister, & s'en retourna à Aquilée avec le butin d'une Eglise où il avoit fait le ravage en loup ne pouvant y dominer en pasteur. Depuis ce tems-là il y eut toujours deux Patriarches, l'un à Grado, l'autre à Aquilée, qui ne cessèrent de se regarder d'un œil jaloux & inquiet, & dont les querelles dégénérèrent plusieurs fois en guerre ouverte.

Troubles
de la Répu-
blique de Ve-
nise.

La République de Venise peuplée d'une multitude d'industriens habitans, divisée en plusieurs villes qui devenoient de jour en jour plus considérables, inaccessible de toutes parts aux ennemis du dehors, maîtresse d'une vaste mer d'où ses vaisseaux apportoient en foule tout ce qu'exigoient les nécessités du dedans, au milieu de

cent peuples asservis seule exempte de servitude, & tandis que l'incendie de la guerre répandoit ses flammes tout à l'entour, jouissant d'une paix qui n'avoit point encore été altérée, la République de Vénise auroit excité l'envie de toutes les nations, si la discorde de ses citoyens n'eût pas interrompu tout-à-coup le cours d'une félicité qui n'avoit sa pareille nulle part.

La forme de gouvernement établie dès les premiers jours de la République subsistoit toujours la même. On n'y connoissoit d'autres magistrats que les Tribuns dont le nombre augmenta & diminua selon les tems & les circonstances. On n'est pas suffisamment informé des détails de leur administration, pour dire précisément ni quel étoit le ressort particulier de chacun, ni jusqu'où s'étendoit en général leur autorité. Les historiens varient sur leur nombre, & comme la chose est peu importante nous ne nous y arrêterons pas. Ce que l'on sçait certainement, c'est que ces Tribuns, qui dans les commencemens avoient gouverné la République avec beaucoup d'union & de sagesse, devinrent pour elle avec le

Mauvaise
administra-
tion des Tri-
buns.

tems une source de trouble & de division. Peut-être qu'on s'étoit relâché à leur égard, & qu'au lieu de suivre l'usage qui avoit été d'abord de les changer toutes les années, on s'accoutuma à les laisser en place beaucoup plus long-tems, ce qui devint pour eux une occasion d'acquérir une autorité plus grande & d'affecter une domination plus fiere. Car c'est-là l'inconvénient attaché à tout gouvernement démocratique. Le changement trop fréquent de magistrats entraîne le risque d'une autorité exercée par des gens peu accoutumés au maniement des affaires; & si on laisse trop long-tems les mêmes hommes dans les mêmes charges, on s'expose au danger de voir l'autorité devenir absolue & presque arbitraire dans leurs mains.

Quelle que fut la cause du desordre survenu dans l'administration des Tribuns de Venise, il est certain que dans ces derniers tems on eut beaucoup à se plaindre de leur gouvernement. Ce n'étoit plus le bien de la patrie qu'ils avoient en vûe, tout étoit sacrifié à leurs intérêts particuliers. Cette conduite excita des mécontemens & des

murmures qu'ils méprisèrent avec insolence, & dont ils scurent se venger en appesantissant le joug aux murmureurs & aux mécontents. C'étoit déjà de leur part un grand abus de l'autorité, que de l'employer ainsi à faire les choses à leur fantaisie, & à mettre leurs caprices au-dessus des loix. L'ambition de dominer, & ce qui en est une suite l'envie d'empiéter les uns sur les autres les rendit rivaux & ennemis. Dès lors il ne fut plus question entr'eux que de se tendre secrètement des pièges, & même de se livrer des attaques ouvertement. Ce conflit de juridiction fit naître les haines & les partialités. En peu de tems toute la nation se divisa, & les querelles des tribuns devinrent une affaire d'éclat qui absorba toutes les autres, & où chacun prit parti diversement.

L'Etat ainsi divisé se trouva dans la crise la plus violente. Les loix n'étoient plus écoutées, le commerce étoit négligé, la navigation devint languissante, le feu de la discorde faisoit seul des progrès. Les Lombards placés sur le continent voisin consideroient avec

Discorde générale dans l'Etat de Venise.

joye cette fermentation intestine , & se dispofoient à en tirer parti pour foumettre ce peuple fier de fa liberté & ennemi de leur domination. Les pirates Eſclavons répandus dans la Dalmatie & l'Illyrie profitoient de ees divisions quitenoiſent toutes les forces de la République percluſes , pour courir la mer impunément ; & devenant de jour en jour plus téméraires, ils oſoient juſques dans le ſein des lagunes inſulter à la foibleſſe d'un gouvernement où il n'y avoit plus ni ordre ni vigilance.

Tout annonçoit à la République de Véniſe ſa prochaine deſtruction. N'éprouvant que trouble & confuſion au dedans , peines & tribulations au dehors , le mal étoit parvenu à ſon comble. Enfin la néceſſité preſſante d'y remédier ouvrit les yeux à cette multitude qui dans la chaleur des diſputes ſembloit avoir perdu toute raiſon. On comprit que c'en étoit fait de la République ſi on ne ſe réunifſoit pas ; & comme l'ancienne conſtitution du gouvernement avoit cauſé du deſordre , on crut qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de rétablir la paix que de changer la forme établie , & d'anéan-

tir l'autorité des Tribuns. Pour cela on indiqua une assemblée générale de la Nation à Héraclée.

On accourut de toutes les isles au lieu indiqué. La Nation étoit des lors partagée en trois états, le clergé, la noblesse & le peuple; car quoique l'égalité entre les citoyens ne fût pas encore détruite, les familles tribunitiennes jouissoient d'une considération supérieure aux autres, & peuvent passer pour la noblesse de ces tems-là, comme elles sont devenues la souche de ce qu'on nomme aujourd'hui à Venise les anciens nobles, ou les nobles *delle case vecchie*.

Assemblée générale tenue à Héraclée.

Jamais depuis l'établissement de la République on n'avoit eu une affaire si importante à traiter. Dès qu'on eut fait l'ouverture de l'assemblée, on n'entendit de toutes parts que plaintes des maux qu'on avoit soufferts, invectives contre les Tribuns qui en avoient été la source, affirmation du besoin que l'on avoit d'un gouvernement propre à faire cesser la discorde. Alors Christophle, Patriarche de Grado, homme également recommandable par ses lumières & par la puerté de ses mœurs,

prit la parole, & harangua l'assemblée en ces termes.

Discours du
Patriarche de
Grado.

» Citoyens , la divine Providence
» m'ayant choisi pour remplir auprès de
» vous une double fonction; destiné à
» gouverner les ames par mes instruc-
» tions & à aider la République de
» mes conseils , je vas tâcher en cette
» dernière qualité de m'acquitter avec
» zèle de ce que je dois à la patrie dans
» la conjoncture périlleuse qui nous
» rassemble. Il paroît que notre Etat
» présent demande une forme nou-
» velle , afin que nous puissions con-
» server cette liberté précieuse que
» nos ancêtres sont venus chercher
» dans ces lagunes , les préférant pour
» cette seule raison aux délices de leur
» ancienne patrie. En effet , ces isles
» depourvues alors de toute autre
» avantage, n'avoient rien à leur offrir
» que le bonheur d'un vie libre ; car
» l'état de prospérité & d'abondance
» où elles sont parvenues depuis , au-
» cun d'eux n'auroit osé l'espérer. C'est
» donc à nous de faire en sorte que nos
» discordes ne nous enlèvent pas ce
» bien unique après lequel nos peres
» avoient soupiré. Permettez - moi

» de parler librement, prenez en bon-
» ne part mes intentions. Notre situa-
» tion suffiroit-elle seule pour faire notre
» sûreté, ayant la mer d'une part & les
» lagunes de l'autre, si ceux qui nous
» gouvernent étoient tels qu'ils doivent
» être. Nous avons été fatigués dans
» ces derniers tems par les courses
» des pirates, & par les hostilités des
» Lombards. Mais si on avoit été atten-
» tif à garder nos côtes & à tenir des
» vaisseaux prêts pour repousser nos bar-
» bares agresseurs, aurions-nous
» souffert les maux qui nous ont coûté
» tant de larmes. La seule impunité a
» rendu hardis & entreprenants les
» ennemis qui nous environnent; &
» nous en sommes principalement re-
» devables à la mauvaise conduite de
» nos Tribuns qui au lieu de veiller au
» salut de la République, ont déchiré
» son sein par leurs querelles parti-
» culières, & l'ont exposée à devenir
» le jouet & la proie de tous ses voi-
» sins. Tant que cette forme de gou-
» vernement subsistera, n'espérons pas
» être à couvert des insultes des bar-
» bares à qui le nom Vénitien est
» odieux, parce que ce nom emporte

» avec foi une idée de liberté. Toute
» multitude qui n'a pas un chef est
» comme un corps sans tête. Notre
» expérience nous a appris que la plu-
» ralité des chefs n'est qu'une source
» de division. Il nous en faut un seul
» qui soit le centre de l'autorité publi-
» que, qui puisse par lui-même procu-
» rer aux loix une exécution prompte,
» & manier les forces de l'État sans
» trouble & sans contradiction, qui
» tout entier à la patrie trouve son
» intérêt dans nos avantages & sa gloi-
» re dans nos prospérités. Citoyens,
» voilà le remède qu'il faut à vos maux
» extrêmes. Vous avez dans cette
» assemblée grand nombre de sujets
» capables de remplir les vûes que je
» propose. Hâtez-vous donc d'en choi-
» sir un qui prenne seul en main les
» rênes du gouvernement. Ne lui don-
» nez point le nom de Roi, ce nom
» est odieux à un peuple libre. Donnez-
» lui le simple titre de Duc plus con-
» venable à un homme que vous vou-
» lez bien prendre pour chef sans
» l'avoir pour maître. Qu'il ait le
» pouvoir d'assembler la nation quand
» il en fera besoin; qu'il nomme les

» Tribuns qui sous son autorité doi-
 » vent administrer la justice dans les
 » isles; que son tribunal soit le tribunal
 » suprême auquel de par-tout on ap-
 » pellera en dernier ressort. Choisif-
 » sez un homme assez généreux pour
 » mettre toujours les intérêts de la pa-
 » trie au-dessus de ses intérêts, assez
 » impartial pour donner à tous les
 » citoyens les mêmes soins, assez
 » maître de ses affections pour n'avoir
 » égard ni à la parenté ni à l'amitié,
 » quand il s'agira du bien public. Voi-
 » là le seul moyen de rétablir cet Etat
 » & d'en prévenir la décadence. Mon
 » avis est tel, c'est à vous d'en décider.

Le discours du Patriarche étoit sans
 doute conforme au vœu général. Il fut
 écouté avec beaucoup de silence &
 reçu avec un applaudissement unanime.
 On procéda tout de suite à l'élection
 qu'il avoit proposée, tous les suffrages
 se réunirent en faveur de Paul-Luc
 Anafeste, citoyen d'Héraclée, homme
 universellement estimé par sa sagesse
 & sa probité, & il devint le premier
 Duc de Venise.

Ce fut l'an 697. que se fit ce grand
 changement. L'Etat de Venise cessa

An 697.
 Election du
 premier Do-
 ge.

PAUL LUC
ANAFESTE
I. Doge de
Venise.

Prérogati-
ves de la di-
gnité Duca-
le.

dèslors d'être un Etat parfaitement républicain, & prit la forme d'un Etat presque Monarchique. La qualité de Duc, d'où s'est formé dans la suite par corruption le titre de Doge, ne présentoit pas à la vérité la même idée que la dénomination de Roi; elle n'attribuoit point à celui qui en étoit revêtu une autorité qu'on puisse dire absolue & indépendante, puisqu'elle le laissoit subordonné aux Etats généraux de la Nation sans le concours desquels il ne pouvoit rien faire de considérable, & auxquels appartenoit toujours la vraie législation. De plus le Duché n'étoit point héréditaire, l'autorité qu'il donnoit ne pouvoit jamais être assez bien affermie pour que les Ducs fussent en état de briser leurs freins d'une manière qui leur réussît. Mais d'ailleurs les Doges de Venise la gouvernerent d'abord en véritables princes, dont ils prenoient même la qualité, disposant à leur gré de toutes les charges, ordonnant de tout sans prendre d'autre avis que celui des conseillers qu'ils se choisissoient eux-mêmes, traitant seuls de la paix & de la guerre, n'ayant à ménager que le nom & l'apparence

de liberté dont les Vénitiens se montrèrent toujours extraordinairement jaloux, & dont ils firent souvent payer cher le violement à leurs Doges, lorsqu'ils crurent que ceux-ci vouloient étendre leurs prérogatives trop loin.

Il fallut tout l'excès du mal causé par une démocratie confuse où il n'y avoit plus ni regle ni subordination, pour produire une révolution si surprenante parmi des républicains ennemis outrés de tout ce qui avoit l'air de servitude. Un changement de cette espece opéré par le seul esprit de conciliation montre combien les hommes ont peine à se passer de maîtres. Les Vénitiens n'en sentirent pas d'abord la conséquence: peu s'en fallut dans la suite que leurs Doges ne devinssent de vrais souverains; & ce ne fut qu'après bien des siècles que par une dernière révolution ils vinrent à bout de les renfermer dans des bornes qu'il ne leur est plus possible de passer. Il est vrai de dire pour tant que si l'établissement de la dignité Ducale faillit à anéantir parmi-eux la liberté des citoyens, elle contribua infiniment à assurer l'indépendance de l'Etat de Venise, &

PAUL-LUC
ANAFESTE,
I. Doge de
Venise.

PAUL-LUC
ANAFESTE,

I. Doge de
Venise.

Conduite
du nouveau
Doge.

à en étendre la domination dans des contrées où elle n'auroit peut-être jamais pénétré.

Paul-Luc Anafeste justifia pleinement le choix que l'on avoit fait de lui pour rétablir la République prête à succomber sous les efforts réunis des Lombards & des Esclavons. Il commença par appaiser les troubles du dedans. Un mélange de douceur & de sévérité dont il fit usage à propos, fit renaître le calme. Il fixa sa résidence à Héraclée qui devint le centre & la Capitale de l'Etat. Il ordonna ensuite à tous les insulaires d'avoir toujours un certain nombre de navires prêts à marcher au premier commandement. Il fit construire des arsenaux, & les fit munir de tout ce qui étoit nécessaire pour donner la chasse aux pirates. Par ces soins il vint à bout de les bannir des lagunes, & d'en purger la mer assez au loin pour n'en plus souffrir d'incommodité.

Traité fait
par lui avec
les Lom-
bards.

Une conduite si attentive & si vigoureuse fit comprendre aux Lombards qu'il n'étoit plus question pour eux de former aucune entreprise contre une République gouvernée par un chef incapable

PAUL-LUC
ANAFELTE,
I, Doze de
Venise.

incapable de se laisser aller à aucune négligence, ou de s'avilir par aucune lâcheté. Anafeste étoit bien résolu de ne pas se laisser entamer, & pour se précautionner davantage contre des voisins si inquiets, il fit construire de bons forts à toutes les embouchures des fleuves qui déchargent leurs eaux dans les Lagunes. Il s'attacha ensuite à gagner l'amitié des Rois lombards, croyant avec raison qu'il étoit de l'intérêt de la République de ne pas faire trop d'expérience de ses forces contre un ennemi beaucoup plus puissant qu'elle. Il fit la paix avec eux, & régla à l'amiable les limites des deux Etats. Par l'arrangement qu'il fit, les Vénitiens outre la possession de leurs isles conserverent dans le continent cette partie de la côte qui étoit entre deux rivieres dont l'une s'appelloit la grande & l'autre la petite Piave.

Le regne d'Anafeste dura un peu plus de vingt ans. Il fut heureux & tranquille. La justice fut exactement rendue, l'innocence protégée, le crime puni, la religion respectée, la concorde maintenue, le commerce appuyé, l'abondance procurée. Tout se

PAUL-LUC
ANAFESTE,
I. Doge de
Venise.

ressentit de la vigilance & de l'habileté du Prince qui éclatoient dans les plus petits détails comme dans les plus grandes choses, & il montra en toute rencontre combien le caractère de ceux qui gouvernent à d'influence sur le bonheur de ceux qui obeissent.

MARCEL, II.
Doge de Venise.

Marcel d'Héraclée fut promu après lui à la dignité de Doge. Attentif à marcher sur les traces de son prédécesseur ses premières vûes se porterent au maintien de la paix entre les Lombards & la République. Il eut pour eux tous les ménagements & toutes les complaisances qui purent se concilier avec le solide intérêt de l'Etat. L'affaire du Patriarchat d'Aquilée fut terminée de son tems. Depuis le trouble occasionné par la fameuse condamnation des trois chapitres, l'Eglise d'Aquilée étoit restée soumise à une sorte d'anathème, les Papes ayant cessé dès lors d'envoyer le Pallium à ses Evêques. Ce qui avoit occasionné cette disgrâce, ce fut la conduite des Evêques d'Isurie & de Vénitie, qui lors de l'affaire des trois chapitres se déclarerent ouvertement pour le mauvais parti. Ils firent pis encore; & pour consommer en

Affaire du
Patriarchat
d'Aquilée
terminée.

quelque maniere le schisme, ils créèrent de leur propre autorité l'Evêque d'Aquilée Patriarche de l'Istrie & de la Vénitie.

MARCEL, II.
Doge de Venise.

L'érection de ce patriarchat avoit des motifs trop odieux & étoit trop irrégulière en elle-même, pour être approuvée des Souverains Pontifes. Ils avoient toujours refusé de reconnoître une qualité si éminente dans les Evêques d'Aquilée qui n'en furent pas moins constants à l'usurper. Enfin le Pape Grégoire II. aux pressantes sollicitations de Luitprant Roi des Lombards voulut bien rendre à l'Evêque d'Aquilée l'amitié & les bonnes grâces du saint siége. Il lui envoya le Pallium & lui confirma la dignité patriarcale. Il fallut accorder la même faveur à l'Evêque de Grado dont les droits étoient les mêmes que ceux de l'Evêque d'Aquilée. Le Pape ordonna aux deux Prélats de se contenir dans leurs bornes respectives, & de conserver l'un avec l'autre l'union & la charité. Le Doge Marcel auroit peut-être dû intervenir pour empêcher qu'on ne fit cette scission qui au lieu de rétablir la paix entre les Eglises

MARCEL, II.
Doge de Ve.
tise.

de Grado & d'Aquilée, allumoit plus que jamais entr'elles le feu de la rivalité & de la discorde. Il auroit dû soutenir les droits de l'Eglise de Grado dont les Evêques étoient les vrais successeurs des anciens Patriarches d'Aquilée, & qui étant sous la dépendance immédiate de la République ne pouvoit souffrir une si grande distraction d'autorité, sans que cette perte intéressât au moins la gloire du nom Vénitien. Mais soit qu'il lui parût assez indifférent pour le bonheur de la République qu'un Prélat Vénitien étendit sa juridiction sur des contrées étrangères; soit plutôt qu'il craignît en se montrant trop difficile à cet égard de s'attirer l'inimitié de Luitprand qui avoit cette affaire extrêmement à cœur; il affecta de ne s'en point mêler. Ce n'est pas au reste sans nécessité que je me suis un peu étendu sur ce qui regarde le Patriarchat d'Aquilée, puisque c'est de lui qu'est dérivé dans des tems postérieurs le Patriarchat de Venise.

Marcel acheva de regner en paix, & il mourut après neuf ans d'un gouvernement qui n'eut de remarquable

que la grande intégrité du Chef & le concert unanime de tous les membres à concourir au bien commun. On lui donna pour successeur Urse homme d'une naissance illustre & d'un caractère vif & entreprenant. Il aimoit la guerre & en possédoit la science à un haut degré. Il s'appliqua particulièrement à former la Jeunesse Vénitienne aux exercices militaires. Il étoit présent à tout pour voir de ses propres yeux les progrès, & les encourager par ses éloges. Il fut le premier qui illustra le nom Vénitien par des exploits.

URSE, III.
Doge de Venise.

La Ville de Ravenne venoit de subir le joug des Lombards: l'Exarque Paul qui avoit été obligé de la rendre à ces ennemis de l'Empire, s'étoit retiré plein de honte & de douleur dans l'Etat de Venise. Le Doge Urse lui fit l'accueil qui convenoit à sa dignité & à son affliction. Il l'exhorta à supporter courageusement sa disgrâce, en lui disant que c'étoit là de ces jeux de la fortune qui peuvent éprouver la vertu, mais qui ne ne doivent jamais abattre une grande ame. La perte de Ravenne fut un coup bien sensible pour la cour de Constantinople. Elle affligea encore

Ravenne
prise par les
Lombards.

URSE, III.
Doge de Venise.

d'avantage le Pape Grégoire III. qui quoiqu'il se ménageât avec les Lombards craignoit infiniment de les avoir pour maîtres. Il ne voyoit que les Vénitiens qui pussent dans une circonstance si fâcheuse lui fournir des secours dans le desir qu'il avoit d'empêcher la ruine totale de l'autorité impériale en Italie. Il leur écrivit, & les exhorta à prendre les armes pour délivrer Ravenne de la servitude. Sa lettre qui a été conservée est un monument trop glorieux à la République de Venise pour ne pas la placer dans cette Histoire. Elle étoit conçue en ces termes :

Lettre du
Pape Grégoire III. au
Doge de Venise.

» Grégoire Evêque, serviteur des
» serviteurs de Dieu, à notre cher fils
» Urse Duc de Venise. Comme nos
» péchés ont mérité que la Ville de
» Ravenne qui est la métropole de
» plusieurs Eglises ait été prise par la
» méchante nation des Lombards,
» ayant appris que notre fils le
» Seigneur Exarque s'est retiré auprès
» de vous, nous exhortons votre no-
» blesse de lui adhérer & de combattre
» avec lui en notre considération,
» afin que la ville de Ravenne recom-
» mandable par son attachement & son

zele pour notre sainte Foi , soit réta- »
 blie dans son ancien état , & rentre »
 sous l'obéissance de nos chers fils les »
 Seigneurs & grands Empereurs Leon »
 & Constantin. Dieu vous ait en sa »
 sainte garde , notre très-cher fils. »

URSE, III.
 Doge de Ve-
 nise.

Cette lettre caractérise l'espece d'auto-
 rité dont jouissoient alors les Doges de
 Venise. Il n'y est fait mention ni de
 Senat, ni d'autre magistrature inter-
 médiaire dont le concours fût néces-
 saire à l'exécution du projet. Preuve
 certaine que les Doges commandoient
 seuls, & qu'il dépendoit d'eux unique-
 ment de fournir ou de refuser les trou-
 pes auxiliaires qu'on demandoit. La
 confiance avec laquelle le Pape recla-
 me dans cette lettre le secours des
 Vénitiens prouve bien qu'il étoit ins-
 truit de l'affection singuliere que ce
 peuple avoit toujours conservée pour
 les empereurs & l'Eglise Romaine, &
 de sa haine contre les Lombards enne-
 mis de l'une & de l'autre autorité.
 Mais on en pourroit inférer avec beau-
 coup de vraisemblance que l'Etat de
 Venise n'étoit point alors dépendant
 de l'Empire, puisque le Pape dans sa
 lettre ne s'en prévaut point pour en

URBE, III.
 Dege de Vé-
 nite.

conclure l'obligation où auroient été les Vénitiens de lui fournir du secours, s'ils n'eussent pas été de simples amis mais de véritables sujets.

Assemblée
 générale.

Discours de
 l'Exarque de
 Ravenne.

La lettre du Saint Pere donna occasion à Urse de convoquer une grande assemblée où l'Exarque fugitif fut admit, & où l'on mit l'affaire en délibération. L'Exarque fit un exposé très-pathétique de la triste situation de la ville de Ravenne, & s'efforça de persuader de quelle importance il étoit de la soustraire à la tyrannie des Lombards. » Vous voyez en moi, dit-il, » ce que peut la fortune dans les choses » humaines. Moi qui tenois la seconde » place après l'Empereur; moi qui » avois des armées, des peuples nom- » breux, des villes considerables sous » ma dépendance; me voilà réduit à » l'état d'un fugitif sans pouvoir & » sans dignité, forcé d'implorer en » suppliant un secours étranger. Illustre » Prince, & vous braves citoyens, que » mon exemple vous apprenne ce que » vous avez à craindre vous mêmes » de la perfidie des Lombards. Croyez » qu'ils ne se contenteront pas d'avoir » asservi presque toutes les villes du

continent; ils ne seront pas tran-
 quilles qu'ils n'ayent oté à la liberté
 ce dernier asyle. Déjà maîtres de
 Ravenne, ils menacent Rome &
 tout ce qui reste en Italie aux Empe-
 reurs. Ils viendront ensuite à vous,
 sur qui ils jettent depuis long-tems
 des yeux d'envie. Il est de votre inté-
 rêt de travailler de toutes vos forces
 à éteindre l'incendie allumé dans vo-
 tre voisinage avant qu'il puisse venir
 jusqu'à vous. Ne vous rassurez pas sur
 vos traités faits avec les Lombards.
 Vous n'êtes redevables de leur ami-
 tié trompeuse qu'à la nécessité des
 tems & des circonstances. Dès qu'ils
 en trouveront l'occasion favorable,
 vous éprouverez toute leur inimitié.
 Voyez donc s'il vous convient de
 laisser la ville de Ravenne entre les
 mains de ces perfides ou de l'en arra-
 cher de vive force. Vous n'aurez ja-
 mais une plus belle occasion de ser-
 vir l'Empire & l'Eglise Romaine,
 pour qui tout le monde connoît
 votre affection. Au reste l'entreprise
 qu'on vous propose donne les plus
 belles espérances de succès. Le Roi
 Luitprand est occupé ailleurs avec

URSE III.
 Doge de Ve-
 nise.

URSE, III.
Doge de Vé-
nise.

« les meilleures troupes. La ville est
 « gardée par de jeunes officiers sans
 « expérience, dont les débauches &
 « la dureté vous sont caution que vous
 « aurez tous les habitans pour vous.
 « Le côté de la mer est tout ouvert &
 « sans défense, parce qu'on n'avoit
 « pas eu besoin de le fortifier contre
 « les Lombards qui n'ont ni marine
 « ni vaisseaux. Vous n'aurez qu'à y
 « venir de nuit avec une bonne flotte,
 « tandis que moi-même j'attaquerai
 « la ville du côté de terre avec le peu de
 « troupes qui me restent ; & nous se-
 « rons maîtres de la ville avant qu'on
 « ait eu le temps de songer à la défen-
 « dre. Ne négligez pas, je vous en con-
 « juré, une si belle occasion de signaler
 « votre zele pour les empereurs. Pro-
 « fitons de l'absence de Luitprand, &
 « prévenons le moment où son retour
 « nous rendroit la chose beaucoup plus
 « difficile.

Discours du
Doge pour
appuyer la
demande de
l'Exarque.

L'affaire dont il s'agissoit étoit ex-
 trêmement délicate pour les Vénitiens.
 Leurs traités avec les Rois Lombards
 étoient formels, & ils prévoyoit
 beaucoup de danger à en violer la foi.
 Cette considération empêcha que le
 discours de l'Exarque ne fît sur l'as-

semblée toute l'impression qu'il s'en étoit promise. Mais le Doge Urse qui avoit grande envie d'essayer ses talens pour la guerre, & qui préféroit aux plus solides raisons d'État l'ambition de se signaler par quelque victoire, représenta qu'on ne devoit point être retenu par des traités qui n'obligeoient à rien quand il étoit question de l'Empire & de l'Eglise Romaine ; que ni lui ni ses prédécesseurs, en s'engageant à vivre en paix avec les Lombards, n'avoient jamais prétendu s'ôter le droit de secourir l'un & l'autre dans leurs besoins pressans ; qu'à cet égard le violement de la paix venoit des Lombards eux-mêmes sur qui toute la honte devoit en retomber ; qu'après tout il falloit regarder la chute de l'État de Venise comme une suite nécessaire de la chute entière de l'Empire en Italie ; que ces deux puissances ne pouvoient subsister qu'en se servant l'une à l'autre de bouclier & de soutien ; qu'il n'y avoit donc pas à balancer, & que les instances du Pape devoient interdire à ce sujet toute irrésolution.

URSE, III.
Doge de Venise.

L'autorité du Doge décida la question, & on travailla tout de suite à se

Siège & prise de Ravenne.

URSE, III.
Doge de Vene-
nise.

concerter avec l'Exarque pour faire l'attaque par mer, tandis qu'il feroit lui-même l'attaque par terre. On convint du jour & du signal. L'Exarque partit pour rassembler en diligence les troupes; la flotte Vénitienne bien pourvue de soldats & de munitions mit en mer. Au jour marqué, les deux armées se rapprocherent de Ravenne, & arriverent à une certaine distance de la ville à la nuit tombante. Les Vénitiens donnerent le signal de leur débarquement. Aussitôt l'Exarque commença son attaque avec la plus grande impétuosité. Les Lombards qui ne s'attendoient à rien moins courent sur leurs murs du côté d'où étoit venu la première alarme. En même tems les Vénitiens qui étoient à terre plantent leurs échelles, & escaladent les murs du côté opposé. Cette seconde alarme oblige les ennemis à se partager. La surprise des assiégés, l'horreur des ténèbres augmentent la terreur & le désordre du combat. Cependant les Vénitiens brisent la porte qui donnoit sur le rivage; ils entrent dans la ville poussant devant eux les Lombards qui se défendent du mieux qu'ils peuvent.

L'Exarque survient avec ses troupes par la porte qui venoit de s'ouvrir. Alors tout fuit; la garnison est taillée en pieces, & Ravenne est emportée.

URSE, III.
Doge de Venise.

Ce n'étoit là proprement qu'un coup de main; mais comme il fut le premier exploit des Vénitiens, il fit connoître ce qu'on devoit attendre d'un peuple qui, n'ayant eu encore que cette occasion de faire la guerre, s'y étoit comporté avec tant de bravoure & d'intelligence. On vit clairement dans ce succès l'utilité des soins que le Doge Urse s'étoit donnés pour façonner la Jeunesse Vénitienne, & la rendre propre aux opérations militaires. On ne peut gueres douter que le Roi Luitprand ne fût très-piqué de la conduite des Vénitiens dans cette rencontre. Mais comme les occupations qu'il avoit ailleurs ne lui permettoient pas d'en tirer vengeance, il affecta d'ignorer la part qu'ils avoient eue à la prise de Ravenne; & l'amitié qui regnoit extérieurement entre eux n'en souffrit pas.

Il est des gens pour qui c'est un malheur d'avoir des prospérités. Elles ne servent qu'à les enfler d'orgueil

Mauvaise
conduite du
Doge Urse,

URSE, III.
Doge de Venise.

& à leur inspirer une présomption capable de faire repentir la fortune de leur avoir accordé ses faveurs. Urse étoit de ce caractère. Fier du bonheur qu'il avoit eu de réussir dans une expédition si glorieuse, il se regarda comme un homme devant qui tout devoit trembler, & commença à se donner des airs fastueux & absolus qui déplurent beaucoup à ses citoyens. Peu s'en falloit qu'il ne les traitât comme des sujets qui n'avoient vis-à-vis de lui d'autre parti à prendre que de souffrir patiemment ses hauteurs. Ses façons dures & méprisantes eurent bientôt mis le trouble & le désordre dans la ville d'Héraclée où il faisoit sa résidence. Il avoit nombre de gens à lui; car les princes les moins louables ne manquent jamais de flatteurs. La plupart des vrais citoyens détestoient cette espèce de domination orgueilleuse qui ne convient nulle part, mais qui convenoit encore moins à un peuple libre. Il en résulta une discorde des plus éclatantes. Les deux partis prirent les armes, & durant près de deux ans ils commirent les uns contre les autres toutes sortes d'hostilités avec plus de haine que de

succès. Urse loin d'éteindre ce feu le nourrissoit avec opiniâtreté, ne pouvant se résoudre à rien perdre de son inflexibilité devant un peuple qui refusoit de fléchir. Enfin la chose vint au point que le parti qui tenoit pour la liberté devenu le plus nombreux, assaillit le Doge dans sa maison, & vengea par sa mort tous les maux dont il avoit été la source.

URSE, III.
Doge de Venise.

Il est assassiné.

Ainsi finit malheureusement le premier des Doges qui voulut être autre chose que le chef de la République. Urse avoit régné onze ans avec beaucoup de gloire au dehors. Son expédition de Ravenne qui rendit son nom très-célèbre, lui avoit mérité de la part de la cour de Constantinople la qualité d'Hypate,* titre de dignité que les Empereurs conféroient à ceux dont ils vouloient reconnoître les services. Quelques-uns ont voulu inférer de là que les premiers Doges étoient sujets ou du moins vassaux de l'Empire. Mais cette induction n'est rien moins que certaine, puisque nous voyons que les Empereurs étoient en usage de conférer de pareils titres à des Rois sur qui ils ne conféroient aucune espèce

Interregne.

* Hypate, signifie Consul.

Interregne.

de puissance, comme ils conférèrent à Clovis la qualité de Consul & de Patrice. La vassalité des premiers Doges ne seroit point du tout prouvée, si elle n'étoit établie que sur cette preuve.

Change-
ment dans la
forme du gou-
vernement
Vénitien;

Quoi qu'il en soit, Urse honoré au dehors & haï au dedans, reçut de la part de ses citoyens la peine de ses téméraires déportemens. On s'assembla aussitôt à Héraclée pour lui donner un successeur. Les esprits étoient si animés contre la mémoire du dernier Doge, qu'il fut délibéré d'abolir la dignité ducalé. On venoit d'éprouver les malheurs inséparables de l'abus de l'autorité; on vouloit éviter de retomber désormais dans les mêmes inconvéniens. Il falloit pourtant une autorité, parce que dans tout corps policé il faut quelqu'un qui gouverne. Après beaucoup de variations dans les avis, ils se réunirent tous à créer un magistrat annuel qui auroit le même pouvoir que les Doges. On ne voulut point qu'il prît le nom de Tribun, à cause des troubles occasionnés précédemment par la puissance tribunitienne: encore moins celui de Doge à cause de

ce qui venoit de se passer récemment. On le nomma Maître de la milice. Quoiqu'il dût avoir toute l'autorité en main, on se persuada que comme il devoit changer d'année en année, toute facilité lui seroit ôtée de troubler l'Etat.

Interregne.

Ce changement ne fut qu'une révolution passagere qui dura à peine cinq ans. Dominique Leo, Felix Cornicula, Théodat Urse fils du dernier Doge, Julien Cepario & Jean Fabriciatio remplirent successivement cette premiere place. L'inconstance, vice ordinaire à la multitude, dégoûta les Vénitiens de cette nouvelle forme de gouvernement; ou plutôt comme les divisions qui avoient pris naissance sous le dernier Doge duroient toujours, & que la foible administration des Maîtres de la milice ressembloit à une véritable anarchie, il fallut nécessairement en venir à un autre système. La ville d'Heraclée où le feu de la discorde avoit commencé étoit toujours plus partagée en factions & en cabales. L'esprit de révolte y étoit devenu général, & Jean Fabriciatio, le dernier des Maîtres de la milice, en

Divisions
intestines.

Interregne.

devint la victime. Le peuple d'Héraclée dans un accès de mécontentement dont on ne sçait pas bien la cause, lui creva les yeux & le chassa.

Assemblée générale à Malamauco, où l'on rétablit la dignité Ducale.

La confusion qui regnoit à Héraclée lieu ordinaire des assemblées, obligea de les tenir ailleurs, & la prochaine fut indiquée à Malamauco. On n'aura pas de peine à croire que cette assemblée fut très-tumultueuse, vû l'agitation extraordinaire des esprits. La République avoit besoin d'un chef, dont l'autorité moins passagere fût capable de rétablir l'ordre & de le maintenir. On s'étoit si mal trouvé de l'établissement d'une magistrature annuelle qu'il ne fut plus question d'y revenir. Enfin tout bien considéré, ne voyant rien de mieux à faire, on rétablit l'autorité Ducale; & ce qui paroîtra surprenant, c'est qu'on élut pour Doge Théodat, propre fils d'Ursé dont on avoit été assez mécontent pour le faire mourir.

THEODAT
URSE, IV.
Doge de Venise.

Théodat promu à la suprême dignité ne marqua le ressentiment qu'il conservoit du meurtre de son pere qu'en renonçant au séjour d'Héraclée qui avoit été le théâtre de cette scène sanglante,

& en fixant sa résidence à Malamauco, qui devint ainsi la seconde capitale de l'Etat Vénitien. Son gouvernement qui dura treize ans fut assez tranquille. Luitprand Roi des Lombards étoit mort & avoit eu pour successeur Astolphe l'ennemi de l'empire le plus entreprenant & le plus implacable. Il fit tant de maux à l'Italie que le Pape Etienne prêt à succomber & ne pouvant plus espérer de secours de Constantinople, fut obligé de recourir aux princes François, comme à l'unique ressource qui lui restoit pour sauver Rome des mains de ce Roi protecteur féroce de l'arrianisme. Le Doge Théodat avoit eu grand soin de renouveler avec Astolphe le traité de neutralité qui avoit lieu depuis long-temps entre les deux Etats. Cependant quand il le vit maître de Ravenne, & en état de pousser ses conquêtes encore plus loin, n'y ayant presque plus personne qui lui fit résistance, il songea à se précautionner efficacement contre un adversaire si redoutable. Il y avoit déjà des forts construits par ses prédécesseurs aux embouchures de la plupart des fleuves qui se jettent dans les lagunes.

THEODAT
URSE, IV DO-
ge de Venise.
An 742.
Bon gou-
vernement
du Doge
Théodat.

THEODAT
URSEIV. DO-
ge de Venise.

Cabale for-
mée contre
Théodat, à
qui Galla fait
crever les
yeux.

Pour rendre cette chaîne plus exacte, il voulut fortifier également l'embouchure de l'Adige en élevant une grande tour dans l'isle de Brondolo. Cette entreprise étoit en elle-même très sage & très-nécessaire pour la sûreté commune. Il y avoit à Malamauco un certain Galla, homme séditieux, qui s'avisâ de représenter la construction de la tour de Brondolo comme une entreprise de la plus grande conséquence contre la liberté des citoyens. Il prétendit que sous prétexte de fortifier l'Etat contre les invasions du dehors, le dessein véritable de Théodat étoit de se frayer les voyes à l'autorité absolue afin de gouverner ensuite en tyran.

Il est facile de faire illusion à la multitude, sur-tout quand on flatte le goût qu'elle a pour l'indépendance. Les fantômes de despotisme qu'on lui présente pour l'émouvoir, sont toujours des réalités qu'elle saisit avec chaleur & qu'elle poursuit avec acharnement. Galla qui avoit ses vûes, profita des impressions favorables que les discours avoient faites à beaucoup de gens pour se former un parti nombreux. Un jour que Théodat s'étoit transporté à

Bronolo pour examiner & faire avancer les travaux, Galla avec une troupe de conjurés fondit sur lui & lui creva les yeux. On vit alors que ce scélerat agissoit pour toute autre chose que pour la liberté commune. Après un coup si hardi il s'empara du trône Ducal par violence, & vint à bout dans une assemblée dont il avoit corrompu tous les suffrages de se faire reconnoître pour Doge à la place de Théodat.

THEODAT
DASE, IV. Doge de Venise.

Galla, V.
Doge de Venise.

On ne tarda pas à se repentir de la complaisance qu'on avoit eu pour ce factieux. Il eut à peine l'autorité en main qu'il manifesta toutes les prétentions & tous les vices d'un vrai tyran. On ne lui laissa pas le tems de pousser plus loin les abus du pouvoir suprême. Il n'y avoit pas encote un an qu'il étoit en place, qu'on se saisit de lui, on lui creva les yeux & on l'envoya en exil.

Galla, Doge, exilé
bientôt après

Tous ces tumultes occasionnés par la facilité qu'avoient les Doges de s'attribuer un pouvoir absolu, annoncoient la plus défectueuse administration. On vouloit être libre & se donner des Chefs dont l'autorité n'avoit pas de

DOMINIQUE MONEGARIO, VI.
Doge de Venise.

DOMINI-
QUE MONE-
GARIO, VI.
Dogé de Ve-
nise.

Premiere
servitude im-
posée aux
Doges.

frein. Ce sisteme inconséquent ne pou-
voit manquer de donner lieu fréquem-
ment à des scenes violentes. On sen-
toit cette difficulté ; tout ce qu'on crut
alors pouvoir imaginer de mieux,
fut de mettre à l'autorité des Doges
certains temperamens capables de les
contenir dans de justes bornes. Après
avoir donc promu au Dogat Domi-
nique Monegario, on lui associa deux
Tribuns avec obligation de les
consulter & sans l'avis desquels il lui
fut défendu de rien entreprendre.
Monegario étoit d'un génie & d'un
caractere à ne pas s'accommoder d'un
pouvoir si restreint. Il plaisanta de la
loi qu'on lui avoit imposée en disant
qu'un prince n'étoit pas fait pour avoir
de pareilles entraves. Loin d'y avoir
égard il affecta de s'écarter en tout de
l'avis de ses Tribuns. Dédaignant de les
consulter & se jouant de toutes leurs
représentations, il brava toutes les loix
& commit tous les excès que peut
produire le pouvoir arbitraire dans les
mains d'un homme sans religion &
sans mœurs. On patienta les premieres
années ; mais enfin on se vit poussé
à bout ; on en vint contre lui au re-

Nouveau
Dogé aveu-
glé & exilé.

mede ordinaire , on lui creva les yeux , & on le chassa.

Après tant d'expériences des abus attachés à la dignité Ducale , il eût fallu se déterminer pour un sisteme de gouvernement moins sujet à révolutions , & s'épargner la honteuse nécessité d'en venir toujours à des insultes & à des violences qui ne pouvoient qu'avilir l'autorité, & familiariser dangereusement le peuple avec l'esprit de révolte. On auroit eu besoin pour cela de gens moins remuans & plus politiques que ne l'étoient les Vénitiens de ce temps-là. L'élection du Doge étoit devenue pour eux une affaire de routine ; ils en élurent un , mais du moins pour cette fois ils eurent le bon sens de bien choisir.

Maurice, citoyen d'Héraclée, eut la pluralité des suffrages. C'étoit un homme distingué par sa naissance. Il joignoit à une fortune des plus opulentes un fonds de probité & un caractère de douceur qui lui concilierent beaucoup d'estime. Son gouvernement dura vingt-trois ans, il fut toujours également modéré & tranquille. Le seul trouble excité de son tems vint de la part du

DOMINI-
QUE MONE-
GARIO, VI.
Doge de Ve-
nise.

MAURICE,
VII. Doge
de Venise.
An 764.

MAURICE,
VII. Doge
de Venise.

Discor-
de entre les
Patriarches
d'Aquilée &
de Grado.

patriarche d'Aquilée nommé Jean, lequel plus ardent encore que ses prédécesseurs à enlever à l'Eglise de Grado des prérogatives qu'il croyoit tourner au préjudice de ses propres droits, manœuvra pour débaucher à cette métropole tous les suffragans qu'elle avoit conservés en Ilirie. Les Papes avoient fait entre ces deux Eglises un partage de juridiction à peu-près égal. Jean qui ne vouloit point de cette égalité, au mépris des ordonnances du saint Siège, fit si bien, que les suffragans de Grado se laisserent gagner, & consentirent à ressortir exclusivement de sa métropole.

Le Doge Maurice ne regarda point cette affaire comme peu importante, il ne s'agissoit de rien moins que de dégrader la premiere Eglise de l'Etat Vénitien. Il résolut d'en soutenir les intérêts avec fermeté, & il envoya pour cela une solennelle ambassade au Pape Etienne III. qui vivoit encore. Les ambassadeurs n'arriverent à Rome qu'après la mort d'Etienne, & trouverent le saint Siège occupé par Adrien premier. Ils lui firent l'exposé de leurs griefs contre le Patriarche d'Aquilée,

en lui disant que malgré tous les décrets de ses prédécesseurs pour le maintien des droits de l'Eglise de Grado, cette Eglise étoit incessamment exposée à de nouveaux outrages; qu'elle avoit déjà été pillée & profanée diverses fois; que tout récemment l'Evêque Jean venoit de mettre le comble à tant d'injustices, en contraignant plusieurs Evêques suffragants de Grado de se soustraire à la juridiction de leur légitime métropolitain; qu'ils avoient recours au siège apostolique comme au juge naturel de ces sortes d'affaires; qu'ils le prioient d'interposer son autorité pour faire cesser ce scandale; qu'après qu'il auroit employé en leur faveur les monitions & les défenses convenables, si l'Evêque d'Aquilée perséveroit dans son obstination, ils sçauroient par des armes plus efficaces le faire rentrer dans ses bornes.

MAURICE,
VII. Doge
de Venise.

Adrien convaincu de la justice de leurs plaintes écrivit tout à la fois & au Patriarche d'Aquilée pour lui reprocher sa faute en termes très-durs, & aux suffragants de Grado pour les exhorter paternellement à rentrer

Appaisée
par le Pape
Adrien.

MAURICE,
VII. Doge
de Venise.

dans le devoir. On obéit aux volontés du Pape ; & ce qui y détermina , ce fut moins encore le respect qui étoit dû à son autorité, que les circonstances où l'on se trouvoit. Les affaires des Lombards dont la faveur faisoit toute la force des Patriarches d'Aquilée , se trouvoient alors dans un état de décadence à tout faire appréhender. Déjà ils avoient éprouvé la supériorité des armes Françoises par la célèbre victoire que Pepin avoit remportée sur eux. Leur Roi Astolfe n'étoit plus. L'intrigue avoit placé sur leur trône le général Didier au préjudice du frere d'Astolfe. Charlemagne avoit commencé de régner , & les foudres destinés au bouleversement total de leur Empire étoient déjà allumés dans ses mains. Il eût été dangereux de désobéir dans un tems où le Pape n'avoit qu'à parler pour attirer en Italie toutes les forces du plus grand des Rois , & où les Lombards avoient toute autre chose à faire que de s'amuser à prendre fait & cause pour un Patriarche d'Aquilée.

Erection de
l'Evêché de
Castullo ou
de Venise.

Maurice qui avoit terminé heureusement cette affaire , en entreprit une autre qui ne lui réussit pas moins bien.

La Ville de Rialte qui fut la première de l'Etat Vénitien avoit été jusques-là sans Evêque, & faisoit alors partie du Diocèse de Malamauco. Ses habitans demandoient avec instance qu'on leur accordât d'avoir un Evêque chez eux; & croyoient que c'étoit bien la moindre prérogative dont on pût décorer leur ville qui auroit dû être la plus privilégiée, si on n'avoit eu égard qu'à l'ancienneté. Maurice trouva leur demande raisonnable, & leur permit de s'assembler pour élire un Evêque, se chargeant de faire approuver au Pape l'érection de Rialte en Siège épiscopal. Ils élurent Obeleto qui fut sacré par le Patriarche de Grado. Le Pape y donna volontiers son consentement, & le nouvel Evêque établit sa Cathédrale dans la petite isle d'Olivolo très près de Rialte; de sorte qu'il prit le nom d'Evêque d'Olivolo.

Maurice gouvernoit avec tant d'ordre & de sagesse, il avoit si bien gagné les cœurs de tous les citoyens qu'il pouvoit en obtenir les choses les plus injustes. Il avoit un fils nommé Jean qu'il aimoit avec beaucoup de tendresse, & à qui il croyoit des qualités éminen-

MAURICE,
VII. Doge de
Venise.

MAURICE,
VII. Doge de
Venise.

tes pour le gouvernement. Il proposa qu'on lui permît de l'associer de son vivant. Le peuple, soit qu'il aime soit qu'il haïsse, est toujours extrême. On se crut trop heureux de donner cette marque d'affection & de zele à un Doge que tout le monde chérissoit. On ne prit pas garde que cette complaisance peu réfléchie tendoit à rendre insensiblement le Dogat héréditaire. L'exemple de Maurice autorisoit tous ses successeurs à faire la même demande ; il étoit même naturel qu'ils s'en fissent un point d'honneur. Ainsi la dignité Ducale passant des peres aux enfants par de pareilles associations, on risquoit d'établir une coutûme qui pouvoit conduire avec le tems à l'hérédité véritable. Dans toute sorte de gouvernement toutes les nouveautés sont à craindre, mais elles ne le sont nulle part autant que dans les Etats républicains, où l'on ne peut être trop en garde contre ce qui donne atteinte à la liberté.

Premier fils
de Doge asso-
cié au Dogat.

La faveur extraordinaire qu'on venoit de faire au Doge Maurice en lui manifestant à quel degré d'amour & de confiance il étoit parvenu parmi les

MAURICE,
VII. Doge de
Venise.

siens ne servit qu'à lui inspirer plus d'empressement que jamais à se rendre digne de la bienveillance universelle ; & comme ils'appliquoit à former son fils aux affaires, & à lui inculquer tous les sentimens de justice, & de modération qui doivent rendre l'autorité aimable, on se félicitoit d'avoir prévenu le tems pour lui assurer le Dogat, dans l'espérance qu'il marcheroit sur les traces de son pere, & qu'il en perpétueroit les vertus. Maurice mourut plein de jours & de mérite ; & on éprouva en le perdant l'espece de regret que fait naître la privation d'un bien dont le cœur a été satisfait, & qu'il se voit arracher après une longue jouissance.

Jean du vivant de Maurice avoit si bien dissimulé son caractere, qu'il ne lui étoit échappé aucun trait qui pût faire juger de sa méchanceté. Dès que son pere fut mort, il cessa de se contraindre, & commença par la conduite la plus déréglée, par les caprices les plus insolens, à faire appréhender aux Vénitiens le retour d'une domination tyrannique. Les grands événemens qui se passoient autour d'eux firent quelque tems une heureuse dis-

JEAN, VIII.
Doge de Venise.

Mauvaise
conduite du
Doge Jean.

JEAN, VIII.
Doge de Venise.

Charlemagne, Empereur.

An 800.

Traité des Vénitiens avec Charlemagne.

traction à leurs chagrins. Charlemagne, vainqueur des Aquitains & des Saxons, avoit passé en Italie contre les Lombards, & suivi partout de la victoire il avoit défait leur Roi Didier, l'avoit envoyé prisonnier en France, & par ce coup décisif avoit mis fin au royaume de Lombardie. Faisant chaque jour de nouveaux progrès en Espagne & en Allemagne, ayant déjà sous ses loix presque l'ancien Empire d'Occident, il venoit de ressusciter la dignité Impériale en sa personne, s'étant rendu à Rome où il fut proclamé Empereur, & couronné en cette qualité par le Pape Léon III. Le Doge Jean ne négligea pas de traiter des limites avec le nouveau Maître de l'Italie. Il paroît certain que Charlemagne ratifia & confirma l'ancien traité fait avec les Rois Lombards dont il avoit conquis la couronne. Il en est fait mention expresse dans un diplôme de l'Empereur Frideric adressé à l'Evêque de Torcello : il y est parlé d'un fossé qui du tems de l'Empereur Charles servoit de limite entre l'Etat de Venise & la Lombardie, & qui touchoit d'un côté au fleuve Sicla, de l'autre au fleu-

ve Tarſe ; ce qu'il faut entendre ſans doute de la grande & de la petite Piave. Par cette diviſion l'Etat de Veniſe demeura ſéparé du nouvel Empire d'Occident, qui de ce côté là eut les mêmes bornes que l'ancien royaume des Lombards.

JEAN, VIII.
Doge de Veniſe.

La concluſion d'une affaire ſi intéreſſante fut le ſeul trait capable de mériter des louanges au Doge Jean. D'ailleurs ſa conduite étoit toujours plus orgueilleuſe & plus marquée au coin du libertinage & de la férocité. Quoiqu'il fût très-différent de ſon pere, il prétendit jouir de la même faveur en ſ'associant ſon fils Maurice. Soit qu'on craignît de l'irriter davantage en le déſobligeant, ſoit que la douceur apparente du jeune Maurice fût eſperer qu'elle ſerviroit de frein à l'impétuoſité de ſon pere, on conſentit à cette aſſociation ; mais on découvrit bientôt dans le fils ce qu'on avoit déjà vû dans le pere, le voile de la diſſimulation levé par une ambition ſatisfaite. S'il n'eſt pas vrai que les honneurs changent les mœurs, infailliblement ils les développent. Maurice avoit paru vertueux juſques là ; devenu le colle-

JEAN, VIII.
Doge de Venise.

gue de son pere, il en prit toutes les habitudes, & il en outra toutes les méchancetés. Ces deux monstres livrés aux impudicités les plus abominables, attentoient journellement à l'honneur des femmes & à la pudeur des vierges: remplis d'une cupidité insatiable, ils pilloient le bien des citoyens & usoient de toutes sortes de violences pour s'en rendre maîtres. En un mot jamais tirans ne furent plus tirans. La crainte s'étoit emparée de tous les Vénitiens, & dans cette oppression universelle pas un n'osoit donner le moindre signe de résistance.

Assassinat du Patriarche de Grado par le fils du Doge de Venise.

Le seul patriarche de Grado, homme d'une piété exemplaire, & par là même exempt de tout respect humain, se donnoit la liberté de représenter de tems en tems aux deux Princes leur devoir, & de les exhorter à ne pas attirer sur eux les vengeances du Ciel en continuant toujours à violer scandaleusement toutes les loix divines & humaines. Rien n'importune tant les méchans que les avis d'un homme sage: ils ne sont pas capables de les entendre, parce qu'ils ne sont pas faits pour en profiter. Le Doge & son fils fatigués du zele du Patriarche, ré-

solurent de se délivrer de ce censeur incommode. Ce qui acheva de les irriter, c'est le refus qu'il fit de sacrer le nouvel Evêque d'Olivolo. C'étoit un Grec choisi tout exprès par le Doge Jean pour faire sa cour à Nicephore Empereur d'Orient. L'intrusion de cet étranger contre le gré du clergé & du peuple Vénitien déplut infiniment à tous ceux qui avoient l'esprit patriote. On eut recours au Patriarche, & on le pria de ne point prêter son ministère à cette injustice. Il n'avoit pas besoin d'être sollicité pour faire au public cette faveur. Convaincu que la nomination de cet Evêque étoit contraire aux regles ecclésiastiques, n'étant appuyée que sur la violence, non-seulement il refusa de le sacrer, mais il l'excommunia. Le Doge en fut outré de colère ; & regardant ce coup d'autorité comme un outrage fait à sa personne, & qui encherissoit sur tous les affronts qu'il prétendoit avoir déjà reçus, il chargea son fils d'en aller tirer une vengeance prompt & éclatante. Le jeune Maurice se rendit à Grado avec une troupe de gens affidés ; & étant entré dans la maison

JEAN, VIII
Doge de Venise.

JEAN, VIII.
Doge de Venise.

du Patriarche, il le fit prendre & précipiter du haut d'une tour. Cette action exécrationnable souleva les Vénitiens. Jean & Maurice trouverent cependant encore le moyen d'appaiser le peuple, & ils en furent quittes en donnant à Fortunat, neveu du Patriarche assassiné, la place de son oncle qui se nommoit Jean.

Nouvelles
divisions dans
l'Etat de Venise.

Il sembloit que tous les malheurs se réunissoient pour affliger la République cruellement dominée par ces deux tirans. Heraclée & Equilo, deux villes de l'Etat très-voisines, se prirent de dispute, on ne sçait pour quel sujet. Le Doge & son fils prenoient plaisir à animer ces citoyens les uns contre les autres, & à les faire combattre en ennemi. Vers le même tems un terrible vent de sud excita une tempête extraordinaire qui fit refluer les eaux de la mer sur toutes les isles Vénitiennes; Les fleuves du continent grossis de concert causerent un si furieux débordement dans les lagunes, qu'il y eut deux pieds d'eau sur toutes les terres, & qu'on craignit une submersion générale.

Conjuration
contre le Doge Jean.

Tant de maux furent suivis bien-

tôt de calamités encore plus extrêmes. Fortunat Patriarche de Grado avoit extrêmement sur le cœur l'assassinat commis dans la personne de son oncle : il se liguâ avec Obelerio , citoyen de Malamauco, d'une naissance très-illustre puisqu'il étoit de famille Tribunitienne : tous deux formèrent le projet d'éteindre la tyrannie dans le sang des tyrans. Leur complot inspiré par une haine enflammée, fut concerté si imprudemment que le Doge en eut connoissance : les deux conjurés se voyant découverts prirent la fuite. Obelerio se réfugia à Trévise , & Fortunat se sauva en France à la cour de Charlemagne. Ce dernier déterminé à saisir toutes les occasions de perdre les meurtriers de son oncle , insinua à l'Empereur qu'il n'avoit pas de plus grands ennemis de son autorité que les Doges de Venise tout livrés aux Empereurs d'Orient ; que dernièrement lorsqu'il avoit été question de traiter des limites entre lui & Nicéphore , les Doges avoient agi fortement à la cour de Constantinople pour lui ôter la Dalmatie , province qui étoit extrêmement à sa bienveillance.

JEAN, VIII.,
Doge de Vénise.

Plaintes faites à Charlemagne contre les Vénitiens.

JEAN, VIII.
Doge de Venise.

Charlemagne informa son fils Pepin, qu'il avoit établi Roi d'Italie, des rapports que Fortunat lui avoit faits, & le chargea d'avoir l'œil ouvert sur la conduite des Vénitiens. Pepin trouva dans la Lombardie une multitude de gens ennemis de la République, qui bien loin de détruire les soupçons qu'on lui avoit inspirés contr'elle; s'efforcèrent de les augmenter. Les princes sont naturellement ombrageux pour tout ce qui est relatif à leur autorité. Pepin ne trouva que trop de vraisemblance dans l'opinion qu'il voyoit presque généralement répandue sur le compte des Vénitiens; & se figurant que si leur voisinage n'étoit pas extrêmement dangereux, il étoit tout au moins fort suspect, il n'eut plus pour eux que de la défiance; & se disposa à profiter de la première occasion qui se présenteroit de les humilier.

Le Doge Jean s'appuyé de la protection de Nicephore.

Le Doge Jean n'eut pas de peine à pénétrer ces fâcheuses dispositions du Roi d'Italie. L'inquiétude qu'elles lui donnerent le déterminâ à s'assurer de la protection de l'Empereur Nicephore. Il lui écrivit pour l'instruire de la position critique où il se trouvoit. Il

lui manda qu'il ſçavoit certainement que le Roi Pepin en vouloit à l'Etat de Veniſe, qu'il ne pouvoit par lui-même ſe ſoutenir contre un ennemi ſi puiffant, & ſ'il n'étoit pas ſecouru d'ailleurs, que jamais les Venitiennes ne pourroient éviter de ſubir le joug des François; qu'il le ſupplioit donc inſtamment de ne pas l'abandonner dans un ſi grand péril. Nicephore promit le ſecours qu'on lui demandoit; il s'engagea à envoyer en cas de beſoin une flotte dans la mer Adriatique pour tenir le Roi Pepin en reſpect.

JEAN, VIII.
Doge de Vénise.

Dans une circonſtance pareille où l'Etat étoit dangereuſement menacé, Jean & ſon fils Maurice auroient dû ſans doute ménager l'eſprit des Venitiens, & mériter par une conduite propre à intereſſer leur zele, qu'ils ſe portaffent de bonne volonté à tout ce que le bien de l'Etat pouvoit exiger d'eux. Mais c'eſt en vain que l'intérêt parle pour la vertu aux gens qui ſont en habitude de mal faire. Le vice avoit jetté dans le cœur de Jean & de Maurice des racines trop fortes pour ceder à une pareille considéra-

JEAN, VIII.
Doge de Venise.

Le Doge Jean & son fils obligés de prendre la fuite.

tion, & ils ne changerent rien à leur maniere de vivre.

Il y avoit long-temps qu'on étoit las de leur tyrannie, il se forma contre eux une conspiration que l'on conduisit si secrettement qu'elle ne leur fut connue qu'au moment qu'elle éclata. Nous avons vû qu'Obelerio lorsque son premier complot eût échoué se retira à Trevisé. Dans sa retraite il entretint soigneusement les intelligences qu'il avoit avec plusieurs principaux membres de la République. Ses partisans tenterent une hardiesse qui leur réussit ; ce fut de le proclamer Doge, ne doutant pas que le peuple à qui il ne falloit qu'un prétexte de soulèvement, ne se mît de leur côté. En effet le bruit seul de cette proclamation intimida tellement Jean & Maurice, qu'entraînés par leurs remords, & voyant l'orage prêt à fondre sur leur tête, ils prirent la fuite sur le champ & se sauverent à Mantovie.

OBELERIO,
IX. Doge de Venise.

Obelerio ne tarda pas à venir prendre possession du Dogat à Malamauco ; & dans le premier transport de joie que causoit à tout le monde une révolution si inespérée, il lui fut facile

d'obtenir que son frere Bêat lui fût associé presque incontinent. Fortunat patriarche de Grado, qui jusqu'alors étoit resté à la cour de France, instruit d'un changement si conforme à ses desirs, revint promptement partager le triomphe de son ami.

Ce fut environ dans le meme tems que Pepin jaloux d'étendre sa domination au-delà des bornes de l'Italie, se rendit maître de l'Istrie, s'ouvrant ainsi le chemin vers la Dalmatie qu'il avoit intention de conquérir. Obele-rio & le patriarche Fortunat avoient l'inclination toute Françoisse. Le séjour qu'ils avoient fait l'un & l'autre sur les terres de la domination de Charlemagne & de Pepin, & le bon traitement qu'ils y avoient reçu, avoient produit dans leur cœur cet attachement qui étoit devenu dans eux bien plus une affaire de goût qu'un simple sentiment de reconnoissance. Pepin qui connoissoit leurs dispositions voulut se servir d'eux pour engager les Vénitiens à se détacher du parti des Grecs, & à le favoriser dans l'expédition qu'il projettoit contre la Dalmatie. ils sentirent toute la difficulté

— — — — —
OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

de cette négociation. Ils avoient à faire à des citoyens qui accoutumés à confondre sous le nom de barbares toute nation étrangere aux Romains, montroient pour les François presque autant d'aversion que pour les Goths, les Huns, les Lombards ennemis conquérans, destructeurs de l'Empire.

Assemblée
générale au
sujet des pré-
tentions de
Pepin, roi
d'Italie.

L'envie de faire leur cour à un Roi qu'ils aimoient, les fit passer par dessus cette considération. Obelerio indiqua une assemblée générale, & il y proposa la chose avec tout le ménagement possible, en lui donnant pourtant les couleurs les plus propres à la rendre interressante. Tout ce qu'il avoit d'amis opina pour lui; mais le plus grand nombre fut de l'avis contraire. Il fut décidé qu'on enverroit une ambassade à Pepin pour s'excuser auprès de lui de ce que la fidélité qu'on devoit à d'anciens engagements ne permettoit pas de faire en cette occasion ce qu'il désiroit, & de se livrer à toutes les impressions du respect dont on étoit pénétré pour sa personne. Obelerio dissimula le chagrin qu'il ressentoit de n'avoir pas réus-

fi ; on ne le soupçonnoit déjà que trop d'être dans les intérêts de Pepin, & il eût été dangereux pour lui de donner trop de crédit à l'opinion répandue sur ce sujet.

OBELERIC⁹
IX. Doge de
Venise.

Le Roi d'Italie qui étoit alors dans l'âge où les desirs ont toute leur vivacité, se tint très-offensé du procédé des Vénitiens. & voulut absolument en tirer vengeance. Il donna ordre aux troupes qu'il avoit dans l'Isirie & dans le Frioul de faire les derniers efforts pour pénétrer sur les terres de la République, disant qu'il falloit abattre la fertté de ces Insulaires à qui l'avantage de leur position donnoit l'audace de se croire invincibles.

Pepin déclare la guerre aux Vénitiens.

Les ordres de Pepin ne furent que trop bien exécutés. Les troupes Françoises pénétrèrent vers Heraclée & Equilo, assiègerent ces deux villes, les emporterent d'assaut, y mirent le feu & les renverserent de fond en comble. Cette désolation jeta l'épouvante dans toutes les Isles. De toutes parts on supplia le Doge d'employer l'accès qu'il avoit auprès de Pepin pour désarmer la colere de ce prince. Il le fit, & vint à bout d'engager Pepin à ne

OBBLERIO,
IX. Doge de
Venise:

pas pousser plus loin sa vengeance : ensuite pour consoler les malheureux citoyens des deux villes saccagées, il les dispersa à Malamauco, Rialte & dans d'autres isles où il leur procura des établissemens.

Entreprise
de la Flotte
grecque con-
tre Commac-
chio.

Pepin content d'avoir châtié les Vénitiens & de leur avoir appris à le craindre, songeoit à consommer son entreprise sur la Dalmatie. La flotte de l'Empereur Nicephore commandée par Nicetas, étoit déjà en mer pour s'opposer à ses desseins. Elle entra enfin dans le golfe ; & après s'être montrée à différens endroits de la côte d'Italie pour donner de l'inquiétude, elle parut devant Commacchio. Nicetas comptoit trouver cette place dégarnie & s'en emparer sans beaucoup d'efforts. Il se trompa ; Pepin qui ne négligeoit rien, avoit eu le tems de la bien munir de soldats & de vivres ; & comme cette place étoit toute entourée de marais & d'étangs, il étoit facile de la bien défendre. Nicetas ne laissa pas de débarquer ses troupes & d'attaquer la ville ; mais il fut repoussé, & dans une sortie que firent sur lui les assiégés ils taillèrent son

armée en pièces, & le contraignirent à se retirer précipitamment sur ses vaisseaux.

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

Les Vénitiens, quoi que put faire Obelerio, par le mouvement de leur ancienne affection pour l'Empire d'Orient, aiderent en cette occasion Nicetas de tout ce qui étoit en leur pouvoir. Ils lui fournirent des vaisseaux & des soldats, dont-il s'en trouva quelques uns parmi les prisonniers & les blessés à l'affaire de Commacchio. Nicetas lui-même, après sa défaite, se rendit avec sa flotte à Malamauco où il fut très-bien reçu.

Les Vénitiens donnent du secours à Nicetas.

Ce zele trop déclaré des Vénitiens pour la cause de Nicephore acheva d'irriter Pepin contre eux. Il résolut de s'en venger avec éclat & jura leur perte. Ils apprirent bientôt que Pepin assembloit à Ravenne grand nombre de troupes & de vaisseaux, & que ces préparatifs se faisoient pour leur ruine. Cette nouvelle excita parmi eux une rumeur universelle. La difficulté de résister à un Prince aussi puissant que Pepin, la haine du joug qu'il vouloit leur imposer, mirent le plus grand trouble dans les délibérations. Obelerio

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

Grand mou-
vement à Ve-
nise. Le Doge
Obelerio est
chassé.

rio , son frere Bêat & tout ceux de son parti vouloient qu'on tachât par toutes sortes de soumissions de fléchir la colere de Pepin , & ne voyoient que ce moyen de détourner l'orage dont l'Etat étoit menacé. Le plus grand nombre ne pouvoit souffrir qu'on parlât de s'humilier & de se soumettre : ils prévoyoient que pour peu qu'on montrât de foiblesse & de crainte , Pepin entreprenant de son naturel ne seroit pas tranquille qu'il ne les eût entierement subjugués. Le tems pressoit , & il n'y avoit plus à différer de prendre un parti. Obelerio parloit toujours de douceur & de soumission. Cete façon de penser parut enfin une trahison manifeste. On ne douta plus qu'il ne fût d'intelligence avec les François pour qui il avoit donné deja diverses marques d'inclination. Pour mettre l'Etat à l'abri, de ses piéges, on le chassa lui son frere Bêat , & tous ceux de son conseil qui pensoient de même ; & afin qu'ils ne pussent pas nuire dans le pays étranger, on ne leur laissa pas le choix de leur exil. Obelerio fut conduit à Constantinople , & Bêat relegué à Zara en Dalmatie.

Cependant Pepin avoit déjà commencé les hostilités. On n'eut pas le temps d'élire un autre Doge; à peine en restoit-il assez pour rassembler à la hâte ce qu'on avoit de troupes & de vaisseaux. La tour de Brondolo venoit d'être emportée par les François, ils étoient déjà maîtres de Chiozia & de Palestrine. Ils entroient actuellement dans Albiola qui n'étoit séparé de Malamauco que par un canal de médiocre largeur. Dans la confusion & l'épouvante générale, on songeoit déjà dans cette capitale à se rendre, lorsque Ange Participatio l'un de ses principaux Citoyens, donna un meilleur conseil. Il fut d'avis qu'on abandonnât la ville, & qu'on se sauvât tous de concert à Rialte. Ce parti fut pris sur le champ. Le Clergé, la Noblesse, le peuple, les femmes, les enfans, tous fuirent cette isle prête à être envahie, & allerent chercher à Rialte un asyle plus à l'abri de l'invasion à cause de la grande largeur des lagunes qui le rendoit de difficile accès.

Pepin arrivé à Malamauco, connut toute la difficulté de ce qui lui restoit à faire pour achever sa conquête :

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

An. 810.
Les François entrent
dans l'Etat de
Venise.

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

voyant que la situation de Rialte ne lui permettoit guerres d'en venir à une attaque régulière. Il désespéra de la prendre par famine à cause de la multitude des rivières qui aboutissent dans cette partie des lagunes, & qu'il étoit impossible de les garder toutes assez exactement pour qu'il ne pût rien passer jusqu'à Rialte, avant toutes choses il fit sommer la ville de se rendre avec menace de n'entendre à aucune composition si on ne se rendoit pas sur l'heure même. Les Vénitiens qui désiroient d'entamer une négociation dans l'espérance que si l'affaire trainoit en longueur, ils auroient le temps de se fortifier de manière à ne plus craindre d'insulte, envoyèrent leurs députés à Pepin, qui leur demanda avec beaucoup de hauteur ce qu'ils venoient faire. Ils répondirent qu'ils venoient lui demander la paix pourvu qu'ils pussent la conclure à des conditions raisonnables. » Dans l'état où » vous êtes, repliqua fièrement Pepin, » vous convient-il de parler de paix ? » Allez dire à ceux qui vous ont envoyés que dans peu ils subiront la » peine de leur orgueil, & que je

ſçaurai les faire repentir d'avoir »
outragé tant de fois ma clémence. »

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

On connut à cette réponse qu'il n'y avoit plus d'espérance que dans la détermination où l'on étoit de tout sacrifier plutôt que d'obéir au vainqueur. Participatio, qui sans être Doge en faisoit toutes les fonctions, fit venir des Isles voisines tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Il en mit une partie dans la ville pour la garder, & distribua tout le reste sur les vaisseaux grands & petits dont il forma une flotte. Victor d'Heraclée, grand homme de mer, & excellent capitaine fut choisi pour la commander. La flotte de Pepin étoit toute prête; & on s'attendoit de part & d'autre à terminer la guerre dès le lendemain par une bataille décisive. Victor, plein de résolution & de courage, harangua ses troupes de la maniere suivante:

Extrême em-
barras des Vé-
nitiens.

» Braves soldats, leur dit-il, si ja-
mais peuple fut autorisé à compter »
sur la victoire, c'est nous qui combat-
» tons pour la plus juste des causes, »
nous que l'on attaque pour nous »
faire violer la foi de nos engagements, »
& pour nous ravir notre liberté. Dieu »
protecteur de l'innocence peut-il »

Discours de
Victor d'Hé-
raclée.

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

« manquer de se déclarer pour nous ?
 » Allure de son secours, je ne craindrai
 » ni Pepin, ni les François, ni l'univers
 » entier. Ne vous laissez pas effrayer par
 » les forces supérieures de l'ennemi.
 » Nous combattons pour la patrie &
 » pour la liberté : des objets si chers
 » seroient suffisans pour nous rendre
 » invincibles en toute espece de com-
 » bat. Mais enfin souvenez-vous que
 » c'est sur mer que nous allons com-
 » battre. Cet élément nous est beau-
 » coup plus familier qu'aux François :
 » nous sommes experts dans la ma-
 » nœuvre, & ils y sont très-nouveaux :
 » Nous connoissons les lieux, & ils
 » n'en ont aucune connoissance. Re-
 » présentez - vous l'embarras des
 » François qui ne sont habitués qu'à
 » combattre sur terre, lorsqu'ils ver-
 » ront les vents & la marée se jouer
 » de leurs dispositions, lorsqu'ils sen-
 » tiront leurs vaisseaux heurtés par
 » les nôtres, & qu'il faudra qu'ils tien-
 » nent ferme sur un sol mobile &
 » chancelant. Pour moi je suis si as-
 » suré de leur désordre, que l'unique
 » chose que je craigne c'est qu'ils ne
 » veuillent éviter le combat. Mais leur
 témérité

témérité m'est garant qu'ils en cour-
ront le risque. Les victoires de
Charles & de Pépin leur ont enflé
le cœur. Ils croyent que désormais
rien ne leur est impossible, & ils
nous regardent comme une proie
qu'ils auront bien-tôt dévorée. Pour
vous, amis, ne vous laissez point
éblouir par ces titres fastueux d'Em-
pereur & de Roi. Ils nous traitent
de misérables pêcheurs; montrez-
leur que des pêcheurs peuvent les
vaincre. Que toute la postérité ap-
prenne de nous, que les vrais Véné-
tiens ne veulent de la vie qu'autant
qu'elle est jointe avec la liberté, &
que la mort pour eux est un bien
préférable à la servitude. Ce dis-
cours enflamma extraordinairement
l'ardeur des soldats & des matelots;
& il n'y en eut pas un qui ne promît
de bien faire son devoir.

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

Dès le lendemain les deux flottes
s'avancèrent l'une contre l'autre. Celle
des François étoit composée de vais-
seaux beaucoup plus grands: quand
ils virent la petitesse des navires Vé-
nitiens, il s'éleva de leur part une
clameur méprisante. Ils voguerent avec

Combat na-
val entre les
Vénitiens &
les François.

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

impétuosité vers eux, croyant qu'ils alloient leur passer sur le corps. Les Vénitiens reculoient à mesure que les François arrivoient sur eux. Ils les attirerent insensiblement dans le milieu des lagunes au moment que le flux alloit laisser les eaux si basses que les gros vaisseaux de l'ennemi n'y pourroient plus manœuvrer. Ce stratagème leur réussit. Tout à coup la flotte François se trouva hors d'état de faire les mouvemens nécessaires. Les navires Vénitiens qui voloient avec légereté sur ces eaux eurent tout l'avantage, & se mirent à jeter contre l'ennemi une nuée de traits. Ils paroissoient & ils disparoissoient, frappant leurs coups sûrement, & évitant ceux qu'on leur portoit avec la même adresse. Les vaisseaux de l'ennemi ne pouvoient plus être gouvernés. Un vent qui s'éleva à propos acheva d'y mettre le désordre. Les soldats qui les montoient se désespéroient de voir que leur bravoure ne leur étoit d'aucune ressource. Les Vénitiens alors accourus de toutes parts lancerent contr'eux de la poix enflammée & toutes sortes de matieres brûlantes qui

en consumèrent plusieurs, quelques autres coulerent à fond, & le retour de la marée emmena le reste en très-mauvais état à Malamauco. Pepin outré d'indignation d'un échec si humiliant, fit saccager toutes les villes Vénitiennes qu'il venoit de prendre, & retourna à Ravenne.

OBELERIO,
X. Doge de
Venise.

Tous les auteurs Vénitiens parlent de cette victoire comme d'un fait certain, quoiqu'ils varient pour les circonstances dont j'ai recueilli ce qui m'a paru de plus vraisemblable. Nos anciennes annales n'en disent mot. Il y est fait mention seulement de la vengeance que Pepin tira de la perfidie des Vénitiens, de la guerre qu'il leur fit par terre & par mer, & du grand succès qu'il eut dans cette guerre, où après avoir soumis Venise, il envoya de-là sa flotte faire le ravage sur les côtes de Dalmatie. Il est difficile de se persuader que la victoire dont nous venons de parler ait pu être entièrement ignorée de nos historiens contemporains où qu'ils aient eu la vanité de la passer sous silence; il est également difficile de refuser toute foi au témoignage unanime des

Victoire des
Vénitiens.

ODELERIO,
IX. Doge de
Venise.

historiens de Venise, qui appuyent tous beaucoup sur cette victoire, & qui en rapportent divers monumens.

En examinant la chose avec impartialité on pourroit dire que le combat de Rialte ne fut peut-être pas aussi considérable que les Vénitiens nous le représentent; mais qu'il eut lieu cependant, & que l'avantage n'en fut pas pour Pepin; que nos anciens historiens n'ont fait attention qu'à la conquête que fit Pepin de plusieurs villes, & principalement de Malamauco qu'ils appellent Venise, parce qu'elle étoit alors la capitale de l'Etat Vénitien; que dans l'éloignement des lieux ils ont pû ne pas sçavoir les choses dans la dernière exactitude, & ignorer que la petite ville de Rialte n'ayant pas subi la loi du vainqueur, servit d'asyle aux vaincus. De quelque maniere que les choses se soient passées, il est certain que l'année 810. Pepin porta ses armes victorieuses dans l'Etat de Venise, il est certain aussi que cet Etat ne fut pas acquis pour cela à son royaume d'Italie; puisque la même année dans le traité de paix que Charlemagne fit avec

Nicephore Empereur d'Orient, il fut stipulé que l'Etat de Venise resteroit sous l'obéissance de Nicephore. Cet article du traité de paix insinue ouvertement que la République n'avoit pas alors toute l'indépendance qu'elle a eue depuis, & dont elle avoit déjà jouï dans d'autres tems. Il est probable que depuis le rétablissement de l'Empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, cet Etat placé entre les deux Empires ne fut plus assez fort pour maintenir l'indépendance qu'il s'étoit attribuée lorsqu'Odoacre eut anéanti en Italie la domination des Césars. Nous voyons en effet que depuis ce tems là les François & les Grecs ne cessèrent de se disputer les droits qu'ils prétendoient les uns & les autres sur l'Etat de Venise; de sorte que les Vénitiens ne pouvant éviter de tomber sous l'une ou l'autre domination, aimèrent mieux se jeter entre les bras des Grecs, parce qu'ils y trouvoient plus d'avantage pour leur commerce & même pour leur liberté. Leurs navires marchands avoient plus de profit à esperer dans les ports de l'Empire d'Orient; & leur éloignement du cen-

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

Paix des Vénitiens avec les François. Ils restent soumis à l'Empire d'Orient.

OBELERIO,
IX. Doge de
Venise.

tre de cet Empire leur donnoit moins à craindre d'en être maîtrisés. Ils referent donc avec moins de répugnance sous la domination des Grecs dont l'autorité sur eux se bornoit dans le fond au simple droit de relief: droit qui s'affoiblit beaucoup avec le tems, & qui s'est enfin perdu tout à fait.

Ainsi finit la guerre de Pepin qui avoit mis l'Etat de Venise à deux doigts de sa perte, & dont il ne se sauva que par un de ces coups de fortune qu'une combinaison fortuite de circonstances produit quelquefois, & qui mettent tous les raisonnements de la politique en défaut.

Fin du second Livre.

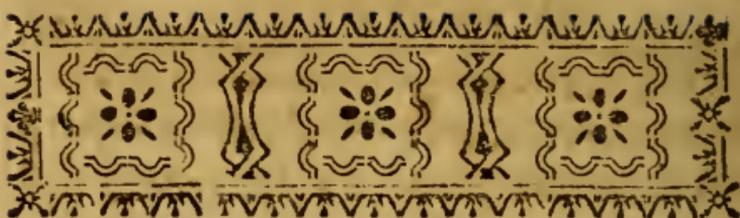
S O M M A I R E

DU LIVRE TROISIEME.

Electiōn d'un nouveau Doge. Grandes qualit s d'Ange Participatio. Prosperit  singuliere de l'Etat de Venise sous le Dogat d'Ange Participatio. Discorde entre les enfans du Doge termin e par la sage flexibilit  de leur pere. Conspiration contre le Doge. Armement des V nitien contre les Sarrasins. Translation du corps de Saint Marc   Venise. Fondation de l'Eglise saint Marc. Course contre les pirates Narentins. Guerre civile dans l'Etat de Venise. Le Doge Jean Participatio est chass . Armement des V nitien contre les Sarrasins de Sicile. D faite de la flotte V nitienne. Les Sarrasins p netrent dans le golfe. Courses des Pirates contre les V nitien. Divisions intestines. Le Doge est assassin . Information contre les parricides. Le peuple les met en pi ces.

Traité des Vénitiens avec Charles le Chauve. Entreprise des Sarrasins contre la Ville de Grado. Guerre contre les Pirates Esclavons. Entreprise des Doges de Venise sur le Comté de Commacchio. Abdication du Doge Jean Participatio II. Guerre contre les Narentins. Le Doge Pierre Candian périt les armes à la main. Consternation des Vénitiens après la défaite de leur flotte par les Narentins. Bonne police établie à Venise par le Doge Pierre Tribuno. Nouveaux Rois d'Italie. Irruption des Hongrois en Italie. Ils attaquent l'Etat de Venise. Courage & résolution du Doge Tribuno. Discours du Doge aux soldats de la flotte. Combat naval entre les Vénitiens & les Hongrois. Victoire des Vénitiens. Dogat très pacifique d'Urse Badouer. Son abdication. Témérité des Corsaires qui insultent l'Eglise d'Olivolo. Châtiment que le Doge leur fait souffrir. Récompense accordée aux citoyens qui avoient prêté secours dans cette affaire. Guerre de Commacchio & de Capo d'Istria. Monnoye de Venise.

Son ancienneté. Guerre contre les Narentins. Révolte du fils du Doge contre son pere. Ce fils rebelle est proscrit. Il est rappellé après la mort de son pere, & élu Doge. Traité entre l'Etat de Venise & les Rois d'Italie renouvelé. Défense faite par le Doge aux Vénitiens de secourir les Sarrasins. Avidité peu scrupuleuse des Marchands Vénitiens. mauvaise conduite du Doge Pierre Candian IV. Le Doge est attaqué dans son Palais, & égorgé par la multitude. Sa mort est approuvée & impunie. Excellente administration du Doge Pierre Urséolo. Son abdication & sa fuite pour se consacrer à Dieu dans le monastere de saint Michel en Roussillon. Convention entre les Vénitiens & l'Empereur Othon. Nouvelles divisions intestines. Les mécontents trouvent de l'appui auprès de l'Empereur Othon. Les choses se pacifient par l'entremise de l'Impératrice Adelaïde. Pitoyable conduite du Doge Tribun Memmé. Il abdique au grand contentement de tous les Vénitiens.



HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE.

LIVRE TROISIEME.



N venoit d'éprouver la plus terrible des catastrophes : on voyoit à peine éteint l'incendie d'une guerre qui avoit été sur le point de tout consumer, & dont on appercevoit encore partout les tristes ravages. A l'agitation épouvantable des esprits éperdus dans le fort de cette tempête, venoit de succéder un calme serein & une tranquillité qui promettoit d'être durable. Semblables à des nautonniers qui ont vû de près le naufrage, qui commencent à se reconnoître au moment que la tourmente a cessé, & qui se hâtent de réparer leurs agrès, les Vénitiens dont le gouvernement avoit

ANGE PARTICIPATIO, X
 Doge de Venise.

été laissé presque à la merci des évènements, songerent aussi-tôt à le rétablir en procédant à l'élection d'un Doge. Loin de rappeler Obelerio & Béat, qu'ils regardoient comme les premiers auteurs de leurs maux, ils les condamnerent à une proscription sans retour, & on laissa dans leur exil ceux de leurs partisans qui avoient paru les plus échauffés.

ANGE PARTICIPATIO, X
Doge de Venise.

Election
d'un nouveau
Doge.

Les services rendus par Ange Participatio durant la dernière calamité parloient trop en sa faveur, pour que les suffrages fussent un seul instant en balance. Ils se réunirent tous à lui conférer la dignité Ducale. La ville de Malamauco ayant été presque entièrement ruinée par les François, il fut obligé de fixer sa résidence à Rialte, qui n'ayant eu jusques-là que le privilège de l'ancienneté au dessus des autres villes, devint enfin pour toujours le centre de la République, & mérita de prendre le nom de Venise par excellence que nous lui donnerons désormais.

An. 809;

L'Esprit, capacité, & bonne conduite Participatio réunissoit toutes les qualités qui font les grands hommes. Le

Grandes qualités
d'Ange
Participatio.

ANGE PAR-
TICIPATIO, X
Doge de Ve-
nise.

premier objet qu'il se propoſa fut de relever de leurs ruines les villes de l'Etat que Pepin avoit ſaccagées. Comme il étoit originaire d'Heraclée, cette ville malheureuſe eut dans ſon cœur la préférence qu'elle méritoit ; il la fit entièrement rébâtir, & elle changea ſon ancien nom d'Heraclée en celui de *Citanuova*, qui veut dire Ville neuve. A Malamauco, à Chioggia, à Paleſtrine & dans tous les lieux où la dernière guerre avoit laiffé des traces, il fit élever de nouveaux bâtimens, & rendit habitables toutes ces villes qui avoient ceſſé de l'être. Mais où ſes attentions s'attachèrent davantage, ce fut à aggrandir & à orner la nouvelle capitale de ſes Etats. Pluſieurs citoyens des villes voiſines étoient venus ſ'y établir à ſa ſuite. La réputation qu'il s'étoit acquiſe y attiroient du continent voiſin nombre de perſonnes avides de liberté. Il fallut donc donner à la nouvelle Veniſe une étendue capable de contenir ce ſurcroit journalier d'habitans. Il fit embraffer par une même enceinte les ſoixante petites iſles qui étoient autour de Rialte, & établit

leur communication par des ponts jectés sur les canaux qui les séparoit. Il ne se borna pas à procurer à ses Citoyens du terrain pour se loger ; il manquoit au chef de la République une habitation convenable à sa dignité, & à l'évêque Diocésain établi à Olivolo une Eglise: il fit bâtir l'un & l'autre. Le palais Ducal fut placé dans le même lieu où il est encore aujourd'hui ; mais il est à croire que dans ces tems anciens qui étoient ceux de la simplicité, il ne fut pas décoré avec cet air de magnificence qu'il a eu depuis. L'église cathédrale fut bâtie à Olivolo, & dédiée à saint Pierre.

ANGE PAR-
TICIPATIO, X.
Doge de Ve-
nise.

Prosperité
de l'Etat de
Venise sous le
Dogat de Par-
ticipatio.

Venise s'augmentoît de jour en jour, & toutes les villes de l'Etat reprenoient une nouvelle forme. Le commerce troublé & interrompu par les malheurs des années précédentes, recommençoit à prospérer. Il ne restoit bientôt des maux qu'on avoit soufferts qu'un souvenir capable d'exciter dans tous les citoyens la sage émulation de réparer leurs pertes. Un retour de bonheur si prompt étoit l'effet de la vigilance du Doge & de sa constante application à chercher en toutes choses le bien de l'Etat. En travaillant ainsi à

ANGE PARTICIPATIO, X.
Doge de Venise.

la félicité commune, il ne négligea pas entièrement ses intérêts particuliers. Il avoit deux fils, dont le premier se nommoit Justinien & le second Jean. Il avoit envoyé l'ainé à la Cour de Constantinople, par une conséquence sans doute du dernier traité qui obligeoit l'Etat de Venise à une sorte d'hommage envers cette Cour, & pour affermir l'intelligence qui devoit regner entre les Vénitiens & les Grecs. Dans l'absence de Justinien, Participatio associa au Dogat Jean son cadet. Il paroît qu'il le fit d'autorité & sans consulter le peuple qui le trouva cependant fort bon. On voit en cela le progrès du pouvoir des Doges qui alloit toujours en augmentant, sur-tout quand ils étoient de caractère à s'attacher les cœurs.

Discorde entre les enfans du Doge.

Justinien revint de Constantinople où il avoit été extrêmement caressé par l'Empereur Léon. Il apprit à son retour l'association de son frere au Dogat. Il s'en plaignit comme d'une injustice qui valoit pour lui l'exhérédation la plus offensante; & il en conçut tant de chagrin, qu'il refusa de paroître en présence de son pere. Participatio lui fit parler par ses amis, pour le faire

rentrer dans son devoir ; mais on ne put jamais vaincre le ressentiment de ce fils qui croyoit n'avoir point démerité, & à qui pour cette raison la préférence donnée à son cadet n'en étoit que plus amere.

ANGE PARTICIPATIO, X
Doge de Venise.

Si le Doge avoit été un de ces hommes entiers dans leurs sentimens qui quand ils ont hazardé une démarche bonne ou mauvaise veulent à toute force la soutenir, il auroit pû résulter de cet entêtement une discorde. Mais Participatio qui sentoit dans le fond la justice des plaintes de Justinien, comprit qu'il y auroit de la dureté à le pousser à bout sans autre motif que la sotte gloire de s'opiniâtrer à ne reculer pas. Il prit le parti de le satisfaire, en lui accordant au pouvoir suprême la part dont son cadet jouissoit déjà. Cette satisfaction teconcilia le pere avec le fils ; & ce qui mérite d'être remarqué, elle ne brouilla point les deux freres ensemble : Jean ayant cédé sans peine à Justinien une place qu'il se crut trop heureux de sacrifier à la tranquillité de son pere, parce qu'il la tenoit de son amour.

Les meilleurs princes ne sont pas

Conspiration
contre le Doge.

ANGE PAR-
TICIPATIO, X
Doge de Venise.

toujours plus en sûreté que les autres contre les entreprises des factieux. Sous les gouvernemens les plus sages il y a quelquefois des esprits turbulents qui trouvant que les choses ne vont pas à leur fantaisie, en prennent occasion de cabaler contre ceux qui gouvernent. Il falloit avoir bien envie de brouiller pour en vouloir à un Doge tel que Participatio. Cependant à peine avoit-il terminé la querelle domestique que nous venons de voir, qu'il découvrit qu'on tramoit contre lui une conspiration qui ne tendoit pas à moins qu'à lui ôter la couronne Ducale & peut-être la vie. Lui qui étoit la douceur & la bonté même, montra dans cette occasion toute la sévérité due à un pareil attentat. Persuadé que l'indulgence n'est faite que pour les fautes où l'on remarque de l'ignorance ou de la foiblesse, & qui n'entraînent pas des suites fâcheuses pour l'ordre public, il crut que ce seroit manquer essentiellement aux loix & à la patrie, que de ne pas réprimer par la terreur une audace réfléchie & perfide qui s'élevoit contre l'autorité. Les coupables furent punis de mort; il n'y en eut qu'un

seul qui prévint son supplice par une prompte évasion.

Il y avoit dix-huit ans que Participatio régnoit lorsqu'il mourut. Sa mort laissa Justinien seul en possession du Dogat. Il y avoit déjà long tems que les sarrasins sortis du fond de l'Arabie sous l'étendard du faux prophete Mahomet se rendoient redoutables à toutes les puissances Chrétiennes par les entreprises qu'ils faisoient & par les victoires qu'ils remportoient sur elles. Maîtres de l'Afrique & de l'Espagne, ils ne songeoient qu'à étendre leurs conquêtes & à faire triompher leur religion grossiere. L'Empire d'Orient souffroit beaucoup du voisinage de cette nation conluite par le fanatisme le plus féroce, & qui se croyoit toute rapine permise quand il s'agissoit des Chrétiens. Elle avoit alors des corsaires en mer qui desoloient la Sicile & toutes les côtes de l'Archipel. Justinien Doge de Venise, très-dévoûé à l'Empereur Michel arma une flotte pour aider ce prince à garantir ses Etats des pirateries de ces barbares. La flotte se rendit dans la mer de Sicile, & n'y acquit pas beaucoup de gloire. Soit

JUSTINIEN
PARTICIPATIO, XI. Doge de Venise.

An 827.

Armement
des Vénitiens
contre les
Sarrasins.

JUSTINIEN
PARTICIPA-
TIO, XI. Do-
ge de Venise,

qu'elle ne pût joindre l'ennemi, soit qu'elle n'ôlât pas se commettre avec lui, elle revint sans avoir rien fait.

Justinien étoit un prince exempt de vices, mais il s'en falloit bien qu'il eût les qualités de son pere. Sa douceur tenoit de la foiblesse, & son esprit n'étoit que médiocrement capable d'affaires. Sa santé extrêmement délicate lui rendoit très-pénibles les soins & les fatigues du gouvernement. C'est ce qui le détermina à s'associer son frere Jean, lui rendant ainsi une place, dont il étoit d'autant plus digne, qu'il l'avoit cédée plus généreusement.

Translation
du corps de
S. Marc à Ve-
nise.

La République voyoit avec joye son commerce étendre & multiplier ses branches par l'industrie de ses navigateurs, & elle entira dans cestems-là un profit qui parut très intéressant à la piété de ses peuples; ce fut la translation du corps de saint Marc à Venise. Voici comme les historiens nationaux racontent la chose. Le Calife d'Alexandrie se faisoit bâtir un palais, & il avoit ordonné que l'on cherchât partout les marbres les plus précieux pour le décorer avec magnificence. Ceux qu'il avoit chargés de cette recherche entrèrent un jour par hazard dans

JUSTINIEN
PARTICIPATION, XI. Doge de Venise.

l'Eglise patriarcale de saint Marc. Ils y remarquerent divers ornemens de marbre rare ; ils les jugerent de bonne prise, & les firent enlever sur le champ. Les prêtres préposés à la garde de cette Eglise ne purent voir cette profanation sans un excès de douleur, mais il fallut bien souffrir ce qu'on ne pouvoit pas empêcher. Il y avoit alors dans le port d'Alexandrie deux marchands Vénitiens dont l'un se nommoit Bon & l'autre Rustique, qui étant venus par dévotion visiter le tombeau de Saint Marc, trouverent les prêtres qui le gardoient dans la plus grande affliction. Ils voulurent en sçavoir la cause, & on leur raconta l'espece d'irrévérence que les Sarrafins venoient de commettre. Les bons marchands en témoignèrent beaucoup d'indignation, & s'étendirent beaucoup sur le danger qu'il y avoit que ces infideles ne se portassent encore à de plus grands excès ; d'où ils conclurent que le corps de saint Marc n'étoit pas en sûreté à Alexandrie & qu'on feroit bien de le leur remettre pour le transporter à Venise où il seroit placé avec plus de décence, & où il seroit à l'abri de toute insulte. La proposition

JUSTINIEN
PARTICIPA-
TIO, XI. Do-
ge de Venise.

fut d'abord reçue aussi peu favorablement qu'elle pouvoit l'être de la part de gens à qui l'on proposoit de se dessaisir d'un trésor qu'ils jugeoient très-précieux. Les bons Vénitiens ne se rebuterent pas. Ils firent tant de prieres & d'instances, ils firent si bien sentir toute la reconnoissance que l'on devoit attendre de la part de la République, que les prêtres se laisserent gagner.

Il étoit question d'ôter aux Chrétiens d'Alexandrie la connoissance de ce pieux larcin. On eut recours au stratagème qui depuis a eu lieu tant de fois pour servir la passion devenue générale pour les Reliques fameuses : on prit le parti de faire l'enlèvement de nuit, & de substituer dans le même tombeau au véritable corps de saint Marc, le corps de sainte Claude qui heureusement avoit moins de célébrité. Il ne restoit plus qu'un obstacle, c'étoit la crainte d'être découvert par les Sarrasins de la Douane qui visitoient impitoyablement toutes les marchandises pour en tirer le droit de sortie. On voulut détourner leur attention. Pour cela on mit le Corps Saint dans le fond d'une corbeille que l'on couvrit d'herbes & de porc frais. L'horreur qu'ont tous les

Musulmans pour le cochon, fit que les Douaniens ayant découvert la corbeille, en détournèrent tout desuite les yeux sans fouiller davantage. Ainsi la corbeille arriva saine & sauve sur les vaisseaux des deux Vénitiens. Ils appareillèrent sur le champ; & dès qu'il furent en mer, ils tirèrent respectueusement le Corps saint de la corbeille, l'envelopperent avec ce qu'ils avoient de plus précieux, & le suspendirent au haut de leur plus grand mâ. Leur traversée fut assez heureuse d'abord, mais la tempête survint, & mit les vaisseaux en grand danger. Les pieux mariniers ne purent croire que le naufrage fût à craindre tandis qu'ils avoient pour garant de leur salut le Corps du Saint-Evangéliste. Cette confiance leur donna une activité qui fit triompher leur manœuvre du tumulte des vents. Le calme revint, & ils arrivèrent à Venise où ils ne manquèrent pas d'annoncer aussitôt le dépôt sacré dont ils étoient possesseurs. Cette nouvelle causa dans la ville la plus grande joye. Le Doge, la Noblesse & le Clergé allèrent sur le rivage recevoir de leurs mains ce Corps vénérable. Ils le transporterent avec la pom-

JUSTINIEN
PARTICIPATION XI. Doge
de Venise.

JUSTINIEN
PARTICIPATIO, XI. Doge de Venise.

pe la plus respectueuse dans la chapelle du palais Ducal, en attendant qu'on lui eût bâti une Eglise plus digne de renfermer des cendres si précieuses. De ce moment la ville de Venise qui avoit été jusques-là sous la protection de saint Théodore, choisit saint Marc pour son principal patron, & l'a toujours honoré depuis comme son Ange tutellaire.

Fondation de l'Eglise de saint Marc.

JEAN PARTICIPATIO, XII. Doge de Venise.
An 829.

Justinien gouverna la République un peu moins de deux ans. Il mourut, & laissa par testament une somme considérable pour fournir aux frais du bâtiment de l'Eglise de saint Marc. Jean son frere lui succéda: il travailla aussitôt à faire l'emploi de cette somme. On avoit déjà jetté les fondemens de la nouvelle Eglise, il vint à bout de la faire achever; & après qu'elle eut été consacrée, il y fit placer le Corps de saint Marc dans une chasse d'airain supportée par une colonne de très-beau marbre. Cette Eglise devint la chapelle du Doge. Elle n'étoit ni bien magnifique, ni bien spacieuse; & elle ne fut reconstruite que plus de deux cens ans après dans la forme où on la voit aujourd'hui.

Les Pirates Narentins dont nous avons déjà parlé commençoient à renouveler leurs courses contre les vaisseaux de la République. Le Doge Jean commanda qu'on leur donnât la chasse. Ils furent si maltraités qu'ils demandèrent humblement la paix, & cette affaire pour lors n'eut pas d'autre suite. Un mouvement beaucoup plus dangereux s'excita bientôt dans le sein même de l'Etat. Obelerio dont nous avons vû la disgrâce du tems de la guerre de Pepin, n'avoit pas perdu l'espérance de se rétablir, & travailloit sourdement à se rouvrir le chemin vers le trône Ducal d'où on l'avoit fait descendre. On apprit tout-à-coup qu'il venoit de se jeter dans l'isle de Veglia, & qu'il s'en étoit rendu maître. Jean accourut pour éteindre avec promptitude un feu qui pouvoit faire des progrès. Il avoit parmi ses troupes grand nombre de soldats de Malamauco qui, lorsqu'on fut sur le point de combattre, se rangerent tous de concert du parti d'Obelerio leur concitoyen. Cette désertion irrita si fort le Doge Jean, qu'il fondit sur la ville de Malamauco, & y vengea par son incendie l'infidélité qu'une partie

JEAN PARTICIPATIO,
VII. Doge de Venise.
Course contre les Narentins.

* Guerre civile dans l'Etat de Venise.

JEAN PAR-
TICIPATIO,
XII. Doge de
Venise.

de ses citoyens venoit de lui faire. Une exécution si violente étoit bien injuste & bien cruelle. Les villes seroient bien à plaindre, si elles devoient porter si rigoureusement la peine des fautes particulières de leurs habitans. Mais sans doute que par un faux esprit de patriotisme cette ville qui avoit donné naissance à Obelerio, le favorisoit avec trop peu de dissimulation, & s'étoit attiré par-là l'indignation du Doge Jean. Lorsqu'il l'eut satisfaite, il retourna attaquer Obelerio, le vainquit, le fit prisonnier, & ordonna sur le champ qu'on lui tranchât la tête.

Ce trait de rigueur auroit dû intimider les mécontents; mais quand l'esprit de cabale est introduit quelque part, il a bien de la peine à se contenir. Tandis que Jean se croyoit sans ennemis, un séditieux nommé Carossio se mit en tête d'usurper sa place. Il entra subitement avec des gens armés dans le palais Ducal. Jean n'eut que le tems de se sauver au plus vite. On apprit en un même instant son évafion & que Carossio, maître du palais, se portoit hardiment pour Doge. Il est rare que ces sortes de témérités réussissent dans un

JEAN PAR-
TICIPATIO,
XII. Doge de
Venise.

un Etat où il reste de l'honneur & du courage. Les principaux de la noblesse furieux d'une intrusion qui étoit de si mauvais exemple, se souleverent unanimement contre Carossio ; & ayant choisi le moment de le surprendre, ils lui firent crever les yeux & l'exilerent. Tout de suite ils firent partir un courrier pour la France où le Doge Jean s'étoit retiré , afin de lui apprendre que l'usurpateur étoit chassé , & l'inviter à venir reprendre une place où les vœux de tous les citoyens l'appelloient. Dans l'intervalle l'Evêque d'Olivolo fut chargé de remplir les fonctions de Vice-Doge. Jean revint en effet & ne gouverna plus aussi sagement qu'il avoit fait jusqu'alors. Soit que les traverses qu'il avoit essuyées l'eussent dégouté de bien faire, soit que les injures qu'il avoit reçues lui eussent aigri l'humeur , il devint dur, turbulent, emporté. Il eut de grands demêlés avec la famille Mastalitia, l'une des premières de Venise & connue depuis sous le nom de Baseie. On ignore quel en étoit le sujet. On sçait seulement que l'animosité de part & d'autre fut poussée très-loin , & qu'il en resulta bien des

JEAN PARTICIPATIO,
XII. Doge
de Venise.

Le Doge
Jean Participatio
chassé.

An 837.

PIERRE TRADENIGO,
XIII. Doge
de Venise.

troubles. La ville se trouva partagée en deux factions qui mettoient l'Etat en desordre. Le parti contraire au Doge prit le dessus ; & quand il se vit le plus fort, il ne garda plus de ménagement. Un jour que Jean s'étoit rendu à la cathédrale d'Olivolo pour y assister à l'Office divin, il fut attaqué par ses ennemis dans l'Eglise même. On l'enleva ; & après lui avoir fait raser la barbe & les cheveux, on le relégua à Grado où il mourut de chagrin presque aussitôt. Par sa mort la famille des Participatio qui subsiste encore dans celle des Badouer perdit le Dogat.

Il fallut procéder à une nouvelle élection, & le choix tomba sur Pierre Tradenigo. Il eut bien-tôt occasion de signaler son humeur martiale. Les Sarrasins devenus toujours plus audacieux desoloient l'Italie. Dans une descente qu'ils avoient faite précédemment, ils avoient pillé Civita Vecchia, ravagé tous les environs de Rome, & commis dans les pays voisins tous les excès qui leur étoient ordinaires. La Calabre & ce qui fait aujourd'hui le Royaume de Naples souffroit beaucoup du voisina-

ge de ces barbares devenus maîtres de la Sicile, & qui avoient incessamment en mer des flottes nombreuses pour infester les côtes des environs. Les peuples du canton extrêmement fatigués du dommage que leur caufoient ces hostilités continuelles, sollicitoient sans relâche la cour de Constantinople de les en délivrer. Michel III. qui venoit de monter sur le trône impérial, résolut de réprimer l'insolence des Sarrasins. Pour y procéder avec plus de succès, il engagea le Doge de Venise à joindre ses vaisseaux à la flotte qu'il projettoit d'envoyer contre eux sous les ordres du Patrice Théodose. Tradenigo se montra très-empressé à seconder les vûes de l'Empereur. Il arma une flotte de soixante voiles dont il prit le commandement lui-même, & s'étant joint à la flotte impériale que le Patrice commandoit, ils allèrent ensemble à la rencontre de l'ennemi. Ils le trouverent près de Crotone dans le golfe de Tarente. Les Grecs & les Vénitiens commencerent l'attaque avec beaucoup de vivacité. La victoire fut quelque tems incertaine. Mais les Grecs ayant pris la fuite lâche-

PIERRE
TRADENIGO,
XIII. Doge
de Venise.
Armement
des Vénitiens
contre les
Sarrasins de
Sicile.

Défaite de
la flotte Vénitienne.

PIERRE
TRADENIGO,
XIII. Doge
de Venise.

ment, tout l'effort des Sarrasins retomba sur les Vénitiens, qui après l'avoir soutenu d'abord d'une manière courageuse, succomberent enfin & furent mis en déroute.

Cette action remarquable fait connoître le degré de puissance où étoit déjà parvenue la République de Venise, puisqu'elle étoit en état de mettre en mer une armée de soixante voiles. Il est vrai que la marine de ces tems-là étoit bien différente de la marine de nos jours, & que les plus gros navires qu'on armoit alors ne valaient pas nos plus médiocres vaisseaux. C'étoient des bâtimens à voiles & à rames beaucoup plus bas que les nôtres, & qui contenoient bien moins de monde. Si on négligeoit de faire ainsi la différence des tems, on trouveroit incroyable ce que les histoires anciennes nous apprennent des flottes immenses dont autrefois les moindres peuples remplissoient les mers. Mais quoique soixante navires de ce tems-là ne fussent pas à beaucoup près ce que seroient soixante vaisseaux de nos jours, il falloit pourtant que la navigation eût fait dans Venise des progrès bien extraordinaires, pour qu'un si

petit Etat pût fournir une flotte de cette conséquence.

Elle fut battue, & il ne s'en sauva qu'un très-petit nombre de navires. Ainsi Tradenigo ne remplit point l'attente de l'Empereur Michel, qui croyant le conduire à une victoire certaine, avoit débuté par lui conférer le titre honorable de * Protospataire de l'Empire, avec le pouvoir de le transporter à son fils Jean que Tradenigo avoit associé au Dogat avant de s'embarquer sur la flotte.

PIERRE
TRADENIGO,
XIII. Doge
de Venise.

Les Sarrafins victorieux pénétrèrent dans le golfe & parcoururent en brigands toute la côte de Dalmatie. Ils eurent avis qu'il revenoit de Syrie une flotte Vénitienne marchande richement chargée. Ils la joignirent à la hauteur du golfe de Trieste. Il leur fut aisé de s'en emparer. Mais ils ne se contenterent pas de piller les marchandises & de faire des prisonniers ; passagers & matelots, ils tuerent tout en haine du pavillon Vénitien qui avoit été arboré contre eux dans l'affaire de Crotona. De-là ils passerent à Ancone où ils firent le plus horrible dégat, &

Les Sarra-
fins pénétrèrent
dans le Gol-
fe.

* Grand Ecuyer.

retournerent en Afrique chargés de butin.

PIERRE
TRADENIGO,
XIII. Doge
de Venise.
Courses des
Pirates con-
tre les Véné-
ziens.

La défaite de la flotte Vénitienne invita les Narentins & tous les Pirates de la Dalmatie à faire audacieusement des courses sur les navires de la République. Ils attendirent que les Sarrasins fussent sortis du golfe, & tout-à-coup comme s'ils s'étoient donné tous le signal, la mer fut couverte de leurs petits bâtimens. Tradenigo sentit que leur hardiesse consommoit l'humiliation de sa défaite, il se hâta d'aller à eux & remporta divers avantages. Ils ne furent pas assez décisifs pour intimider l'avidité de ces âpres corsaires. Non contents de faire des prises sur mer, ils firent diverses descentes sur terre. Dans une entr'autres ils surprirent la ville de Caorlo, la pillèrent & la saccagerent. Tradenigo prit enfin le parti d'employer contre eux des forces majeures; il les mena si vivement, qu'ils disparurent & n'osèrent plus se montrer.

Divisions
intestines.

L'Etat étoit encore moins tranquille au-dedans qu'il ne l'avoit été depuis quelques années au-dehors. Les dissensions des familles nobles que

nous avons vû naître sous le Doge précédent, continuoient avec plus de fureur que jamais. Venise étoit devenue pour elles un champ de bataille, où chaque jour il se faisoit quelque rencontre des deux partis. On se battoit par pelotons, & il y avoit ordinairement bien du sang répandu. Tradenigo fit tout son possible pour reconcilier ces citoyens acharnés à se détruire; mais il lui arriva ce qu'éprouvent tous ceux qui dans la chaleur des disputes veulent montrer un esprit conciliateur. Pour ménager les deux partis, il se rendit suspect, odieux même à l'un & à l'autre. Il n'y avoit donc plus de police & de sûreté dans Venise. Le Doge avoit beau donner des ordres, il n'étoit pas obéi. Il avoit beau menacer, ses menaces étoient méprisées. Il auroit fallu punir; mais dans ces sortes de troubles civils, si l'impunité a des dangers parce qu'elle enhardit, la punition a quelquefois des suites encore plus fâcheuses parce qu'elle irrite. Le désordre alloit toujours croissant. On murmuroit contre le Doge de ce qu'il n'avoit pas la force de l'arrêter. Des

PIERRE
TRADENIGO,
XIII. Doge
de Venise,

PIERRE
TRADENIGO,
XIII. Doge
de Venise.

Doge assas-
siné,

Informa-
tion contre
les Parrici-

murmures on passa aux invectives, & l'excès de la fermentation eut le paricide pour dénouement. Tradenigo fut attaqué par une troupe de scélérats au moment qu'il alloit avec tout son cortège à l'Eglise de saint Zacharie. Ses gens essayerent en vain de le défendre, il expira sous les coups dont il fut accablé, après un regne de près de trente ans.

On avoit déjà vû des Doges massacrés, mais c'étoit en haine de leur tyrannie. Celui-ci n'étoit rien moins que tiran. Il avoit gouverné avec modération & sagesse, & la République ne le vit point sans horreur devenir la victime des animosités particulieres de ses citoyens. On tint à ce sujet une grande assemblée, où après avoir déploré le malheureux état des choses, & exagéré l'énormité de l'attentat commis contre la personne du Doge, on nomma trois commissaires pour en informer rigoureusement, avec autorité de punir les coupables. Ces Triumvirs s'aquitterent avec zèle d'une commission si importante au maintien de l'autorité. Ils eurent la consolation de voir tous les bons citoyens con-

courir au succès de leur ministère. Les assassins eurent beau se cacher, on les découvrit, & on les traina aux pieds de leurs Juges. Le chef de cette conjuration qui fut pris avec les autres, eut l'esprit si frappé de l'ignominie du supplice auquel il ne pouvoit plus se soustraire, qu'il tomba dans un accès de frénésie d'où il ne fut jamais possible de le faire revenir, & il mourut dans des transports de rage qui firent croire que Dieu l'avoit livré au démon en punition de son crime. De ses complices les uns furent exilés, on condamna les autres à mort. Mais le peuple ne donna pas le tems d'exécuter leur sentence; il se jetta sur eux & les mit en pieces.

Lorsqu'on vit qu'il n'y avoit plus d'émeute à appréhender, on songea à remplir la place de Doge qui étoit vacante parce que le fils de Tradenigo étoit mort avant lui. Urse Participatio fut élu. Ainsi le Dogat rentra dans cette famille qui avoit déjà donné trois Doges à la République, & qui lui en a fourni plusieurs autres depuis.

L'espérance qu'on avoit conçue de voir renaître le bon gouvernement

PIERRE
TRADENIGO,
XIII. Doge
de Venise.

An 864.

URSE PARTICIPATIO,
XIV. Doge
de Venise.

URSE PARTICIPATIO,
XIV. Doge
de Venise.

Traité des
Vénitiens
avec Charles
le Chauve.

du premier des Participatio qui avoit occupé le trône Ducal, fut pleinement remplie par le nouveau Doge qui étoit un de ses descendans. Ce qui faisoit alors le principal objet de la sollicitude générale, c'étoient les progrès des sarrasins qui maîtres de l'Afrique & de l'Espagne, & tout nouvellement établis en Sicile, devenoient une puissance capable de tout engloutir. L'Italie entière & les Provinces Méridionales de la France n'entendoient parler que des ravages commis sur leurs côtes par cette nation insolente. Il n'y avoit plus de sûreté dans aucune des mers. Les Vénitiens souffroient plus que les autres de ces pirateries qui incommodoient extraordinairement leur commerce. Urse Participatio traita avec Charles le Chauve Empereur d'Occident, des moyens de s'en garantir; & il conclut avec lui une ligue offensive pour agir conjointement dans les mers de France & de Venise contre un ennemi à la destruction duquel les deux Etats étoient également intéressés.

Entreprise
des Sarrasins
contre Gra-
do.

Il eut bientôt occasion de satisfaire au principal engagement de cette li-

gue. Les Sarrasins venoient de s'emparer de l'isle de Candie. Ils desiroient extrêmement d'avoir quelque bon poste dans l'intérieur du golfe Adriatique, pour dominer exclusivement sur cette mer, & tenir ainsi l'Italie comme bloquée de toutes parts. Ils méditerent une entreprise sur Grado. On ne sçut à Venise leur projet, que lorsque leurs vaisseaux étoient déjà devant la place. Ils en commencèrent le siège, & trouverent heureusement de la résistance dans les habitans, plus sages que beaucoup d'autres qui au seul nom de Sarrasins prenoient la fuite & laissoient toutes choses à l'abandon. Cette résistance donna le tems au Doge d'envoyer à leur secours la flotte qu'il tenoit toujours prête à partir en cas d'allarme. Il en donna le commandement à son fils Jean. Les Sarrasins n'avoient prétendu faire qu'un coup de main, & n'étoient rien moins que préparés à soutenir une bataille en regle. Du plus loin qu'ils apperçurent la flotte Venitienne, ils se rembarquerent précipitamment sans l'attendre. Jean revint à Venise avec tout l'honneur

URSE PAR
TICIPATIO
XIV. Doge
de Venise

URSE PARTICIPATIO,
XIV. Doge
de Venise.

Guerre con-
tre les Prin-
ces Esclavons.

d'une victoire qui ne lui avoit couté que de se montrer. On fut si content de sçavoir les Sarrasins éloignés des terres de la République, qu'il fut associé au Dogat d'un vœu unanime.

Les Esclavons établis en Dalmatie succéderent aux Sarrasins, & se jetterent dans l'Istrie où ils commirent de grands désordres. Quoique cette province ne fit pas encore partie de l'Etat de Venise, il importoit à la République de ne pas souffrir l'agrandissement d'une nation qui lui avoit déjà causé diverses incommodités, & dont le goût pour la rapine étoit trop décidé pour ne pas empêcher qu'elle eût de plus grandes facilités de le satisfaire. Le Doge prit avec lui trente navires, & courut vers l'Istrie où il les atteignit. Surpris d'avoir tout-à-coup sur les bras un ennemi avec lequel ils ne s'étoient point attendus de combattre, les Esclavons ne songerent qu'à demander quartier. Le Doge leur fit rendre tout le butin & tous les prisonniers qu'ils avoient faits, avec menace de les traiter désormais sans miséricorde, s'ils l'obligeoient à reprendre les armes une seconde fois.

Il eût fallu peut-être les traiter dès-lors avec moins de ménagement, car ces brigands se jouoient de la foi des traités. on avoit beau les contraindre à des accords pour la sûreté des côtes & la libre navigation des mers, dès-qu'ils voyoient la moindre sûreté à recommencer leurs courses, ils oublioient leur parole & leurs sermens; de sorte que le Doge fut obligé de les combattre encore plus d'une fois, & il le fit toujours avec avantage.

URSE PARTICIPATIO,
XIV. Doge
de Venise.

La prospérité de son gouvernement engagea Basile qui regnoit en Orient, à le nommer Protospataire de l'Empire, honneur qui avoit été déjà fait à son prédécesseur. Urse en reconnoissance envoya à l'Empereur douze cloches d'une grosseur considérable & d'un travail parfait. Elles furent les premières qu'on eût vûes à Constantinople, & ce fut à cette occasion que les Grecs commencerent à en faire usage. Urse mourut après avoir régné dix-sept ans d'une manière également brillante au dehors & pacifique au-dedans.

Jean son fils lui succéda sans aucune contradiction. Il n'eut qu'une occa-

JEAN PARTICIPATIO II,
XV. Doge de
Venise.

JEAN PARTICIPATIONI, XV. Doge de Venise.

sion de prendre les armes, & ce fut moins pour une solide raison d'Etat, que pour un bisarre intérêt de famille.

Les Participatio accoutumés à jouer dans Venise un rôle dominant, commençoient à ne plus regarder comme suffisante à leur gloire une dignité qui étant de sa nature élective faisoit dépendre leur sort de la volonté & du caprice des citoyens. Habitués à vivre en souverains, ils auroient bien voulu se ménager une ressource pour ne jamais descendre au rang de simples particuliers.

Depuis que par la faveur de nos rois Carlovingiens l'Exarcate de Ravenne avoit été soumis à la puissance temporelle des Papes, il s'y étoit formé comme dans toutes les autres provinces de l'Empire, des fiefs, qui devinrent avec le tems de vraies souverainetés, sur lesquelles les Papes ne conserverent que le droit d'hommage & d'investiture. Le comté de Commacchio étoit de ce nombre. Sa proximité de l'Etat de Venise, & peut-être certains sujets de mécontentement qui nous sont inconnus, & que le comte Marin propriétaire de ce fief avoit

Entreprise des Doges de Venise sur le Comté de Commacchio

donnés au saint Siège, tenterent l'ambition des Participatio. Le Pape Jean VIII. occupoit alors le trône pontifical. La foiblesse de son caractère, qui avoit si bien paru dans l'affaire de Photius, source du schisme des Grecs, & qui lui avoit mérité le surnom méprisant de Papesse Jeanne, fit espérer au Doge qu'il obtiendrait aisément de lui l'investiture de la comté que sa famille dévoroit des yeux. Dans cette espérance, il fit partir son frère Badouer pour Rome, & le chargea de demander cette comté pour lui-même, dans la crainte que les Vénitiens ne la regardassent comme un don fait à leur Etat, si leur Doge en étoit investi.

Badouer partit; mais le comte Marin qui avoit eu vent de cette intrigue, le guéta en chemin, le surprit auprès de Ravenne, le blessa grièvement & l'emmena prisonnier à Commacchio. Il ne l'y retint qu'autant qu'il étoit nécessaire pour l'obliger sous la foi du serment à se désister de son entreprise, & le renvoya aussitôt. Badouer de retour à Venise mourut de la blessure qu'il venoit de recevoir. Le Doge irrité de l'insulte faite à son nom, &

JEAN PARTICIPATIO II,
XV. Doge de Venise.

JEAN PAR-
TICIPATIO ,
XV. Doge
de Venise.

voulant venger la mort de son frere , courut à Commacchio à main armée , prit la ville , la saccoagea , mit tous les environs à feu & à sang , & se retira satisfait. C'est ainsi que des passions particulieres ont rendu souvent les peuples victimes innocentes des fureurs aveugles de leurs souverains. Il est honteux pour l'humanité que de pareils excès trouvent les esprits si universellement disposés à leur donner des louanges. Les Vénitiens loin de faire un crime à leur Doge de la barbarie qu'il venoit d'exercer, le reçurent comme un héros eût mérité de l'être après la plus légitime victoire ; & cette action , la seule tache de son gouvernement , fut célébrée comme son exploit le plus mémorable. Les Vénitiens d'aujourd'hui plus éclairés sur les intérêts de leur liberté, ne souffriroient pas que leur Doge essayât des entreprises de cette espece , & n'auroient pas la complaisance de lui laisser employer ainsi à l'utilité particuliere de sa maison des forces qui ne sont que pour l'avantage de la République.

Depuis cette odieuse expédition

Jean tomba dans des infirmités qui le mirent presque hors d'état de vaquer aux affaires. Il lui restoit un frere nommé Pierre. Il voulut l'associer au Dogat, mais sa mort qui suivit de fort près, lui ôta encore cette ressource. De sorte qu'ayant perdu toute espérance de pouvoir supporter le fardeau du gouvernement, il abdiqua de lui-même après avoir occupé le trône Ducal près de six ans.

JEAN PARTICIPATIO II,
XV. Doge
de Venise.
Abdication
du Doge Jean
II.

On nomma tout de suite Pierre Candiano pour le remplacer. Il étoit difficile de faire un choix dont on pût se promettre de plus grandes choses. Candiano étoit un homme vertueux, d'une prudence reconnue, & d'une valeur à toute épreuve. Agé de quarante ans, il annonçoit une longueur de regne dont toutes ses qualités personnelles garantissoient la prospérité. Son élection fut généralement applaudie. On le conduisit au Palais où son infirme prédécesseur lui remit le bonnet Ducal avec toutes les marques d'une satisfaction sensible. Candiano en usa avec lui de maniere à le convaincre que son abdication ne diminueroit rien des égards qui lui étoient dûs &

An 827.

PIERRE
CANDIANO,
XVI. Doge
de Venise.

PIERRE
CANDIANO,
XVI. Doge
de Venise.

Guerre con-
tre les Naren-
tins.

de la considération qu'il s'étoit acquise. Il pensoit trop noblement pour ne pas ôter tout sujet de repentir à un homme qui devoit être d'autant plus cher à la patrie, qu'il s'étoit défilé de la gouverner au moment qu'il ne s'étoit plus senti en état de bien faire.

La félicité qu'on croyoit attachée au gouvernement du nouveau Doge ne fut pas de longue durée. Les Esclavons de Narenta déterminés à pirater dès qu'on leur accordoit le moindre relâche, couroient la mer à leur ordinaire, & la remplissoient de leurs brigandages. Candiano envoya d'abord contre eux quelques bâtimens qui les disperserent. Ces brigands ressembloient à des mouches opiniâtres que l'on chasse sans cesse & qui reviennent toujours. Candiano résolut de les exterminer une fois pour toutes. Il arma douze bonnes galeres, & alla les combattre avec intention de ne leur faire point de quartier. Il les rencontra à peu de distance de Grado, il les poursuivit & les accula dans le fond d'une baye pour qu'ils ne pussent pas lui échapper par la fuite. Le combat commença avec beaucoup de vi-

vacité de sa part. Il avoit déjà pris ou
brulé une partie de la flotte ennemie,
lorsque s'acharnant à se battre com-
me un simple soldat, il reçut un
coup dont il expira sur le champ. Ses
soldats le voyant mort perdirent cœur
& ne songerent qu'à se battre en retrai-
te. Alors les Narentins profitant de leur
consternation fondirent sur eux avec
une rage furieuse, prirent une partie
de leurs galères & y mirent le feu.
Le reste se sauva en déroute dans le
port de Grado, emportant le corps du
Doge qui reçut la sépulture dans cette
ville.

PIERRE
CANDIANO,
XVI. Doge
de Venise.
Le Doge pé-
rit les armes
à la main.

Une défaite si inattendue mit l'al-
larne dans Venise, & remplit tous les
citoyens de la plus amère douleur. Ce
que l'on regretta davantage fut l'in-
fortuné Candiano que tout le monde
aimoit, sur qui l'on avoit fondé les
plus belles espérances, & que l'on ve-
noit de perdre à la fleur de son âge,
après cinq mois de Dogat. On pleura
sa mort comme une vraie calamité.
Dans le trouble qui agitoit les esprits,
les suffrages ne pouvant s'accorder pour
remplir la place vacante, on eut re-
cours à Jean Participatio, qui depuis

Consternation des Vé-
nitiens après
la défaite de
leur flotte.

PIERRE
CANDIANO,
XVI. Doge
de Venise.

son abdication s'étoit retiré à Malamauco, où il goûtoit dans la solitude cette douce tranquillité qui a pour un cœur sans ambition les plus grands attraits. On lui envoya une députation solennelle pour le prier de rendre à la République son ministère dans une circonstance où elle en avoit un extrême besoin. Jean fit d'abord de la résistance. Il lui en coutoit infiniment d'abandonner son repos pour s'engager de nouveau dans le tourbillon des affaires. Mais enfin on le sollicita si vivement, qu'il sacrifia généreusement son bonheur au plaisir d'obliger ses citoyens & de servir sa patrie. Ce fut pourtant à condition qu'on procéderoit incessamment à l'élection d'un Doge, & qu'aussitôt après l'élection faite, il seroit libre de revenir dans sa chère solitude. On lui promit tout ce qu'il voulut; mais à peine le vit-on rétabli sur le trône Ducal qu'on ne songea plus à lui nommer de successeur. On l'auroit laissé Doge jusqu'à sa mort, si au bout de six mois il n'avoit renouvelé ses instances pour qu'on le déchargeât d'un poids qu'il ne se croyoit point en état de porter. On

se détermina quoiqu'avec peine à le satisfaire ; & Pierre Tribuno fut élu pour le remplacer. Il est rare que des citoyens soient dans le cas de tromper de la sorte ceux qui les gouvernent , & d'user d'adresse pour les retenir. Il est plus rare encore que ceux qui peuvent gouverner trouvent ainsi dans leur foiblesse une raison solide de s'en défendre. Ce trait mérite considération , & fait infiniment plus d'honneur à Jean Participatio que mille victoires achetées par la profusion du sang des humains.

Tribuno avoit dans ses qualités personnelles tout ce qui pouvoit adoucir la perte qu'on avoit faite dans le dernier combat contre les Narentins. Il y avoit long-tems que Venise étoit exposée aux incursions des pirates , & on n'avoit point encore songé à y prendre les précautions les plus ordinaires. La ville s'agrandissoit de jour en jour ; elle occupoit déjà tout l'espace qu'elle a occupé depuis , à la réserve que les bâtimens n'y étoient ni aussi hauts ni aussi serrés qu'ils l'ont été dans la suite. On voyoit encore dans tous les quartiers avec d'anciennes

PIERRE
TRIBUNO ,
XVII. Doge
de Venise.

Bonne police établie à Venise.

PIERRE
TRIBUNO ,
XVII. Doge
de Venise.

traces de désertion , les progrès d'une population graduelle & successive. Ce grand amas de maisons étoit entièrement sans défense. Tribuno fut le premier qui s'appliqua à y mettre des barrières avec lesquelles on pût être au moins à l'abri d'une surprise. Il fit fortifier le quartier d'Olivolo qui pour cette raison fut nommé Castello ou le Château. Il fit tendre des chaînes à l'entrée du port , & établit divers corps-de-garde pour faire le guet durant la nuit.

Nouveaux
Rois d'Italie.

Depuis que l'Empire des François en Italie avoit prit fin par la mort de Charles le Chauve, divers Princes se disputoient la Royauté dans cette belle partie de l'Europe. Beranger Duc de Frioul & Gui Duc de Spolete eurent à cet égard des prétentions rivales qui les armerent l'un contre l'autre, & qui rouvrirent toutes les playes dont l'Italie avoit été affligée lors de la première décadence de l'Empire Romain. L'incapacité des derniers descendans de Charlemagne, leur avoit fait perdre tout ce que leur maison possédoit au-delà du Rhin & des Alpes. Il ne leur restoit que la

couronne de France qui commençoit déjà à chanceler sur leur tête. Cette seconde décadence de l'Empire rede-
vint pour l'Italie l'époque de l'anarchie la plus funeste. Agitée au-dedans par les guerres successives d'une foule de princes particuliers qui se disputoient le droit de la soumettre à leur domination, elle se retrouva exposée à devenir la proie d'une de ces nations dont elle étoit destinée à rendre le nom célèbre par ses malheurs.

PIERRE
TRIBUNO ,
XVII. Doge
de Venise.

La source qui avoit produit tous les effains de barbares dont nous avons vû les ravages, n'étoit pas épuisée. La froide & stérile Scythie avoit encore dans ses glaces une colonie de monstres à verser sur les provinces du Midi. Les Hungres, nommés depuis Hongrois, plus sauvages & plus farouches que tout ce que cette pépinière d'êtres inhumains avoit jusques-là enfanté, étoient déjà établis en Pannonie, lieu choisi de tout tems pour être le dépôt des calamités réservées à l'Italie. Les troubles dont ce royaume étoit déchiré invitèrent ce peuple plus que barbare à en entreprendre la dévastation,

Irruption
des Hongrois
en Italie.

PIERRE
TRIBUNO,
XVII. Doge
de Venise.

An. 900.

Ils attaquent
l'Etat de Ve-
nise.

Les guerres des Ducs de Frioul & de Spolete qui durerent plusieurs années applanissoient insensiblement aux Hongrois tous les obstacles, en fatigant l'Italie & augmentant toujours davantage son épuisement. Enfin vers l'an 900. le fléau qui la menaçoit, commença à se répandre. Les Hongrois parurent à l'entrée du Frioul. Beranger se présenta pour leur disputer le passage. Ils lui taillerent son armée en pieces, & le contraignirent à fuir honteusement. Ayant le champ libre devant eux, ils porterent le fer & le feu dans tout le Frioul. Ils avoient oui parler de l'Etat de Venise comme d'un pays enrichi par le commerce, & où il y avoit bien du butin à faire. Il n'en fallut pas davantage pour les y attirer, & la République se vit bientôt en un danger encore plus extrême que du tems de la guerre de Pepin. Citta Nuova, ou l'ancienne Heraclée essuya les premieres atteintes de la féroce avidité des Hongrois. Ses biens mis au pillage, ses habitans massacrés, ses maisons incendiées apprirent ce qu'il falloit attendre de leur rage brutale

rale. Ils en firent autant à Equilo, à Capo d'Argere, à Chioggia. Ils en vouloient sur tout à Venise, centre de toutes les fortunes de l'Etat. Ils rassemblèrent tout ce qu'ils purent trouver de barques & de bateaux pour s'y transporter, & ils n'avoient plus que les lagunes à franchir pour s'en rendre maîtres.

Le Doge Tribuno ne s'endormit point dans une conjoncture si menaçante. Il voyoit l'épouvante, l'abattement, le desespoir se peindre sur le visage de tous les citoyens. Le souvenir d'une pareille entreprise tentée par Pepin, & qui mit la République à deux doigts de sa perte; l'idée affreuse que l'on avoit des Hongrois sanguinaires dont le sauvage naturel présageoit les dernières extrémités, livroit la ville aux pleurs, aux gémissement, aux sanglots. Tribuno ne perdit point courage, & fit les derniers efforts pour communiquer sa confiance aux plus timides. Il fit préparer la flotte en toute diligence, & l'ayant munie abondamment de soldats & de matelots, il se mit à leur tête, & leur parla en ces termes:

PIERRE
TRIBUNO,
XVII. Doge
de Venise.

Résolution
du Doge Tri-
buno.

PIERRE
TRIBUNO,
XVII. Doge
de Venise.

Discours du
Doge aux sol-
dats de la flot-
te.

» Braves Vénitiens, le tems est ve-
» nu de montrer ce que peut en
» vous l'amour de la patrie, & la néces-
» sité de vaincre; le péril qui nous me-
» nace, est aussi extrême qu'il est
» pressant. Nous avons à faire à un
» ennemi barbare, s'il en fut jamais,
» & qui a laissé dans tous les lieux de
» son passage d'horribles traces de sa
» cruauté. Ce sont ici ces Scythes abo-
» minables qui poussent la brutalité
» jusqu'à se nourrir de chair humaine
» & à immoler des hommes à leurs
» faux Dieux. Quelle que soit leur fé-
» rocité, ils ne sont pas invulnérables,
» & nous sommes en état d'en triom-
» pher. S'ils sont terribles sur terre, ils
» ne sont rien moins que redoutables
» sur mer. Souvenez-vous de la victoire
» remportée par vos peres dans ces
» mêmes lieux sur Pepin roi des Fran-
» çois, Serions-nous moins heureux
» que nos ancêtres? Les Hongrois qui
» ne savent que piller & massacrer,
» seroient-ils plus dangereux que les
» François dont la valeur avoit sou-
» mis l'Europe? Non, non, amis, nous
» les vaincrons ces barbares qui ont
» toute l'ignorance des bêtes dont ils

surpassent la férocité. Que leur sér-
 vira leur goût pour le sang & le
 carnage dans un combat maritime,
 dont le succès demande plus d'art &
 de talent que de témérité & de for-
 ce? Comment ne serions-nous pas
 vainqueurs, nous qui naissons navi-
 gateurs, & dont l'exercice le plus
 ordinaire est de voguer sur les eaux?
 Allons, amis, sauvons la patrie. Déli-
 vrons nos femmes & nos enfans de
 la gueule de ces lions inhumains. Je
 serai par-tout avec vous & je ne m'é-
 pargnerai pas. Que la mort de cet-
 te indigne & scélérate canaille venge
 les insultes faites au nom Vénitien.
 Pouvez-vous sans verser des pleurs
 considérer ces villes voisines dont
 l'incendie réclame votre bras ven-
 geur? Allons, encore une fois, fon-
 dons avec intrépidité sur l'ennemi
 qui nous brave. Il s'agit de vaincre
 ou de mourir.

PIERRE
 TRIBUNO,
 XVII. Doge
 de Venise.

A ces mots toute la flotte part &
 s'avance vers Albiola pour attaquer
 les Hongrois. Ceux-ci épargnent aux
 Vénitiens la moitié du chemin. Le
 combat s'engage par une grêle de
 traits lancés de part & d'autre. L'agi-

Combat na-
 val entre les
 Vénitiens &
 les Hongrois.

PIERRE
TRIBUNO,
XVII. Doge
de Venise.

tation des flots ne tarde pas à mettre de l'inégalité dans les attaques. L'ennemi chancelle sur les bateaux qui le portent. Son ordre de bataille est troublé par la marée & les courants. Il lance ses coups au hazard & à pure perte. Les Vénitiens au contraire exercés de longue main au mouvement des flots, habiles à y assujettir leurs manœuvres, tirent à coup sûr. La légèreté de leurs navires & la vivacité de leurs évolutions les met en état de couper la flotte ennemie & d'en environner les pelotons. Les Hongrois se voyent attaqués de front, battus par les flancs, pris par derrière. Ils résistent avec toute l'opiniâtreté de gens accoutumés à la victoire, avides du sang de l'ennemi, & prodigues du leur. Mais enfin la confusion devint telle parmi eux, qu'ils sont obligés de céder & de prendre la fuite, laissant la mer couverte de leurs morts & des débris de leurs navires.

Victoire des
Vénitiens.

Cette grande victoire délivra la République de ces redoutables agresseurs. Ils allèrent prendre leur revanche sur les provinces du continent qui portèrent long-tems le poids ri-

goureux de leur férocité irritée ; ils quitterent enfin l'Italie & allerent s'établir pour toujours en Pannonie, qui à cause d'eux, a pris le nom de Hongrie.

PIERRE
TRIBUNO,
XVII. Doge
de Venise.

Le Doge Tribuno rentra dans Venise aux acclamations de tout le peuple, qui le regardoit à juste titre comme son libérateur. Il gouverna en paix le reste de ses jours, & mourut après avoir occupé vingt-trois ans le trône Ducal.

Urse Participatio II, autrement dit Badouer, lui succéda. Il falloit que les Vénitiens fussent extraordinairement attachés à cette famille, pour prendre si souvent leurs Doges dans son sein. Il n'étoit pas de la bonne politique de lui prodiguer ainsi les honneurs. On s'exposoit à la voir devenir trop dominante ; & rien n'est plus dangereux dans une République, que l'ascendant habituel d'une famille au-dessus des autres. Le Doge qu'on venoit d'élire, n'étoit pas homme à prouver qu'il y eût ce danger à son élévation. Son caractère étoit modeste, doux, pacifique. Sa qualité la plus sensible étoit

AN 912.

URSE PAR
TICIPATIO OU
BADOUER II,
XVIII. Doge
de Venise.

URSE PAR-
TICIPATIO, OU
BADOUER II,
XVIII. Doge
de Venise.

un grand fond de religion & la plus tendre piété. Il avoit un fils nommé Pierre. Il l'envoya selon la coutume de ses prédécesseurs à la Cour de Constantinople, d'où il revint peu de tems après chargé d'honneurs & de présens avec la qualité de Protospataire de l'Empire. Son pere, qui auroit pu comme les autres, l'associer au Dogat, s'en abstint, par cette délicatesse ordinaire aux gens vertueux, qui à l'égard de leurs enfans se défient avec raison des aveuglemens de leur tendresse; & il aima mieux laisser son sort entre les mains du peuple, que de courir le risque de donner à la République un Doge peu propre à la gouverner.

Doge très-
pacifique
d'Urse Ba-
douer.

Il ne se passa rien de remarquable durant le Dogat d'Urse Badouer. Il eut la paix avec tout le monde. Il parut très-appliqué aux affaires, aimant beaucoup la justice, faisant des aumônes très-abondantes, remplissant tous ses devoirs avec l'exactitude d'un simple particulier. Cette espece de mérite brille d'ordinaire fort peu dans l'histoire; il est pourtant le plus favorable au bonheur des peuples; &

si la gloire des Princes consiste en quelque chose, c'est sur tout à rendre les peuples heureux. Les batailles, les victoires, les conquêtes font plus de fracas & flattent davantage le préjugé : pesées à la balance de la raison, il s'en faut bien qu'elles aient la valeur d'un gouvernement pacifique, où chacun vit tranquille chez soi.

Urse Badouer ne fit qu'une faute en sa vie, ce fut d'abdiquer le Dogat pour se retirer dans un monastere. Le desir d'être tout à Dieu le détermina à cette retraite; mais ce desir n'est qu'une illusion dans un homme en place qui est sûr de ses intentions, & qui ne trouve point d'obstacle à bien faire. Quand la piété détourne du travail, elle devient paresse; & quand elle ne sçait pas en supporter les difficultés & les dégoûts, elle n'est que pusillanimité.

On donna pour successeur à Urse Badouer Pierre Candiano II. fils de celui qui avoit été tué à la bataille de Grado. Sous son gouvernement les corsaires d'Istrie firent un coup bien hardi. La coutume étoit alors que les mariages des principaux ci-

URSE PARTICIPATIO,
OU BADOUER II, XVIII. Doge de Venise.

Son abdication.

PIERRE CANDIANO II, XIX. Doge de Venise.

PIERRE
C. NEJANO
II, XIX. Do-
ge de Venise.

Témérité
des Corsaires
qui insultent
l'Eglise d'Oli-
velo.

toyens se célébroient dans l'Eglise cathédrale d'Olivolo ou Castello. Il y avoit un jour marqué pour cela qui étoit la veille de la chandeleur. On y menoit de bon matin les fiancées dans un grand étalage de parure, ayant chacune auprès d'elles une cassette où tous les bijoux étoient renfermés avec l'argent de leur dot. Les fiancés y venoient ensuite de leur côté. On chantoit une Messe solennelle, & l'Evêque après leur avoir fait une instruction convenable, leur donnoit la Bénédiction nuptiale. Cette coutume de Venise étoit connue de tous les environs. Les corsaires d'Istrie qui marchoient déjà sur les traces des pirates de Narenta, se mirent en tête d'en profiter pour faire une riche capture. Ils vinrent de nuit la surveillance de la chandeleur, & s'embufquerent fort secrettement au bas de l'Evêché tout auprès de la Cathédrale. Le lendemain dès qu'ils sçurent que toute l'assemblée étoit dans l'Eglise, ils sortirent brusquement de leurs barques, entrèrent à saint Pierre le sabre à la main, se jetterent sur la foule accourue à la cérémonie, & qui ne

s'attendoit à rien moins. Epoux, épou-
ses, cassettes, tout fut enlevé & em-
barqué sur le champ.

Cette témérité qui eut toute la sur-
prise & toute la promptitude d'un coup
de foudre, produisit dans Venise un
étonnement qui fut bien-tôt suivi
d'une indignation extrême. Le Doge
outré de l'insulte, ramasse sur le champ
tout ce qu'il trouve de gens sous la
main, monte sur un vaisseau, court
après les corsaires; & les ayant ren-
contrés dans les lagunes de Caorlo
occupés à partager leur butin, il les
attaque sans leur donner le tems
de se reconnoître, les tue tous, fait
jetter leurs corps à la mer, & rentre
le moment d'après dans Venise em-
menant avec lui les trésors & tous les
captifs. On passa d'un excès de dou-
leur à un excès de joye. Et pour per-
pétuer la mémoire de cet événement
on établit une fête qui fut nommée
la fête des Maries. Tous les ans la
veille de la Chandeleur douze filles
magnifiquement parées étoient condui-
tes pompeusement par la ville dans
des Gondoles avec un cortège non-
breux. On les menoit chez le Doge

PIERRE
CANDIANO
II, XIX. Do-
ge de Venise.

Châtiment
que le Doge
leur fait souf-
frir.

PIERRE
CANDIANO
II, XIX. Do-
ge de Venise.

& successivement chez les principaux Citoyens. Ensuite on les réunissoit dans une salle du Palais où on leur servoit un festin somptueux. Ainsi elles représentoient avec beaucoup d'éclat le triomphe de ces premières fiancées soustraites au brigandage des pirates, & rendues à la tendresse de leurs époux. Cet usage a duré jusqu'à la guerre de Genes. Il fut alors interrompu, & n'a plus été rétabli.

Récompense accordée
aux Citoyens.

Le Doge voulut récompenser le zèle de ceux qui l'avoient si bien servi dans cette occasion. C'étoient pour la plupart ouvriers & artisans de la paroisse *Sancta Maria formosa*. Pierre Candiano les fit venir, & leur ordonna de lui dire quelle espece de grace leur seroit plus agréable, promettant qu'elle leur seroit accordée. Ces bonnes gens demanderent pour toute faveur que le Doge suivi de tout son Conseil vînt visiter leur paroisse tous les ans le jour de la fête. Le Doge leur dit : Et s'il venoit à pleuvoir ; faudroit-il y aller malgré cela ? Ils lui répondirent que s'il pleuvoit ils lui enverroient de quoi se couvrir, & même qu'en arrivant, s'il avoit soif, ils lui donneroient de

quoi boire. De là est venu l'usage qui dure encore : tous les ans le Doge & la Seigneurie se rendent en corps la veille de la Chandeleur à l'église de sainte Marie Formose; & le curé de la paroisse présente au Doge deux chapeaux dorés, deux oranges & deux flacons de malvoisie.

PIERRE
CANDIANO
II. XIX. Doge de Venise

Pierre Candiano fut encore obligé deux fois de prendre les armes pour réprimer les courses que des voisins inquiets ne cessoient de faire sur les vaisseaux Vénitiens. Ceux de Commacchio avoient de fortes raisons de hair la République depuis ce qui s'étoit passé sous un des Doges précédens; mais ils n'étoient pas assez puissans pour satisfaire cette haine selon leurs desirs. Ils avoient enlevé dernièrement quelques navires marchands de l'Etat de Venise. Le Doge les somma de les rendre, & sur le refus qu'ils en firent il vint assiéger leur ville, la prit, enleva les navires dont ils avoient fait capture; & content de les avoir humiliés, il se retira. Les corsaires d'Istrie n'en furent pas quittes à si bon marché. Ceux de Capo d'Istria étoient les plus opiniâtres & les plus

Guerre des
Commacchio
& de Capo
d'Istria

PIERRE
CANDIANO
II, XIX. Doge de Venise.

incommodes ; leurs fréquentes piraterie obligèrent le Doge à leur faire la guerre dans les formes. Il y eut tant de succès, que cette ville fut forcée de lui demander la paix, & ne l'obtint qu'à condition de se rendre tributaire de la République. Peu de tems après elle voulut refuser le Tribut. Candiano la contraignit par la voye des armes de le payer. Il mourut après sept ans d'un Dogat très glorieux, & il laissa de grands regrets.

PIERRE
BADOUER,
XX. Doge de Venise.

On élut à sa place Pierre Badouer, fils du Doge Ursé Badouer. Il auroit pû parvenir au Dogat beaucoup plûtôt, si son pere avoit voulu se l'associer de son vivant. il dut être plus flatté de s'y voir appellé par la voix publique, & de devoir au choix libre de ses Citoyens ce témoignage de confiance sans équivoque. Son regne dura à peine trois ans & ne fut distingué par aucun événement remarquable,

Monnoye
de Venise.

Le privilége de battre monnoye étoit déjà ancien à Venise. On ne sçait point précisément en quel temps la République commença à user de ce droit de souveraineté ; mais il paroît que du tems de Pierre Badouer, ce

droit passoit pour immémorial. S'il faut ajouter foi à ce qui est rapporté par André Dandolo, l'historien de Venise le plus judicieux peut-être, & le plus exact, Rodolfe Roi d'Italie qui faisoit sa résidence à Pavie confirma les Franchises accordées aux Vénitiens dans toute l'étendue de son royaume par les Empereurs & les Rois ses prédécesseurs; & il reconnut que le Doge de Venise avoit le pouvoir de battre monnoye, parce qu'il lui consta que de tout tems les Doges avoient été en possession de le faire. D'autres attribuent à Beranger I I. Roi d'Italie d'avoir permis aux Vénitiens de battre monnoye; mais il est certain que ce droit étoit à Venise beaucoup plus ancien que Beranger. Il est dit expressément dans un manuscrit anonyme cité par Muratori, que Beranger confirma les conventions anciennement faites avec les Vénitiens, c'est-à-dire qu'il promit de n'accorder passage à qui que ce soit sur les terres de l'Empire pour agir hostilement contre la République; de laisser l'entrée des rivières libres aux vaisseaux Vénitiens moyennant un certain droit; & de

PIERRE
BADOUER,
XX. Doge de
Venise.

An 926.

PIERRE
BADOUER,
XX. Doge de
Venise.

maintenir les Doges dans le droit de battre monnoye qu'ils avoient obtenu des Empereurs Grecs. Rien ne démontre mieux la grande ancienneté des franchises dont il est ici question. On seroit peut-être tenté d'en inferer que l'Etat de Venise relevoit alors du royaume d'Italie ; puisqu'il n'appartient qu'à celui qui a autorité sur un autre de lui accorder des droits ou de les confirmer : mais pour peu qu'on réfléchisse sur les dispositions du traité fait entre les Vénitiens & le roi Beranger, on sera obligé de convenir qu'on y traite plutôt d'égal à égal que de supérieur à inférieur. Ce passage interdit aux ennemis de la République, cette liberté de navigation accordée dans les fleuves de Lombardie moyennant un droit stipulé, sont des clauses inouïes dans un acte de maître à sujet, & ne peuvent avoir lieu que dans une convention de peuple à peuple. Ce qui suit au sujet de la monnoye signifie selon toute apparence que Beranger II permit que la monnoye de Venise eût un cours libre dans les pays de son obéissance. En effet il y a des chartres de

dixieme siecle où il est parlé de deniers & de livres de Venise comme une monnoye commune dans le Modenois, dans le Véronois & ailleurs. On peut les voir dans les antiquités d'Italie de Muratori. Il existe encore des monnoyes Vénitiennes de ce tems-là; ou du moins on a connoissance d'une qui est d'argent, & qui a d'un côté une croix avec cette inscription autour, *Christus imperat*, de l'autre une espede d'ornement très-bizarre avec ces mots, *Venetia*. Les monnoyes postérieures ont la plûpart d'un côté l'image du Sauveur assis sur un trône avec les lettres initiales de son nom, de l'autre un saint Marc qui donne un étendard au Doge, avec le nom du Doge regnant & cette legende, *Sanctus Marcus Venetiarum*. Rien n'est plus propre que ces monnoyes anciennes, à faire connoître les vraies prérogatives dont l'Etat de Venise jouissoit dans des tems dont il ne nous est resté que des traces assez confuses. Elles prouvent que la République avoit dès lors l'espede d'indépendance dont les Souverains sont les plus jaloux, & qui consiste dans le privilège

PIERRE
BADOUER,
XX. Doge
de Venise.

PIERRE
BADOUER,
XX. Doge
de Venise.

de battre monnoye sans y exprimer d'autre supériorité que celle de Dieu même. Elles prouvent encore que quoique les anciens Doges de Venise eussent dans l'Etat une autorité presque souveraine, elle ne l'étoit point assez pour leur donner le droit de frapper la monnoye à leur coin: c'est là un vestige de liberté qui ne se trouve dans aucun gouvernement monarchique. Cette digression paroîtra peut-être un peu longue; mais elle étoit nécessaire, parce qu'elle ne peut que répandre un grand jour sur les endroits obscurs de cette Histoire.

An 942.

La prompte mort de Pierre Badouer fit rentrer la dignité Ducale dans la maison des Candianos. On lui donna en effet pour successeur Pierre Candiano troisième fils de Pierre Candiano II. Le nouvel élu dans sa jeunesse s'étoit fait par ses vices la plus mauvaise réputation. Livré au libertinage & à la débauche il avoit fait paroître tout le dérèglement de conduite que peuvent occasionner des passions extrêmement vives qui ne sont retenues par aucun frein. Mais soit que l'âge eût mûri son caractère,

PIERRE
CANDIANO
III, XXI.
Doge de Venise.

soit que l'ambition, vice plus sérieux & plus réservé, eût succédé dans son cœur à d'autres inclinations plus étourdies; il parut si changé qu'on le jugea digne de parvenir à la suprême magistrature, & capable d'en remplir aussi parfaitement les fonctions que son pere l'avoit fait. Cette opinion qu'on avoit conçue de lui ne fut pas trompée; & son gouvernement fut aussi sage que sa jeunesse l'avoit été peu.

Nous allons encore voir les Narentins reparoître sur la scene. Ces pirates, pour qui le droit des gens n'étoit qu'une chimere, continuoient toujours à exercer leurs brigandages dans toute l'étendue du golfe Adriatique; il n'y avoit plus de sûreté nulle part, & quiconque vouloit aller en mer couroit risque d'y perdre les biens & la vie. Cette incommodité remplissoit les Vénitiens de colere & de honte; ils ne pouvoient souffrir de se voir ainsi bravés par une poignée de voleurs sur une mer où ils avoient remporté les plus éclatantes victoires. Ils se croyoient tous les jours à la veille de voir cette canaille venir à Venise mê-

PIERRE
CANDIANO
III, XXI.
Doge de Venise.

Guerre contre les Narentins.

PIERRE
CANDIANO
III, XXI.
Doge de Ve-
nise.

me leur faire insolemment la loi. Candiano excité par l'indignation générale, arma trente-trois galeres, & en donna le commandement à Ursé Badouer & à Pierre Urséolo. Dès que les Narentins eurent vent de cet armement redoutable, ils cessèrent de pirater & se retirèrent tout au plus vîte dans leur port : pour prévenir les suites d'un ressentiment qu'ils n'avoient que trop irrité, ils envoyèrent sur le champ faire des excuses, offrir des réparations & demander la paix. Cette conduite de leur part désarma la colere des Vénitiens. On convint qu'on oublieroit le passé, à condition que tout ce qui avoit été pris sur les sujets de l'Etat seroit rendu, & qu'en outre les Narentins payeroient un tribut annuel à la République. Ils s'y soumirent ne pouvant mieux faire, & on les laissa tranquilles.

Candiano avoit trois fils. Le premier s'étoit fait d'Eglise, & venoit d'être pourvû de l'évêché de Torcello. Il associa au Dogat le second, qui devint la source de tous ses chagrins ; ce jeune-homme très vicieux menoit la vie la plus débordée, & traitoit tous ses

concitoyens avec une hauteur insupportable. Son pere avoit beau employer à le réprimer les avertissements, les sollicitations, les menaces, il s'en jouoit de la maniere la plus indécente; & loin de se corriger, il affectoit de faire pis. C'étoit un de ces naturels indomptables que la douceur corrompt, que la sévérité aigrit, & qui ne laissant aucune prise aux remedes ne donnent aucune esperance d'amendement. Il mit le désordre dans Venise, il y excita des factions & les anima à se faire la guerre. On le voyoit de jour & de nuit courir comme une furie pour troubler le repos des citoyens, leur faire toute sorte de querelles & de méchancetés, & se battre en entagé contre le premier venu.

PIERRE
CANDIANO
III, XXI.
Doge de Venise.

La chose alla si loin, qu'on représenta au Doge qu'il n'y avoit plus moyen d'endurer les insolences de son fils, qu'il falloit absolument y mettre ordre. C'est une terrible affliction pour un pere qui a l'autorité en main, d'être réduit à en employer les rigueurs contre un fils couvert d'infamie. Candiano retenu jusques-là par

Révolte du
fils du Doge
contre son
pere.

PIERRE
CANDIANO
III, XXI,
Doge de Venise.

sa tendresse, voulut enfin cesser tous les ménagemens & réprimer son fils par la terreur. Mais ce fils ingrat emporté par son naturel inflexible se révolta & prit les armes contre son pere ; le Doge arma de son côté pour se mettre en défense. On étoit sur le point de voir renouveler au milieu de Venise la scene du perfide Ab'alon, lorsque le peuple transporté de colere se souleva contre le fils, tomba sur lui & l'emmena pieds & poings liés au Palais. On lui fit son procès sur le champ, & on le condamna à un exil perpétuel. D'autres disent qu'on prononça contre lui la peine de mort ; mais que les prieres & les larmes du pere firent commuer cette peine en celle du bannissement. On le déclara pour toujours incapable de posséder aucune charge dans l'Etat, & on s'engagea par serment, quoi qu'il pût arriver, à ne jamais le reconnoître pour Doge.

Le coupable se réfugia à Ravenne auprès d'Adalbert, fils du Roi Beranger II, & y porta son ressentiment & son desespoir. Il trouva dans Adalbert cette fausse compassion que

les Princes marquent si volontiers à des transfuges dont le dépit peut servir à inquiéter leurs voisins. Il obtint de lui six vaisseaux qu'il arma, & se mit à commettre toute sorte d'hostilités contre les Vénitiens à qui il enlevait tout autant de Navires qu'il en pouvoit surprendre. Ces nouveaux excès mirent le comble à la douleur du Doge. Son cœur pour qui les crimes & les disgraces de son fils avoient été une source de playes, ne put tenir contre le chagrin de lui voir faire ainsi l'infâme métier de pirate. Il en devint inconsolable, & tomba dans une langueur dont il mourut la onzième année de son Dogat.

PIERRE
CANDIANO
III. XXI.
Doge de Venise.

Admirez ici l'étonnante légèreté dont une grande multitude est capable. Il n'étoit pas naturel que le coupable fils du dernier Doge dût avoir la moindre part à la prochaine élection, après l'épreuve qu'on avoit faite de son méchant naturel, après le serment unanime par lequel on s'étoit engagé à ne jamais le reconnoître pour Doge, & sur tout dans la circonstance actuelle lorsque cet indigne transfuge, devenu l'ennemi de sa

Ce fils rebelle après avoir été profcrit, est élu Doge.

PIERRE
CANDIANO
III, XXI.
Doge de Venise.

PIERRE
CANDIANO
IV, XXII.
Doge de Venise.

patrie, lui faisoit la guerre avec acharnement. Cependant soit que ceux de sa cabale fussent devenus les plus forts, soit que l'on crût que son rétablissement étoit le seul moyen de mettre l'Etat à l'abri de ses vengeances, par une révolution qui fournit l'exemple de mobilité le plus extraordinaire, tous les suffrages se réunirent en sa faveur. On mit en mer plus de trois cens gondoles pour aller à Ravenne lui porter la nouvelle de son élection. On le ramena à Venise en grande pompe, & on lui fit une réception des plus honorables.

Un retour de faveur si inopiné calma pour quelque tems le feu de colere dont il étoit enflammé; il voulut prouver à ses concitoyens qu'il étoit homme à bien user de l'équité qui lui avoit rendu ses droits, & gouverna les premières années avec autant de modération que de sagesse. Othon, après avoir vaincu Beranger second roi d'Italie, venoit de s'emparer du royaume & étoit actuellement à Rome pour s'y faire couronner Empereur. Le nouveau Doge lui envoya un am-

Traité entre l'Etat de Venise & les Rois d'Italie renouvelé,

ballade solennelle pour renouveler avec ce Prince le traité qui subsistoit depuis long-tems entre l'Etat de Venise & les Rois d'Italie. Othon soucrivit sans peine à toutes les conditions de ce traité; & le changement qui venoit de soumettre l'Italie à la domination Allemande n'en apporta aucun à l'indépendance & au commerce de Venitiens. Les ambassadeurs de la République profiterent de cette même circonstance pour faire confirmer par le Pape Jean XII. qui occupoit alors la chaire de saint Pierre, les droits de l'église Patriarchale de Grado. Elle fut reconnaue metropole de tout l'Etat de Venise & de toute l'Istrie.

Peu de tems après la nouvelle s'étant répandue que l'Empereur de Constantinople se dispoisoit à enlever la Terre sainte aux Infideles, le Doge défendit par une loi expresse à tout sujet de la République de fournir aux Sarrafins aucun secours d'armes ou de vaisseaux sous peine d'un amende de cent livres d'or, & de punition corporelle pour ceux qui n'auroient pas de quoi payer l'amende. Cette défense nous fait conjecturer que les

PIERRE
CANDIANO
IV, XXII.
Doge de Venise.

Défense faite par le Doge aux Vénitiens de secourir les Sarrafins.

PIERRE
CANDIANO
IV. XXII.
Doge de Venise.

marchands Vénitiens étoient gens à s'adonner sans scrupule à toute sorte de commerce. Il y avoit déjà long-tems qu'ils trafiquoient en Orient d'une façon presque exclusive. C'étoit par eux qu'on tiroit de ce pais toute espece de marchandises, & il n'y avoit point en Italie de foire ni de marché où ils ne parussent en acteurs principaux. L'esprit de négoce porte naturellement à tirer parti de tout ce qui se vend & s'achete ; il ne connoit point certaines différences qu'un sentiment plus délicat met d'ordinaire de marchandise à marchandise, encore moins certaines exclusions que l'intérêt politique introduit quelquefois dans le nombre des acheteurs. Le marchand va à son profit, & ne connoît pas autre chose. Ceux de Venise n'étoient pas plus scrupuleux que les autres. On s'étoit déjà plaint plusieurs fois de ce qu'ils achetoient dans tous les Etats chrétiens des esclaves pour les revendre aux Infideles & aux Sarrasins. L'auteur qui a écrit la vie du Pape Zacharie rapporte que du tems de ce Pape on vit des marchands de Venise faire à Rome publiquement

Avidité peu
scrupuleuse
des Marchands Vénitiens.

cet

cet indigne trafic , & que Zacharie fut obligé de racheter de leurs mains une multitude d'esclaves de tout âge & de tout sexe qu'ils se dispofoient de mener en Afrique. Plusieurs années après , Dandolo nous apprend que les marchands de son pais achetoient des pirates les captifs pour les revendre au-delà des mers , & que les Doges de Venife furent obligés d'interdire à tous les fujets de l'Etat ce négoce fcanaleux & révoltant. Il faut croire que malgré les défenses antérieures il en étoit parmi les Vénitiens de ce négoce prohibé comme de toute contrebande que l'on punit quelquefois, qui fe tolère le plus fouvent, & qui fe fait fans cefle ; puisque Candiano IV. fut obligé de défendre de nouveau aux fujets de l'Etat tout commerce d'hommes & d'armes avec les Sarrafins.

Jufques-là la conduite du Doge avoit été auffi fatisfaisante qu'on pouvoit le defirer. Mais fon naturel trop long-tems contraint ne put fouter l'effort d'une difsimulation plus constante ; on vit fortir infenfiblement de deffous le voile qui les couvroit, des

PIERRE
CANDIAN IV.
XXII. Doge
de Venife.

Mauvaife
conduite du
Doge Pierre
Candian.

PIERRE
CANDIANIV,
XXII. Doge
de Venise.

passions & des caprices qui n'eurent bientôt plus de retenuë. Dégouté de la femme qu'il avoit épousée, & dont il avoit eu un fils nommé Vital, il la répudia & la fit enfermer dans un monastere. Au mépris de toutes les loix, il épousa Valdrade petite fille de Béranger, qui lui apporta en mariage de grandes terres & même la propriété de plusieurs villes dans le continent de Lombardie. Il contraignit Vital, qu'il avoit eu de sa premiere femme, à se faire d'église, & lui procura ensuite le Patriarchat de Grado.

Fier de son alliance avec la petite fille d'un roi, & des biens considerables qu'elle lui assuroit au dehors, il ne menagea plus rien au dedans, & commença à gouverner avec un despotisme qui tenoit de la tyrannie. Il devint inaccessible; il ne sortoit plus de sa bouche que des paroles absolues prononcées du ton du monde le plus impérieux; tous ceux qui s'avissoient de mettre la plus légère restriction à ses volontés, ou le moindre retardement à l'exécution de ses ordres, avoient à essuyer de sa part les reproches les plus durs & les menaces les

plus fieres. Moins occupé des intérêts de l'Etat que du recouvrement des biens de Valdrade sa nouvelle épouse, il leva d'autorité une armée pour se faire rendre par force ce qu'il prétendoit que les villes d'Oderzo & de Ferrare lui retenoient injustement. Il fit la guerre à ces deux villes, & prodigua le sang des Vénitiens à des conquêtes qui n'intéressoient que sa cupidité particulière. De retour de cette expédition qui fut très-heureuse, il donna dans tous les travers que peut occasionner une présomption enflée par le succès. Il porta la témérité jusqu'à introduire une garde dans son Palais, précaution qu'il jugea nécessaire à sa sûreté vis-à-vis d'une nation dont le soulèvement étoit à craindre.

On murmuroit déjà hautement dans Venise des diverses atteintes que le despotisme de Candiano IV. donnoit à la liberté publique. Cette dernière innovation mit le peuple en fureur; on cria de toutes parts : Meure le tiran & finisse la tyrannie. Ces clameurs attrouperent autour du Palais une populace immense. On voulut enfoncer les portes ; mais la garde qui étoit

PIERRE
CANDIAN IV,
XXII. Doge
de Venise.

Le Doge
attaqué dans
son Palais &
égorgé.

PIERRE
CANDIAN IV.
XXII. Doge
de Venise.

dedans écarta la foule à coups de traits. Alors le peuple, après s'être emparé de toutes les avenues, mit le feu au palais, & en peu de tems la fumée & la flamme gagnèrent toute l'enceinte. Le Doge ne trouvant aucun endroit libre pour se sauver, & se voyant prêt à être enveloppé par les tourbillons de feu que le vent pouffoit avec violence, parut à la porte du palais conjurant le peuple de ne pas lui ôter la vie. Il rappella les services de son pere qui avoit si bien gouverné, & dont la mémoire étoit chere aux Vénitiens, & pria qu'on l'épargnât en sa considération. Il montra le fils qu'il avoit eu de Valdrade & qui étoit encore en bas âge. Le tenant étroitement embrassé, il demandoit avec larmes qu'on eût pitié du moins de cette innocente victime. Mais ses supplications, ses sanglots, ses promesses ne lui servirent de rien. Rien n'est aussi impitoyable qu'une multitude longtems opprimée & qui tient dans ses pièges son oppresseur. Le peuple égorgea sans miséricorde le pere & l'enfant, & jetta brutalement leurs corps à la voirie.

Son assassinat impuni.

Ainsi mourut Pierre Candiano IV.

laissant à la postérité un tragique exemple de ce que peut sur un peuple libre la folle prétention d'un pouvoir arbitraire. Il y eut dans ce tumulte plus de trois cens maisons brûlées outre le palais & l'église de saint Marc que l'incendie consuma presque en entier. On n'établit point de Triumvirat, comme on avoit fait autrefois, pour venger ce parricide. Candian étoit universellement haï : il ne fut plaint & regretté de personne ; l'horreur de sa tyrannie étoit si vive dans tous les cœurs, qu'on auroit plutôt été tenté de donner des récompenses à ses meurtriers, & qu'on regarda le jour qui avoit arrosé la terre de son sang comme un jour de salut & de délivrance. Tout ce qu'on crut devoir accorder à la dignité dont il étoit revêtu & qu'il avoit souillée de tant de crimes, ce fut de tirer de la voirie son corps & celui de son fils, & de leur donner la sépulture sans cérémonie & sans bruit.

Quand on se fut assemblé pour lui nommer un successeur, une acclamation universelle éleva au suprême rang Pierre Urseolo, citoyen des plus re-

PIERRE
CANDIAN IV.
XXII. Doge
de Venise.

An 976.

PIERRE
URSEOLO,
XXIII. Doge
de Venise.

PIERRE
URSEL'OLO,
XXIII. Doge
de Venise.

commandables par la pureté de ses mœurs & la gravité de son caractère. Il fut d'abord couronné dans l'église cathédrale, & se retira ensuite dans sa maison en attendant qu'on eût rebâti le palais Ducal qui venoit d'être réduit en cendres. Comme sa fortune égaloit sa naissance, il voulut que la reconstruction de cet édifice, aussi bien que de l'église de saint Marc, se fît à ses frais; réparant ainsi par sa générosité le désordre occasionné par la mauvaise conduite de son prédécesseur; & annonçant par-là le dessein qu'il avoit de mettre autant de douceur dans le gouvernement, que celui dont il occupoit la place y avoit mis de dureté.

Vital patriarche de Grado, fils du dernier Doge, s'étoit sauvé dans la crainte que le peuple n'étendît jusqu'à lui sa fureur, & il étoit allé à la cour de l'Empereur Othon II. pour lui demander justice de l'assassinat commis dans la personne de son pere. Valdrade, veuve de Candiano, avoit pris la fuite de son coté, & s'étoit rendue à Plaisance auprès d'Adélaïde mere d'Othon. Il paroît que ce prince eut

quelque envie de prendre connoissance de cette affaire, & qu'il fit des promesses à Vital qui l'engagerent à venir en attendre l'effet à Verone. Mais ses grandes occupations ne lui permirent pas de donner à cet objet toute l'attention dont Vital s'étoit flatté & qu'on appréhendoit à Venise, de maniere que la chose en resta là.

Urséolo n'avoit accepté le Dogat qu'avec une extrême répugnance, & vaincu par les instances de la Noblesse & du peuple. Il craignit qu'une dignité si éminente n'insinuât dans son cœur le levain de corruption qui est ordinairement attaché au faste des grandeurs : il avoit devant les yeux un exemple bien frappant des inconveniens d'une élévation qui expose à de fâcheux éblouissemens, & qui prépare les chûtes les plus dangereuses. Mais quand on est capable d'envisager les honneurs par cet endroit, & qu'on a la sagesse d'en craindre les pièges, leur jouissance est communément sans danger. Urséolo s'appliqua avec tout le désintéressement & le zele possible à procurer le bien & l'avantage des ci-

PIERRE
URSEOLO,
XXIII. Doge
de Venise.

Excellente
administra-
tion du Doge
Pierre Urseo-
lo.

PIERRE
URSOLO ,
XXIII. Doge
de Venise.

royens : les grandes choses comme les petites , rien n'échappoit à sa vigilance. Les Grecs de la Pouille, attaqués par les Sarrasins dans une irruption soudaine que ces infideles firent auprès de Bari , eurent recours à lui pour avoir les provisions qui leur manquoient. Il ne se contenta pas de leur envoyer des vivres , il alla en personne à leur secours , & livra sur mer une grande bataille aux Sarrasins où il montra toute l'intrépidité d'un héros , & remporta une victoire complete.

Vital Candiano , frere de son prédécesseur & oncle du patriarche de Grado qui étoit toujours à Verone , voyant que les promesses de l'Empereur Othon demeuroient sans effet , se rendit à la cour de ce Prince pour lui renouveler ses plaintes , & aigrir son esprit contre les Vénitiens meurtriers de son frere. Il ne prétendoit pas a moins qu'à faire retomber sur Ursolo lui-même la vengeance d'une mort dont ce Doge étoit très-innocent. Cette affaire donna à Ursolo beaucoup d'inquiétude & de tourment ; & sans les loins de l'Impératrice Adélaïde ,

qu'il sollicita vivement & qu'il vint à bout de mettre dans ses intérêts, il en auroit eu de plus grands chagrins encore.

PIERRE
URSEOLO,
XXIII. Doge
de Venise.

Au milieu de ces sollicitudes, Urseolo continuoit à bien regler toutes choses. Le palais & l'église de saint Marc venoient d'être achevés à ses dépens. Il fit faire à Constantinople un tableau d'orfèvrerie d'une richesse extraordinaire & d'un travail merveilleux, qu'il donna pour servir d'ornement au principal autel de l'église de saint Marc : l'or, les perles & les diamans étoient la matiere, & la forme valoit mieux encore que le fond. Auprès de cette église il fit construire un hôpital pour les pauvres, qu'il fonda richement. Il montra une attention particuliere à honorer le clergé, dans la persuasion où il étoit que le sort de la Religion dépend pour beaucoup, du plus ou moins de considération que l'on accorde à ses Ministres. Les veuves, les orphelins, les malades reçurent de lui les marques de charité les plus persévérantes. Il n'y eut pas un seul des membres de

PIERRE
URSEOLO
XXIII. Doge
de Venise.

l'Etat sur qui il n'étendît sa vigilance, par son exactitude à faire observer les loix & à s'y assujettir lui-même. Il faisoit consister le bien général dans l'assurance de tous les intérêts particuliers, ne montrant dans l'autorité qu'un lien de protection & d'amour, & invitant ainsi tous les subordonnés à n'avoir pour l'Etat que de la fidélité & du zele.

Son abdication & sa fuite.

Un Doge si propre à faire le bonheur de la République, ne pouvoit démériter d'elle qu'en abdiquant le gouvernement: la trop grande piété lui fit prendre ce parti. Un Moine François nommé Guerin, abbé de l'abbaye de saint Michel en Roussillon étant venu à Venise visiter le corps de saint Marc, fut honorablement accueilli par le Doge qui ayant eu diverses occasions de l'entretenir & d'admirer sa vertu, se prit pour lui de l'amitié la plus tendre. Ce saint Religieux n'eut pas de peine à faire passer dans le cœur d'Urscolo les sentimens dont il étoit pénétré sur la vanité du monde & sur les avantages de la retraite. Le Doge se sentit ex-

trainé, & résolu de consacrer à Dieu le reste de ses jours dans le monastère & sous la conduite du saint Abbé. Il auroit dû comprendre que rien ne l'empêchant de se sanctifier dans le rang où la providence l'avoit placé, rien ne pouvoit l'autoriser à priver l'Etat des grands services qu'il étoit capable de lui rendre, en continuant à le gouverner avec sa douceur, sa charité, sa vigilance ordinaires. Le mouvement d'une ferveur indiscrete l'emporta sur ces considérations : son épouse très-pieuse elle-même, & son fils qu'il avoit élevé dans de grands sentimens de religion, n'osèrent s'opposer à son dessein, craignant de contredire la volonté de Dieu. Il prévint que les Vénitiens feroient plus de résistance, s'ils venoient à en être instruit. C'est pourquoi il tint sa résolution fort secrète, jusqu'à ce qu'ayant disposé toutes choses pour son évafion, il se travestit de nuit avec quelques uns de ses confidens déterminés à suivre son exemple. Il s'embarqua furtivement, & prit la route de l'abbaye de saint Michel où il vé-

PIERRE
URSE'OLO,
XXIII. Doge
de Venise.

PIERRE
URREOLO,
XXIII Doge
de Venise.

cut plusieurs années dans la pratique de toutes les vertus, & où il mourut en odeur de sainteté. *

Quand on scut à Venise le départ inopiné du Doge, & qu'on apprit que c'étoit avec intention de ne plus revenir, la douleur fut univertelle & devint une vraie consternation. On investiva contre l'infidélité du Moine étranger, qui sous prétexte de dévotion avoit commis l'enlèvement le plus dommageable à la République, en lui ôtant le meilleur de ses Doges, qu'elle avoit possédé à peine deux ans. Mais comme il n'y avoit plus de remede, il fallut songer à le remplacer. On jeta les yeux sur Vital Candiano, frere de l'avant-dernier Doge, dont le gouvernement avoit été si odieux & la mort si violente. Quoique Vital eût un grand intérêt à faire ressentir les Vénitiens de l'outrage fait à son nom, quoiqu'il eût fait les derniers efforts auprès de l'Empereur Othon pour en tirer une vengeance d'éclat, on ne lais-

VITAL CA-
DIANO, XXIV.
Doge de Venise.

* Il a été mis au nombre des Bienheureux, & est honoré en cette qualité en Roussillon & à Venise.

fa-pas de le proposer, & il eut pour lui la pluralité des suffrages.

Il n'abusa pas à la vérité du pouvoir qui venoit de lui être confié; au contraire, la faveur du peuple calma tous ses ressentimens. Il rappella d'abord son neveu le Patriarche de Grado, & le rétablit sur son siège. Ensuite il fit pour reconcilier les Vénitiens avec l'Empereur les mêmes efforts qu'il avoit faits précédemment pour les brouiller ensemble. Il envoya une ambassade à ce Prince pour lui notifier son élection, & le prier en même tems de recevoir les Vénitiens dans ses bonnes graces. Othon qui ne les avoit menacés de sa colere qu'à la consideration de Vital, se voyant sollicité par Vital lui-même à leur accorder la paix, se rendit sans peine à sa priere, & renouvela avec lui la convention que nous avons vüe établie depuis long-tems entre la République & l'Empire.

Cette réconciliation fut la seule chose importante que Vital eut occasion de faire. Au bout de seize mois étant tombé dangereusement malade, il fit

VITAL CAN-
DIAN, XXIV.
Doge de Venise.

Convention
entre les Vénitiens &
l'Empereur
Othon II.

VITAL CÁN-
DIANO,
XXIV Doge
de Venise.

vœu s'il en revenoit, de se faire Moine, & accomplit sa promesse immédiatement après sa guérison, s'étant retiré dans le monastere de saint Hilaire ou il finit saintement ses jours.

TRIBUN
MEMME,
XXV. Doge
de Venise.

Il fut remplacé par Tribun Memme, homme d'un esprit & d'une capacité des plus médiocres. Son administration fut des plus orageuses par les dissensions de quelques familles nobles qui mirent le désordre dans l'Etat. Les troubles domestiques sont l'effet ordinaire des gouvernemens foibles. Les Morosins & les Caloprins, deux des premières maisons de Venise, étoient en dispute ensemble sans qu'on scache le sujet de leur division. Les esprits s'étant échauffés comme il arrive toujours, ils en vinrent à des brouilleries d'éclat. On s'arma, on se battit, on se tua bien du monde. Cette guerre particuliere alla si loin que le Doge après avoir vainement interposé son autorité pour accommoder ce différend, exila Etienne Caloprin, l'un des chefs de parti, & celui qui paroïssoit le plus furieux & le plus acharné. Caloprin eut recours à l'Empe-

Divisions
intestines.

reür Othon, qui passoit alors à Verone pour aller combattre les Grecs de la Pouille, & fit si bien qu'il déterminace prince à le protéger contre les Vénitiens auteurs de sa disgrace. Othon défendit à tous ses sujets d'Italie d'entretenir aucun commerce avec la République, & de lui fournir aucun secours de vivres jusqu'à ce que Caloprin eût été rétabli & satisfait. Tous les ports furent donc fermés aux Vénitiens qui ne purent plus tirer du continent aucune subsistance. La disette fut bientôt très-grande, & devint si extrême dans quelques endroits, que la ville de Capod'Argere, sur le point de mourir de faim, se rendit à l'Empereur. Ce Prince qui vouloit sans doute profiter de l'occasion pour soumettre tout l'État de Venise à son obéissance, affecta de gratifier les habitans de Capod'Argere devenus ses sujets, en leur donnant tout le territoire de Loredo; ne doutant pas que cet attrait n'engageât les autres villes à suivre l'exemple de celle-ci.

TRIBUN
MEMME
XXV. Doge
de Venise.

Le peuple de Venise irrité contre

TRIBUN
MIMME,
XXV. Doge
de Venise.

les Caloprins qu'il regardoit comme les auteurs de ses maux, s'emporta contre cette famille & résolut de se défaire de tous ceux qui portoient ce nom fatal. Il pillâ & ruina leurs maisons, il se saisit de leurs personnes & les emprisonna sous bonne garde. Othon laissant les choses dans l'état où il les avoit mises, qui sans être une vraie guerre, en avoit tous les inconveniens, partit pour Rome où il mourut après avoir perdu une grande bataille contre les Grecs. Sa mort apporta du changement aux affaires de Venise. L'Impératrice Adélaïde sa mere qui résidoit toujours à Plaisance, employa ses bons offices pour rétablir les Caloprins; & comme elle n'y fit servir que l'insinuation & la douceur qui lui étoient naturelles, les choses se concilierent aisément, & la paix fut faite.

An, 983.

Ce retour de calme ne fut pas de longue durée. La querelle des Morosins & des Caloprins se ranima avec plus de vivacité que jamais: les batailles, les massacres recommencerent. Le bon Doge ne sçachant à qui donner le tort, & le donnant alternativement

aux uns & aux autres, nourrissoit ce feu avec la meilleure volonté de l'éteindre ; & ne se rendant redoutable à aucun des partis, il étoit également méprisé des uns & des autres. Enfin rebuté de tant de contradictions, il abdiqua le gouvernement après quatorze ans de troubles & d'amertume, & se retira dans un monastere comme ses prédécesseurs. Quelques historiens prétendent qu'il y fut contraint par les violences des deux partis qui après s'être fait la guerre long-tems se réunirent contre lui, & firent leur paix à ses dépens. Quoi qu'il en soit, il ne pouvoit mieux servir la République qu'en cessant de la gouverner ; car aussitôt qu'il n'eut plus le maniement des affaires, on vit renaître la tranquillité. Ce n'est pas qu'il fût brouillon ou méchant, il n'étoit que foible ; & ce défaut dans ceux qui gouvernent ne manque jamais de leur causer bien du tourment, en occasionnant bien du trouble.

Nous allons voir la puissance Vénitienne sortir enfin des bornes étroites dans lesquelles l'univers l'avoit vue ren-

TRIBUN
MEMME,
XXV. Doge
de Venise.

Pitoyable
conduite du
Doge Memme.

TRIBUN
MEMME,
XXV. Doge
de Venise.

fermée de tout tems. Le siecle de ses accroissemens & de ses conquêtes va commencer. Au lieu de quelques Isles peu étendues qui faisoient tout le ressort de sa domination, ce seront désormais de vastes provinces qui recevront d'elle la loi, & plusieurs peuples qui seront asservis à l'empire de ce peuple toujours exempt de servitude.

Fin du Livre troisieme.

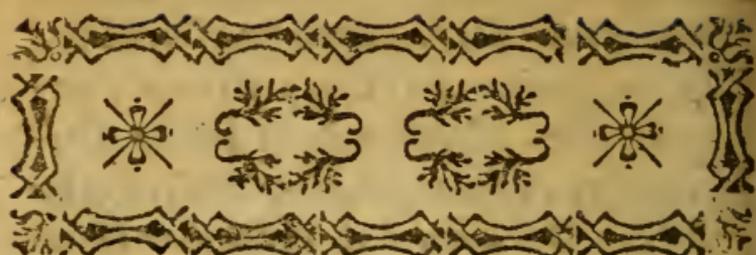
S O M M A I R E

DU LIVRE QUATRIEME.

Grands Priviléges accordés aux Vénitiens par les Empereurs d'Orient. Etat de la Dalmatie dans le dixieme siecle. Les villes libres de la Dalmatie déliberent de se donner aux Vénitiens. Pierre Urséolo I I. se dispose à aller prendre possession de l'Istrie & de la Dalmatie. Accueil qu'il reçoit à Grado. Toute l'Istrie se soumet à lui. Les villes de Dalmatie lui jurent obéissance: Corzola & Lésinia refusent de se soumettre. Elles sont attaquées & emportées d'assaut. Modération du Doge dans la victoire. Il entre dans le pays des Narentins, & les subjuge. Traité avec Mulcimer Roi de Servie ou de Croatie. Forme de gouvernement établie par les Vénitiens dans les Provinces conquises. Sage conduite du Doge Pierre Urséolo. Traitement fait par l'Empereur Othon au fils de ce Doge. L'Empereur

Othon vient incognito à Venise. Privilèges obtenus de l'Empereur Othon. Amour & reconnaissance des Vénitiens pour le Doge Pierre Urseolo. Calamités dont Venise est affligée. Mariage du Doge Othon avec la fille du Roi de Hongrie. Guerre contre la ville d'Adria. Perfidie du Roi de Croatie à l'égard des Vénitiens. Bataille contre les Croates. Victoire remportée par le Doge en personne. Conspiration contre le Doge Othon. Il est proscrit. Troubles dans l'Etat. Le Patriarche d'Aquilée en profite pour s'emparer de la ville de Grado. Il en est chassé. Mécontentement des bons citoyens. Le Doge Pierre Centranigo est détrôné. Le palais Ducal est envahi de force par Dominique Urseolo. Troubles plus grands que jamais dans l'intérieur de l'Etat. Les Urseolo proscrits à perpétuité. Injustice de cette proscription. Loi qui défend l'association des enfans des Doges. Première révolte de la ville de Zara. Armement destiné à la réduire. Nouvelle entreprise du Patriarche d'Aquilée sur Grado. Bon gouver-

nement du Doge Contarin. Caractere de la femme du Doge Silvio. Conquêtes des Normands en Italie. Prétentions extraordinaires de Grégoire VII. Décadence de l'Empire Grec. Progrès des Normands. Armement des Vénitiens contre les Normands. Victoire des Vénitiens sur les Normands. Grecs battus à Durazzo par les Normands. Nouvel armement des Vénitiens contre les Normands. Les Vénitiens sont battus. Preuve de l'indépendance de l'Etat Vénitien. Observations importantes à ce sujet. Témoignage de l'opulence de l'Etat de Venise dans le dixième siècle. Traité avec les Empereurs Grecs au sujet de la Dalmatie. Cession de la Dalmatie aux Vénitiens par l'Empereur Alexis. Armement contre les Normands infructueux.



HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE,
LIVRE QUATRIÈME.

An 991.

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.



LES Etats ont presque tous eu leur commencement, leur progrès, leur décadence. Foibles d'abord, comme c'est le propre de tout ce qui vient de naître, ils ont acquis avec le tems des forces plus ou moins grandes, selon la vigueur de leur constitution, & la faveur des circonstances. Parvenus enfin à l'apogée de leur grandeur, i's n'ont plus fait que décliner & s'affoiblir par la fatalité qui veut que tout ce qui a eu un commencement, ait tôt ou tard une fin. L'Etat

de Venise ne s'est montré a nous jusqu'ici que dans son enfance. Il a passé avec beaucoup de lenteur par tous les accidens de foiblesse qui sont le fruit d'un tempérament à peine formé. Il va paroître dans tout l'éclat d'une adolescence vigoureuse, qui le conduira plus promptement à la parfaite maturité, jusqu'à ce qu'enfin nous le voyions tomber par degrés dans une caducité triste & languissante.

La République heureusement délivrée du Doge Memmi, élut à sa place Pierre Urséolo, second fils d'Urséolo premier. On prétend que son pere avant de partir pour l'Abbaye de saint Michel, lui prédit qu'il parviendroit un jour au trône Ducal, & qu'il l'illustreroit plus qu'aucun de ses prédécesseurs. Si cette prédiction n'a pas été imaginée après coup, elle annonce dans cet homme vénérable une connoissance miraculeuse de l'avenir: car de tous les choix que la République avoit faits jusqu'alors, celui-ci fut le plus glorieusement justifié par les prospérités de toute espece qui signalerent le gouvernement du nouveau

PIERRE
URSEOLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Grand privilège obtenu
des Empereurs d'Orient.

PIERRE
URSEOLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Doge. Il débuta par obtenir des Empereurs d'Orient la permission pour les Vénitiens de commercer librement dans tous les ports de l'Empire Grec, avec exemption de tous droits d'ancrage, douane ou gabelle. Ce service, l'un des plus considérables qu'il pût rendre à sa Nation, la mettoit en état d'entreprendre les opérations de négoce les plus vastes & les plus lucratives, & de parvenir ainsi à un degré de richesse & de puissance moins odieux & plus solide que tout ce qui s'acquiert par la gloire destructive des exploits militaires. Pour étendre encore davantage le commerce Vénitien, il traita avec les Soudans d'Egypte & de Syrie, & obtint d'eux par les présens toute sorte de faveurs & de privilèges aux vaisseaux de l'Etat qui navigeoient sur leurs côtes. Il fit de même à l'égard de tous les Princes d'Italie afin d'embrasser généralement tous les lieux où il y avoit espérance de trafiquer utilement. Avec l'ardeur que les Vénitiens avoient alors pour le commerce, & avec la supériorité qu'une longue expérience leur avoit acquise dans la
pratique

pratique de cet art, pere de l'abondance; on peut croire que tant de nouvelles facilités ouvrirent à leur industrie des voyes sans nombre, & en multiplierent au centuple les fruits.

Il n'y avoit plus que les pirates de Narenta qui pussent apporter de l'incommodité, & Urseolo avoit bien envie de leur ôter efficacement tout pouvoir de faire des courses sur mer. Ils lui en fournirent bientôt la plus heureuse occasion. Ces brigands s'étoient rendus fort redoutables à tous les Etats voisins. Les côtes de Dalmatie, de Croatie & d'Istrie étoient les plus exposées à leurs voleries, parce que les peuples qui habitoient ces côtes manquoient d'une marine assez puissante pour les combattre & les écarter.

Depuis que ces provinces avoient été séparées de l'Empire d'Occident, elles avoient éprouvé plusieurs révolutions successives. Divers barbares s'y étoient établis; & la foiblesse des Empereurs d'Orient les avoit obligés de souscrire au partage qu'en avoient fait ces nations ennemies entre elles. Il s'y étoit formé deux Royaumes

PIERRE
URSEOLO II.
XXVI. Doze
de Venise.

Etat de la
Dalmatie
dans le dixie-
me siècle.

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

diférens ; celui de la Dalmatie méridionale, qui s'étendoit depuis la Narenta jusqu'à l'Epire, & celui de la Dalmatie septentrionale, qui avoit pour bornes Narenta d'une part, l'Istrie de l'autre. Le premier conserva toujours le nom de Dalmatie, le second se nomma Croatie avec le tems. Les Rois barbares ne furent pas tellement maîtres de ces deux Royaumes, que les Empereurs Grecs n'y conservassent toujours plusieurs places. Il paroît même que toute la côte maritime de ces deux Etats demeura sous leur obéissance ; de maniere pourtant qu'à mesure que l'Empire d'Orient s'affoiblissoit de plus en plus, les villes de cette côte s'accoutumerent insensiblement à ne plus reconnoître d'autre autorité que celle de leurs magistrats. L'Istrie faisoit depuis long-tems partie du Royaume d'Italie ; mais depuis que ce Royaume avoit passé aux Princes Allemands, cette province avoit pris vis-à-vis d'eux le même parti à peu près, que les pays voisins vis-à-vis des Empereurs de Constantinople.

Les choses étoient dans cet état sur

la fin du dixième siècle, & vers le tems où Pierre Urséolo II. occupoit à Venise le trône Ducal. Toutes ces villes presque indépendantes dont nous venons de parler, fatiguées à l'excès des brigandages des Narentins, résolurent de se liguier ensemble pour mettre ces pirates à la raison. La chose délibérée plus mûrement, elles se jugerent hors d'état par elles-mêmes d'opérer un aussi bon effet; & ne trouvant de ressource sûre que dans l'habileté reconnue des Vénitiens leurs voisins, elles se déterminèrent à solliciter l'assistance de leur puissante République, avec promesse de se donner à elle, si on les délivroit de la vexation des pirates. Ce projet ayant été concerté & approuvé par les villes principales, elles envoyèrent séparément leurs députés à Venise pour en faire la proposition. Elle y fut reçue avec toute la joye que devoit inspirer une occasion si favorable de se venger d'un ancien ennemi, d'agrandir à si peu de frais le domaine de la République, & d'acquérir exclusivement l'empire de la mer. On promit à ces nations foi-

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Les villes
libres de Dal-
matie délibé-
rent de se
donner aux
Vénitiens.

PIERRE
URSEOLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

bles & outragées le secours prompt & efficace qu'elles demandoient ; & on renvoya leurs députés avec les espérances les plus propres à encourager leur résolution & à la rendre persévérante.

Ce Doge se dispose à aller prendre possession de l'Istrie & de la Dalmatie.

Urséolo profita en habile homme du moyen qu'on lui offroit d'illustrer son gouvernement par une aussi grande augmentation de puissance. Il assembla des troupes en toute diligence, & fit équiper une flotte nombreuse, où il y avoit outre plusieurs navires armés en guerres, une multitude de bâtimens de transports pour les troupes de débarquement. Tout étant prêt pour le départ, il eut la sagesse de le faire précéder par des actes de religion propres à lui mériter l'assistance du ciel. Il se rendit à l'église cathédrale de Saint Pierre, y fit ses prières avec une ferveur très-édifiante, & y reçut des mains de l'Evêque l'étendard de la République. Dans ces siècles où le bel esprit n'étoit pas connu, & où la religion étoit vraiment dominante, c'étoit un usage commun à tous les peuples Chrétiens de ne rien entre-

prendre de considérable sans avoir recouru à Dieu par quelque hommage solennel. Les grandes entreprises de guerre débutoient toujours par la sainte bienséance d'aller implorer la protection du Seigneur dans quelque Eglise principale, & d'y recevoir des mains des ministres de la religion un étendard propre à persuader aux troupes qu'elles marcheroient sous la conduite du Dieu des armées, & à leur faire trouver dans cette persuasion le principe d'un courage invincible. Cet usage très-éloigné de la superstition servoit à donner aux guerriers un pieux encouragement; leur bravoure n'en étoit que plus entreprenante, & les choses n'en alloient que mieux.

Urséolo, après avoir satisfait à ce devoir, s'embarqua, & mit à la voile. Un vent favorable le conduisit en peu de tems au port de Grado, où il relâcha pour aller renouveler dans l'Eglise patriarcale l'acte solennel de religion qu'il venoit de faire à Venise. Le Patriarche Vital à la tête de son clergé le reçut à la porte de l'Eglise, où il entra suivi

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Accueil qu'on lui fait à Grado.

PIERRE
URSE'OLOII.
XXVI. Doge
de Venise.

d'un peuple immense Quand il fut
au pied de l'autel, le Patriarche lui
dit: » Recevez, magnifique Seigneur,
» en gage des vœux que nous faisons
» tous pour la prospérité de votre
» entreprise, & de la protection du
» ciel sur les armes Vénitiennes, l'é-
» tendard des saints Fortunat & Her-
» magore, recevez le avec respect;
» que vos soldats marchent sous cet
» étendard avec confiance; qu'il ani-
» me leur ardeur & leur intrépidité
» dans les combats. J'espère que
» vous trouverez dans l'assistance de
» ces saints protecteurs un moyen
» de vaincre plus assuré, que dans les
» forces qui vous environnent. Le
» succès en toutes choses, c'est Dieu
» qui le donne: attendez-le plutôt
» de lui que de votre valeur. Le
Doge écouta gravement le discours
du Patriarche. Plein de cette piété
sincère qui est si naturelle & si glo-
rieuse aux vrais héros, il lui répon-
dit: » Je reçois avec reconnoissance
» le saint étendard que vous me pré-
» sentez comme un augure certain
» de ma victoire. Priez incessamment
» le Seigneur, afin qu'il daigne nous

accorder une navigation heureuse , »
 couronner notre entreprise d'un »
 prompt succès , & nous rendre aux »
 vœux de la République qui a mis »
 en nous sa confiance. »

PIERRE
 URSE'OLO II.
 XXVI. Doge
 de Venise.

La flotte n'arrêta que peu de tems
 à Grado ; elle profita du premier bon
 vent pour s'avancer vers les côtes
 d'Istrie , & aborda à Parenzo. Dès
 qu'elle fut entrée dans le port , l'E-
 vêque du lieu vint à bord accom-
 pagné des magistrats pour prêter
 serment de fidélité entre les mains
 du Doge. Urse'olo les accueillit de
 maniere à les convaincre que le mo-
 ment qui les rendoit sujets de la Ré-
 publique alloit être l'époque de leur
 parfaite félicité. Il descendit ensuite
 à terre , trouva toutes les portes de
 la ville ouvertes , y entra , & en
 prit possession à la grande joye &
 aux acclamations réitérées des ha-
 bitans. De-là il se rendit à Pole , où
 les choses se passerent avec le mê-
 me concert & la même satisfaction
 de part & d'autre. Pole étoit la
 ville d'Istrie la plus considérable ; les
 ruines d'un grand & magnifique am-
 phithéâtre hors de ses murs , annon-

Toute l'Ist-
 rie se soumet
 à lui.

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

çoient son ancienne splendeur sous la domination Romaine. Le Doge y séjourna quelque tems pour y recevoir les députations de toutes les villes de la province qui s'empresserent à suivre l'exemple de la Capitale. Trieste, Justinople ou Capo d'Istria, Pyrano, Isola, Emone, Rovigno, Humago, en un mot toutes les villes grandes & petites lui envoyèrent faire leur soumission. Il reçut leur hommage & leur serment ; & après avoir fait dans le pays les levées de soldats & de matelots dont il avoit besoin pour compléter ses équipages, il appareilla & fit voile vers la Dalmatie.

Les villes
de Dalmatie
lui jurent o-
béissance.

Il alla droit à Zara, parce que cette ville étoit depuis long-tems en société & en amitié avec les Vénitiens. Il y fut reçu avec les démonstrations de joye les plus satisfaisantes. Tout le peuple accourut en foule au devant de lui, le proclamant son Seigneur & libérateur. Il y fit son entrée avec beaucoup de pompe ; & après avoir reçu le serment des citoyens, il resta quelque tems pour attendre les députés des villes voisines

dont on lui annonçoit l'arrivée prochaine. Bientôt arriverent en effet les députés de Salone, de Sébénigo, de Spalatro, de Trau, de None, de Belgrade, d'Almissa & de Raguse, qui vinrent lui jurer foi & obéissance. Les isles dont cette côte est toute couverte, imiterent l'ardeur des peuples du continent à se ranger sous la domination de la République. Celles de Coronata, de Pago, d'Osfero, de Lissa, de Brazza, d'Arbo, de Cherzo, furent les plus diligentes à venir lui prêter foi & hommage, les autres suivirent de fort près. Il n'y en eut que deux qui tinrent une conduite différente, & qui entièrement dévouées aux Narentins refuserent ouvertement de plier sous le joug que les autres étoient si empressées de subir. Ces deux isles étoient Corzola autrefois Corcyrenoire, & Lésinia qu'on nommoit Pharos anciennement.

Le Doge ne voulut pas qu'il fût dit que ces deux isles seroient les seules exceptées de la loi qu'il venoit d'imposer aux autres; & quoiqu'il n'eût été question jusques-là que de dominer sur des peuples qui se don-

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Corzola &
Lésinia refu-
sent de se sou-
mettre,

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

noient à la République par une libre & volontaire soumission; comme ces deux isles étoient des postes très-avantageux pour les Narentins que l'on vouloit dompter, il s'obstina à vaincre l'indocilité des peuples qui les habitoient, résolu de les traiter en rebelles s'ils ne se rendoient pas. Il employa d'abord les insinuations, il y fit succéder les menaces; & comme tout cela ne servit de rien. il fallut en venir aux voyes de fait.

Elles sont
attaquées &
emportées
d'assaut.

Les galeres sortirent du port de Zara. Une partie fut détachée pour aller au devant de quelques bâtimens Narentins qu'on sçavoit être sur le point de revenir des côtes de la Pouille, où ils avoient fait un riche butin, & qui furent tous interceptés au nombre de quarante. Le reste de la flotte marcha vers Corzola, qui étant foible & sans défense, fut emportée assez aisément. De-là on se rendit devant la ville de Lésinia, qu'il fallut assiéger en regle. Cette ville située sur des rochers escarpés, & fortifiée par une enceinte de murs presque inaccessible, passoit dans le pays pour une place impre-

nable. Le Doge Urseolo fit son débarquement sans rencontrer d'obstacles, & travailla aussitôt à faire l'investissement de la place en mettant ses galeres en ligne du côté de la mer, & ses troupes en circonvallation du côté de la terre. Les assiégés connoissant les avantages de leur position, regardoient ces manœuvres des assiégeans avec une sécurité très-fiere. Urseolo les fit sommer de se rendre sur l'heure, en leur représentant que c'étoit en vain qu'ils vouloient se distinguer des autres villes qui venoient de leur donner l'exemple de la soumission; qu'ils risquoient tout à se confier présomptueusement en leurs propres forces; qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine que par une prompte reddition; que s'ils le contraignoient à leur livrer l'assaut, il n'y auroit plus pour eux de quartier.

Ces représentations furent rejetées avec la hauteur ordinaire à tous ceux dont on attaque la liberté, & qui se sentent des ressources pour la défendre. La ville étoit forte, la garnison nombreuse. Il importoit extrê-

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

mement aux Narentins qui y dominoient de conserver ce poste, parce qu'il leur donnoit toute sorte de commodités pour exercer leurs pirateries. C'étoit un lieu de retraite en cas de poursuite, & un dépôt très-sûr pour les prises qu'ils faisoient sur mer. Le Doge vit bien que de simples menaces ne le rendroient pas maître d'une place de cette considération. Il fit ses approches en bon ordre, & disposa toutes choses à un assaut général. Au signal donné, les troupes de terre & de mer se mettent à lancer contre la ville une multitude innombrable de fleches & de traits. Les assiégés soutiennent avec fermeté cette premiere charge, & y répondent à grands coups de balistes & de frondes qu'ils tirent du haut de leurs rochers avec avantage. Urféolo fait charger coup sur coup; & comme il étoit infiniment supérieur par le nombre, les traits lancés par ses soldats forment sur les murs une nuée si épaisse & si continuelle que personne n'y peut plus tenir, & qu'il s'apperçoit bientôt que toute la crête du rempart est dégarnie. Alors il

commande à ses gens de grimper sur les rochers. On lui obéit avec émulation. Soldats, matelots, tous à l'envi se haussent les uns sur les autres. On applique les échelles. On monte avec précipitation. La garnison qui se voit sur le point d'être emportée, accourt de toutes parts pour arrêter l'ennemi. L'assaut devint furieux. Il se fait sur le haut des murs une mêlée confuse d'assiégeans & d'assiégés qui se battent avec opiniâtreté corps à corps. Cependant de nouveaux assaillans montent incessamment par les échelles ; leur nombre accable enfin un reste de garnison, où il n'y avoit presque plus que des blessés. Tout cede, tout fuit devant le Vénitien vainqueur. La ville ne peut plus résister, & n'a plus de capitulation à faire. Les habitans demandent à genoux miséricorde. Dans cette première chaleur le soldat tue tout ce qui se présente. Mais déjà le Doge arrive & fait cesser le carnage. Content d'avoir humilié les téméraires Lésiniens, il leur accorde la liberté & la vie à condition de garder une

PIERRE
URSE'OLO II^e
XXVI. Doge
de Venise.

Modération
du Doge dans
la victoire.

éternelle fidélité à la République.

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise

La prise de Lésinia fit beaucoup d'honneur à Urse'olo. Il montra dans cette occasion toutes les qualités qui font le grand général ; l'intelligence à bien choisir les lieux qui méritent d'être attaqués de préférence, l'habileté à faire les dispositions, la vivacité qui étonne l'ennemi, la promptitude qui ne lui donne pas le tems de se reconnoître, le coup d'œil qui saisit le moment favorable, & sur-tout la modération, si rare dans la victoire, qui pense que c'est souiller l'honneur des armes que d'en convertir le succès en une boucherie barbare. La maniere dont toute cette opération fut conduite, fit comprendre qu'il seroit dangereux d'avoir sur les bras un homme tel qu'Urse'olo. Mais son attention à prévenir toute inutile effusion de sang, sa clémence pour des vaincus si peu dignes d'être épargnés, persuada que l'autorité d'un tel maître ne pouvoit être qu'une source de félicité pour des sujets soumis. Les Dalmates qui venoient de se donner à la République, y trouverent un nouveau su-

jet de s'applaudir de leur résolution ; & les Narentins à qui on en vouloit principalement, virent bien dès lors que leur ruine étoit inévitable.

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Il entre
dans le pays
des Naren-
tins, & les
subjuguent.

La prise de Corzola & de Lésinia n'étoit en effet que le préliminaire forcé de la guerre qu'on devoit leur faire. Ces deux isles étoient les deux clefs de leur petit Etat, parce qu'elles barroient l'entrée du golfe de Narenta. Dès que cette barriere fut renversée, Urseolo pénétra sans difficulté dans ce golfe, & mit aussitôt des troupes à terre pour faire le dégât dans le pays des Narentins qui n'étoit rien moins que vaste. Ses ordres furent rigoureux, & leur exécution fut cruelle. Il n'étoit pas question de faire un usage modéré de puissance contre un ennemi en habitude d'abuser de tous les ménagemens. Il s'agissoit de mettre fin à d'anciens & de continuels brigandages ; ce qui ne pouvoit s'obtenir que par un peu d'excès dans la vengeance, & en répandant une terreur dont l'impression ne s'effaçât de longtems. Urseolo ne vouloit pas y revenir à deux fois ; il fit mettre tout

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

le pays à feu & à sang. Villes, bourgades, châteaux, tout fut saccagé jusqu'à n'y pas laisser pierre sur pierre. Tout autant qu'il envoya de soldats, ce furent autant de furies, qui le flambeau d'une main & le poignard de l'autre, ne cessèrent d'incendier les lieux & d'égorger les habitans, que lorsque les Narentins au desespoir lui eurent envoyé des députés pour lui demander la paix à quelque prix que ce fût. Il la leur accorda en vainqueur maître des conditions. Il exigea qu'on s'obligerait à dédommager les marchands de Venise de toutes les pertes qu'on leur avoit occasionnées, selon l'évaluation qui en seroit faite par ses ordres; qu'on promettrait avec serment de ne plus rançonner aucun vaisseau Vénitien ou autre; & qu'il ne seroit plus permis à aucun des Narentins de faire le métier de corsaire. Ces conditions étoient dures pour gens qui n'avoient d'autre profession que de pirater. Il fallut bien les accepter & s'y soumettre. Pour le coup on put compter sur les engagements qu'ils prirent à ce sujet,

moins à cause du serment dont ils se lierent, que parce qu'ils n'étoient plus en état de remuer. On venoit de leur enlever leurs places de retraite les plus fortes. Toutes les isles & les principales places du continent obéissant désormais à la République, ils se trouvoient comme bloqués chez eux & ne pouvoient en sortir sans se commettre avec les Vénitiens. Aussi n'entendit-on plus parler de leurs courses. La querelle qui depuis cent soixante & tant d'années s'étoit élevée entre les deux peuples, & qui avoit donné lieu à divers combats dont le succès étoit toujours demeuré incertain, fut donc enfin terminée d'une manière également glorieuse & utile. La mer resta libre au Vénitiens, & les Narentins n'osèrent plus leur en disputer l'empire.

Il auroit manqué quelque chose au succès d'Urséolo, s'il avoit négligé d'assurer sa conquête du côté des princes Croates ou Serviens qui re- gnoient dans le voisinage, & qui ne devoient pas voir les progrès des Vénitiens avec indifférence. Heureusement ces Princes étoient alors divisés

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Traité avec
Mulcimir,
roi de Servie.

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

entr'eux, & Urséolo trouva dans la ville de Trau un de ces princes nommé Suringa qui avoit été contraint de s'y réfugier parce que son frere Mulcimir l'avoit chassé du trône. Le Doge eut pour ce prince expatrié toute sorte d'égards & d'attentions: il affecta même de lui donner des espérances, & feignit de prendre un grand intérêt à son sort. Il vouloit par-là donner de l'ombrage à Mulcimir, & se mettre dans le cas d'en être recherché. Cette conduite lui réussit parfaitement. Mulcimir le rechercha en effet, lui faisant toute sorte d'offres de secours, s'il vouloit conclure avec lui un traité d'union & d'amitié. Urséolo ne se fit presser qu'autant qu'il étoit nécessaire pour se rendre maître de la négociation, & obtint de Mulcimir toutes les sûretés possibles pour la conservation des terres nouvellement acquises au domaine Vénitien. Le mariage qui suivit de sa fille avec Etienne fils de Mulcimir, donna une nouvelle force à ce traité.

Après avoir ainsi consommé la plus grande entreprise qui eût été tentée

depuis la naissance de la République ,
 Urseolo ramena à Venise la flotte
 triomphante , & y parut avec tout
 l'éclat qui convenoit au propagateur
 de la domination Vénitienne , & au
 vainqueur des Narentins. Il convoqua
 une assemblée générale devant laquel-
 le il fit le simple récit de son expédi-
 tion. Ce ne fut qu'un cri d'admira-
 tion & de reconnoissance pour un
 homme qui dans une seule campa-
 gne avoit rempli le plus vaste des
 projets de manière à surpasser toutes
 les espérances. Il fut décidé qu'Ur-
 seolo & ses successeurs prendroient
 désormais dans tous les actes le titre
 de Duc de Venise & de Dalmatie.
 On régla en même tems la forme
 du gouvernement que l'on devoit é-
 tablir dans chacune des villes que
 l'on venoit de soumettre ; & il fut
 résolu d'y envoyer des magistrats
 avec pouvoir d'y remplir toutes les
 fonctions du commandement. On
 voulut que leur autorité supérieure à
 celle des Tribuns qui administroient
 la justice dans les isles de l'ancien
 Etat de Venise , servît à distinguer le
 peuple dominant des peuples assujettis.
 Ce fut pour cette raison qu'on ima-

PIERRE
 URSE'OLO II.
 XXVI. Doge
 de Venise.

Forme de
 gouverne-
 ment établie
 dans les Pro-
 vinces unies.

Pierre
URSEOLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

gina une qualité nouvelle, en donnant à ces magistrats le titre de Podesta, qui marquoit davantage la puissance souveraine de la République dont ils devoient être les représentans, & la sujettion des villes où ils devoient exercer cette puissance. On laissa au Doge le choix de ces Podestas comme il avoit celui des Tribuns. Urseolo nomma pour remplir ces places brillantes, des gens des premières maisons de Venise. Ainsi les nouveaux sujets d'Istrie & de Dalmatie furent traités à-peu-près comme on traite les pays de conquête. On leur donna des gouverneurs étrangers pour les tenir dans la dépendance, & ils ne furent point admis à avoir entrée & droit de suffrage dans les assemblées de la Nation dont ils devoient dépendre. Venise en a toujours usé de la sorte à l'égard de tous les pays qui ont successivement accru son domaine.

Sage conduite de Pierre Urseolo.

Le nom d'Urseolo étoit devenu célèbre dans toute l'Italie, & jusques dans les contrées les plus reculées. Ce grand homme ne songea point à augmenter cette célébrité par une

lois de conquérir qui n'est que trop souvent l'effet des grands succès, & qui produit presque toujours la ruine de l'Etat que l'on sert & la haine de l'univers que l'on brave. Il jouit de sa gloire en citoyen qui connoit les vrais intérêts de la patrie, & qui en veut la prospérité. Jaloux de faire goûter aux Vénitiens toutes les douceurs qui sont le fruit de la paix, il ne s'appliqua jusqu'à la fin qu'à orner & à embellir leurs villes, à étendre & à faire fleurir leur commerce. Il fit rebâtir l'Eglise Patriarcale de Grado qui étoit en ruines, & se chargea de toute la dépense de cet édifice.

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Tandis qu'Urséolo étoit ainsi sagement renfermé dans les soins d'un gouvernement tranquille, l'Empereur Othon III. marchoit vers Rome pour combattre Crescentius qui s'y étoit arrogé la souveraine puissance. Il s'arrêta quelquetems à Verone d'où il écrivit au Doge une lettre remplie de témoignages d'estime & de bienveillance; & pour avoir occasion de l'honorer d'une manière assez usitée dans ce tems là, il le pria de lui envoyer le plus jeune

Traitement
fait par l'Em-
pereur Othon
au fils du Do-
ge.

PIERRE
URSE' CLOII.
XXVI. Doge
de Venise.

de ses fils qui n'avoit point encore reçu la confirmation, pour la lui faire donner en sa présence. Urséolo répondit aux prévenances d'un si grand Prince avec l'empressement & la reconnoissance qu'il devoit. Il fit partir son fils sur le champ pour se rendre auprès de l'Empereur qui l'accueillit avec toute sorte de bonté, & qui voulut bien être son parrein dans la cérémonie de sa confirmation, en lui donnant son propre nom d'Othon au lieu de celui de Pierre qu'il portoit auparavant.

L'Empereur
Othon vient
incognito à
Venise.

Peu de tems après l'Empereur partit pour Rome où toutes choses lui réussirent selon ses souhaits, & d'où il écrivit au Doge que son intention au retour étoit de passer par Venise pour visiter le tombeau de Saint Marc, mais qu'il vouloit que la chose fût secrète, & garder chez lui le plus parfait *incognito*. Urséolo n'eut point le zèle déplacé de préparer à ce Prince une réception capable de trahir ou de faire soupçonner sa présence. Othon arriva à Ravenne, & passa, lui cinquieme, à Venise. Il trouva un logement simple & commode que le

Doge, pour se conformer à ses intentions, lui avoit tenu prêt dans un quartier écarté. Dès le jour de son arrivée le Doge vint sans affectation lui rendre visite, & le conduisit de nuit à l'église de saint Marc. Othon resta quelques jours à Venise & eut de fréquentes conférences avec Urséolo dans lesquelles il gouta infiniment le caractère de son esprit. Le Doge uniquement occupé des solides intérêts de l'Etat, ne chercha point à profiter d'une conjoncture si favorable pour se procurer le moindre avantage à lui & aux siens. Il ne se prévalut des bontés de l'Empereur, que pour obtenir la confirmation des franchises dont le commerce de la République jouissoit sur les terres de l'Empire. Il fit plus encore ; il obtint aux Vénitiens d'être déchargés de l'obligation qu'ils avoient contractée d'envoyer tous les ans à l'Empereur un manteau de drap d'or.

C'est la première fois qu'il est parlé dans l'histoire de cette espèce de tribut. Il est difficile de croire qu'il eût été établi nouvellement. Peut-être étoit-ce une trace que Charlemagne avoit voulu laisser des

PIERRE
URSE'OLO II.
XXVI. Doge
de Venise.

Privilèges
obtenus de
l'Empereur
Othon.

PIERRE
URSE'OLOII.
XXVI. Doge
de Venise.

victoires remportées sur les Vénitiens par son fils Pepin, & qui subsista malgré le traité qui avoit mis l'Etat de Venise hors des limites de l'Empire d'Occident. L'envie de n'être plus soumis à une redevance d'où il étoit aisé d'inférer de plus grands droits, tenoit sans doute fort au cœur des Vénitiens; & Urséolo ne pouvoit les servir d'une maniere qui les flattât davantage qu'en les délivrant de ce reste de sujettion. Il fut redevable d'une faveur si marquée à la haute opinion que l'Empereur avoit conçue de sa sagesse, au contentement qu'il eut de la maniere dont il s'étoit conduit vis-à-vis de lui durant son séjour à Venise, le traitant publiquement comme un étranger ordinaire, & lui rendant dans le secret tout ce qui étoit dû à son rang.

Amour des
Vénitiens
pour Pierre
Urséolo.

L'Empereur partit comme il étoit venu, sans aucun honneur qui eût l'air de l'appareil & de la distinction. Lorsque le Doge le scût hors des frontieres de l'Etat, il assémbla les citoyens & leur communiqua ce qui venoit de se passer. Pas un d'eux n'avoit eu le moindre soupçon que l'Empereur fût

à

à Venise. Quand ils apprirent le jour qu'il y avoit fait & les graces que le Doge en avoit obtenues, ils donnerent unanimement les plus grandes loüanges à la discrétion & au zele d'Urséolo. C'étoit-là l'occasion de le convaincre qu'il n'avoit pas travaillé pour des ingrats. On crut ne pouvoir reconnoître ses grands services d'une maniere plus satisfaisante qu'en lui associant son fils aîné d'un vœu unanime. Urséolo auroit pû faire cette association d'autorité comme la plus part de ses prédécesseurs : il avoit plus de droit qu'eux tous, de s'attribuer une prérogative si interressante ; il lui fut plus honorable de ne devoir l'élevation de son fils, qu'à un suffrage déterminé par l'attachement & la reconnoissance.

L'attention du Doge Urséolo a protéger les intérêts particuliers se manifestoit toujours davantage. Mais elle ne diminuoit rien de sa fermeté à maintenir les droits de l'Etat. Nous avons vû que l'Empereur Othon II. courroucé contre les Vénitiens affecta d'accorder les plus grands privileges à la ville de Capod'Argère, nommée de-

PIERRE
URSE'OLO II,
XXVI. Doge
de Venise.

PIERRE
URSE'OLOII,
XXVI. Doge
de Venise.

puis Cavarzéré, parce qu'elle avoit pris le parti de se soumettre à son obéissance. La principale faveur dont il usa pour intéresser la fidélité de cette ville qui venoit de subir son joug, fut de lui assujettir la petite ville de Loredo avec son territoire. A la mort de ce Prince qui suivit de fort près, les choses changerent de face. Les Vénitiens se remirent en possession de Cavarzéré avec ses dépendances, & réunirent à leur domaine avec cette ville infidelle le territoire qui lui avoit été cédé. Les citoyens de Cavarzéré regarderent comme une injustice, que la République se fût attribué à leur exclusion tout droit de juridiction & de ressort sur le Loredan; mais ils n'osèrent s'en plaindre alors. Ils se déterminèrent à attendre des circonstances plus favorables pour solliciter la réparation de ce grief qui leur étoit fort sensible. L'opinion qu'on avoit du Doge Urséolo comme d'un Prince incapable de rejeter une plainte juste, leur persuada que le moment étoit venu d'obtenir la satisfaction qu'ils désiroient. Ils députerent vers lui leur Syndic. Il fut chargé d'exposer au Doge & à son

conseil la concession qui leur avoit été faite par l'Empereur Othon II. & de demander que leur droit qui avoit été mal-à-propos suspendu fût rétabli.

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

Le Syndic s'aquitta de sa commission avec beaucoup de zèle. Mais le Doge jugeant avec raison que conserver des privileges accordés par l'ennemi de l'Etat en récompense d'une lâche promptitude à subir sa loi, ce seroit inviter à la rébellion toutes les villes fidelles, loin d'accorder la demande, fit une sévère correction à celui qui avoit eu la hardiesse de la faire. Il lui dit que c'étoit beaucoup qu'on n'eût pas puni la trop grande facilité qu'avoient montré ses citoyens à secouer le joug de la République; qu'il étoit indécent qu'ils osassent se prévaloir d'un titre qui rappelloit des soupçons d'infidélité dont ils auroient dû laisser perdre le souvenir. Il parla à ce sujet avec tant de force que le Syndic se vit obligé de lui faire excuse, & se retira honteux de sa témérité.

Urscolo entretenoit une correspondance très-étroite avec la cour de Constantinople. Les Empereurs Basile & Constantin qui avoient grande

OIHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

opinion de son mérite , voulurent contracter avec lui une alliance qui serrât les nœuds de leur amitié mutuelle. Ils avoient une nièce nommée Marie dont ils lui proposerent le mariage avec Jean son fils aîné. Urféolo flatté de l'honneur qu'on vouloit lui faire , & prévoyant des utilités intéressantes pour l'Etat Vénitien dans la faveur constante des Empereurs d'Orient , fit partir ses deux fils Jean & Othon pour la cour de Constantinople. Ils y furent reçus de la manière la plus honorable. Le mariage déjà arrêté & conclu fut célébré dans la Chapelle Impériale. Le Patriarche donna la bénédiction nuptiale aux deux époux. On les retint quelque tems , & ce fut pour leur donner les marques d'affection les plus signalées. L'Empereur Basile décora Jean Urféolo de la dignité de Patrice. Enfin comblés d'honneurs & de présens , Jean Urféolo, son épouse & son frere partirent de Constantinople , & revinrent trouver leur pere qui les attendoit avec impatience , & qui les reçut avec toutes les démonstrations d'une tendresse satisfaite.

Calamités
dont Venise
est affligée.

Tout lui avoit prospéré jusques là ;

mais parce que les grands hommes ne sont jamais plus grands que dans les épreuves difficiles, la providence permit que la constante prospérité de son regne fût troublée sur la fin par deux terribles fléaux qui affligèrent Venise, la peste & la famine. Il montra dans cette affreuse circonstance une sensibilité aux malheurs du peuple, une activité à procurer des secours qui lui méritèrent d'en être révééré comme le pere. Il eut la douleur de perdre Jean son fils aîné, & presque en même tems sa belle-fille. Il soutint toutes ces afflictions avec la constance la plus magnanime. Il sentit lui-même sa fin approcher, & se hâta de faire son testament dans lequel il consigna de nouvelles preuves de son généreux patriotisme, partageant son bien de maniere que son fils Othon n'en eut que le tiers, le second tiers fut laissé pour le soulagement des pauvres & la réparation des églises, & le troisième fut donné pour fournir à la dépense des spectacles & des fêtes publiques. Il mourut peu de jours après au grand regret de tous les Vénitiens dont il faisoit les délices depuis dix-

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

sept ans. La tristesse qui parut universelle, & les larmes qui coulerent à ses obseques firent sentir ce que la patrie perdoit, & furent le plus bel éloge dont on pût honorer la mémoire de ce grand homme.

An 1006.

Les cœurs lui étoient trop tendrement acquis, pour qu'il y eût de l'incertitude ou du partage dans le choix de son successeur. On proclama tout d'une voix son fils Othon, qui quoique dans un âge encore peu avancé, annonçoit un caractère & des vertus propres à consoler la République de la grande perte qu'elle venoit de faire.

Mariage du
Doge avec la
fille du Roi de
Hongrie.

Les commencemens de son administration remplirent l'attente des citoyens. Appliqué aux affaires, ennemi de la dissipation, sage, modeste, tout entier aux intérêts de l'Etat, on vit revivre en lui les qualités qui avoient rendu son pere l'idole de ses peuples, & l'admiration des étrangers. La réputation qu'il s'acquît en peu de tems engagea Geiza, Roi de Hongrie, à rechercher son alliance & à lui offrir sa fille en mariage. Cette offre qui lui assuroit l'appui d'un prince très-puissant pour la conservation de l'Etat de Dalmatie, fut acceptée

avec une satisfaction générale de la part des Vénitiens. On célébra le mariage avec pompe ; & ce nouvel éclat ajouté au mérite d'Othon, augmenta l'illustration de son nom, sans alterer la pureté de son caractère. La Princesse qu'il venoit d'épouser étoit propre sœur d'Etienne, depuis Roi de Hongrie lui-même & qui a mérité par ses vertus d'être mis au nombre des saints.

OTHON
URSE'OLO,
XXVII Doge
de Venise.

Othon n'eut que deux occasions de prendre les armes, & ce fut pour ajouter aux victoires de son pere des triomphes nouveaux. La ville d'Adria, qui anciennement avoit donné son nom à tout le golfe, sans doute parce qu'elle en étoit le port le plus fréquenté, se trouvoit beaucoup déchuë depuis que de fréquens atterrissemens causés par les fleuves avoient reculé le rivage fort loin de ses murs. Elle étoit pourtant encore dans le tems dont nous parlons assez riche & assez puissante pour donner de l'inquiétude à ses voisins. Le don que l'Empereur Othon II. avoit fait du territoire de Lorédo aux habitans de Cavarzéré lorsqu'ils se rendirent à lui, à

Guerre contre la ville d'Adria.

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

à l'occasion du dé mêlé que nous avons vû entre ce Prince & les Vénitiens , avoit tourné au profit de la République ; la mort de cet Empereur ayant procuré la paix qui réunit Cavarzéré au corps de l'Etat , & le Lorédan ayant commencé deslors d'en faire partie.

Sans doute que ceux d'Adria avoient des prétentions sur ce territoire. Ils n'osèrent remuer du vivant de Pierre Urseolo I I ; mais la grande jeunesse de son successeur leur donnant de la confiance, ils entrèrent en armes dans le Lorédan avec résolution de s'en rendre maîtres. C'étoit beaucoup entreprendre, aussi s'en trouverent-ils fort mal. Le Doge Othon ne tarda pas à leur montrer qu'il n'étoit pas indigne du sang qui couloit dans ses veines. Il accourut pour les combattre, leur livra bataille, les mit en déroute, reprit sur eux le Lorédan, les poursuivit sur leur territoire, assiégea leur ville, la réduisit & la ruina : en un mot il les mit si bas qu'ils ne s'en sont plus relevés. Depuis cette aventure ils n'ont fait que décheoir d'année en année ; & Adria n'est plus aujourd'hui qu'un village

habité par de pauvres pêcheurs.

Il nous reste un monument de cette guerre qui en montre clairement le succès. C'est l'acte de soumission fait par l'évêque d'Adria au Doge de Venise dans Venise même, & qui se trouve tout au long dans les antiquités de Muratori. Dans cet acte l'Evêque promet à Othon Duc de Venise & de Dalmatie au nom de son clergé & de tout le peuple, que jamais en aucun jour de sa vie, il n'entreprendra rien par surprise ou par violence contre le château de Lorédo; qu'il ne fera jamais aucun tort à aucun de ceux qui habitent sur ce territoire présentement du Domaine des Vénitiens, ni par lui-même, ni par aucune des personnes qui lui sont soumises & qu'il n'a pouvoir de réprimer; qu'il ne prendra jamais aucune vengeance des maux qui ont été faits récemment à lui & à ses gens, & qu'il n'en portera point de plainte devant aucun Prince ni devant qui que ce soit, parce que la querelle entre eux est finie & décidée; que s'il s'écarte en quelque chose de ce qu'il vient de promettre il payera cinquante livres d'or,

OIHON
URSEOLO,
XXVII. Doge
de Venise.

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

& qu'il n'en sera pas moins tenu d'observer toujours inviolablement sa promesse. Cet acte signé de lui, & de plusieurs autres tant du clergé que du peuple, ne laisse aucun nuage sur la certitude de la victoire qu'Othon remporta, & de l'extrémité à laquelle la Ville d'Adria se trouva réduite.

Perfidie du
roi de Croa-
tie à l'égard
des Vénitiens

A peine Othon eut-il terminé cette courte guerre, qu'il lui survint d'autres embarras dans le continent opposé. Il est assez ordinaire, dans les changemens de regne, que des voisins entreprenans sondent l'humeur du nouveau maître, en essayant d'empiéter sur lui, avec intention de ne pas aller plus loin s'il fait bonne contenance, & de le pousser s'il se laisse entamer. Murcimir Roi de Croatie n'avoit recherché l'alliance de Pierre Urseolo que dans l'appréhension de ne pouvoir arrêter ses progrès, s'il le mettoit dans le cas de le traiter en ennemi. Dès qu'il le sçut dans le tombeau, l'intérêt qu'il avoit à éloigner de ses frontieres une nation qui s'embloit prendre gout à s'agrandir, l'emporta sur la fidélité qu'il devoit à ses engagemens avec la République. Il regardoit le jeune Othon avec cette

forte de mépris qu'inspire l'infériorité de l'âge, à laquelle on suppose toujours que doit se joindre le défaut de capacité. Quoiqu'il fût son beau frere, il suivit le penchant qu'ont tous les Princes à ne donner aux liens du sang que ce que la politique ne veut pas qu'on leur refuse ; & en même tems que ceux d'Adria ravagoient le Lorédan, il s'avança aux environs de Zara, fit le dégât autour de la ville & se disposa à l'assiéger.

Othon étoit allé d'abord au plus pressé, en éteignant l'incendie de guerre qui venoit de s'allumer dans des lieux voisins du centre de l'Etat. Lorsqu'il n'en resta plus d'étincelles, il se hâta de traverser le golfe & parut devant Zara. Les Croates instruits de son arrivée quitterent le siège de la place & vinrent à sa rencontre. Il y eut là une bataille très-vive, où Othon paya de sa personne de maniere à se faire respecter à l'avenir. L'armée de Murcimir fut battue, mise en désordre, poursuivie, obligée de se sauver précipitamment dans les montagnes, laissant la terre jonchée de morts & de blessés. L'ennemi demanda la paix,

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

Bataille contre les Croates. Victoire remportée par le Doge en personne.

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

& promet d'observer inviolablement la foi du premier traité.

Othon ne vouloit que montrer qu'il y avoit du risque à le provoquer, & n'étoit pas homme à engager une guerre qui auroit eu l'air & qui pouvoit avoir le sort des choses faites par dépit. Content d'avoir fait connoître qu'il n'y avoit point d'impunité à espérer pour quiconque osoit braver la République en attaquant des places à qui elle devoit sa protection, il partit de Zara dont il lâissa tous les habitans charmés de l'intrépidité de son courage & de l'affabilité de son caractère. Avant de retourner à Venise il voulut parcourir toute la côte du nouvel Etat de Dalmatie & d'Istrie. Il se montra dans les villes principales pour leur faire renouveler leur serment, & les attacher toujours d'avantage à la République, en leur donnant la consolation de voir qu'elles intéressoient l'attention & la vigilance de son chef. Il se conduisit par-tout d'une maniere si propre à gagner les cœurs, que tous ces peuples demeurèrent persuadés qu'en se soumettant à la domination Vénitienne, ils n'avoient point semé au hasard, & qu'il ne

leur restoit que des fruits de paix & de félicité à recueillir.

Othon rentra à Venise couvert de gloire ; mais il n'y fut pas long-tems sans éprouver une de ces révolutions dont la source se trouve si naturellement dans le faux goût de liberté, qui chez des Républicains laisse toujours trop de prise à l'esprit de faction & de cabale. Plus digne que jamais de l'estime & de l'amour des Vénitiens, sa bonté fit parmi eux des mécontents. Apparemment qu'elle alloit jusqu'à la foiblesse à certains égards, & qu'elle le rendoit trop sensible aux douceurs de l'amitié : goût si pardonnable & pourtant si dangereux dans ceux qui gouvernent ; parce qu'il en résulte des prédilections d'où naissent les rivalités & les murmures. Un citoyen du premier rang nommé Dominique Flabenigo, homme capable de toutes les noirceurs qui sont la seule sagesse des cœurs ambitieux, entreprit de déposséder Othon dont le caractère ne lui déplaisoit que parce que sa place lui faisoit envie. Il s'unit étroitement avec tout ce qu'il y avoit dans Venise de gens sans probité & sans honneur, seuls ennemis dans le

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

Conspiration
contre le Do-
ge Othon; il
est proscrit.

OTHON
URSE'OLO,
XXVII. Doge
de Venise.

fond que le Doge pût avoir. Il n'eut pas de peine à les faire entrer dans ses vûes ; & un certain jour tous ensemble ils allèrent au palais, se saisirent d'Othon, lui rasèrent la barbe & l'envoyèrent en exil. Chose étrange ! Ce coup d'éclat se fit au milieu de Vénise sans que personne osât y mettre opposition. Il faut que le parti des conjurés se fût rendu bien redoutable, puisqu'ils exécutèrent leur complot avec autant de tranquillité que s'il s'étoit agi de la chose la plus simple & la plus ordinaire. Ils firent procéder tout de suite à l'élection d'un nouveau Doge. Flabénigo s'étoit flatté de l'emporter sur tous ses concurrens ; mais pour cette fois son ambition fut trompée, & on nomma Pierre Centranigo.

PIERRE
CENTRANI-
GO, XXVIII.
Doge de Ve-
nise.

Trouble
dans l'Etat.

Il s'en fallut bien que ce choix eût l'approbation universelle. La plus saine partie des citoyens justement indignée du traitement qu'on venoit de faire à un de ses meilleurs Doges, ne voyoit qu'avec chagrin sa place remplie par un autre. Dans ces révolutions subites, où la hardiesse & la promptitude des acteurs montrent la chose faite avant qu'on ait eu le

tems de réfléchir sur l'horreur de l'action, il est naturel que la surprise suspende d'abord tous les autres sentimens; mais ils reprennent bientôt le dessus, & ils se manifestent ensuite avec d'autant plus de vivacité qu'on a plus de honte de n'en avoir pas fait usage dans le moment critique. Centranigo étoit très digne du rang auquel il avoit été élevé; mais les circonstances dans lesquelles il y étoit parvenu donnoient à sa promotion tout l'odieux des intrusions les plus irrégulières; & le tour heureux qu'avoit pris pour lui l'entreprise des conjurés ne lui laissoit que la voye du refus pour se laver entièrement du soupçon de complicité. Il n'eut garde d'en tirer cette conséquence. Le trône a des attrait qui trouvent peu de cœurs indifférens. Centranigo se crut suffisamment autorisé par son élection qui après tout n'avoit pas été violente, & ne songea plus qu'à effacer par sa bonne conduite les préventions fâcheuses qui restoient dans l'esprit des vrais patriotes.

Le Patriarche de Grado, frere, du Doge exilé avoit pris la fuite craignant qu'on ne voulut lui faire par-

PIERRE
CENTRANI-
GO, XXVIII,
Doge de Ve-
nise.

Le Patriar-
che d'Aqui-
lée en profite
pour s'empar-
er de Grado,
mais il en est
chassé.

PIERRE
CENTRANI-
GO, XXVIII.
Doge de Ve-
nise.

tager sa disgrâce Pepon, Patriarche d'Aquilée, sous prétexte de prendre soin de cette Eglise abandonnée, & voulant en effet profiter de la circonstance pour faire valoir sur elle les fausses prétentions de son siège, courut à Grado & s'en empara. Cette finesse ne donna point le change à Centranigo & ne trouva chez lui aucune faveur. Il sentit de quelle conséquence il étoit d'empêcher ce coup d'autorité pastorale, qui alloit réveiller entre les deux Eglises des contestations assoupies depuis long-tems. Il envoya promptement des vaisseaux & des troupes qui contraignirent Pepon de sortir de Grado, & de cesser toute fonction dans une Eglise sur laquelle sa vigilance ne devoit point s'étendre. En même tems pour ôter tout prétexte à cet étranger de s'immiscer dans le gouvernement spirituel de cette Eglise, il rappella le Patriarche fugitif & lui donna tant de sûretés, que délivré de toute crainte, il vint tranquillement reprendre possession de son siège. Pepon ne s'en tint pas là; & on vit bientôt qu'il avoit d'autres vues que d'exercer de simples soins de charité envers des

fideles abandonnés de leur Pasteur.

Il eut recours à l'Empereur Conrad, se plaignant à lui de l'insulte que les Vénitiens venoient de lui faire, comme s'il eût été question d'une criminelle usurpation de ses droits. Conrad en témoigna beaucoup de colere & parut déterminé à s'en venger. Heureusement pour la République ce Prince avoit alors d'autres affaires qui l'empêcherent de suivre les mouvemens de l'indignation que Pepon lui avoit inspirée.

La maniere ferme & résolue dont Centranigo s'étoit comporté dans cette occasion, & sa conduite d'ailleurs pleine de prudence & de modération en toutes choses, auroient dû lui concilier les esprits. Mais on ne pouvoit lui pardonner la chute d'Orthon Urséolo dont il avoit au moins profité, s'il ne l'avoit pas causée. Les troubles, les divisions qui avoient suivi de près son installation sur le trône Ducal, ne s'appaisoient point malgré les soins qu'il se donnoit en habile homme pour ramener l'esprit de paix & de concorde. La douleur des gens de bien étoit trop sensible, l'audace des méchans trop inquiète pour

PIERRE
CENTRANI-
GO, XXVIII.
Doge de Ve-
nise.

Méconten-
tement des
bons citoyens

PIERRE
CENTRANI-
GO, XXVIII.
Doge de Ve-
nise.

que le calme pût se rétablir aisément. Quoique Centranigo pût faire, il sento-
toit toujours murmurer autour de lui
le mécontentement des citoyens atta-
chés à son prédécesseur, & qui ne pou-
voient se consoler de l'avoir perdu.

Selon toute apparence il auroit eu
pourtant peu de chose à craindre, sans
les intrigues du Patriarche de Grado,
qui tout redevable qu'il étoit à Cen-
tranigo de son rétablissement, dési-
roit passionnément de faire rendre à
son frere exilé l'autorité qu'on lui
avoit enlevée. Il profita adroitement
de la chaleur des esprits pour entrete-
nir dans le sein de la République la
désunion des membres avec leur chef.
Il manœuvra sourdement & long-
tems. Enfin au bout de quatre ans
il vint à bout de faire soulever le peu-
ple. On se saisit de Centranigo, on
lui rasa la barbe, on le couvrit d'un
habit de moine, & on le confina dans
un Monastere. Il méritoit le Dogat
par ses qualités personnelles. Son cri-
me fut d'en être redevable à une sédi-
tion, & d'avoir envahi la place d'un
homme chéri. La maniere dont il fut
dépossédé, trop outrageante pour être
approuvée, parut aux vrais Républi-

Le Doge
Centranigo
est détrôné.

cains le juste châtement de la violence commise contre la personne d'Othon.

Tous les vœux tendoient à le rappeler de son exil pour lui faire trouver dans l'amour & la soumission de son peuple un dédommagement aux chagrins les moins mérités. On députa sur le champ à Constantinople où il s'étoit retiré, pour l'inviter à venir faire le bonheur de ses citoyens qui avoient eu la sagesse de lui rendre les droits; & en attendant son retour on chargea le Patriarche de Grado de remplir les fonctions de Vice-Doge. Mais Venise qui avoit eu la lâcheté de ne pas secourir Othon contre les fâcheux auteurs de sa disgrâce, ne méritoit pas qu'un si bon Doge lui fût rendu. Les députés qui revinrent de Constantinople rapportèrent la triste nouvelle de sa mort. Le Patriarche de Grado en conçut la plus vive douleur; & ne voulant plus se mêler des affaires, il se retira chez lui pour se livrer à toute son affliction.

Il avoit un frere nommé Domini-
que Urséolo qui n'abandonna pas
si facilement la partie. Regardant le
Dogat, dont la principale illustration
étoit due à ceux de son nom, com-

PIERRE
CENTRANI-
GO, XXVIII.
Doge de Ve-
nise.

Le Palais
ducale enva-
hi de force
par Domini-
que Urséolo.

PIERRE
CENTRANI-
GO, XXVIII.
Doge de Ve-
nise.

me un bien qui devoit être héréditaire dans sa famille, il eut la témérité d'en vouloir jouir à ce titre seul ; & sans se donner la peine de gagner les suffrages, ou même de les corrompre, il se constitua Doge en sa qualité de plus proche parent d'Othon, entra dans le Palais & s'y établit. La République étoit perdue, si cette entreprise lui avoit réussi. Mais c'étoit braver trop insolemment des citoyens capables de tout souffrir, excepté la perte de leurs privilèges. Tout se réunir contre cet audacieux. Son nom qu'il déshonorait par un attentat jusques-là sans exemple, loin de lui être de quelque secours, servit à animer davantage la fureur du peuple, qui voyoit sa conduite contrafter si étrangement avec celles des vrais Urséolo. On l'attaqua dans le Palais où il faisoit mine de se mettre en défense. Il alloit être accablé par la multitude, lorsque voyant mille bras prêts à se baigner dans son sang, il sortit par une porte de derrière, & se sauva précipitamment à Ravenne où peu de tems après il mourut de chagrin. Son procédé porta un terrible coup à cette illustre famille

On oublia les éclatans services rendus par ses ancêtres, pour venger, comme nous le verrons bientôt, sur ses descendans une courte usurpation d'autorité qui est toujours aux yeux d'un peuple libre le crime le plus irrémissible.

PIERRE
CENTRANI-
GO, XXVIII.
Doge de Ve-
nise.

Troubles
plus grands
que jamais.
AN 1032.

Dominique Flabénigo, premier auteur de tous ces troubles, avoit pris la fuite au moment qu'il vit qu'on songeoit à rappeler Othon de son exil, convaincu que tant que le trône Ducal seroit occupé par un homme qu'il avoit si grièvement offensé, il n'y auroit pas de sûreté par lui. Les gens de son parti n'avoient pas été les moins ardens à se soulever contre le dernier usurpateur, & ils sentoient bien que si jamais un Urséolo revenoit en place, ils ne pouvoient qu'être maltraités. Ils résolurent d'opposer à cette famille puissante Flabénigo lui-même, l'ennemi le plus implacable qu'elle pût avoir, & d'autant plus implacable que le Patriarche de Grado, durant le peu de tems qu'il avoit rempli les fonctions de Vice-Doge, l'avoit fait déclarer traître à la patrie. L'indignation de tous les citoyens contre Dominique Urséolo, qui

DOMINI-
QUE FLABE-
NIGO, XXIX.
Doge de Ve-
nise.

DOMINI-
QUE FLABE-
NICO, XXIX.
Doge de Ve-
nise.

n'avoit joui que vingt-quatre heures de son usurpation criminelle, fournit aux amis de Flabénigo le moyen de le faire regarder comme un homme nécessaire à la conservation de l'Etat. On étoit dans ce premier transport de colere où la raison ne semble conserver de pouvoir, que pour faire agir la passion plus follement. Flabénigo fut rappelé & élu Doge. Ainsi il recueillit enfin tout le fruit des troubles que son ambition avoit excités.

Les Ursé-
lo proscrits à
perpétuité.

Il porta sur le trône Ducal sa haine & ses ressentimens. Un de ses premiers soins fut de convoquer une assemblée générale, où après avoir exagéré avec force le péril qu'on avoit couru de voir la liberté anéantie par l'audace d'un usurpateur, il représenta qu'après ce qui venoit de se passer on ne pouvoit être trop en garde contre les prétentions d'une famille que trop d'éclat avoit corrompue, & qui avoit désormais des injures personnelles à venger. Il soutint qu'on n'auroit jamais la tranquillité tandis qu'il lui resteroit quelque espérance de se relever. Il proposa conséquemment de la proscrire, &

de la bannir à perpétuité. Il falloit que Flabénigo eût une ame bien passionnée pour se flatter qu'on épouserait à ce point son animosité particulière. Il est pourtant vrai que sa proposition fut acceptée. Les Vénitiens encore échauffés par le dernier mouvement, souscrivirent avec l'unanimité la plus honteuse au décret, par lequel la famille des Urseolo, l'une des plus illustres, & des plus recommandables de l'Etat, fut chassée pour toujours de la ville de Venise, & déclarée déchue à perpétuité de tous honneurs, droits & prééminence : opprobre dont elle est demeurée couverte jusqu'à nos jours.

DOMINI-
QUE FLABE-
NIGO, XXIX.
Doge de Ve-
nise.

Quand on rapproche la rigueur de cette proscription, de tant de glorieuses prospérités dont Venise étoit redevable aux Urseolo, on a peine à comprendre que les traces d'un souvenir si brillant se fussent sitôt effacées ; ou que le mérite de tant de grandes actions ait pu s'anéantir assez par la faute d'un seul, pour étendre sur toute une postérité malheureuse un anathème dont on avoit les plus fortes raisons de la préserver. En user de la sorte, c'étoit tout à la fois

Injustice de
cette pros-
cription.

DOMINI-
QUE FLABE-
NIGO, XXIX.
Doge de Ve-
nise.

foudroyer la tyrannie, & en introduire les procédés; c'étoit même rebuter le vrai zèle qui perd toute émulation pour le bien, quand il voit qu'on est si impitoyable pour le mal. Rien ne fait mieux sentir l'inconvénient des décisions que la multitude prononce, & que si elle garde peu de mesure quand elle aime, elle est encore plus extrême quand elle hait.

Rien n'est mieux constaté dans l'histoire de Venise que cette irrévocable proscription des Urseolo; cependant nous verrons dans peu des gens de même nom mettre leur sousscription dans des actes publics. D'où il faut conclure, ou qu'il y avoit dans Venise deux familles d'Urseolo qui n'avoient entr'elles rien de commun; ou que les branches collatérales furent exceptées de la rigueur qu'on exerça contre la postérité directe de l'usurpateur.

Loi qui défend l'association des enfans des Doges.

Flabénigo au comble de sa joye, & ne craignant plus les opposition d'une famille qu'il venoit de précipiter du sommet de la gloire dans l'abîme de l'humiliation, ne songea jusqu'à la fin qu'à jouir de son triomphe, en évitant

évitant de déplaire à des citoyens dont l'inquiétude pouvoit devenir funeste à ses moindres égaremens , comme elle avoit été favorable à ses passions les plus extrêmes. Il fit même une chose qui pourroit passer pour un service important rendu à l'Etat , si l'intention en fut aussi généreuse que l'effet en est devenu salutaire : ce fut d'abolir la pernicieuse coutume qui s'étoit introduite d'associer au Dogat les enfans des Doges. Il ne lui fut pas difficile de prouver que cet usage tendoit à perpétuer la suprême magistrature dans une même famille , & à rendre par-là même l'autorité infailliblement absolue avec le tems. On goûta fort cette idée qui rendoit à la liberté publique sa première étendue ; & la loi contraire à ces associations devint une loi fondamentale dont on ne s'est plus écarté. Il est à présumer que Flabénigo n'avoit point d'enfans ; & qu'il n'abolit une si belle prérogative des Doges , que parce qu'il n'étoit pas dans le cas de s'en prévaloir. Il n'étoit pas homme à se donner des chaînes pour le seul plaisir d'en ôter à ses citoyens.

DOMINIQUE
FLABENIGO, XXIX.
Doge de Venise.

DOMINI-
QUE CONTA-
TARIN, XXX.
Doge de Ve-
nise.

An 1044,

Premiere
révolte de la
ville de Zara.

Flabénigo après dix ans d'un re-
gne assez tranquille, mourut & fut
remplacé par Dominique Contarin,
qui eut bientôt les domaines de la
République à défendre contre l'opi-
niâtreté de ses anciens ennemis &
l'infidélité de ses nouveaux sujets. Les
troubles qui avoient agité l'Etat les
années précédentes, avoient beaucoup
diminué de l'attachement des Dalma-
tes à la domination Vénitienne. Il
n'est que trop ordinaire qu'on se dé-
goute d'un gouvernement où regne
l'esprit de division & de discorde.
La crainte de se voir enveloppé dans
les calamités dont cette agitation me-
nace, la facilité de secouer le joug
dans les momens où la subordination
n'est presque plus connue, risquent,
pour peu que les peuples soient re-
muans, de leur insinuer l'envie de
changer de sort, en changeant de
maître. La ville de Zara succomba
des premières à cette tentation. Le
Roi de Croatie, qui avoit déjà essayé
en vain de l'enlever aux Vénitiens,
ne négligeoit rien pour ébranler la
fidélité de ses habitans, en leur don-
nant les espérances dont on leurre
toujours ceux que l'on se propose de
oumettre, & qui n'aboutissent ja-

mais qu'à substituer des fers à d'autres fers. La ville de Zara se laissa gagner, & ayant chassé le Podesta Vénitien qui la gouvernoit, elle envoya jurer obéissance au Roi de Croatie.

DOMINI^Q
QUE CONTA-
RIN, XXXDo-
ge de Venise.

Quand on apprit à Venise cette défection, on ne douta pas qu'un si mauvais exemple ne dût entraîner bien tôt toute la Dalmatie, si on n'apportoit pas la plus grande diligence à faire rentrer dans le devoir ces rebelles sujets. Contarin fit équiper aussitôt une puissante flotte; il en prit le commandement, & marcha droit à Zara. Les rebelles eurent l'insolence de le contraindre à les assiéger. Il le fit avec une vivacité propre à faire succéder dans leur cœur à un prompt excès de présomption un excès plus prompt encore de repentir & de crainte. Ils espéroient toujours que le Roi de Croatie viendrait à leur secours; mais ce Prince qui avoit déjà éprouvé le pouvoir des armes Vénitiennes, n'avoit garde de se commettre de nouveau, & attendoit l'événement pour se déclarer. Les rebelles réduits à la dernière extrémité, se rendirent à discrétion. Ils auroient mérité qu'on leur appesantît le joug; mais Contarin

Armement
destiné à la
réduire.

† DOMINI-
QUE CONTA-
RIN, XXX.
Doge de Ve-
nise.

qui vouloit ménager ces peuples dont le mécontentement pouvoit attirer à la République de grands embarras, se contenta de leur reprocher leur faute, & d'en réserver le châtement pour la premiere récidive : voulant les engager par cet acte de modération & de clémence à persévérer librement dans une soumission qu'il étoit en état d'exiger d'eux par la force. Ce succès contint les Dalmates, & empêcha le Roi de Croatie de remuer. Mais nous verrons que cette tranquillité ne fut pas de longue durée. Les Vénitiens ont eu long-tems à combattre pour la conservation de ces provinces ; ils en ont perdu & recouvré les villes à diverses fois ; ce qui leur en reste aujourd'hui est un bien très-cherement acquis, & qui leur a couté bien des sueurs & du sang.

Nouvelle en-
treprise du Pe-
triarche d'A-
quilée sur
Grado.

Pépon Patriarche d'Aquilée en vouloit toujours à l'Eglise de Grado. Il dédaigna de s'y prendre avec détour & finesse comme il avoit fait la premiere fois, & assembla une armée pour y entrer en conquérant. Il avoit extorqué par surprise du Pape Benoît XI. des lettres qui sembloient lui attribuer exclusivement les droits du Patriarchat. Il voulut en faire usage. La ville de

Grado étoit fans défense; il ne lui fut donc pas difficile d'y pénétrer, & de s'en rendre maître. Contarin étoit fort éloigné de l'y laisser tranquille; mais avant d'armer contre lui, il voulut écrire au Pape pour se plaindre de la conduite de Pépon, & le prier d'interposer son autorité pour faire cesser ce scandale. En même tems il fit dire à ce Patriarche turbulent, que s'il étoit assez hardi que de ne pas obéir aux ordres du Pape, dont la décision ne pouvoit manquer de lui être contraire, il éprouveroit le courroux & la vengeance de la République. Benoit mieux informé écrivit à Pépon, & lui ordonna de se désister de toute poursuite contre l'Eglise de Grado sur laquelle il n'avoit aucun droit, & dont les privilèges avoient été réglés par les Papes ses prédécesseurs. Pépon étoit mort dans l'intervalle; & ce commencement de guerre n'eut pas d'autre suite.

Contarin ne fut plus occupé qu'à bien gouverner l'intérieur de l'Etat. Sa naissance qui étoit des plus illustres, son caractère qui étoit tout sagesse & tout affabilité, le rendoient très agréable à ses citoyens. Il mérita constamment leur estime par son attention à

DOMINI-
QUE CONTA-
RIN, XXX.
Doge de Ve-
nise.

Bon gou-
vernement du
Doge Conta-
rin.

DOMINI-
QUE CANTA-
RINI, XXX.
Doge de Ve-
nise.

chercher en toutes choses le bien de l'Etat, & à prévenir jusques aux moindres semences de trouble. Il fit bâtir l'abbaye de saint Nicolas di lido, & fonda tout auprès l'Eglise de saint Ange, qu'il soumit à la juridiction de l'abbé de saint Nicolas. C'est-là tout ce que nous sçavons de son Dogat qui dura vingt-six ans. Quelques auteurs ont prétendu que de son vivant le saint Pape Léon IX. que l'Empereur Henri III. avoit fait élire dans une assemblée tenue à Wormes, passa à Venise, en allant à Rome, pour visiter le corps de saint Marc, & qu'il accorda de grands privilèges à l'Eglise de cet Apôtre. Mais il ne paroît point que la chose, toute vraisemblable qu'elle est, soit suffisamment constatée.

Après la mort de Contarin, & le jour même de ses obseques, tout le peuple étant assemblé dans l'Eglise de saint Nicolas pour assister à cette cérémonie, un cri universel s'éleva tout à coup, & proclama Doge Dominique Silvio, très-digne de succéder à Contarin par son ancienne naissance, & par son mérite personnel. Il avoit épousé une Grecque de Constantinople. On raconte d'elle des traits de sen-

Caractere
de la femme
du Doge Sil-
vio.

fualité & de mollesse qui causerent
 beaucoup de surprise aux Vénitiens, par
 ce qu'ils étoient fort éloignés de la
 simplicité de leurs mœurs. Ils furent
 étrangement scandalisés de voir que
 l'eau commune ne lui suffit pas pour se
 laver, qu'il lui fallût les eaux de sen-
 teur les plus précieuses & les plus ex-
 quises; qu'à table elle n'usât que de
 vaisselle d'or; que son appartement
 fût toujours rempli des parfums les
 plus rares, qu'elle faisoit venir de
 tout l'Orient à grands frais. Les Véné-
 tiens ne sçavoient pas encore jusqu'où
 peut aller l'idolâtrie de certaines fem-
 mes pour elles-mêmes, & combien
 elles regardent peu à la dépense quand
 il s'agit de satisfaire leurs goûts. Of-
 fensés d'une nouveauté qui leur pa-
 rut la fantaisie la plus contraire à
 toute bienséance, ils regardèrent com-
 me un juste châtement du ciel une
 cruelle maladie qui survint à cette
 Grecque sensuelle: c'étoit un cancer
 qui la rongea toute vive & qui la fit
 mourir dans des douleurs accompa-
 gnées d'une infection insupportable.

Les Normands sous la conduite
 de Guillaume, fils de Tancrede, étoient
 arrivés depuis peu en Italie cherchant

Conquêtes
 des Nor-
 mandes en Ita-
 lie.

DOMINI
 QUE SILVIO,
 XXXI. Doge
 de Venise.

à s'y faire un établissement. C'en'étoient plus ces anciens Normands qui tant de fois avoient épouvanté la France, en se jettant sur elle en barbares avides de pillage & altérés de sang, & qui furent la plus cruelle playe sous le regne des foibles descendans de l'invincible Charlemagne. C'étoit une colonie de cette nation établie dans le voisinage des François, & qui dans leur commerce avoit poli ses mœurs & adouci son caractère. Tancrede, Seigneur Normand, avoit des fils dont le nombre lui étoit devenu onéreux. Il en détermina quelques uns à aller dans d'autres pays courre les aventures guerrières, dans l'espérance que leur épée leur procureroit ce que la fortune leur avoit refusé. Guillaume avec cinq ou six de ses freres partit pour l'Italie qui lui parut le théâtre le plus avantageux qu'ils pussent choisir, non seulement à cause de la bonté naturelle du pays, mais principalement à raison des guerres qu'y occasionnoit un étonnant conflit de puissances ennemies. Ils se jetterent d'abord sur la Toscane; de-là ils passerent en Sicile d'où ils chasserent les Sarrasins, & finirent par enlever la Pouille aux Grecs maîtres encore

de cette partie que nous nommons aujourd'hui le Royaume de Naples. Ils eurent à lutter d'abord contre les forces réunies des Papes & des Empereurs ; mais loin de perdre aucune de leurs conquêtes , ils y ajoutèrent la principauté de Salerne & celle de Bénévent. Ces freres aventuriers regnerent successivement ; le dernier, Robert Guischar, prit encore la Calabre sur les Grecs , & se fit par là un arrondissement qui rendoit sa souveraineté très-considérable. Tous ces progrès ne l'empêcherent pas de rechercher l'appui du Saint Siège dont les foudres redoublés lui inspiroient de la crainte. Il consentit à recevoir des mains du Pape Nicolas II. l'investiture des duchés de Pouille & de Calabre, se reconnoissant vassal du Siège Romain , & lui faisant hommage-lige de tous ses Etats. C'est ce qui a donné commencement au Royaume de Naples , & à l'autorité que les Papes ont toujours conservée sur les Rois comme sur de Vrais feudataires.

Alors le Siège Apostolique étoit rempli par le fameux Grégoire VII. qui dans la fausse idée qu'il avoit con-

DOMINI-
QUE SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

Prétentions
extraordinaires de Gré-
goire VII.

DOMINI-
QUE SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

cue de l'autorité pontificale, se fit un point de religion & de conscience de dominer les Empereurs & les Rois, & d'étendre le pouvoir de lier & de délier jusqu'au droit prétendu de disposer des couronnes au gré de son courroux pastoral; allumant ainsi entre le Sacerdoce & l'Empire un feu de discorde qui n'a pu s'éteindre que dans le sang d'une infinité de Chrétiens. Ses démêlés avec l'Empereur Henri IV. furent poussés au point de mettre toute l'Allemagne & toute l'Italie en feu, d'étonner l'Europe par ce combat indécent du diadème, & de la tiare, & de scandaliser à jamais toute la postérité.

Décadence
de l'Empire
Grec. Progrès
des Nor-
mands.

Tandis que le Chef des Pontifes étoit aux prises avec le premier des Potentats, Robert Guischart laissant l'un & l'autre se consumer en représailles d'hostilités & d'anathêmes, songeoit de jour en jour à aggrandir son domaine des débris de l'Empire Grec. Cet Empire alloit dépérissant de plus en plus. De tant de provinces qui lui avoient été soumises, à peine en conservoit-il quelques unes qui menaçoient sans cesse de lui échapper. Nicephote III. surnommé Botoniate venoit d'usurper la couronne impé-

riale sur Michel Parapinace. Celui-ci vint en Italie implorer le secours de Robert Guischart qui ne demandoit pas mieux que d'avoir une occasion de multiplier ses conquêtes. Robert envoya le Prince détroné au Pape Gregoire VII. lequel usa de sa hardiesse ordinaire à étendre sur tous les droits temporels sa suprématie spirituelle. Il excommunia Nicephore, & autorisa Guischart à le dépouiller. Ce Prince ne tarda pas à poursuivre une expédition où il devoit trouver son intérêt & sa gloire. Il laissa son fils Roger en Italie, & s'étant embarqué avec Boëmond son autre fils, il fit voile vers l'Epire, trainant à sa suite l'infortuné Michel, & débuta par le siège de Durazzo.

Les Vénitiens avoient été jusques-là tranquilles spectateurs de tous ces mouvemens extraordinaires. Ce n'est pas qu'ils ne vissent avec beaucoup de jalousie les progrès des princes Normands, qui par leur position avantageuse sur l'une & l'autre mer pouvoient former avec le tems des navigateurs capables de troubler le commerce de la République, & de lui disputer même sa supériorité dans le

DOMINI
QUE SILVIO.
XXXI. Doge
de Venite.

Armement
des Vénitiens
contre les
Normands.

DOMINI-
QUE SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

golfe. Ils attendirent que les circonstances eussent amené le moment de mettre obstacle aux nouveaux projets de Robert Guischart. L'Empereur Nicephore leur en fournit le prétexte le plus favorable. Il écrivit au Doge Silvio pour le prier en considération de l'ancienne amitié qui regnoit entre les Vénitiens & les Grecs, d'armer promptement une flotte & de voler au secours de la ville de Durazzo extrêmement pressée par les Normands. Silvio saisit avec empressement l'occasion de se mesurer avec cette nation belliqueuse. Sa flotte fut prête en peu de tems ; il la conduisit lui-même devant la place, où ayant joint quelques navires Grecs envoyés par Nicephore, il se mit en disposition de combattre la flotte Normande qui tenoit le port bloqué. Les vaisseaux ennemis étoient supérieurs en nombre ; mais les Vénitiens avoient sur eux la supériorité de la manœuvre, & comme la valeur étoit égale de part & d'autre, ceux-ci devoient naturellement l'emporter. Aussi le combat ne fut-il pas long. La flotte Normande fut vaincue & dissipée en très-peu de tems ; & Silvio la croyant désormais hors d'état de tenir la mer

Victoire des
Vénitiens sur
les Nor-
mands.

retourna à Venise, laissant le port de Durazzo libre. Robert de son côté ramena en Italie les débris de son armement, & en prépara un second en toute diligence avec lequel il revint devant Durazzo & en pressa le siège avec plus de vivacité qu'auparavant.

Nicéphore à qui la conservation de cette place tenoit fort au cœur, envoya à Andrinople Alexis Comnene son maître de la Milice, pour y lever promptement une armée & la mener sans délai au secours de Durazzo. Alexis, qui avoit plus de ruse & d'ambition que de vraie valeur, leva une armée en effet ; mais ce fut pour lui débaucher tous les soldats & se faire proclamer Empereur lui-même. Incontinent après il parut devant Constantinople, l'emporta de vive force, y commit toute sorte d'excès, poursuivit Nicéphore jusques dans sainte Sophie où il s'étoit réfugié, & ne lui accorda la vie qu'à condition qu'il se feroit Moine. A peine eut-il consommé cet odieux exploit qu'il se mit en marche avec ses troupes, & arriva devant Durazzo que les Normands assiégeoient toujours. Encouragé par ses forces supérieures il voulut livrer

DOMINIQUE
SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

Grecs battus à Durazzo, par les Normands.

DOMINI-
QUE SILVIO.
XXXI. Doge
de Venise.

bataille; mais il éprouva que c'étoit tout autre chose d'avoir affaire avec un ennemi aguerri, que d'employer la trahison à envahir un trône sans défense. Il fut battu & mis en fuite après avoir perdu la plus grande partie de son armée. Cet échec qui laissoit la ville de Durazzo sans espérance, la contraignit de se rendre au victorieux Robert; & la plûpart des villes du voisinage pour éviter les périls d'un siège se soumirent à lui presque aussi-tôt.

Les Vénitiens à qui cette perte importoit presque autant qu'à Alexis, à cause de leurs Etats de Dalmatie dont Durazzo étoit trop voisin pour les croire à l'abri des entreprises d'un Prince tel que Robert Guischart, voulurent tenter une seconde fois de l'en chasser. Le Doge Silvio mena contre lui une seconde flotte, & le rencontra à la même hauteur où ils avoient déjà combattu. Les vaisseaux Vénitiens ne doutant pas que la victoire ne dût favoriser encore leur pavillon, fondirent sur les Normands avec cette confiance que donne l'habitude de vaincre. Mais pour cette fois l'ennemi eut en plein sur eux sa revanche. Le combat fut terrible & très-malheureux pour les Vénitiens. Presque tous leurs

Nouvel ar-
mement des
Vénitiens
contre les
Normands.
Les Vénitiens
sont bat-
tus.

vaisseaux furent pris ou coulés à fond. Silvio se sauva comme il put avec quelques navires fracassés, & rentra couvert de honte dans le port de Venise. Cette affaire lui fit perdre tout le crédit & toute la considération qu'il avoit parmi ses citoyens. Le peuple Vénitien accoutumé depuis long-tems à voir tout plier devant ses armées navales, ne put lui pardonner l'affront qu'il venoit de recevoir. On a prétendu même qu'aussitôt après son débarquement on le déposa ; mais il paroît plus certain que Silvio occupa le trône Ducal jusqu'à sa mort. C'est lui qui fit achever l'Eglise de Saint Marc que son prédécesseur avoit commencé à rebâtir dans la forme où elle est aujourd'hui. Il l'incrusta des plus beaux marbres, & la décora de colonnes de même matiere qu'il fit venir de Grece tout exprès. Il fit travailler aussi à l'ornement des voutes en mosaïque, espece d'ouvrage qui étoit alors encore bien imparfait, qui a été depuis fort à la mode, & qu'on a singulierement perfectionné de nos jours.

Il nous est resté un diplôme* du

* Voyés les Antiquités d'Italie de Muratori.

DOMINI-
QUE SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

Preuves de
l'indépendan-
ce de l'Etat
Vénitien.

DOMINI-
QUE SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

Doge Silvio en date de 1074 par lequel il confirme au Patriarche de Grado la possession des biens & des droits attribués à son Eglise. Dans ce diplôme Silvio se nomme par la miséricorde de Dieu Duc de Venise & de Dalmatie, expression qui marque la vraie souveraineté. Il y rappelle une multitude de terres & de rentes annuelles données, dit-il, à notre Patriarche de Grado qui est le chef de toutes nos Eglises. Il y parle de redevances qu'on étoit tenu de payer à son palais, & il finit par ordonner que l'Eglise de Grado soit maintenue dans la pleine & entière jouissance des biens dont il a fait mention, sous peine de cinq livres d'or d'amende de la part des contrevenans. Ce diplôme est signé de lui & de plusieurs Evêques de l'Etat de Venise. Parmi les autres souscripteurs on trouve un Pierre & un Dominique Urséolo, ce qui prouve ce que nous avons avancé précédemment au sujet de cette famille.

Observations importantes à ce sujet.

Il résulte de cet acte que du tems de Silvio les Doges de Venise étoient dans l'usage de s'intituler Doges par la grace de Dieu, maniere de s'exprimer qui doit avoir été celle de la

plûpart de ses prédécesseurs, qu'ils employoient sans opposition dans tous les actes; en vertu de la nouvelle prétention de cette République à une entière indépendance: prétention que les Vénitiens affectoient alors de regarder comme une conséquence nécessaire de leur constitution primitive: prétention qui depuis n'a jamais souffert d'atteinte au dehors que contre leur gré, & lorsqu'ils ont été dans l'impossibilité de s'en défendre; de sorte qu'il faut regarder leur affranchissement de tout autre maître comme un droit qui a été longtems litigieux, contre lequel une longue prescription a fait cesser avec le tems toutes les disputes, & qui a été enfin universellement reconnu. Il résulte encore de l'acte que nous venons de citer que les anciens Doges de Venise avoient un fisc, puisqu'il y est parlé des deniers de leurs palais. Il paroît qu'à ce fisc appartenoient, outre différentes terres domaniales, les tributs tirés de tous les pays soumis à l'obéissance de la République, & les amendes pécuniaires établies pour la punition de certains délits.

Nous avons un diplôme d'Ordelafe,

DOMINI-
QUE SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

DOMINI-
QUE SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

Falier, un des successeurs du Doge Silvio en date de 1116, où il confirme les privilèges du Monastere de Saint Jean de Belgrade en Dalmatie, & où il condamne ceux qui oseront enfreindre ces privilèges, les uns à une amende, les autres à la confiscation de leurs biens applicables, dit-il, à notre fisc ducal & royal. C'est que les Doges avoient alors un double fisc, le fisc ducal pour les terres de l'ancien Etat de Venise qui ne connoissoit que l'autorité ducale, & le fisc royal pour les Etats de Dalmatie où les Vénitiens dominoient en Souverains & en Rois.

Témoigna-
ge de l'opu-
lence de l'E-
tat de Venise
dans le onzi-
me siecle.

Ces observations étoient nécessaires pour donner à connoître toujours plus exactement le degré d'autorité auquel les Doges étoient parvenus, & pour faire comprendre quelles étoient leurs ressources dans les dépenses considérables qu'on a vu faire à quelques-uns. Il n'y a pas lieu de douter qu'ayant la disposition des revenus du fisc, ils n'en employassent aux différentes choses que leur inspiroit leur goût pour la magnificence toutes les sommes que les besoins de l'Etat n'exigeoient pas. Il falloit même que ces revenus ne fus-

sent pas médiocres pour fournir en même tems à la dépense des plus superbes édifices & à l'armement de tant de flottes nombreuses qui donnoient aux Vénitiens le premier rang parmi les puissances maritimes. Un Poëte contemporain de Dominique Silvio, & qui étoit sujet de Robert Guischart, parle de Venise comme d'une ville extrêmement riche & peuplée, & des Vénitiens comme des plus grands hommes de mer de son tems.*

DOMINI-
QUE SILVIO,
XXXI. Doge
de Venise.

Après la mort de Silvio, on élut pour Doge Vital Falier. Un des premiers objets qu'il se proposa fut d'envoyer une ambassade solennelle à l'Empereur Alexis pour demander à ce Prince de céder à la République le domaine de la Dalmatie & de l'I-

An. 1084.

VITAL FA-
LIER, XXXII.
Doge de Ve-
nise.

* *Non ignara quidem belli navalis & audax
Gens erat hæc : illam populosa Venetia misit,
Imperii prece, dives opum, divesque virorum,
Quâ siæus Adriacis intersitus ultimus undis
Subjacet arcturo. Sunt hujus mœnia gentis
Circumsepta mari, nec ab ædibus alter ad ædes
Alterius transire potest nisi lintre vehatur.
Semper aquis habitant. Gens nulla valentior
istâ
Æquor. is bellis, ratiumque per æquora ductu.*

Guillelm. Apulus in
poëmat. de Norman.

VITAL FA-
LIER, XXXII
Doge de Ve-
nise,

trie en toute Souveraineté. Les Ambassadeurs devoient représenter à Alexis que ces Provinces avoient été soustraites à la tyrannie des Pirates par le seul effort des armes Vénitienes; qu'il étoit juste par conséquent que désormais elles ne reconnussent pour maîtres que ceux qu'elles avoient eus pour libérateurs. Les Vénitiens jouissoient déjà de ces Provinces à titre de conquêtes; Mais quoiqu'ils fussent en état de se les conserver par les mêmes voyes qu'ils se les étoient acquises, ils pouvoient toujours craindre que la possession ne leur en fût pas pleinement assurée, tandis que les Empereurs d'Orient conserveroient sur elles quelque droit. La Dalmatie étoit anciennement de leur dépendance, & il importoit à la République de faire en sorte qu'ils ne pussent plus rien y prétendre, en obtenant par droit de cession ce qu'elle y avoit déjà par droit de conquête. Il n'en étoit pas tout à fait de même de l'Ilirie qui appartenoit à l'Empire d'Occident; mais comme elle avoit été précédemment démembrée de l'Empire de Constantinople, les Vénitiens qui aimoient mieux traiter avec cette Cour qu'avec la Cour d'Allemagne,

crurent que pour régner absolument sur cette Province il leur suffiroit de se la faire céder par ceux qui en avoient été les premiers maîtres, se réservant ensuite à défendre par la voye des armes ce titre au moins coloré.

VITAL FALIER, XXXII
Doge de Venise.

Le Doge Falier, en se proposant de conclure cette grande affaire, ne douta pas que les services rendus par la République à Alexis ne le trouvasent disposé à la décider selon les désirs des Vénitiens. Les révolutions fréquentes qui faisoient passer la Couronne Impériale d'usurpateur en usurpateur, rendoient le gouvernement de cette Cour d'autant plus foible qu'il étoit plus variable. C'étoit un corps où mille humeurs vicieuses entretenoient une fermentation qui en augmentoit toujours davantage le dépérissement. Il n'étoit plus question pour cette Cour de s'opiniâtrer à conserver de vains droits sur des Provinces que leur éloignement mettoit hors de sa portée; trop heureuse de retenir sous ses loix les pays plus proches du centre, & dont elle avoit encore beaucoup de peine à empêcher le démembrement. Venise ne pouvoit choisir une circonstance plus favorable pour réussir dans son avantageux dessein. Les Ambassadeurs

Cession de la Dalmatie aux Vénitiens par l'Empereur Alexis.

VITAL Fa-
LIER, XXXII
Doge de Ve-
nise.

de Falier trouverent auprès d'Alexis toute sorte de facilités. Il eut d'autant moins de peine à exaucer le vœu de la République, qu'il vit clairement qu'en cédant tout, dans le vrai il ne perdoit rien. Il abandonna donc très-volontiers aux Vénitiens tout ce qui lui restoit de droit sur cette portion de l'Empire, par le besoin qu'il avoit de leur secours contre un ennemi qui menaçoit de lui enlever le reste. Ainsi la République devint pleine & absolue propriétaire de toute cette grande étendue de continent qui va depuis le Frioul jusqu'aux confins de l'Albanie, & ne vit plus personne contre qui elle ne fût fondée à s'y maintenir.

Armement
contre les
Normands in-
fructueux.

Il est vraisemblable que l'Empereur Alexis exigea de nouveaux efforts contre les Normands de la Pouille; & ce fut sans doute en conséquence du traité fait entre lui & la République, que le Doge Falier fut encore plus d'une fois aux prises avec Robert Guischart. Les différens combats qu'il y eut entre leurs flottes furent presque tous au désavantage des Vénitiens, de sorte qu'on se lassâ d'attaquer un ennemi qui avoit trop bien appris à vaincre, & on mit

fin aux hostilités de part & d'autre.

Falier débarrassé de cette guerre, employa le peu de jours qui lui restoit à vivre, à rebâtir & à repeupler la petite ville de Lorédo qui avoit beaucoup souffert de l'invasion de ceux d'Adria. Les maisons avoient été toutes ruinées, & elle étoit demeurée presque déserte. Afin de parvenir plutôt à la remettre en bon état, après en avoir relevé les bâtimens, il lui accorda des exemptions & des privilèges, qui de toutes les contrées voisines attirèrent des habitans en foule dans son sein. C'est sous son gouvernement & par ses ordres que se fit la Translation du corps de Saint Marc, du lieu où il avoit été déposé d'abord, à celui qui venoit de lui être destiné dans la nouvelle Eglise. * Falier mou-

VITAL FALIER, XXXII.
Doge de Venise.

* Il y a un Diplôme de Vital Falier en date de 1090, conservé dans les archives de l'Abbaye de saint George de Venise, par lequel ce Doge fait don aux Religieux Bénédictins de cette Abbaye de plusieurs terres & maisons qui lui avoient été cedées aux environs de Constantinople par l'Empereur Alexis, & dans Constantinople même. On voit par-là combien les Vénitiens avoient sçu tirer avantage du besoin extrême que l'Empire d'Orient avoit de leur secours; & que les Doges d'alors ne vendoient

VITAL FA-
LIER, XXXII.
Doge de Venise.

rut & eut pour successeur Vital Michiéli.

Venise enfin aussi indépendante dans son gouvernement qu'elle avoit toujours été isolée par sa situation , avoit déjà commencé de partager les terres de l'Empire d'Orient. Il lui restoit de plus hautes destinées à remplir. Elle ne faisoit que d'entrer dans la noble carrière de ses progrès. C'est l'Empire lui-même qu'elle devoit conquérir , & nous allons voir une suite de singuliers événemens dont le ciel avoit préparé le concours pour la conduire à ce sublime degré de puissance.

pas peu cherement leur amitié. Il est étonnant que les Historiens de Venise n'ayent fait aucune mention de ces biens acquis jusques dans le centre de l'Empire . eux qui sont si attentifs à relever , à exagerer même tout ce qui peut-être glorieux à leur Nation. Il est évident que cette charte ne leur étoit pas connue. On ne peut pourtant gueres douter de son authenticité , puisque Muratori la donne pour vraie dans les antiquités d'Italie.

Fin du quatrieme Livre, & du premier Tome.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

Contenues dans le premier Volume.

A.

- A** B U S introduits dans les Provinces par les guerres civiles , *page 37.*
- Adrien I, le Pape , termine le différend entre le Patriarche d'Aquilée & celui de Grado , 218.
- Alexis , Empereur de Constantinople , cede aux Vénitiens tous ses droits sur la Dalmatie & l'Istrie , 404.
- Almizza , ville de Dalmatie , se soumet aux Vénitiens , 345.
- Alaric entre en Italie , 119.
- Est battu par Stylicon , 122.
- Se rend maître de Rome , *ib.*
- Meurt , 123.
- Alboin , Roi des Lombards , appelé en Italie par Narsès , 173.
- Altino , les habitans d'Altino se réfugient à Torcello. 175.
- Le Siège Episcopal d'Altino est transféré à Torcello , 178.
- Amastris , ville capitale de la Paphlagonie , 17.

Tome I.

S

Amilcar, ses exploits en Italie ,	page 24.
Anafeste, Paul Luc, citoyen d'Héraclée, premier Doge de Venise ,	189.
—Sa bonne conduite ,	192.
—Il appaise les troubles ,	<i>ib.</i>
—Il traite avec les Lombards ,	193.
Annibal, son arrivée en Italie ,	23.
Ange Participatio, dixieme Doge de Venise ,	251.
—Sa bonne conduite durant la guerre de Pepin ,	237.
—Il fixe sa résidence à Rialte ,	251.
—Il releve de leurs ruines les villes saccagées par Pepin ,	252.
—Il bâtit la Cathédrale & le Palais Ducal ,	253.
—Il fait fleurir le Commerce ,	<i>ib.</i>
—Il associe successivement deux de ses enfans au Dogat ,	254.
—On conspire contre lui , & il punit les Conjurés ,	256.
—Il meurt ,	27.
Aquilée, le Patriarche d'Aquilée transporte son siège à Grado ,	175.
—Le Patriarchat d'Aquilée, rétabli par les Lombards .	179.
—Jean Patriarche d'Aquilée, fait la guerre au Patriarche de Grado ,	<i>ib.</i>
—Schisme d'Aquilée, terminé par le Pape Gregoire second ,	195.
Aristocratie, forme de gouvernement établie à Venise ,	90.
Arien, les Lombards veulent que dans chaque ville il y ait un Evêque Arien ,	177.
Assemblée générale de la Nation au sujet des	

divisions des Tribuns ,	page 185.
Assemblée générale de la Nation au sujet du siège de Ravenne ,	200.
Assemblée générale à Malamauco pour le rétablissement de la Dignité Ducale ,	210.
Association , premiere association des en- fans des Doges ,	219.
— Imprudence de cette association ,	220.
Ataulphe ravage l'Italie , & en sort ,	123.
Attila , ses guerres en Orient & dans la Gaule ,	116.
— Il entre en Italie ,	127.
— Il saccage la Vénitie ,	128.
— Il est arrêté par le Pape Saint Léon ,	119.
— Sa mort ,	130.

B.

B ADOUER, Pierre, vingtieme Doge de Venise ,	page 300.
— Sa mort ,	304.
Belgrade en Dalmatie se soumet aux Véni- tiens ,	345.
Belisaire, Général de l'Empire ,	156.
— Ses progrès en Italie ,	157.
— Il triomphe de Vitigés ,	158.
— Il le fait prisonnier dans Ravenne ,	159.
— Il ne peut empêcher la prise de Rome par Tottila ,	160.
— Il releve les murs de Rome ,	161.
Beranger, Duc de Frioul, prétend à la Cou- ronne d'Italie ,	286.
Boïens, ancienne Nation des Gaules ,	9.
— Ils sont taillés en pieces par les Ro- mains ,	14.

Bourg bâti à Rialte ,	page 125.
Bourgeoisie , Droit de Bourgeoisie donné à Rome aux Vénètes ,	36.
Brazza , l'Isle de Brazza se soumet aux Vénitiens ,	345.

C.

C ALOPRIN , famille de Venise qui y met le trouble ,	page 326.
—Ils sont chassés de Venise ,	<i>ib.</i>
—Ils ont recours à l'Empereur Othon qui les appuye ,	327.
—Le peuple de Venise se déchaîne contre eux ,	328.
—Ils font leur paix ,	<i>ib.</i>
Candiano , Pierre I , seizieme Doge de Venise ,	281.
—Ses grandes qualités ,	<i>ib.</i>
—Il arme contre les Pirates Natentins ,	282.
—Il est tué dans le combat , & tous les Vénitiens le pleurent ,	283.
Candiano , Pierre II , dix-neuvieme Doge de Venise ,	295.
—Il châtie la témérité des Corsaires d'Istrie ,	297.
—Récompense que demandent ceux qui l'ont accompagné dans cette expédition ,	298.
—Il bat les gens de Commacchio ,	299.
—Il oblige la ville de Capo d'Istria de se rendre tributaire de la République. Sa mort ,	300.
Candiano , Pierre III , vingt-unieme Doge de Venise ,	304.

- Il avoit eu une jeunesse fort libertine , *ib.*
- Son gouvernement est très-sage , *page 305.*
- Il arme contre les Pirates Narentins , *ib.*
- Il les rend tributaires , & leur accorde la
paix , 306.
- Il a un fils qu'il associe au Dogat , & qui
lui donne bien des chagrins , 307.
- Ce fils prend les armes contre son pere.
On le chasse , 308.
- Il se réfugie à Ravenne , & arme contre les
Vénitiens ; ce qui fait mourir son pere
de douleur , 309.
- Candiano , Pierre IV , vingt-deuxieme
Doge de Venise , *ib.*
- Etonnante mobilité de la multitude à son
sujet , 310.
- Il envoie une Ambassade à Othon , Roi
d'Italie , 311.
- Il fait confirmer au Pape les droits de l'E-
glise de Grado , *ib.*
- Il défend qu'on donne du secours aux
Sarrasins , *ib.*
- Sa conduite se déränge à l'excès , 313.
- Il répute sa femme pour en épouser une
autre , 314.
- Il leve des armées , & se donne une gar-
de , 315.
- Il est égorgé par le peuple , lui & son
fils , 316.
- On laisse sa mort impunie , 317.
- Candiano , Vital , vingt-quatrieme Doge
de Venise , 324.
- Sa conduite sage , 325.
- Il abdique , & se fait Moine , 326.
- Carrossio , séditionnaire qui détrône le Doge Jean

Participatio ,	page 264.
Cassiodore , Ministre du Roi Théodoric. Sa Lettre aux Tribuns de Venise ,	149.
—Conséquences de cette Lettre ,	152.
Castello , nom qu'on donne au quartier d'Olivolo , fortifié par Pierre Tribuno ,	286.
Causes qui ont produit la République de Venise ,	117.
Cenomaniens , ancien peuple Gaulois ,	9.
Centranigo „ Pierre , vingt-huitieme Doge de Venise ,	374
—Il déplaît aux Citoyens ,	375.
—Malgré sa bonne conduite il est détrôné ,	378.
Cethegus , Consul Romain , bat les Insulaires ,	24.
Charlemagne , Maître de l'Italie , est couronné Empereur à Rome ,	222.
—Les Vénitiens traitent avec lui ,	<i>ib.</i>
Christophe , Patriarche de Grado. Son Discours a l'Assemblée d'Héraclée.	186.
—Effet que produit ce Discours ,	189.
Cimbres , leur irruption en Italie ,	31.
—Ils sont battus dans la Carnie ,	32.
—Ils pénètrent dans la Vénitie ,	33.
—Catulus les laisse entrer dans le Véronois ,	<i>ib.</i>
—Ils sont battus par Marius , ils se sauvent dans le Trentin ,	<i>ib.</i>
Claude le Gothique , Empereur , défait les Barbares dans la Vénitie ,	39.
Colonies établies à Cremone & à Plaisance ,	23.
Colonie d'Aquilée. Sa fondation ,	27.
Colonies , usage des Romains d'envoyer des	

- colonies dans tous les pays de conquête , *page 27.*
 —Multitude de colonies répandues dans le pays des Vénètes , 38.
 Comices , droit de suffrage dans les Comices , 36.
 Combat naval des Vénitiens contre Pepin Roi d'Italie , 239.
 —Discours de Victor d'Héraclée à cette occasion , *ib.*
 —Ils battent la flotte de Pepin , 243.
 Concordia , les habitans de Concordia se réfugient à Caorlo , 175.
 —Siège Episcopal de Concordia , transféré à Caorlo , 178.
 Contarini , Historien de Venise , 112.
 Contarini , Dominique , trentième Doge de Venise , 386.
 —Il arme pour réduire la ville de Zara , 387.
 —Il prend Zara , & la traite avec modération , *ib.*
 —Sa conduite ferme avec le Patriarche d'Aquilée , 389.
 —Caractere de Contarini , & sa mort , 390.
 Coronata , Isle , se soumet à la domination des Vénitiens , 345.
 Corzola , Isle , refuse de se soumettre aux Vénitiens , & y est forcée , 346.
 Cueva , Alfonse de la Cueva , Auteur peu exact , 51.

D.

D ANDOLO , André , premier Historien de Venise , *page 109.*

Dalmatie , état de cette province dans le dixieme siècle ,	page 337.
— Elle est séparée en deux Royaumes ,	338.
— Elle est possédée par les Barbares , à la réserve des Places maritimes ,	<i>ib.</i>
Décadence des Ostrogoths en Italie ,	156.
Décadence de l'Empire des François en Italie ,	286.
Decurions , devoient recueillir les suffrages dans les provinces ,	37.
Delfino , Historien de Venise ,	111.
Démocratie , espece de gouvernement ,	79.
Dépendance originaire de l'Etat Vénitien ,	55.
Dépendance de Venise du tems des Rois Goths ,	62.
Députation des villes d'Istrie & de Dalmatie pour se donner aux Vénitiens ,	339.
Désertion des peuples de Vénitie aux approches d'Attila ,	127.
Dignité Ducale. Ses prérogatives anciennes ,	190.
Diplôme du Doge Dominique Sylvio ,	399.
Diplôme du Doge Vital Falier ,	407.
Discours de Paul , Exarque de Ravenne , aux Vénitiens assemblés ,	200.
Discorde parmi les Tribuns des Isles occasionne une grande révolution ,	181.
Divisions intestines dans l'Etat de Venise ,	270.
Doges , premiers Doges , nommés des Isles Vénitiennes ,	83.
Doges de Venise obtiennent des Dignités des Empereurs d'Orient ,	53.
Doges de Venise n'ont jamais été de vrais Souverains ,	88.

E.

- E**MILE, Consul Romain, remporte une victoire complete sur les Boïens en Etrurie, *page 22.*
- Emone, ville d'Istrie, se soumet à la domination des Vénitiens, 344.
- Empire Romain. Mauvais état de cet Empire, 126.
- Sa décadence entiere; 139.
- Chûte de l'Empire d'Occident, 141.
- Empire d'Orient en décadence, 394.
- Esclavons, nation barbare établie en Dalmatie, 155.
- Esclavons, pirates, se prévalent des divisions intestines des Vénitiens, 184.
- Ils vont en Istrie, & en sont chassés par les Vénitiens, 276.
- Etat de Venise a eu trois âges différens, 75.
- Son entiere indépendance au dixieme siècle, *ib.*
- Il a toujours été vraiment République, 78.
- Evêques de la Vénitie se réfugient dans les Isles du Golfe, 178.
- Exarques de Ravenne balancent l'autorité des Lombards, 177.

F.

- F**ALIER, Vital, trente-deuxieme Doge de Venise, *page 403.*
- Il obtient des Empereurs d'Orient la cession de toute la Dalmatie & de l'Istrie, 404.

—Il arme contre les Normands , & est battu ,	pages 406.
—Il rebâtit Loredò ,	407.
Famine à Venise ,	365.
Familles Tributiennes, considération dont elles jouissoient à Venise ,	185.
Fête des Maries instituée , & à quelle occasion ,	297.
—Elle est abolie ,	298.
Fiancés enlevés par les pirates dans la Cathédrale de Venise ,	296.
F. abenigo , Dominique , Chef de la conjuration contre le Doge Othon Urséolo ,	373.
—Il manque le Dogat ,	374.
—Il prend la fuite ,	381.
—Il est déclaré traître à la patrie ,	<i>ib.</i>
—Il devient Doge ,	382.
—Il fait proscrire les Urséolo ,	<i>ib.</i>
—Il fait défendre les associations au Dogat ,	384.
—Sa mort ,	386.
Forme de gouvernement établie par les Vénitiens dans les pays de conquête ,	355.
Fortunat , Patriarche de Grado , conspire contre les Doges Jean & Maurice ,	227.
—Il est obligé de se sauver , & se retire à la Cour d'Allemagne ,	<i>ib.</i>
—Ses intrigues dans cette Cour ,	<i>ib.</i>
—Il revient à Venise ,	231.
—Il est dans les intérêts du Roi Pepin ,	232.
François , ils n'ont point étendu leur empire sur les Vénitiens ,	65.
Furius , Préteur Romain , bat Amilcar ,	24.

G.

- G**ALLA, cinquieme Doge de Venise, n'occupe qu'un an cette Dignité qu'il avoit usurpée, *page* 213.
- Gaule, ancienne transmigration de diverses Nations de la Gaule en Italie, 10.
- Gaule Cisalpine, ce que c'étoit, 29.
- D'où vient est - elle nommée *Gallia togata*? 30.
- Elle est réduite en province, 35.
- Gaulois Cisalpins, leur entrée dans Rome, 13.
- Ils attaquent plusieurs fois les Romains, 14.
- Ils se joignent à Annibal, 24.
- Genferic, Roi des Vandales en Afrique, 131.
- Son irruption extraordinaire en Italie, 136.
- Il saccage Rome malgré les prieres de Saint Léon, 137.
- Germanie, peuples de la Germanie font une irruption dans la Vénitie, 39.
- Goths, leurs ravages dans l'Illyrie & dans la Thrace, 118.
- Gouvernement, différentes formes de gouvernement, 77.
- Grégoire III, Pape, écrit au Doge de Venise, pour lui demander du secours contre les Lombards, 198.
- Conséquences de cette lettre, 199.
- Grégoire VII, Pape. Ses aveugles prétentions, 393.
- Guerin, Moine François, persuade au Doge Pierre Urscolo I, de se retirer avec lui

lui dans son Monastere ,	page 322.
Guerres civiles furent utiles aux provin- ces ,	37.
Gui , Duc de Spolete , prétend à la Couron- ne d'Italie ,	286.

H.

H ÉRAÇLE'E, nouvelle ville bâtie dans les Isles de Jesulo ,	page 175.
—C'est dans ce lieu que se tient l'Assemblée générale pour l'élection du premier Doge ,	185.
—Elle devient la résidence des Doges ,	192.
—Elle cesse de l'être à cause des troubles qui y regnoient , & de l'assassinat du Doge Urse ,	210.
Histoire de Bernard Justiniani peu exac- te ,	109.
Historiens de Venise sont en petit nom- bre ,	108.
Hongrois , origine de ce peuple bar- bare ,	283.
—Ils s'établissent en Pannonie ,	<i>ib.</i>
—Ils taillent en pieces l'armée de Béranger Duc de Frioul ,	288.
—Ils se jettent sur l'Etat de Venise , & sac- cagent plusieurs de ses villes ,	<i>ib.</i>
—Ils tentent une entreprise contre Venise même ,	289.
—Ils livrent combat sur mer , & sont vain- cus ,	292.
Humago , ville d'Istrie , se soumet aux Vé- nitiens ,	344.

J & I.

- J** E A N VIII, Doge de Venise, associé du vivant de son pere, *page* 220.
- Il tient une conduite très-mauvaise après la mort de son pere, 221.
 - Il obtient que son fils Maurice lui soit associé, 223.
 - Débauches affreuses du pere & du fils, 224.
 - Maurice fait précipiter le Patriarche de Grado du haut d'une tour, 225.
 - Malheurs multipliés sous le gouvernement tyrannique de ces deux Doges, 226.
 - Ils découvrent un complot formé contre eux, 227.
 - Jean s'adresse à l'Empereur Nicéphore contre le Roi Pepin, 229.
 - Jean & son fils sont obligés de prendre la fuite, 230.
- Jean Participatio, dix-septieme Doge de Venise, fait bâtir la Chapelle de S. Marc, & y met la châsse du Saint, 262.
- Il fait la guerre aux Narentins, 263.
 - Il est attaqué par Obélério, *ib.*
 - Exécution qu'il fait contre la ville de Malamauco, *ib.*
 - Il prend Obélério, & lui fait trancher la tête, 264.
 - Il est chassé par un séditieux nommé Carroffio, *ib.*
 - Il est rappelé, 265.
 - Divisions à son sujet, il est relégué à Grado où il meurt, 266.
- Incapacité des derniers descendans de Char-

lemagne,	<i>page</i> 286.
Indépendance de l'Etat de Venise sous Odoacre,	59.
Insubres, ancienne Nation des Gaules établie en Italie,	9.
Interregne, à la mort d'Urse, troisieme Doge de Venise,	207.
Ifola, ville d'Istrie, se soumet à la domination Vénitienne,	344.
Istrie, état de cette province dans le dixieme siècle,	338.
Istriens, pirates, font un coup bien hardi & en sont bien punis,	295.
Italie, division de l'Italie en provinces & en dioceses sous Constantin,	40.
Justinien Participatio, onzieme Doge de Venise, arme contre les Sarrasins,	257.
—Il associe son frere Jean au Dogat,	258.
—Il meurt laissant une somme pour bâtir Saint Marc,	262.
Justinople, ou Capo d'Istria ville d'Istrie, se soumet aux Vénitiens,	344.

L.

L ANGUE Romaine devient générale en Italie,	<i>page</i> 30.
Lepidus envoyé à Padoüe pour y rétablir l'ordre & la paix,	31.
Lésinia, Isle de Dalmatie, refuse de se soumettre aux Vénitiens,	345.
—Siège de Lésinia,	347.
—Elle est emportée d'affaut,	348.
Limites, traité des limites entre les Lombards & l'Etat de Venise,	193.

- Lissa , Isle de Dalmatie , se soumet à la domination Vénitienne , *page* 345.
- Lombards , ils n'ont point étendu leur empire sur l'Etat de Venise , 65.
- Ils sont appellés en Italie par Narsès , 175.
- Ils y entrent par le Frioul , & y commettent les plus grandes cruautés , 174.
- Ils trouvent de l'opposition de la part des Exarques de Ravenne , 177.
- Lotharis un de leurs Rois , grand zéléteur de l'Arianisme , *ib.*
- Ils rétablissent le Patriarchat d'Aquilee , 179.
- Ils tâchent de ruiner celui de Grado , 180.
- Ils veulent profiter des divisions intestines des Vénitiens , 183.
- Ils perdent la ville de Ravenne , 205.
- Leur décadence entiere après la mort d'Astolphe , 218.
- Destruction de leur Empire , 222.

M.

- M**AISONS étrangères admises parmi les Nobles Vénitiens , *page* 106.
- Maître de la Milice , Dignité annuelle substituée à celle de Doge , 208.
- Ce changement ne réussit point , & on est obligé de rétablir la Dignité Ducale , 210.
- Malamauco , ville de l'Etat de Venise , devient la résidence des Doges , *ib.*
- Marcel d'Héraclée , deuxième Doge de Venise , 194.
- Son bon gouvernement , *ib.*
- Mariages , usage particulier à Venise au sujet

des mariages ,	<i>page</i> 296.
Marius défait les Teutons & les Cimbres ,	34.
Maurice , septieme Doge de Venise ,	215.
—Son bon gouvernement ,	216.
—Sa fermeté à maintenir les droits de l'Eglise de Grado contre les prétentions du Patriarche d'Aquilée ,	217.
—Il obtient que son fils soit associé au Dogat ,	220.
—Il meurt , & est très-regretté ,	221.
Memme , Tribun , vingt-cinquieme Doge de Venise ,	326.
—Divisions intestines de son tems ,	<i>ib.</i>
—L'Empereur Othon prend le parti de ceux que le Doge a proscrits ,	327.
—Othon fait la guerre aux Vénitiens. Sa mort ,	328.
—Nouvelles divisions au dedans ,	<i>ib.</i>
—Pitoyable conduite du Doge Memme ,	329.
—Il abdique le Dogat très-à-propos. Son caractère ,	<i>ib.</i>
Milan , prise de cette ville par Claude Marcellus ,	23.
Monarchie , gouvernement toujours inconnu à Venise ,	84.
Monegario , Dominique , sixieme Doge de Venise ,	214.
—Il veut gouverner arbitrairement ,	<i>ib.</i>
—On lui creve les yeux , & on le chasse ,	215.
Monnoye , privilége de battre monnoye très-ancien à Venise ,	301.
Monnoye de Venise la plus ancienne qu'on connoisse ,	303.
Monnoye de Venise n'a jamais été frappée au coin des Doges ,	304.

- Morofini , famille noble de Venise. Ses dé-
mêlés avec celle de Caloprin , *page* 326.
Mulcimir , Roi de Servie , traite avec le
Doge de Venise , 354.
—Il est battu par le Doge Othon Ur-
féolo , 370.

N.

- N**ARENTINS , pirates de Dalmatie ,
vaincus par le Doge Jean Participa-
tio , *page* 263.
—Ils vont à Caorlo , pillent & saccagent la
ville , 270.
—Ils incommodent la navigation des Véné-
tiens , 304.
—On arme contre eux , & on les force de
payer tribut , 306.
—Leurs brigandages mettent tout le voisi-
nage contre eux , 339.
—Ils sont mis hors d'état de remuer par le
Doge Pierre Urséolo second. 353.
Narsès , Général de l'Empire , est envoyé
en Italie , 162.
—Il est secouru par les Vénitiens , 163.
—Il passe à Rialte , *ib.*
—Il combat & défait les Ostrogoths , 165.
—Il fait bâtir deux Eglises à Rialte , 166.
—Il est insulté par l'Impératrice Sophie , 167.
—Il attire les Lombards en Italie , 168.
—Il traite avec Alboin Roi des Lom-
bards , 173.
—Il licencie les troupes Romaines , afin
qu'Alboin rencontre moins d'obsta-
cles , 174.

- Nicéphore , Empereur d'Orient , promet
du secours au Doge Jean , *page* 229.
—Il envoie une flotte dans le Golfe , 234.
—Les Vénitiens donnent du secours à cette
flotte , 235.
—Elle est battue & défaite , *ib.*
Niceras , commande la flotte Impériale
dans le Golfe , 234.
Nobles de Venise sont des plus anciens , 93.
—Nobles *delle Case Vecchie* , 95.
—Nobles de la guerre de Gênes , 99.
—Nobles de la guerre de Candie , *ib.*
Noblesse , privilège exclusivement attaché à
la qualité de Membre du Grand Con-
seil , 101.
—Vendue à Venise pour la première
fois , 103.
—Relief de la Noblesse Vénitienne , 105.
None , ville d'Istrie , se soumet à la domi-
nation Vénitienne , 345.
Normands , leur établissement & leurs pro-
grès en Italie , 391.

O.

- O** BELERIO , citoyen de Malamauco ,
conspire avec Fortunat , Patriarche de
Grado , contre les Doges Jean & Mau-
rice , *page* 227.
—Il est découvert , & se sauve à Trévise , *ib.*
—Il est proclamé Doge , 230.
—Il s'associe son frere Bêat , 231.
—Il veut engager les Vénitiens à prendre le
parti du Roi Pepin contre l'Empereur Ni-
céphore , 232.

- Il veut les porter à fléchir la colere de Pepin par des soumissions, *page* 236.
- Il se rend suspect, on le chasse lui & son frere, *ib.*
- Odoacre, Roi des Herules, fait la conquête de l'Italie, 139.
- Son bon gouvernement, 141.
- Oderzo, les habitans d Oderzo se réfugient dans les Isles de Jesulo, 175.
- Siège Episcopal d'Oderzo transféré à Torcello, 178.
- Olivolo, l'un des quartiers de Venise où est l'Eglise Cathédrale, 219.
- Ce quartier fortifié par le Doge Pierre Tribuno, prend le nom de Castello, 286.
- Ossero, Isle de Dalmatie, se soumet à la domination Vénitienne, 345.
- Opulence de l'Etat de Venise dans l'onzieme siècle, 402.
- Othon premier, Empereur, enleve l'Italie à Béranger, 311.
- Il traite avec les Vénitiens, *ib.*
- Othon III, Empereur, va à Rome. Il s'arrête à Verone, 357.
- Il fait venir à lui le fils du Doge, 358.
- Il va à Venise *incognitò*, *ib.*
- Il accorde au Doge l'exemption du tribut annuel d'un manteau de drap d'or, 360.

P.

- P**ADOUE, les habitans de Padoüe se réfugient à Rialte, *page* 175.
- Le Siège Episcopal de Padoüe est transféré à Malamauco, 178.

- Paix des Vénitiens avec les François, *p.* 245.
- Pannonie, retraite ordinaire des peuples barbares, 39.
- Pago, Isle de Dalmatie, se soumet à la domination des Vénitiens, 345.
- Paphlagonie, province maritime de l'Asie mineure, patrie originaire des Vénètes, 17.
- Participatio, Urse I, quatorzieme Doge de Venise, 273.
- Sa bonne conduite, 274.
- Il traite avec l'Empereur Charles le Chauve contre les Sarrasins, *ib.*
- Il envoie son fils Jean avec une flotte contre les Sarrasins, 275.
- Il va lui-même en Istrie contre les pirates, & les force de rendre leur butin, 276.
- Il est fait Protospataire de l'Empire. Sa mort, 277.
- Participatio, Jean, quinzieme Doge de Venise, *ib.*
- Il veut procurer à son frere la Comté de Commacchio, 280.
- Il abdique à raison de ses infirmités, 281.
- On le prie de reprendre le gouvernement, 284.
- Il abdique de nouveau, & se retire à Malamauco, 285.
- Participatio, Urse II, dix-huitieme Doge de Venise, 293.
- Son excellent caractère, *ib.*
- Par délicatesse il ne veut pas associer son fils au Dogat, 294.
- Il gouverne sagement & pacifiquement, *ib.*
- Il abdique le Dogat pour se donner tout à

- Dieu , *pages* 295.
- Parenzo , ville d'Istrie , se soumet a la domination des Venitiens , 343.
- Patriarche de Grado fugitif , & rappelé par le Doge Pierre Centranigo , 375.
- Intrîgues dudit Patriarche contre ledit Doge , 378.
- Paul , Exarque de Ravenne , se réfugie à Venise , 197.
- Discours qu'il prononce devant les Vénitiens assemblés , 200.
- Pepin , Roi d'Italie , prend de l'ombrage contre les Vénitiens , 228.
- Il veut étendre sa domination au-delà des bornes de l'Italie , 231.
- Il charge Obélério , Doge de Venise , de mettre les Vénitiens dans ses intérêts , *ib.*
- Il est offensé , & se plaint du procédé des Vénitiens à son égard , 233.
- Il fait saccager les villes d'Héraclée & d'Equilo , *ib.*
- Il est encore plus irrité du secours donné par les Vénitiens à Nicetas , 235.
- Il entreprend la conquête des Isles Vénitiennes , 237.
- Il ne lui reste que Rialte à conquérir , 238.
- Fiere réponse qu'il fait aux Députés Vénitiens , *ib.*
- Il arme une flotte , & veut combattre les Vénitiens , 241.
- Il est vaincu & obligé de se retirer à Ravenne , 242.
- Pepon , Patriarche d'Aquilée , veut s'immiscer dans le gouvernement de l'Eglise de Grado , 376.

- Il est réprimé par le Doge de Venise , *ib.*
 —Il surprend au Pape une Bulle favorable à ses prétentions , *page* 388.
 —Le Pape mieux instruit rétablit les choses sur l'ancien pied , 389.
 Peste a Venise , 365.
 Pirano , ville d'Istrie , se soumet à la domination des Vénitiens , 343.
 Podesta , nom des Gouverneurs envoyés dans les pays de conquête , 355.
 Pole , ville d'Istrie ancienne & fameuse , se soumet à la domination des Vénitiens , 330.
 Prérrogatives anciennement attachées à la Dignité Ducale , 190.
 Proscription étonnante & irrévocable de l'illustre famille des Urséolo , 382.
 —Motifs de cette proscription , *ib.*
 Province , pays réluit en province ; ce que c'étoit sous les Romains , 35.

R.

- R**ADAGAISE , Chef des Barbares , entre en Italie , *page* 119.
 —Il est battu par Stylicon , Général de l'Empire , 120.
 —Il est fait prisonnier & tué , *ib.*
 Ravenne , ville célèbre prise par les Lombards , 197.
 —Elle est assiégée par les Vénitiens de concert avec les troupes de l'Exarque , 204.
 —Conduite hardie des Vénitiens à l'attaque de Ravenne , *ib.*
 —Elle est emportée d'assaut , *ib.*
 Raguse , ville célèbre de Dalmatie , se sou-

- met à la domination des Vénitiens, p. 345.
- République de Venise ne doit sa naissance à aucune cause déshonorante, 4.
- Elle est un brillant reste de la République Romaine, *ib.*
- Elle a une origine très-ancienne & très-décidée, 8.
- Vraie époque de sa naissance, 132.
- L'aupreté singulière de ses commencemens, 133.
- Forme primitive de son gouvernement, 134.
- Changement à son égard par la conquête d'Odoacre, 142.
- Heureux état de ses citoyens, 180.
- Elle fait partie de l'Empire d'Orient, 245.
- Elle prend Saint Marc pour son protecteur, 262.
- Son entière indépendance au dixième siècle, 75.
- Révolutions extraordinaires dans l'Empire Grec, 397.
- Rhétiques, Alpes Rhétiques, vraie origine de ce nom, 18.
- Rialte, première des Isles Vénitiennes habitée, 25.
- Elle est gouvernée d'abord par des Consuls de Padoue, 47.
- On y bâtit un Bourg avec une Eglise dédiée à Saint Jacques, 125.
- La ville de Rialte est considérablement agrandie lors de l'irruption des Lombards, 176.
- La ville de Rialte est érigée en Siège Episcopal, 219.

- Elle devient la résidence des Doges à perpétuité, & la Capitale de l'Etat Vénitien, sous le nom de Venise dont elle occupe le centre, page 251.
- Robert Guischart, fameux Prince Normand, ses progrès en Italie, 394.
- Il est battu par les Vénitiens, 396.
- Romains, douceur de leur domination, 28.
- Rovigno, ville d'Istrie, se soumet à la domination des Vénitiens, 344.

S.

- S**ABELLICUS, Historien de Venise, accusé de beaucoup de partialité, page 109.
- Salone, ville de Dalmatie, se soumet à la domination des Vénitiens, 345.
- Sanute, Marin, Historien de Venise des meilleurs, III.
- Sarrasins, battent les Vénitiens dans le Golfe de Tarente près de Crotone, 268.
- Ils entrent dans le Golfe de Venise, & prennent une flotte marchande, 269.
- Ils se présentent devant Grado qui leur résiste, 275.
- Ils sont obligés de se retirer, 276.
- Sébénigo, ville de Dalmatie, se soumet à la domination des Vénitiens, 345.
- Sénonois, ancienne nation des Gaules établie en Italie, 14.
- Scission des Patriarchats d'Aquilée & de Grado, autorisée par le Pape Grégoire second, 196.
- Sylvio, Dominique, trente-unieme Doge de Venise, 390.
- I

- Il épouse une Grecque très-sensuelle, *ib.*
- Surprise des Vénitiens à ce sujet, *pag.* 391.
- Il arme une flotte considérable en faveur des Grecs, 396.
- Il la commande en personne, & remporte une signalée victoire contre les Normands, *ib.*
- Il arme de nouveau contre les Normands, & est battu, 398.
- Sa mort, 399.
- Spalatro, ville de Dalmatie, se soumet à la domination des Vénitiens, 345.
- Stylicon, Général de l'Empire, ses exploits contre les Goths, 120.
- Ses vûes ambitieuses, 121.
- Soupçon que l'on a de sa conduite, on le fait mourir, 122.

T.

- T** E I A S, dernier Roi des Goths, est défait par Narfès, *page* 165.
- Teutons, peuples barbares, se réunissent avec les Cimbres, 32.
- Ils sont battus dans la Carnie, *ib.*
 - Ils se jettent sur la Gaule, & vont jusqu'en Espagne, *ib.*
 - Ils veulent pénétrer en Italie par la Ligurie, 33.
 - Ils sont entièrement défaits par Marius Général Romain, *ib.*
- Théodat, quatrième Doge de Venise, 210.
- Il renouvelle le traité avec Astolphe Roi des Lombards, 211.
 - Il fortifie les frontières de l'Etat Vénit.

- tien, page 212.
 —Il est dépossédé par un factieux nommé
 Galla, 213.
 Théodoric, Roi des Ostrogoths, enleve
 l'Italie à Odoacre, 145.
 —Victoire de Théodoric contre l'armée
 d'Odoacre, 146.
 —Infidélité & perfidie de Théodoric envers
 Odoacre, 147.
 —Bon gouvernement de Théodoric, 148.
 Tradenigo, Pierre, treizieme Doge de
 Venise, 266.
 —Il arme une flotte de soixante voiles contre
 les Sarrafins, & la commande lui-même,
267.
 —Bataille près de Crotone dans le Golfe
 de Tarente, les Vénitiens sont défaits, 268.
 —Il est fait Protospataire de l'Empire, 269.
 —Il bat les Narentins, 270.
 —Il éprouve de grands troubles au dedans
 qu'il ne peut calmer, 271.
 —Il est assassiné, 272.
 —On nomme trois Commissaires pour in-
 former contre les meurtriers, ib.
 —Les meurtriers sont découverts & pu-
 nis, 273.
 Traü, ville de Dalmatie, se soumet à la
 domination des Vénitiens, 345.
 Translation du corps de Saint Marc d'Ale-
 xandrie à Venise par des Marchands Véni-
 tiens, 258.
 Tribuno, Pierre, dix-septieme Doge de
 Venise, 285.
 —Les soins qu'il se donne pour mettre Ve-
 nise à l'abri des surprises des pirates, ib.

- Son activité contre les Hongrois qui menacent l'Etat de Venise, *page* 289.
- Discours qu'il prononce à ses soldats pour les animer au combat, 290.
- Combat naval qu'il livre aux Hongrois dans les lagunes, 291.
- Il remporte sur eux une éclatante victoire, 292.
- Sa mort, 293.
- Tribuns nommés pour gouverner les Isles Vénitiennes, 49.
- Leurs dissensions mettent le désordre dans l'Etat Vénitien, 181.
- Tribuns donnés aux Doges élus, avec la qualité de leurs Conseillers, pour tempérer leur autorité, 214.
- Tribut d'un manteau de drap d'or, dû par les Vénitiens aux Empereurs d'Occident, 319.
- Trieste, ville d'Istrie, se soumet à la domination des Vénitiens, 344.
- Tottila brûle la ville de Rome, 161.
- Il veut l'assiéger de nouveau, mais inutilement, 162.
- Il est défait par Narsès, & périt dans l'action, 165.

V & U.

- V** ASSALITE' de l'Etat de Venise vis-à-vis des Empereurs d'Orient, *page* 67.
- Vénètes, peuple anciennement établi en Italie, 8.
- Les Vénitiens en sont incontestablement originaires, *ib.*

- Quelques-uns tirent des Gaules l'origine
des Vénètes, *page 9.*
- Vénètes Gaulois, peuple de l'Armorique
dont César parle dans ses commentai-
res, 10.
- Ils étoient d'habiles Navigateurs, *ib.*
- Vénètes d'Italie toujours opposés aux Gau-
lois Cisalpins, 12.
- Irruption qu'ils font sur les terres des
Boïens à la sollicitation des Romains, 14.
- Motifs de leur opposition aux Gaulois
Cisalpins, 15.
- Conséquences de cette opposition cons-
tante, 16.
- Vénètes Paphlagoniens, leur transmigra-
tion en Italie, 17.
- Les Gaulois leur enlèvent le Bressan, 18.
- Mœurs & habitudes des Vénètes d'Ita-
lie, 19.
- Ils sont certainement originaires des Hé-
netes Paphlagoniens, 21.
- Ils sont soumis aux Romains, 22.
- Epoque de leur réduction sous l'obéissan-
ce des Romains, 24.
- Manière dont s'est faite cette réduc-
tion, 25.
- Vénètes commencent à se réfugier dans les
Isles du Golfe, 124.
- Ils s'établissent à demeure dans ces Is-
les, 131.
- Leur sort heureux, 138.
- Vénétie, province d'Italie entre les Alpes
& la Mer Adriatique, 8.
- Elle est réduite en province, 35.
- Les Empereurs sont obligés d'y tenir des

- armées , & d'y ſcjourner eux-mêmes ſouvent, *page 40.*
- Incommodité qui en réſulte pour les Vénètes, *ib.*
- Vénitien, Etat Vénitien, examen de ſon indépendance, 43.
- Contradiction des Auteurs ſur ce ſujet, *ib.*
- Liberté immémoriale de l'Etat Vénitien, 45.
- Vénitiens, Inſulaires fortis de la province de Vénitie, 143.
- Objets & étendue de leur commerce, 153.
- Première guerre qu'ils ſont obligés de faire, 154.
- Ils répugnent à ſe déclarer contre les Lombards, 202.
- L'autorité de leur Doge les y détermine, 203.
- Ils ſont peu ſcrupuleux en fait de commerce, 312.
- Vice-Doge, Lieutenant du Doge; le premier qui ait eu ce caractère eſt un Evêque d'Olivolo, 265.
- Urſe, troiſième Doge de Veniſe, offre ſon appui à l'Exarque de Ravenne, 201.
- Il détermine les Vénitiens au ſiège de Ravenne, 203.
- Mauvais effets de ſa préſomption orgueilleuſe, 206.
- Il eſt aſſaſſiné, 207.
- Urſéolo, Pierre I. vingt-troisième Doge de Veniſe, 317.
- Il fait rebâtiſ à ſes frais le Palais & l'Egliſe de Saint Marc, 318.
- Il n'accepte le Dogat que malgré lui, 319.

- Embarras que lui suscitent les parens de son prédécesseur , *ib.*
- Il va au secours des Grecs contre les Sarrafins , *page 320.*
- Il fait faire à Constantinople un Tableau superbe pour l'Autel de Saint Marc , 321.
- Son caractère & sa conduite , *ib.*
- Il abdique le Dogat par dévotion , 322.
- Il se retire dans l'Abbaye de Saint Michel en Roussillon , 323.
- Il y meurt en odeur de sainteté , 324.
- Urféolo , Pierre II. vingt-sixieme Doge de Venise , 335.
- Les soins qu'il se donne pour étendre le commerce des Vénitiens , 336.
- Il entreprend la conquête de l'Istrie & de la Dalmatie , 340.
- Il s'embarque & arrive à Grado , 341.
- Réception honorable que lui fait le Patriarche , 342.
- Il va à Parenzo & à Pole où il reçoit la soumission de toutes les villes d'Istrie , 343.
- Il va à Zara , & y reçoit la soumission des villes de Dalmatie , 344.
- Il se rend maître de l'Isle de Corzola qui avoit voulu résister , 345.
- Il assiége Lézinia , 346.
- Habilitété qu'il marque dans les opérations de ce siège , 347.
- La ville est emportée d'assaut , 348.
- Modération dont il use après la victoire , *ib.*
- Il entre dans le pays des Narentins , & le fait saccager sans miséricorde , 351.
- Il les force à demander la paix à de dures conditions , 352.

- Il fait un Traité avec Mulcimir Roi de Servie, page 354.
- Adroite politique dont il use pour amener Mulcimir à ses fins, *ib.*
- Il revient à Venise couvert de gloire & triomphant, 355.
- Son admirable conduite dans le gouvernement des peuples, 356.
- Il reçoit à Venise l'Empereur Othon III. 357.
- Il obtient de lui des privilèges remarquables, 358.
- Sa sagesse, sa discrétion & son désintéressement dans cette rencontre, *ib.*
- On lui associe son fils par reconnoissance, 361.
- Il maintient avec fermeté les droits de la République contre les représentations de la ville de Cavarzere, 362.
- Il marie son fils aîné avec une nièce de l'Empereur de Constantinople, 364.
- Sa charité durant que Venise est affligée de la famine & de la peste, 365.
- Il perd son fils aîné & sa belle-fille qui meurent de la contagion, *ib.*
- Sa mort, son testament & les regrets qu'il laisse, *ib.*
- Urséolo, Othon, vingt-septieme Doge de Venise, 366.
- Il épouse la fille du Roi de Hongrie, *ib.*
- Il fait la guerre à la ville d'Adrio, 367.
- Grand succès qu'il a dans cette guerre, 369.
- Il fait la guerre à Mulcimir Roi de Servie, 370.

- Bataille de Zara ; il remporte la victoire sur les Croates , *page* 371.
 —On conspire contre lui à Venise , 373.
 —Il est chassé du trône , 374.
 —On le rappelle , & on apprend qu'il est mort , 379.
 Urséolo , Dominique , usurpateur du Dogat par violence , 380.
 —Il regne à peine 24 heures , & est obligé de s'enfuir , *ib.*
 Urséolo , tous ceux de cette famille illustre sont proscrits , 382.
 —Injustice de cette proscription , *ib.*

Z.

- Z**ARA , ville principale de Dalmatie ; se soumet à la domination des Vénitiens , *page* 344.
 —Elle secoue le joug des Vénitiens , & se révolte , 386.
 —Elle est forcée de se rendre , 387.

Fin de la Table du premier Volume.





